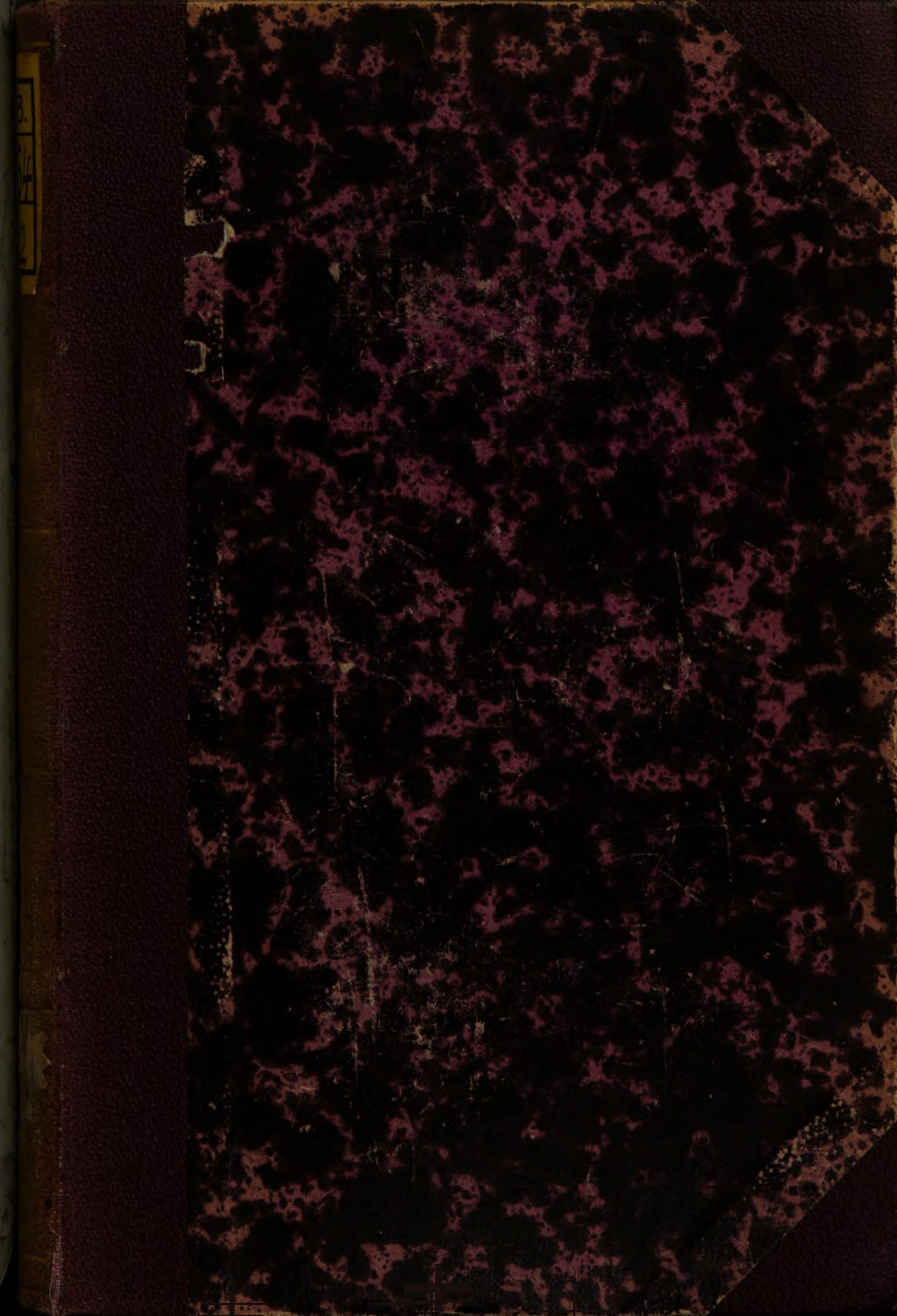
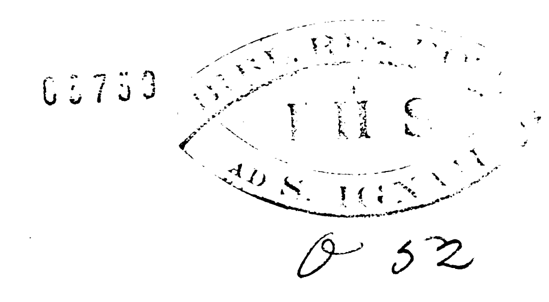




<36608601320011

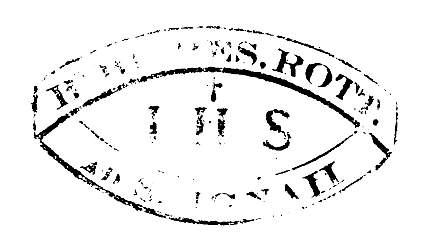
LES

ÉTATS-UNIS CONTEMPORAINS

OU

LES MŒURS, LES INSTITUTIONS ET LES IDÉES

DEPUIS LA GUERRE DE LA SÉCESSION



PARIS. — TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

LES
ÉTATS-UNIS
CONTEMPORAINS

OU

LES MŒURS, LES INSTITUTIONS ET LES IDÉES
DEPUIS LA GUERRE DE LA SÉCESSION

PAR

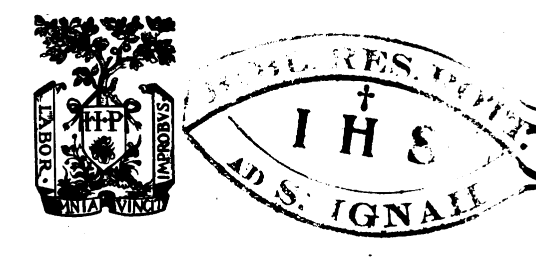
CLAUDIO JANNET

Ouvrage précédé d'une Lettre de M. LE PLAY

TROISIÈME ÉDITION

REVUE ET AUGMENTÉE DE CHAPITRES ET DOCUMENTS NOUVEAUX

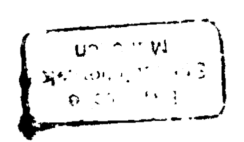
TOME SECOND

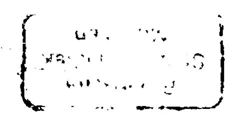


PARIS
E. PLON ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

—

1877





CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

DE LA RELIGION.

I

Sous tous les problèmes politiques et sociaux se cache une question religieuse. Les États-Unis n'échappent pas à cette loi. Quoique nulle part les progrès matériels ne soient plus grands et la recherche de la richesse plus ardente, c'est cependant à l'état religieux de la nation qu'il faut demander la clef de ses vicissitudes politiques et de ce mélange de bien et de mal, de corruption et de vertus qui caractérise sa situation à l'heure où nous écrivons.

Plus que jamais il faut se mettre en garde contre les idées préconçues, et ne pas demander à l'Amérique la confirmation de tel ou tel système. L'étude consciencieuse et impartiale des faits peut seule nous donner des enseignements utiles.

Parce qu'il n'y a pas aux États-Unis de religion *établie,* comme l'Église anglicane l'est en Angleterre, et que les ministres des cultes ne reçoivent pas un salaire de l'État, comme en France, on croit généralement que la religion y est uniquement une affaire privée, et que, dans la confection des lois et l'administration, les pouvoirs publics agissent comme s'il n'existait point de religion vraie, ayant la mission de diriger toutes les actions des hommes.

Rien n'est plus faux que ce point de vue. La triste maxime que *la loi est athée et doit l'être,* qui depuis 1789 a presque constamment inspiré notre législation, n'aurait

pas pu être articulée en Amérique sans soulever une réprobation unanime.

Le Christianisme y est véritablement la religion nationale. Loin d'être confiné par la loi ou les préjugés dans le domaine de la conscience privée et du foyer domestique, il est resté, au moins jusqu'à nos jours (§ 8), la première des institutions publiques.

Pour comprendre cette situation religieuse, qui n'a point d'analogue en Europe, il faut en indiquer sommairement le développement historique. On a vu (introduction, §§ 4 et 5) comment avant la guerre de l'Indépendance, il y avait dans chaque colonie une Église établie; dans la Nouvelle-Angleterre, le Congrégationalisme; dans les colonies du Centre et du Sud, l'Épiscopalisme. Dans l'un et l'autre pays, les dogmes de l'Eglise établie formaient la loi suprême de l'État, ses ministres étaient entretenus au moyen de taxes publiques, et généralement ses adhérents étaient seuls admis aux fonctions publiques. C'est à peine si dans les derniers temps de la période coloniale, on s'était un peu départi de la rigueur des lois sur ce dernier point, en faveur des dissidents protestants.

Une fois l'indépendance proclamée, l'autorité de la couronne et sa *suprématie religieuse* furent transportées au peuple de chacune des treize provinces. Toutes conservèrent donc de plein droit leur établissement religieux particulier et les lois qui le consacraient. En entrant dans la Confédération, elles réservèrent formellement leur souveraineté dans ces matières, et pour mieux la sauvegarder, elles introduisirent dans la constitution fédérale une clause, qui défendait au Congrès de jamais exiger un serment religieux, pour remplir une fonction sous l'autorité des États-Unis (art. VI, clause 3). Le premier des amendements constitutionnels disposa encore plus

expressément que « *le Congrès ne pourrait faire aucune loi relative à l'établissement d'une religion ou pour en prohiber une.* » Puritains et épiscopaliens voulaient réciproquement se garantir d'une immixtion de l'Union dans leurs affaires religieuses, et, pour cela, ils les réservaient exclusivement à la souveraineté des États.

De ce silence forcé de la Constitution fédérale, faut-il conclure que les États-Unis ne reconnaissent pas le Christianisme comme la religion nationale ?

Voici comment les deux plus grands jurisconsultes américains répondent à cette question :

En 1811, la Cour suprême des États-Unis décida formellement que la disposition de la *Common law,* qui punissait le blasphème, était encore en vigueur, et elle en fit l'application à un individu de l'État de New-York, coupable d'avoir mal parlé de la personne et de la naissance de Jésus-Christ. Le chancelier Kent disait à cette occasion :

« Le peuple de cet État, comme la nation tout entière, tient les doctrines fondamentales du Christianisme pour sa règle de foi et de conduite; aussi, insulter l'auteur de cette foi, c'est non-seulement, au point de vue religieux, une impiété monstrueuse, mais encore au point de vue social, une grossière injure aux convenances et au bon ordre. Rien ne serait plus blessant pour les sentiments religieux du peuple et d'un plus dangereux exemple sur l'éducation de la jeunesse, que de déclarer permis un pareil outrage. Cela aboutirait à confondre toute distinction entre le sacré et le profane..... Il est vrai que la constitution exclut toute Église établie ; mais cela ne va pas jusqu'à interdire la connaissance judiciaire des offenses contre la religion et la morale, qui n'ont aucun rapport avec ces établissements religieux ni avec aucune forme particulière de gouvernement et sont punissables uniquement parce qu'elles ébranlent la base des obligations morales, atteignent la sécurité et dissolvent les liens sociaux. Interpréter ce point de la con-

stitution comme le renversement des barrières établies par le droit coutumier (*common law*) contre la licence, le libertinage, et les attaques au Christianisme serait une énorme perversion de son véritable sens [1]. »

M. Story, juge à la Cour suprême, s'exprimait ainsi quelques années plus tard :

« La difficulté réelle est de fixer les limites qu'un gouvernement ne doit pas dépasser dans l'assistance et les encouragements qu'il accorde à la religion. Il peut se présenter trois cas différents : ou l'État prête son aide à une religion particulière, en laissant chaque citoyen libre d'en adopter une autre; ou bien l'État institue une Église pour la propagation des doctrines caractéristiques d'une des sectes de la religion en question, sans gêner d'ailleurs la liberté de personne ; ou bien enfin il crée une Église, en excluant des emplois publics et en privant plus ou moins des droits civiques tous ceux qui n'appartiennent pas à cette Église. Cela posé, je ne pense pas qu'il se trouve dans ce pays ni dans aucun pays chrétien, une seule personne qui puisse estimer déraisonnable et injuste qu'on entretienne et qu'on favorise le Christianisme, autant à cause des services qu'il rend à l'État qu'en considération de sa céleste origine. En fait il n'est pas de colonie américaine, à l'exception peut-être de Rhode-Island, qui depuis sa naissance jusqu'à la Révolution n'ait, sous une forme ou sous une autre, ouvertement soutenu la religion chrétienne, par l'ensemble même de sa législation ; et cet ordre de choses a subsisté jusqu'à ce jour, dans quelques États, sans qu'on ait le moins du monde soupçonné que ce fût contraire à la *common law* ou à l'esprit libre d'une république. En effet, si le Christianisme est, selon le dire de ses amis, la religion de la liberté, les Etats républicains doivent, par-dessus tous les autres, l'envisager comme la base essentielle de leur existence. Il y a grande apparence qu'à l'époque où la Constitution fut adoptée, les Américains estimaient généralement, si ce n'est universellement, que le Christianisme devait recevoir de l'État toute la protection qui pouvait se

[1] *Johnson's Reports*, p. 290.

concilier avec les droits individuels de la conscience et avec la liberté des cultes. On eût fort mal accueilli, je crois, l'idée de mettre toutes les religions au même niveau et d'établir comme maxime politique, que l'État doit avoir tous les cultes en parfaite indifférence. Quant à savoir si un gouvernement libre a quelques chances de durée, tout en demeurant étranger aux affaires du culte, c'est un problème que l'avenir est chargé de résoudre. Après les nombreuses expériences auxquelles on a soumis la théorie du gouvernement des peuples, celle-ci est encore à faire, et les États-Unis d'Amérique ont à cet égard une grande responsabilité. Le vrai but que se proposa la Convention constituante des États-Unis ne fut pas de favoriser le Mahométisme, le Judaïsme ou l'irréligion aux dépens du Christianisme; mais elle voulut détruire l'esprit de rivalité qui divisait les sectes chrétiennes, et, en défendant aux législateurs d'instituer une Église nationale, elle eut à cœur d'éviter qu'un clergé quelconque ne fût d'une manière exclusive sous la protection de l'État. C'est ainsi qu'elle rendit impossible la persécution et la violation des droits de la conscience, cette peste des âges précédents. »

Le docteur Baird, ministre presbytérien, dit de son côté dans son remarquable ouvrage sur la *Religion en Amérique :*

« Il y a une grande différence entre un législateur qui fait rentrer la religion dans la sphère de ses attributions, comme un des objets que peuvent et doivent régler les lois de l'Etat, et celui qui, dans toutes les lois qu'il porte, ne cesse de prendre en sérieuse considération les exigences de la foi. Or, depuis la Constitution générale des États-Unis, les États particuliers ont seuls le droit de régler les choses qui touchent à la religion; mais elle n'interdit pas au Congrès de conformer ses actes aux vœux de la religion et c'est ainsi que tout peut marcher dans une parfaite harmonie. Si la Convention nationale garda le silence sur cette matière, c'est qu'elle ne jugea pas nécessaire de s'en occuper. La Constitution qu'elle préparait n'était pas destinée à un peuple sans religion, ou, pour mieux dire, à un peuple qui attendît du centre son organisation religieuse. Il la

possédait déjà, et l'ancienne législation des colonies témoignait hautement de leur zèle pour le Christianisme. Il me semble que le silence, en pareil cas, parle plus haut que si l'on se fût cru obligé de proclamer, au nom de la loi, l'existence de Dieu et la vérité de la religion des chrétiens. La Bible ne commence pas par démontrer qu'il y a un Dieu ; elle part de ce fait comme d'une donnée inattaquable. Ce qui me confirme dans cette manière de voir, c'est la teneur même de la Constitution. A l'article II de la septième section, elle parle du sabbat, en des termes, qui montrent assez qu'il s'agissait là d'une charte destinée à un peuple chrétien; et cela seul, me paraît-il, devrait suffire pour laver de tout reproche les intentions de nos constituants, car il est sûr qu'à l'institution du dimanche se rattache en quelque sorte tout le Christianisme, et l'on ne peut respecter l'un sans vouloir l'autre..... A part cela, je ne fais pas difficulté d'avouer que je suis de ceux qui regrettent que la Constitution des États-Unis ne soit pas plus explicite sur ce sujet. Je me persuade que si les auteurs de cet acte eussent prévu le parti qu'on tirerait de leur silence, ils n'auraient pas manqué d'exprimer, en termes formels, la foi qu'ils avaient en Dieu et ce qu'ils pensaient de l'importance et de la vérité du Christianisme [1]. »

La pratique suivie jusqu'à ces dernières années a pleinement confirmé cette interprétation de la Constitution. Les pouvoirs de l'Union, les Congrès aussi bien que les présidents, ont toujours, en fait, considéré la religion chrétienne comme faisant partie du droit commun de tous les États particuliers, et comme étant nécessaire au bonheur, à la liberté et même à la prospérité matérielle du peuple. Le Congrès et toutes les administrations fédérales respectent scrupuleusement le repos du dimanche. La formule du serment devant les tribunaux de l'Union, suppose la

[1] *La Religion en Amérique*, t. I, liv. III, chap. IX. *Compétence religieuse du gouvernement central*, chap. X. *Du prétendu athéisme de la loi en Amérique*, chap. XI. *L'esprit religieux du gouvernement américain jugé par les faits.*

croyance à une vie future de récompenses ou de peines, et il se solennise en posant la main sur la Bible. Des chapelains appartenant aux différentes confessions chrétiennes, payés sur les fonds de l'Etat, sont attachés aux flottes et aux armées. Dans les territoires indiens administrés directement par les officiers fédéraux, des subventions prises sur les fonds votés en vertu des *Actes de civilisation*, ont été constamment, depuis 1819, accordées aux ministres méthodistes et presbytériens et même aux prêtres catholiques, que l'on a regardés à bon droit comme les plus capables d'amener à une vie sédentaire et pacifique, ces populations jusque-là indomptables.

En ce moment même, le conflit que les États-Unis engagent avec les Mormons, dans le territoire de l'Utah, est essentiellement religieux. Une loi fédérale de 1862, faisant une application très-positive du dogme chrétien, a prohibé la polygamie dans les *territoires*. On ne s'est nullement préoccupé, en cette affaire, du principe de la liberté de conscience. Le gouvernement fédéral, énergiquement soutenu par l'opinion publique, qui ne veut pas que cette secte monstrueuse fasse tache au milieu d'une civilisation chrétienne, passe par-dessus toutes les réclamations des Mormons basées sur les libertés constitutionnelles et sur les droits de *self-government* des territoires, et se montre décidé à assurer par la force, l'action des tribunaux fédéraux et l'observation de la loi[1].

II

C'est surtout dans la législation des États qu'il faut étu-

[1] C'est également en s'appuyant sur la Bible que la législation de tous les États punit les crimes contre nature indépendamment de toute condition d'âge ou de violence.

dier la place faite à la religion, au milieu des institutions sociales et la profonde transformation, qui, au système des Églises établies de la période coloniale, a substitué le système dit *volontaire* ou de séparation complète, qui prévaut universellement aujourd'hui.

Cette transformation, qui a mis à s'opérer près de soixante-dix ans (1776 à 1844), s'est produite sous l'empire de circonstances et d'idées essentiellement propres à l'Amérique. Il n'y faut pas voir du tout le résultat d'une pensée antireligieuse.

L'initiative de ce mouvement partit de la Virginie, à l'époque de la guerre de l'Indépendance. Nulle part le despotisme de l'Église anglicane n'était plus rigoureux, et cependant les dissidents s'étaient fort multipliés. Il importait par-dessus tout de les rattacher à la cause nationale. La même raison devait amener aussi l'émancipation partielle des catholiques. Dans leurs pétitions, les dissidents demandaient le *disestablishment* de l'Église épiscopale, et se fondaient sur l'oppression à laquelle on les soumettait en les obligeant de contribuer à un culte qu'ils réprouvaient. Jefferson se fit le propagateur le plus ardent de cette mesure. Dans le fond de sa pensée, il y voyait un premier pas vers la séparation de l'Église et de l'État, ce dogme fondamental de la maçonnerie dont il était un adepte passionné. Dans une lettre intime, il se félicitait « d'avoir enveloppé dans le même manteau juifs et gentils, chrétiens et musulmans, indous et infidèles de toute nuance » ; mais, dans ses actes publics il était obligé de dissimuler soigneusement de pareils sentiments. Il ne combattait le système d'une Église établie que comme *contraire à l'Évangile et au plan du saint Fondateur de notre religion.* La déclaration par laquelle l'assemblée de Virginie prononça la séparation de l'Église et de l'État

était aussi toute pleine d'expressions de respect à l'endroit de la religion, propres à calmer les appréhensions des hommes sincèrement chrétiens [1].

En un point cependant l'Assemblée virginienne viola gravement le droit : elle dépouilla de ses biens l'Église épiscopale pour les attribuer à l'État. Cette mesure révolutionnaire s'explique par le discrédit que l'inconduite de beaucoup de ses ministres avait jeté sur cette Église et par ce fait que les deux tiers d'entre eux avaient pris parti pour l'Angleterre [2].

Cet exemple ne fut pas imité. Peu après, quand l'Assemblée du Maryland prononça le *disestablishment* de l'Église épiscopale, elle reconnut son droit de propriété sur les biens provenant de fondations. Il en a été de même dans tous les autres États, au fur et à mesure qu'ils ont prononcé la séparation. Partout les propriétés ecclésiastiques ont été scrupuleusement respectées.

La Nouvelle-Angleterre fut la dernière à suivre ce mouvement. Le *Congrégationalisme* a gardé ses priviléges de religion d'État dans le Connecticut jusqu'en 1818, dans le Massachussetts jusqu'en 1833, et même dans le New-Hampshire jusqu'en 1844. Les Puritains n'ont cédé que quand les changements survenus dans la distribution de la population les ont constitués en minorité vis-à-vis des dissidents. A la fin, le mouvement pour la séparation de l'Église et de l'État a fini par être propagé précisément par les chrétiens les plus zélés, parce que *l'Unitarisme* envahissant beaucoup de congrégations, un simple

[1] Dans plusieurs passages de cette *déclaration*, on reconnaît cependant la phraséologie de la franc-maçonnerie ; mais elle est assez dissimulée, pour qu'à l'époque elle échappât au plus grand nombre.

[2] Baird, liv. II, chap. xx. A. Carlier, *Hist. du peuple américain*, t. I, p. 125, 126.

changement de majorité dans une paroisse livrait les croyants à la domination d'hérétiques qui percevaient alors les taxes à leur profit (§ 8).

Tous les États ont adopté aujourd'hui le système *volontaire*, en vertu duquel chaque confession religieuse est exclusivement soutenue par les libres contributions de ses adhérents. Dans beaucoup d'États, on essaya d'abord d'un système intermédiaire d'après lequel tout citoyen était tenu de payer une taxe pour l'entretien d'un culte, sauf à lui à désigner la confession à laquelle il voulait l'attribuer. Mais ce système de transition fut abandonné bientôt partout, par suite de ses difficultés d'application.

Ce n'est que graduellement que l'on arriva à la liberté religieuse complète. Les premières constitutions des États, tout en admettant plus ou moins les différentes sectes protestantes à un traitement égal, faisaient toujours du Christianisme ou du Protestantisme la religion d'État. Elles exigeaient généralement, de la part de tous les fonctionnaires publics, une profession de foi en l'existence d'un Dieu en trois personnes, en une vie future de récompenses et de peines et en l'inspiration des livres de l'Ancien et du Nouveau Testament[1].

La Constitution du New-Hampshire s'exprimait ainsi :

« Attendu que la moralité et la piété qui reposent sur les principes de l'Évangile offrent les meilleures garanties au gouvernement, et considérant que la connaissance de ces principes se propage par le culte public et par l'enseignement religieux, les communes sont autorisées à prendre des mesures convenables pour l'entretien des prédicateurs *protestants*, afin qu'ils enseignent la piété, la religion et les bonnes mœurs. »

[1] Voir entre autres les constitutions primitives de la Pennsylvanie (chap. I, art. 10) et du Delaware (art. 22).

La Constitution du Massachussetts, votée en 1780, posait encore plus nettement les principes :

« Considérant que la félicité du peuple, le bon ordre et la sûreté du gouvernement résultent essentiellement de la piété, de la religion et des mœurs ; considérant que ces biens ne peuvent se répandre au sein de la nation que par l'institution d'un culte ouvert à tous et par l'enseignement public de la piété, de la religion et de la morale, le peuple de cette communauté déclare que pour assurer son propre bonheur aussi bien que l'ordre et la stabilité de son gouvernement, il a le droit d'investir la législature, du pouvoir d'autoriser et d'inviter les *towns* et paroisses à s'imposer des taxes en faveur du culte public et des ministres et instituteurs *protestants*, chargés d'enseigner la piété, la religion et les mœurs ; pouvoir que la législature exercera toutes les fois que les paroisses ne fourniront pas volontairement à ces dépenses.......

« Comme il est indispensable pour maintenir la liberté et lui faire porter tous ses fruits, qu'on ne perde pas de vue les principes fondamentaux de la Constitution et qu'on se rattache sans cesse à ceux de la piété, de la justice, de la modération, de la tempérance, de l'activité et de la frugalité, le peuple ne doit jamais oublier ces grands principes dans le choix de ses magistrats et de ses représentants, et il a le droit d'exiger que ses mandataires se les rappellent aussi dans l'élaboration et l'exécution des lois, qu'on jugera nécessaires au bien de cette communauté. »

Cette constitution était encore en pleine vigueur lors du voyage de M. de Tocqueville. C'est un point qu'il ne faut jamais perdre de vue en appréciant l'état social des États-Unis à cette époque.

Quoi qu'en aient dit certains écrivains, cet esprit religieux n'était pas du tout particulier au Nord. Les constitutions des États au Sud, à l'exception seulement de celle de la Virginie, où Jefferson avait marqué son influence, contenaient des professions de foi religieuse semblables.

La Caroline du Sud, dont le règlement des droits des différentes confessions est particulièrement remarquable, ne permettait à aucune convention, à aucune union d'hommes de former un corps moral sous prétexte de religion, avant d'avoir signé ces cinq articles : « 1° qu'il existe un Dieu éternel et un état futur de récompenses et de punitions; 2° que l'on doit rendre à Dieu un culte public; 3° que la religion chrétienne est la vraie religion; 4° que les saintes Écritures de l'Ancien et du Nouveau Testament sont d'inspiration divine et sont les règles de la foi et de la pratique; 5° qu'il est conforme aux lois et qu'il est du devoir de tout homme de rendre témoignage à la vérité, lorsqu'il est appelé à cet effet par ceux qui gouvernent. » (Art. XXXVIII.)

Sous l'empire de ces constitutions, les catholiques étaient exclus des emplois publics et même des droits de citoyen. Ce n'est que fort tard qu'ils ont été admis à la complète égalité civile et politique. On a alors aboli ces articles et proclamé que la jouissance des droits civils et politiques était complétement indépendante de la foi religieuse, en sorte que les juifs eux-mêmes sont aujourd'hui admissibles à toutes les fonctions. (V. ch. XVIII, § 2.)

Aujourd'hui, en admettant de nouveaux États, le Congrès stipule que leur constitution proclamera la liberté religieuse absolue.

III

Malgré l'intolérance qui s'y mêlait, on doit regretter de ne plus lire dans les constitutions des États ces belles professions de foi. Leurs lois ne sont cependant pas devenues athées, et elles supposent toutes l'existence de cette religion nationale qu'elles ne nomment plus. La législation de tous les États punit la

violation ostensible du repos du dimanche et le blasphème. L'on a rarement besoin d'appliquer les pénalités légales, tant l'opinion publique est énergique sur ce point [1]. Les élections n'ont jamais lieu le dimanche, et pour faciliter aux électeurs l'exercice de leur droit, sans toucher à ce point fondamental, des lois toutes récentes ont déclaré les jours d'élection fériés légalement. Le jour du Seigneur, toutes les boutiques, tous les restaurants et débits de boissons sont fermés, et les amusements publics sont suspendus comme les affaires. Le peuple américain, si âpre à la poursuite de la richesse et souvent si peu scrupuleux sur les moyens d'y arriver, donne ce jour-là un grand exemple de foi et de respect pour les droits de Dieu. Sans doute un trop grand nombre d'individus emploient mal ce jour, et les voyageurs européens ont pu raconter qu'au milieu de l'ennui universel du dimanche, beaucoup d'Américains se renferment dans leur maison pour s'y livrer solitairement à la boisson. Mais ces désordres ne nuisent qu'à ceux qui s'y abandonnent de propos délibéré : le mal ne se propage pas par l'exemple, et ce recueillement général du septième jour tourne constamment vers Dieu et la vie future les pensées d'une foule d'hommes qui, dans nos villes européennes, sont entraînés par la contagion des plaisirs publics ou de l'impiété scandaleuse.

[1] Dans le Sud, si ce n'est peut-être en Louisiane, l'observation du dimanche est aussi rigoureuse que dans le Nord; voir ROBERT SOMERS, *the Southern States*, p. 66, 102 (cf. § 8, note) Au commencement de l'occupation de la Californie, les chercheurs d'or qui étaient un ramassis de toutes les nations, travaillaient ouvertement le dimanche; mais dès que les Américains ont été en nombre ils ont fait cesser ce désordre, et actuellement le jour du Seigneur est aussi bien observé à San-Francisco qu'à Boston. Les Allemands, au contraire, se montrent très-réfractaires sur ce point à la civilisation américaine (chap. XXII, § 6)

Les Américains n'ont jamais donné dans ce système absurde qui, sous prétexte de maintenir l'égalité entre les diverses confessions, les soumet à un joug qui leur répugne à toutes. Leurs lois ont souvent introduit des exceptions, en ce qui touche le service militaire et le serment au profit de certaines sectes même peu nombreuses, tant le principe de la liberté religieuse a paru respectable [1] !

Partout les lois dispensent du service militaire les ministres du culte, et elles le font sans formalités oppressives, sans supposer toujours la fraude de leur part.

La personnalité civile est accordée largement aux paroisses et aux congrégations de toutes dénominations. Il y a même certains États, où il suffit qu'une association chrétienne ait un règlement organique pour être de plein droit considérée comme une corporation jouissant de l'existence civile. L'Église catholique même a fini par obtenir un régime légal conforme aux exigences de sa hiérarchie (ch. XVIII, § 5).

Toute taxe sur les églises ou les propriétés ecclésiastiques est regardée comme inconstitutionnelle.

La loi sanctionne parfaitement, à l'occasion, la discipline intérieure des Églises. Si un membre d'une congrégation ou d'une paroisse se refuse à payer les taxes fixées par les règlements de son Église, le magistrat l'y contraint, tant qu'il ne s'est pas publiquement et dans les délais voulus retiré de cette congrégation [2].

[1] Suivant en cela l'exemple de plusieurs autres États, le Kansas, pour fixer sur son territoire un certain nombre de Memnonites, vient d'amender ses lois sur la milice, de façon à exempter de ce service les personnes qui feront une certaine déclaration de foi religieuse. Voir la *Commonwealth* de Topeka de mai 1875; voir aussi BAIRD, *la Religion en Amérique*, t. II, p. 221.

[2] Dans l'État du Maine, toute société religieuse peut, comme les

Au milieu de l'émiettement tous les jours plus rapide du protestantisme, il se présente des questions fort délicates pour la propriété des biens d'une confession religieuse, quand cette confession se fractionne en plusieurs parties. Ces questions sont portées devant les tribunaux, qui généralement les tranchent avec une grande équité et avec un respect sincère de la volonté des donateurs [1].

Sur un point non moins délicat, la magistrature américaine respecte pleinement le pouvoir disciplinaire intérieur des Églises. On en jugera par l'arrêt suivant rendu le 6 février 1873 par la *Court of appeals* du Kentucky.

Le pasteur d'une communauté protestante intitulée *Church of Christ,* à Indian-Creek, avait prononcé contre un nommé J. W. Lucas une sentence d'excommunication ainsi conçue :

« Nous sommes obligé de déclarer que Lucas est un membre indigne de l'Église, et, d'accord avec la doctrine des écrits du Nouveau Testament, nous le bannissons de la communion de l'Église. »

Ce Lucas actionna le pasteur de son Église en dommages-intérêts pour diffamation. Mais la Cour le débouta, en se fondant sur ce que le pasteur avait agi selon les prescriptions de son Église. Elle déclara en outre dans son arrêt « que la puissance ecclésiastique, dans toute communion, qui avait sa règle de foi dans la Bible, était

associations syndicales chez nous, charger le receveur du *township* d'opérer ses recouvrements. Voir dans le *Correspondant,* 25 octobre 1868, un excellent article de M. de Chabrol sur *la Législation religieuse aux État-Unis.*

[1] Voir un remarquable monument de la jurisprudence américaine en ces matières, analysé dans le *Bulletin de la Société de législation comparée* de 1872, p. 308.

seule juge compétent en matière de foi et de mœurs », et elle conclut ainsi :

« La Cour ne peut examiner si l'Église a bien ou mal agi en excommuniant Lucas, car elle est incompétente et sans pouvoirs pour redresser le tort que le plaignant prétend lui avoir été infligé. En devenant membre de cette Église, il s'est spontanément soumis à son autorité, et nul tribunal sur terre ne peut contrôler la juridiction ecclésiastique. »

IV

Rien ne froisse plus gravement la conscience des chrétiens que le mariage civil obligatoire, qui est établi aujourd'hui dans tous les pays de l'Europe, excepté en Russie et en Angleterre. Aux États-Unis, ils jouissent d'une liberté complète sous ce rapport.

Quoique le mariage civil soit d'origine protestante[1], les lois de tous les États reconnaissent la validité du mariage contracté devant les ministres du culte, à quelque *dénomination* qu'ils appartiennent. Ces mêmes lois autorisent aussi les *justices of the peace* et les *townclerks* à recevoir les déclarations des personnes qui veulent se marier sans le ministère d'un ecclésiastique. Mais ce recours au magistrat civil est mal vu dans l'opinion, et, en fait, l'immense majorité des mariages sont contractés dans les églises ou les temples. Ni les lois ni les mœurs du pays n'enlèvent à l'acte qui fonde la famille ce caractère essen-

[1] Les premiers Puritains avaient voulu faire du mariage un acte purement civil. Mais les vieilles mœurs chrétiennes ne se plièrent pas à cette exigence. En 1692 la Cour générale du Massachussetts dut permettre aux ministres de célébrer les mariages. Depuis lors le mariage religieux est devenu le fait dominant dans la Nouvelle-Angleterre comme ailleurs.

tiellement religieux que tous les peuples civilisés, même dans l'antiquité, lui reconnaissaient.

Comme les dénominations religieuses sont très-nombreuses et que plusieurs d'entre elles n'ont pas de ministres du culte proprement dits, on a dû prendre une précaution pour prévenir les contestations sur la validité d'une union, fondées sur le défaut de caractère sacré chez celui qui l'a célébrée. Avant de faire procéder à leur mariage, les parties doivent demander au greffier de la Cour de district une *licence,* ou certificat attestant qu'un tel, ministre du culte, exerce, de notoriété publique, les fonctions sacrées et est apte à célébrer les mariages. Moyennant quoi le mariage est inattaquable de ce chef; mais cette formalité n'est pas requise à peine de nullité, et il ne faut pas y voir une tentative faite pour établir le mariage civil.

Conformément à l'ancienne discipline en vigueur dans toute la chrétienté, avant le concile de Trente, les mariages sont valables, même au point de vue civil, sans conditions de publications de bans ni de domicile. Les futurs époux font célébrer leur union par un ministre quelconque du culte, même dont ils sont inconnus. Le certificat qu'il leur délivre fait pleinement foi en justice[1].

La liberté en cette matière est réciproque, et le ministre du culte peut, sans craindre un appel comme d'abus, se refuser à célébrer un mariage, s'il y a un empêchement purement religieux propre à sa confession.

[1] Dans l'Église catholique, le décret du Concile de Trente sur la *clandestinité des mariages* n'a été promulgué et n'est suivi qu'à la Nouvelle-Orléans, à Saint-Louis et à Détroit. Mais les Conciles américains prescrivent, sous peine d'excommunication, les bans, l'intervention du propre curé, de façon à entourer le mariage des garanties nécessaires à sa dignité.

V

En dehors de la législation proprement dite, il y a dans les idées et les mœurs du peuple américain un fond religieux, qui est certainement pour beaucoup dans sa prospérité.

Les lois sur l'observation du dimanche sont, nous l'avons dit, surtout soutenues par l'opinion publique. Outre le jour du sabbat, l'anniversaire de l'indépendance nationale, le 4 juillet, est partout célébré comme une fête religieuse et patriotique. Il en est de même du *jour d'actions de grâces*, qui est la fête populaire par excellence de l'Amérique. Lisez plutôt la charmante description qu'en a tracée un de ses plus attachants écrivains contemporains :

« S'il est une époque dont le souvenir soit gravé dans le cœur de l'Américain, et y réveille une émotion profonde, c'est le *Thanksgivingsday*, jour des actions de grâces. Originaire de la Nouvelle-Angleterre, cette fête, peut-être la seule qu'aient établie les premiers colons de cette partie de l'Amérique, est maintenant célébrée dans chaque endroit, où les enfants de la Nouvelle-Angleterre ont fixé leur demeure. Resserrant les liens de famille et de société, rappelant au bercail les membres épars du troupeau, éveillant la reconnaissance et touchant les cordes les plus sensibles du cœur, c'est pour la jeunesse un moment de joie sans mélange; pour ceux qui sont parvenus à l'âge mûr, une époque de dévouement joyeux, où tous leurs efforts sont employés à rendre leur maison hospitalière et agréable; pour les vieillards, une heure de rêverie solennelle, de touchants souvenirs et d'immortelles espérances[1]. »

L'opinion publique a jusqu'ici considéré les croyances

[1] *Mabel Vaughan*, par miss CUMMINS, chap. XL.

chrétiennes comme indispensables à la prospérité publique, et particulièrement au maintien des libertés assurées par le régime républicain. Elle pousse les législatures à restreindre le débit des boissons spiritueuses et donne aux municipalités chargées par les lois d'empêcher les publications immorales et de réprimer la débauche, l'autorité nécessaire pour remplir cette mission.

Aussi ne voit-on pas en Amérique le théâtre bafouer constamment la religion, la morale et la famille. Un grand nombre d'œuvres de bien public, comme le mouvement pour la tempérance, les sociétés de secours mutuels, se placent hautement sous le patronage de l'idée religieuse, et font appel au concours des ministres du culte.

Les partis politiques (au moins jusqu'à l'avénement du parti radical) ont toujours évité de toucher aux questions religieuses, et la presse imite leur réserve. Il peut y avoir de vives polémiques entre les organes spéciaux des différentes confessions, mais on ne voit pas les journaux les plus autorisés propager systématiquement, comme chez nous, le scepticisme et battre en brèche toutes les religions. La politique journalière s'agite trop souvent dans une basse région, mais au moins elle n'en sort pas. Les familles honnêtes peuvent souffrir dans leur bourse par les voleries des *politiciens*, mais elles ne sont pas atteintes dans leur conscience.

Dans le domaine des rapports privés, c'est encore cette notion de l'excellence et de l'efficacité pratique des dogmes chrétiens, qui impose aux individus une sorte de moralité extérieure dont on ne peut se départir sans compromettre absolument sa position sociale. Un négociant, par exemple, qui ferait parade de relations adultères ou qui afficherait une impiété systématique, perdrait infailliblement son crédit. L'opinion tolère les cultes les plus bizarres, mais

elle dépouille impitoyablement du privilége de la *respectabilité* l'homme qui fait ouvertement profession de n'avoir aucune religion.

Appliquant ces sages maximes aux territoires nouveaux, les Américains ne supportent pas que les aventuriers, généralement peu recommandables, qui commencent l'œuvre de la colonisation, y forment des États sans religion. De puissantes sociétés s'occupent d'y créer des temples, d'y envoyer des ministres, au besoin même d'y favoriser les mariages. Grâce à cette salutaire pression, les nouveaux États n'ont pas tardé à se conformer dans leurs lois et leur administration aux saines pratiques des anciens pays[1].

VI

On croit généralement en Europe que les Américains ne tolèrent absolument aucune immixtion du clergé dans les affaires publiques. Leurs sentiments en cette matière aboutissent à une distinction délicate, mais fort judicieuse.

Très-préoccupés de réagir contre le rôle servile que l'Angleterre imposait aux ministres de l'Église épiscopale, les Américains de toutes les confessions tiennent essentiellement à ce que les ministres du culte n'aient rien du caractère du fonctionnaire public. Ils se placent ainsi à l'antipode des idées qui ont prévalu pendant plusieurs siècles dans le continent. Dans cette pensée, ils les excluent, soit

[1] Conformément à cette pensée, dans l'Ohio, lors de la cadastration générale du territoire, on a réservé dans chaque *township* un lot de terrains destinés aux besoins du culte. Ces terres sont administrées par des *trustees* spéciaux, et chaque congrégation a droit à une part de revenu proportionnelle au nombre de ses adhérents.

par le texte des lois, soit par une opinion aussi forte que la loi, de toutes les fonctions publiques, même électives. Mais cette pensée n'a rien d'antireligieux : « Attendu que les ministres de l'Évangile, disait l'ancienne Constitution de l'État de New-York pour motiver cette exclusion, sont, par état, dévoués au service de Dieu et au soin des âmes, et que rien ne doit les détourner des importants devoirs de leur ministère[1]... » — Mais les Américains se gardent bien d'empêcher les membres du clergé d'exercer leur influence sur les questions politiques, comme le prétendent beaucoup d'Européens. Si la politique n'est qu'une application des principes de la morale, pourquoi la soustraire précisément à l'influence de ceux qui en sont les gardiens légitimes? « Il n'est pas de contrée, dit le Rév. Baird, où le clergé exerce sur la politique une action plus réelle et plus salutaire. » On voit fréquemment des ecclésiastiques prendre la parole dans les *meetings* des partis, faire des conférences dans les *clubs,* et leur intervention est parfaitement acceptée, pour peu que le sujet dont ils parlent ait un côté moral. L'opinion publique admet très-bien que, même dans la chaire, les prêtres et les ministres censurent énergiquement les actes des pouvoirs publics, du Congrès ou des législatures quand ils les jugent contraires à la morale, et ils usent de ce droit avec une liberté qu'aucun gouvernement européen ne supporterait[2]. Enfin, dans les élec-

[1] Cette clause a été abolie lors de la révision de 1846 ; mais les quelques ministres qui en ont profité pour se faire *politiciens* n'ont pas fait honneur à leurs *dénominations.*

[2] Nous indiquerons, entre autres exemples de ces critiques des gouvernants par les membres du clergé, les faits rapportés par le Rév. BAIRD, t. II, p. 452, et ceux racontés dans le livre intitulé *Un Missionnaire en Californie, Vie et aventures du Rév. Taylor,* chap. X et XI.

tions, les ministres des différentes confessions ne sont nullement gênés pour indiquer à leurs ouailles quels sont leurs devoirs de conscience dans le choix de leurs mandataires. Cette intervention est parfaitement acceptée, pourvu que l'objectif moral en soit bien apparent et qu'elle n'aille pas jusqu'à inféoder une confession religieuse à un parti [1].

VII

A leur tour, les pouvoirs publics donnent à l'opinion une salutaire impulsion. D'après un usage introduit par Franklin, toutes les séances du Congrès commencent par une prière faite par des chapelains qui lui sont spécialement attachés, et il existe au Capitole une chapelle où le dimanche un service est célébré pour les membres du Congrès. Des ministres des diverses dénominations, même des catholiques, sont successivement appelés à y prêcher. Les législatures des différents États observent cet usage, qui est tellement entré dans les mœurs, que les *Conventions* des partis commencent toutes aussi par une prière faite par un *clergyman.*

Dans toutes les circonstances importantes, les présidents des États-Unis prescrivent, par une proclamation solennelle, soit des jours de jeûne et d'humiliation, soit des jours d'actions de grâces. Deux présidents impies, Jefferson et Jackson, avaient négligé cette pratique, mais elle a été soigneusement reprise après eux. Pendant la guerre de la Sécession, des deux côtés les chefs des armées

[1] Dans les troubles récents du Mississipi (chap. III, § 4), les clergés des différentes confessions, et notamment l'évêque catholique, ont hautement protesté en faveur de la population blanche, injustement accusée par les représentants locaux du pouvoir fédéral.

firent des proclamations pour inviter les officiers et les soldats à observer, même au milieu des camps, le repos du dimanche[1]. Le président Grant n'a jamais manqué d'annoncer solennellement le *Thanksgivingsday.*

« Les changements de saison, porte sa dernière proclamation du 27 octobre 1874, viennent nous rappeler qu'il est temps de mettre une trêve à nos occupations quotidiennes, et d'offrir nos remercîments au Tout-Puissant pour sa miséricorde et l'abondance qu'il nous a envoyée dans le cours de la présente année.

» Les avantages d'un gouvernement libre continuent à nous être prodigués ; la terre a répondu au travail du laboureur ; le pays n'a eu à souffrir d'aucune épidémie ; l'ordre intérieur a été maintenu, et nos relations pacifiques avec les autres nations n'ont pas cessé d'exister.

» Il est donc convenable qu'à de certaines périodes nous abandonnions un peu nos occupations habituelles et le tumulte de notre vie agitée, pour nous unir tous, en signe de reconnaissance des bénédictions du passé, et nous consacrer à l'amour du prochain. »

Les gouverneurs des États font à leur tour des proclamations semblables. C'est comme un grand acte de foi nationale qui va se répercutant d'écho en écho à travers l'immense territoire de l'Union.

La pensée des Américains, en se livrant à ces démonstrations religieuses, est très-bien indiquée dans ces paroles d'un gouverneur de l'État de New-York :

« En tant que nation, nous avons toutes sortes de motifs d'être reconnaissants envers le suprême dispensateur de tout bien et de le louer pour les faveurs que sa providence ne se lasse pas de répandre sur nous....... Nous présenterons au monde le spectacle imposant d'une *population entière* qui, à

[1] Voir *Document annexé C.*

un jour marqué, s'abstient de tout travail pour se vouer entièrement au service du Très-Haut. *Nous nous rappelerons sans cesse que* LA JUSTICE ÉLÈVE LES NATIONS. »

Malgré leurs vices et leurs misères, les gouvernements des États-Unis reconnaissent encore, au moins théoriquement, les droits suprêmes de Dieu sur toutes les actions humaines, ils ne placent pas en dehors de lui l'acte d'où découlent la famille et les générations humaines, ils lui rendent en tant que nation le culte qui lui est dû et font honneur à sa loi de leur civilisation et de leur succès. Si nous reportons nos regards vers l'Europe, qu'y trouverons-nous, hélas? Pas un seul État chrétien dans le sens vrai du mot. Partout, même en France, sous le nom d'*État moderne*, les peuples se sont, *en tant que nation*, constitués en révolte ouverte contre la loi divine. Ne nous étonnons pas après cela des succès des Américains et de notre décadence. On n'y peut méconnaître le jugement de Dieu. S'il réserve pour l'autre vie la rémunération et la punition des vertus et des crimes des individus, il semble vouloir montrer au monde, d'une façon visible, quels devoirs il exige des peuples et comment il en punit la violation! (V. *Épilogue de* 1877, chap. XXVI, § 11.)

VIII

Il ne faut cependant pas exagérer la portée de ces professions de foi chrétienne, et surtout il ne faut pas fermer les yeux devant des symptômes récents qui semblent indiquer une transformation des idées religieuses aux États-Unis, presque aussi profonde que celle qui s'est opérée dans l'ordre politique.

A force d'être général et d'embrasser les confessions les plus opposées, le sentiment religieux des Américains

finit par devenir fort superficiel. C'est une idée très-répandue que la multiplicité des *dénominations* est favorable à la religion en offrant plus de débouchés aux aspirations religieuses du peuple et qu'en même temps elle est pour la société civile une garantie d'indépendance. C'est une étrange façon d'entendre la religion, et l'on a pu dire avec raison que la masse des Américains est plus convaincue de l'excellence morale et de l'utilité sociale du Christianisme, que de la vérité intrinsèque de ses dogmes.

En fait, près des trois quarts des Américains vivent complétement en dehors de la pratique positive et suivie d'un culte. Ils se bornent à fréquenter au hasard le temple du prédicateur qui leur convient, en changent souvent et ne se préoccupent nullement de conformer le fond de leur vie aux exigences du Christianisme. Les *païens,* tel est leur nom populaire, et il n'est que trop mérité!

Leur nombre s'est multiplié considérablement de notre temps, au fur et à mesure des progrès de certaines sectes qui, tout en gardant, par un respect hypocrite de l'opinion, l'étiquette chrétienne, nient tous les dogmes du Christianisme et constituent un immense péril pour la religion. Nous voulons parler des *universalistes* et surtout des *unitariens.*

D'après les *universalistes,* il n'y a pas de péché originel, et tous les hommes sans exception doivent finir par être sauvés. Un dogme aussi commode leur a attiré beaucoup d'adeptes, et ce qui est plus grave, c'est qu'en dehors de leurs congrégations, leurs doctrines ont, peu à peu et sans bruit, pénétré l'enseignement de beaucoup d'autres sectes[1].

[1] Le *Sunday Times* de Chicago, dans les premiers jours d'avril 1875, a publié un appel d'un prédicateur méthodiste à ses

Mais le Christianisme est surtout menacé par les progrès de l'*Unitarisme*. Cette doctrine, renouvelée des sociniens, nie la Trinité, la rédemption, et n'est en réalité qu'un déisme facile revêtu des apparences d'un culte. L'inspiration divine des Évangiles disparaît du même coup. Aussi ses ministres ont accueilli comme un livre religieux la *Vie de Jésus,* de Renan. Ce simple fait dit assez ce qu'est dans le fond l'*Unitarisme.* Cette doctrine a pénétré aux États-Unis au commencement du siècle ; à partir de 1825, elle a été propagée avec beaucoup de succès par le célèbre Channing, et elle a aujourd'hui pour adhérents une partie considérable des classes éclairées, qui y trouvent un moyen facile de contenter l'opinion publique qui veut qu'on ait une religion. On l'a dit avec esprit : « *C'est la religion des gens qui n'en ont pas.* »

L'Unitarisme se développe surtout aux dépens des sectes protestantes qui n'ont pas les moyens dogmatiques et moraux de se défendre. Aussi est-il combattu avec un zèle très-louable par les chrétiens sincères de toutes les *dénominations.*

Sous l'influence de ces sectes et de la franc-maçonnerie, qui réunit dans ses loges des masses considérables (ch. xxi, § 1), un changement profond s'est insensiblement opéré dans les idées de la nation. Les symptômes s'en manifestent à la fois en haut et en bas; en bas, par l'impunité scandaleuse dont jouissent depuis quelques années une littérature immorale et une presse illustrée à bon marché, qui va corrompre les ouvriers dans les ateliers, et les enfants jusque sur les bancs des écoles; les

confrères, dans lequel il les adjure de renoncer à parler dans leurs prédications d'un enfer, à l'existence réelle duquel la grande majorité d'entre eux ne croit pas, et de « faire un coup de balai bien net de ce bois mort de la théologie. »

municipalités des grandes villes se montrent tout à fait insouciantes de réprimer ces désordres : en haut, par la formation d'une classe de plus en plus considérable qui ne se borne pas à vivre loin de la pratique d'un culte, comme la grande troupe des *païens*, mais qui érige son infidélité en système, et fait profession ouverte de scepticisme et même d'athéisme. Cette école, qui prend modèle sur la fausse science germanique de nos jours, a ses organes accrédités dans la grande presse et dans les revues. Elle a de nombreux adhérents à la fois dans la Nouvelle-Angleterre et dans les masses germaniques de l'Ouest (chap. XXVII, § 6), et forme une puissance avec laquelle les législateurs et les hommes politiques doivent compter désormais.

La littérature courante reflète bien ce changement, qui s'est accentué surtout depuis cinq ou six ans. Les dogmes fondamentaux de la déchéance originelle, de la grâce, de la rémunération et des peines de la vie future, qui tenaient encore une si grande place dans les productions littéraires de l'Amérique, il y a trente ans, ne se retrouvent plus dans celles de nos jours. Presque tous les écrivains contemporains en renom ont été plus ou moins touchés par la contagion des idées *unitaires*. Parmi les romanciers, celui qui a le plus de mérite, Bret-Harte, ne fait plus appel qu'à une vague religion de l'humanité, où les sensations (nous ne pouvons dire les sentiments) tiennent une place prépondérante et où les exigences de la morale, à force d'atténuation, arrivent à n'avoir plus aucune portée.

Enfin, pour achever de parcourir la gamme descendante de la littérature actuelle, une partie considérable du public américain acclame comme le grand poëte national, le poëte de l'avenir et de l'humanité, un certain

Walt-Wittman, que nous ne pouvons, en bonne justice, comparer qu'à Baudelaire. Suivant l'exemple de notre plus malsaine littérature européenne, un panthéisme grossier, la négation de la distinction du bien et du mal, la courtisane mise au rang de la vierge, l'exaltation des instincts humains les plus misérables, l'apologie des crimes de 1793, sont les thèses que cet auteur soutient avec un fanatisme farouche.

Cette altération des croyances se fait sentir tous les jours davantage dans la législation. Tandis qu'on continue dans les proclamations officielles à reconnaître le Christianisme comme la source de la prospérité du peuple, on s'écarte de plus en plus de ses prescriptions dans la pratique législative. A la suite d'un mouvement commencé il y a une vingtaine d'années, l'enseignement public des *common schools* a été soustrait à l'influence religieuse (chap. xx, § 4).

Des chrétiens zélés, appartenant au protestantisme, ont essayé de réagir contre cet abandon des principes. En 1872, ils firent proposer au Congrès d'introduire dans la Constitution sous la forme d'un amendement, une reconnaissance de la vérité biblique et une sorte de profession de foi chrétienne. Aussitôt se sont élevées des protestations de nature à montrer combien il serait aujourd'hui dangereux d'engager la lutte sur ce terrain. Le chef du parti radical au Sénat, le fameux Sumner du Massachussetts, déposa, au nom de la ville de Boston, jadis la cité sainte des Puritains, une pétition couverte de plus de 10,000 signatures, *qui dénonçait tout projet d'amendement à la Constitution impliquant la reconnaissance de Dieu ou du Christ comme une violation de la liberté de conscience.* Le Congrès a repoussé la prise en considération de cet amendement sur un rapport de son comité judiciaire, dé-

clarant que « les auteurs de la Constitution avaient mûrement pesé le cas et qu'il était avantageux que la Constitution ne contînt rien qui eût rapport à la foi religieuse. »

Ce fait, joint à bien d'autres, prouve le chemin qu'ont fait dans ces dernières années les idées prétendues *modernes* sur l'indépendance absolue de l'État vis-à-vis de la loi divine. L'interprétation constitutionnelle de Kent, de Story, du Rév. Baird, que nous avons reproduite au commencement de ce chapitre (§ 1), ne serait probablement plus aujourd'hui sanctionnée si un débat à fond venait à s'engager[1].

IX

Au commencement de ce siècle, à la suite des excès de Révolution française, un retour au Christianisme, analogue à celui dont Burke fut l'éloquent interprète en Angleterre, s'était produit dans les classes élevées de la société, fortement entamées (introduction, § 7) par l'impiété du

[1] La vieille Amérique n'est cependant pas morte tout entière. Dans sa séance du 24 février 1875, après trois jours de débats, la Chambre des représentants de la Caroline du Nord a voté par 46 voix contre 31 la résolution suivante : « Considérant que J. W. Thorne, député du comté de Waren, a défendu et publié la doctrine blasphématoire de l'athéisme, doctrine subversive de la Constitution de l'État de la Caroline du Nord et de la morale publique, arrête : Ledit J. W. Thorne est par la présente expulsé de son siége dans cette enceinte ». — La majorité de cette Chambre appartient au parti *démocrate* qui dans cet État a triomphé aux élections de novembre 1874. Elle se montre ainsi fidèle aux vrais principes des Constitutions américaines, et elle indique quelles ressources les États-Unis trouveront encore dans les populations du Sud pour la reconstitution morale de la nation.

dix-huitième siècle. Quant aux masses, elle n'avaient pas cessé d'être profondément chrétiennes. De là, l'esprit large et équitable qui, depuis Washington jusqu'à ces dernières années, a animé les hommes d'État américains dans leur conduite vis-à-vis des confessions religieuses et particulièrement du Catholicisme.

« Tous nos hommes d'État quelque peu notables, écrivait en 1839 l'illustre jurisconsulte et diplomate Henry Wheaton, sont, autant que je puis le savoir, des chrétiens qui se rattachent à l'une ou à l'autre de nos Églises. Depuis une trentaine d'années, il s'est fait une forte réaction contre le torrent d'incrédulité où nous avait entraînés la philosophie du dix-huitième siècle. »

La Nouvelle-Angleterre avait ravivé en elle le vieil esprit des *pèlerins*. De son côté, l'Église épiscopale, qui semblait avoir péri avec la domination anglaise, s'était remarquablement relevée dans les États du Sud et du Centre. Ce furent aussi les beaux temps du Méthodisme dont l'influence religieuse et morale a été considérable[1] (ch. XVIII, § 8).

Mais ce mouvement chrétien dans le protestantisme a été éphémère. Il a aujourd'hui complétement disparu avec l'esprit de coutume et de tradition. A sa place, nous voyons poindre un radicalisme antireligieux qui, à la longue, menace de modifier profondément le règlement si équitable des rapports religieux que nous venons d'es-

[1] Sur ce mouvement chrétien de la première moitié du XIX[e] siècle, voir une très-curieuse appréciation du président John Adams, rapportée, *Life of Josiah Quincy*, p. 379. Voir l'ouvrage du Rév. Baird, t. I, p. 341, t. II, p. 120 à 130, 151, etc. Le beau chapitre que M. de Tocqueville a consacré à l'influence de la religion était très-vrai à l'époque où il a été écrit. Voir aussi deux importantes conversations rapportées dans ses *Notes et Souvenirs de voyage* (*Œuvres* t. VIII, p. 285 à 288).

quisser, et qui a été une des causes les plus efficaces de la prospérité du peuple des États-Unis.

Voici cependant qu'en même temps une force nouvelle, toujours grandissante, fait son apparition dans l'Union américaine. Le Catholicisme s'est développé depuis le commencement de ce siècle, à la faveur du réveil de la foi chrétienne particulier à ses premières générations. Puis, loin de s'affaiblir avec l'affaissement des sectes protestantes, il a absorbé en lui tout le mouvement chrétien et le meilleur de la vie religieuse de la nation. Aujourd'hui, par le nombre de ses adhérents et la vitalité de son organisation, il est, autant au point de vue social et politique qu'au point de vue religieux, un des éléments les plus considérables dans la vie actuelle du peuple américain. Dans les chapitres suivants, nous allons étudier sa position vis-à-vis des confessions protestantes et des tendances du radicalisme moderne et pressentir le rôle qu'il est appelé à jouer dans l'avenir.

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

LE CATHOLICISME ET LES DIVERSES CONFESSIONS PROTESTANTES

I

Jusqu'au milieu du dix-huitième siècle le Catholicisme a été persécuté dans les colonies américaines encore plus cruellement qu'en Angleterre, s'il est possible. Ces persécutions ne furent pas seulement le fait de la Virginie et des autres colonies du Sud où l'Église officielle dominait. Les Puritains, qui étaient venus chercher sur les rivages du nouveau monde un asile où ils fussent à l'abri des échafauds de la mère patrie, ne se laissèrent surpasser par aucune autre colonie dans leur haine sauvage contre les catholiques. Le Rhode-Island, lui-même, qui pratiquait la tolérance envers toutes les sectes, s'en départait envers eux.

Ces persécutions étaient d'autant plus injustes, qu'à côté d'eux les catholiques anglais avaient formé des établissements qui, par leur bon gouvernement, leur caractère hospitalier et la douceur de leurs lois, auraient apporté au peuple américain de précieux éléments de civilisation, s'ils n'avaient pas été bientôt étouffés par l'envie et la violence des colonies voisines.

En 1634, les lords Baltimore avaient fondé le Maryland en vertu d'une charte de Charles Ier. Leur but était d'y assurer un refuge aux catholiques persécutés en Angleterre; mais avec une générosité peut-être imprudente eu égard aux



passions du temps, ils proclamèrent, cinquante ans avant William Penn, une liberté religieuse complète pour tous ceux qui feraient profession de croire en Jésus-Christ. En même temps, quoique la colonie fût un gouvernement de propriétaires, les institutions les plus libérales furent données aux colons. Les Puritains de la Nouvelle-Angleterre vinrent s'y établir en grand nombre, et ils profitèrent de la révolution de 1648, pour renverser le gouvernement des lords Baltimore. Quoique à la restauration le gouvernement des propriétaires eût été rétabli, les protestants des diverses confessions restèrent les maîtres dans l'assemblée coloniale, et s'entendirent pour exclure les catholiques de toute participation au gouvernement, et les priver de leurs droits politiques. L'intolérance devint telle, que les catholiques furent bientôt aussi durement persécutés dans cette colonie, fondée par eux, que dans la Nouvelle-Angleterre. Non-seulement on défendit aux prêtres de célébrer la messe autre part que dans l'intérieur des familles, mais encore, pour atteindre les catholiques dans leur considération et leur influence, on leur interdit d'avoir des écoles, *de passer devant le palais du gouvernement et de fréquenter certains quartiers de la ville.* Quant à ceux qui arrivaient du dehors, ils étaient immédiatement chassés de la colonie. Enfin, la législature, pour donner une prime aux apostasies, passa un acte aux termes duquel tout enfant de parents papistes, qui se faisait protestant, avait le droit d'exiger de ses père et mère sa part de succession, comme s'ils étaient déjà morts! Malgré cette affreuse oppression, un certain nombre de familles restèrent fidèles à la foi de leurs pères et maintinrent leur position sociale grâce à leur résidence sur de vastes plantations isolées (chap. XVI, § 8); mais elles n'exerçaient encore à la fin de la période

coloniale aucune influence extérieure comme catholiques[1].

En 1755, quelques milliers d'Acadiens furent, après la dévastation de leur patrie, disséminés par les Anglais dans les principales villes des colonies; ils vécurent dans l'oppression et la misère à New-York, à Philadelphie, à Boston. C'étaient des groupes presque imperceptibles; mais tout comme la dispersion des Juifs avait préparé la diffusion du Christianisme, de même, ces infortunés Acadiens, dispersés, eux aussi, aux quatre vents du ciel sur la terre étrangère, devaient dans quelques années fournir aux missionnaires du Catholicisme le premier point d'appui pour attaquer les forteresses du Protestantisme.

En 1790, d'après un relevé fait par Mgr Caroll, les catholiques du Maryland ne s'élevaient qu'à 16,000, ceux de la Pennsylvanie à 7,000 et ceux des autres États à 1,500. Un peu plus tard, en s'avançant vers l'ouest, les missionnaires rencontrèrent les restes des établissements franco-canadiens fondés sur les bords des grands lacs et du Mississipi. On calcule qu'il y avait là, en 1800, près de 14,000 fidèles qui devaient former le noyau du groupe catholique le plus important aujourd'hui[2].

II

Tels étaient les éléments disposés dans l'ombre par la

[1] Sur l'histoire du Catholicisme au Maryland, voir *The catholic Church in the United-States* et *Miscellanea* by SPALDING archbishop of Baltimore; *l'Histoire du peuple américain*, par CARLIER, t. II.

[2] Voir *Les Prêtres français émigrés aux États-Unis*, par Ch. MOREAU, 2e édit., Paris, chap. II, et un important article de M. RAMEAU, sur le *Mouvement catholique aux États-Unis* (*Correspondant*, nov. 1864).

Providence. Un concours d'événements que nul ne pouvait prévoir vint tout d'un coup faire tomber le régime d'oppression légale sous lequel ils étaient retenus et leur permettre de prendre un accroissement qui est un des faits les plus merveilleux de l'histoire.

Quoique dans la seconde moitié du dix-huitième siècle la persécution se fût un peu relâchée, les protestants d'Amérique n'étaient nullement disposés à émanciper les catholiques. La première résolution du Congrès de Philadelphie contenait cette protestation brutale contre l'acte par lequel le gouvernement britannique venait d'accorder la liberté religieuse aux Canadiens :

« Nous ne pouvons nous empêcher d'être étonnés qu'un parlement britannique ait jamais consenti à permettre une religion qui a inondé de sang l'Angleterre, et qui a répandu l'impiété, l'hypocrisie, la persécution, le meurtre et la révolte dans toutes les parties du monde ! »

La résistance des Canadiens aux appels à l'insurrection avertit le Congrès de sa faute et il se mit à leur promettre la même liberté. En même temps Franklin réussissait à entraîner Louis XVI dans une intervention contraire au droit des gens par la perspective des fruits qu'en retirerait le Catholicisme. A la conclusion de la paix, le Congrès assista solennellement au *Te Deum* chanté devant les chefs de l'armée française dans la chapelle catholique de Philadelphie. Après de tels actes, on n'avait plus à craindre de retours graves de l'intolérance. Aussi, en 1789, le Pape érigea un évêché à Baltimore, et nomma à ce siége Mgr Jean Caroll, d'une illustre famille du Maryland, qui venait de donner à la cause de l'indépendance de nombreux et courageux champions.

Peu après, la tempête révolutionnaire sévissait en France et dispersait sur tous les rivages du monde les prêtres qui

avaient pu échapper à l'échafaud. On sait ce que les prêtres français émigrés firent pour le Catholicisme en Angleterre et en Russie. M. Emery et les sulpiciens du Canada comprirent, dès 1790, le champ immense qui s'ouvrait au zèle de leurs confrères, et ils offrirent leurs services à Mgr Caroll. Cet évêque, qui unissait à un cœur d'apôtre une haute intelligence, les envoya aussitôt relever et consolider les petites communautés de Marylandais et d'Acadiens, disséminées dans les États du Centre et dans la Nouvelle-Angleterre. Accueillis avec le respect dû à leurs malheurs et aux souvenirs encore récents de l'intervention française, ces prêtres vénérables exercèrent bientôt une haute influence sur les protestants eux-mêmes par leur admirable charité et par cette réunion des qualités sociales les plus exquises, jointes à la science et à la piété qui caractérisaient l'ancien clergé français.

Les noms de MM. Moranvillé, Matignon, Richard, Flaget, Dubourg, Dubois, de Mgr de Cheverus, resteront toujours attachés à la fondation des premiers centres catholiques, qui ne tardèrent pas à être érigés en évêchés. C'est sous la direction de Mgr Caroll et de Mgr de Cheverus qu'une jeune femme, protestante convertie, l'admirable Élisabeth Séton, fonda en 1810, la communauté américaine des *Filles de la charité,* avec lesquelles le Catholicisme allait prendre possession des masses sur tous les champs de bataille de la misère et de la souffrance.

Si les prohibitions légales contre la prédication du Catholicisme étaient tombées en désuétude depuis la guerre de l'Indépendance, les catholiques n'en restaient pas moins exclus de tous les droits politiques qui, dans les constitutions primitives des États, étaient surbordonnés à un *test* religieux, à la profession du Protestantisme (chap. XVII, § 2). Ce n'est que successivement et fort lente-

ment que ces barrières se sont abaissées. En 1806, l'État de New-York renonça à exiger des fonctionnaires publics un serment d'abjuration d'obéissance au Pape; mais cet état de choses n'a cessé en Virginie qu'en 1830, dans la Caroline du Nord qu'en 1836, dans le New-Jersey qu'en 1844. Il subsiste encore dans le New-Hampshire, au moins pour l'éligibilité aux fonctions publiques.

Vers 1850, un retour offensif de l'ancienne intolérance protestante se produisit dans les États de l'Est et donna naissance au parti des *know-nothing*. Ce parti, s'appuyant sur les inconvénients réels de la trop prompte admission des immigrants aux droits de citoyen, avait inscrit sur son drapeau cette devise : *l'Amérique aux Américains;* mais il était surtout l'organe de passions sectaires et exploitait l'antipathie du Yankee pour l'Irlandais catholique. Après quelques désordres populaires et quelques lois restrictives votées par les législatures, les *know-nothing* disparurent au bout de quelques années, condamnés par le bon sens public; car les États-Unis ne peuvent prospérer qu'à la condition d'attirer sans cesse les immigrants européens, et, en froissant leurs croyances, on risquait de les détourner sur l'Australie et l'Amérique du Sud qui les appellent à l'envi.

Le catholicisme a donc joui en fait depuis le commencement du siècle jusqu'à présent d'une liberté complète aux États-Unis. Il n'est pas, pendant cet espace de temps dans le monde entier, un seul pays dont la législation lui ait offert autant de facilités pour sa prédication et l'expansion de ses œuvres.

III

On ne peut indiquer, d'une façon précise, le nombre des catholiques aux États-Unis, parce que les statistiques

officielles s'abstiennent systématiquement de toutes constatations relatives à la foi religieuse. Cependant, d'après les évaluations les plus modérées, on doit porter leur nombre, en 1875, à environ sept millions, ce qui, sur quarante-deux millions d'habitants, fait le sixième de la population.

Ils sont répartis d'une façon fort inégale dans les différentes parties de l'Union. Ils forment un groupe assez compacte dans la Louisiane, le Texas, le Nouveau-Mexique, où le fonds de la population est français ou espagnol. Dans les autres États du Sud, l'esclavage présentait un obstacle presque insurmontable à la prédication. Aussi les catholiques n'y représentent que le 3 pour 100 de la population. Dans l'Ouest, où se sont portés les grands flots de l'émigration irlandaise et allemande, ils sont plus nombreux. Dans le Missouri, l'Ohio et l'Iowa, ils forment le cinquième ou le sixième du nombre total des habitants. Cette proportion s'élève au quart dans le Minnesota, l'Illinois, le Wisconsin. Dans la Pennsylvanie, le Maryland, l'état de New-York, ils sont dans la proportion de 20 pour 100. La grande ville de New-York est à moitié catholique. Mais leurs progrès ont surtout été merveilleux dans la Nouvelle-Angleterre, où ils sont près de un million, c'est-à-dire, plus du quart de la population totale, tandis qu'il y a un siècle il n'existait pas un seul catholique dans ces États.

Le développement du Catholicisme aux États-Unis a été surtout dû à l'immigration européenne et principalement aux quatre millions d'Irlandais qui, depuis la fondation des colonies, ont abordé sur les rivages des États-Unis. Mais ce n'est pas la seule cause. En effet, les statistiques des cinquante dernières années établissent que la population catholique s'accroît plus rapidement que la popula-

tion totale, ce qui indique, indépendamment des conversions individuelles, un progrès propre au sein des familles catholiques indigènes ou fixées dans le pays depuis une ou deux générations [1]. En outre, le clergé séculier, qui, au commencement, se composait surtout de missionnaires venus de l'Europe, se recrute de plus en plus parmi les natifs du pays.

Les immigrants n'apportent pas toujours au Catholicisme l'accroissement qu'on serait en droit d'espérer. Jetés à leur arrivée dans des milieux protestants où ils manquent de prêtres, un trop grand nombre deviennent indifférents et abandonnent leur foi, ou plutôt sacrifient celle de leurs enfants en les laissant aller dans les écoles publiques, où ils reçoivent un enseignement anticatholique. A mesure que la hiérarchie épiscopale se développe, cette déplorable déperdition de forces s'atténue. Mais le radicalisme moderne est un autre péril non moins grave, et la diffusion des idées révolutionnaires chez les immigrants arrivés d'Europe est un des grands dangers qui menacent l'avenir du Catholicisme aux États-Unis [2] (chap. xxv, § 5).

[1] Ce fait, d'autant plus important qu'il contraste avec des vices très-répandus (chap. xii, § 5), est mis en pleine lumière par M. Rameau. « Les familles catholiques se font particulièrement remarquer par une multiplication plus considérable, laquelle paraît résulter d'une habitude de vie plus régulière et mieux assise, d'une moralité soutenue et d'un respect particulier du mariage et de la famille..., par un caractère de stabilité, d'ordre et de modération dans le désir qui fait trop souvent défaut à la race yankee. Or, ceci tourne au profit du Catholicisme par la force des choses, car il est visible que toute population qui s'installe solidement, se condense et demeure, a plus de chances pour dominer à la longue que celle qui roule constamment dans un trouble inquiet. »

[2] Un grand patriote irlandais, M. Maguire, à la suite d'une enquête faite sur les lieux, a vengé les émigrants de sa nation d'un reproche d'apostasie qu'on a beaucoup trop généralisé. (Voir son

IV

En 1875, la hiérarchie catholique se compose de onze provinces ecclésiastiques, comptant onze archevêchés, quarante-six évêchés et neuf vicariats apostoliques[1].

Les ordres religieux sont très-nombreux. Pour ne citer que ceux d'hommes, les jésuites, les lazaristes, les franciscains, les dominicains ont de nombreuses maisons. Les premiers se distinguent surtout par leurs colléges et leurs missions chez les Indiens. Les bénédictins ont fondé des établissements à la fois agricoles et scientifiques, d'une importance considérable (chap. xxii, § 6). Enfin une congrégation, appropriée aux besoins spéciaux de la prédication dans le pays, s'est formée à New-York sous le titre de *Paulistes*.

Le clergé américain ne le cède à aucun autre sous le rapport de la discipline et de la science. Grâce à la complète liberté dont il jouit vis-à-vis du pouvoir civil, jamais aucune opinion malsaine n'est venue altérer chez lui les grands courants de la tradition. Gallicanisme et Catholicisme libéral n'ont jamais pénétré aux États-Unis.

livre *The Irish in America.*) Il n'en est pas moins vrai que leurs descendants, par suite de leur isolement ou même de la propagande sectaire qui règne dans les établissements publics (§ 11), sont perdus en très-grand nombre pour l'Église. Un écrivain américain, d'origine irlandaise, le Rév. Stephen Byrne, a pu dire que, sans ces funestes déperditions de forces, les catholiques seraient aujourd'hui trois fois plus nombreux qu'ils ne le sont aux États-Unis. (*Irish Emigration tho the U.-S., what it has and what it is,* New-York, 1874, p. 50.)

[1] L'archevêque de New-York vient d'être nommé cardinal. C'est la première fois qu'un évêque américain est élevé à cette haute dignité, qui comporte une participation au gouvernement central de l'Église.

Avant le concile du Vatican, tous les catholiques américains professaient la croyance en l'infaillibilité du pape, et déjà Grégoire XVI pouvait dire *que, dans aucun pays du monde, il ne se sentait plus pape qu'aux États-Unis*. Au milieu des douloureuses crises qui ont précédé et suivi la proclamation du dogme de l'infaillibilité, les catholiques américains ont pleinement justifié la confiance du Saint-Siége.

Quoique profondément attachés aux institutions républicaines de leur pays, ils comprennent très-bien le principe supérieur de légitimité qui domine toutes les formes politiques, et sanctionne toutes celles qui sont conformes au droit traditionnel. La question du pouvoir temporel des papes les trouve unanimes. En 1866, le concile national de Baltimore a hautement affirmé la légitimité de ce pouvoir, et sa haute utilité pour le gouvernement de l'Église. L'année dernière, un groupe nombreux de laïques distingués, appartenant à toutes les parties de l'Union, a apporté, dans un pèlerinage solennel (juin 1874), la même protestation aux pieds de Pie IX.

Le pouvoir que le Saint-Siége exerce ainsi sans aucune entrave se concilie parfaitement avec la liberté d'action et de gouvernement local, qui est dans les traditions de l'Église. Ainsi les évêques sont nommés par le Pape sur une liste de présentation dressée par les évêques de la province, et qui comprend trois noms avec ces mentions : *dignissimus, dignior, dignus*. Le premier est presque toujours nommé. Les conciles provinciaux se tiennent régulièrement tous les trois ans, conformément au droit canon. En outre, le Saint-Siége provoque de temps à autre la tenue de conciles nationaux, dont les décrets, une fois approuvés par lui, forment la discipline commune à toutes les églises des États-Unis. Deux grands

conciles de ce genre ont déjà été tenus à Baltimore en 1852 et en 1866. C'est dans ces conciles que sont préparées les érections de nouveaux siéges et de nouvelles provinces ecclésiastiques.

Les évêques sont, chacun dans leur diocèse, les chefs absolus de leur clergé. Il n'y a point de chapitre et, sauf à la Nouvelle-Orléans, il n'existe pas de paroisse érigée canoniquement. L'évêque est le seul curé, tous les prêtres ne sont que ses vicaires. Le dernier concile de Baltimore a reconnu la nécessité, eu égard aux conditions de la société aux États-Unis, de ne concéder à aucun prêtre le bénéfice de l'inamovibilité. C'est de Rome, toujours gardienne des traditions et des vieilles libertés, que sont venues les objections sur ce point [1]. Du reste cette situation n'offre point d'inconvénient, et les diocèses américains peuvent être cités comme des modèles pour l'union qui règne entre tous les membres du clergé. Presque aussi pauvre que ses collaborateurs, l'évêque administre souvent par lui-même une paroisse, et vit avec ses prêtres dans une familiarité qui resserre les liens de la charité sans affaiblir le respect. Un large et constant exercice de l'hospitalité est presque son seul privilége extérieur.

V

Nous avons dit (chap. xv, § 5) comment les Américains se montraient favorables au développement de la pro-

[1] Toute l'histoire ecclésiastique des États-Unis se trouve dans les travaux de ses Conciles. Ils ont été réunis, jusqu'au dixième concile provincial de Baltimore tenu en 1869, dans le t. III des *Acta et Decreta conciliorum recentiorum, collectio lacencis*, Friburgii Brisgoviæ, 1875.

priété des œuvres de bien public, et avec quelle facilité ils leur accordaient la personnalité civile. Les catholiques ont usé largement de ces libertés, qui sont l'honneur et la force de la société américaine, pour fonder et doter leurs établissements de bienfaisance, leurs écoles et leurs colléges. Sauf de rares exceptions, ils ont rencontré dans les législatures locales toute la sympathie et tout l'appui désirables.

Des difficultés plus grandes se sont présentées pour l'organisation de la propriété des paroisses et des diocèses.

Quand les différents États établirent le *système volontaire*, ils comprirent que la liberté religieuse comportait le droit, pour les différentes congrégations, de posséder les biens et les immeubles nécessaires à l'entretien de leurs ministres et à l'exercice de leur culte. Mais ces lois furent conçues au point de vue de l'organisation des confessions protestantes, et sous l'empire d'un préjugé général à toutes ces confessions, qui consiste à subordonner les ministres aux laïques (§ 7). Elles ne reconnurent le droit de posséder qu'aux paroisses ou congrégations, et exigèrent que les *trustees*, chargés d'administrer leurs biens, fussent nommés par l'universalité des membres de la paroisse ou de la congrégation.

Mgr Caroll usa d'abord de ce système, et confia les biens de l'Église à des *trustees* paroissiaux. Mais il arriva que souvent ceux-ci voulurent administrer non-seulement le temporel mais l'Église elle-même, et se rendre indépendants de leur curé et de leur évêque. A la suite de luttes longues et fâcheuses, tous les évêques américains ont été amenés à supprimer les *trustees* élus, et à mettre sur leurs têtes toutes les propriétés ecclésiastiques : ils les transmettent à leurs successeurs au moyen de fidéicommis

testamentaires. Ce procédé présente des inconvénients nombreux, et, à l'époque de la domination du parti *know-nothing* dans les États de l'Est, il a rencontré des obstacles légaux fort sérieux. C'est cependant celui qui est encore en vigueur dans beaucoup d'États. Depuis quelques années, les législatures de plusieurs États ont compris que, puisque le régime des *trustees* électifs était incompatible avec la constitution du Catholicisme, la liberté religieuse exigeait qu'on offrît à ce culte les formes légales qui lui étaient indispensables. En 1863, la législature de New-York, après de longues discussions, a adopté une loi que M. de Chabrol, dans un remarquable travail consacré à ces questions, résume ainsi :

« Chaque paroisse forme encore une personne légale complète, responsable de ses dettes et maîtresse de ses biens, régie souverainement par un conseil de fabrique, et n'ayant besoin d'aucune approbation extérieure pour rendre ses décisions exécutoires. Seulement, le conseil de fabrique se compose : de l'évêque, qui en est de droit le président dans chaque paroisse ; d'un grand vicaire, désigné par lui ; du curé, nommé et révocable par l'administration diocésaine ; de deux laïques, choisis parmi les paroissiens par ces trois ecclésiastiques. De cette façon, l'évêque est réellement maître partout, mais sans être seul responsable. Les dettes d'une paroisse ne peuvent retomber sur les autres, et un défaut dans le testament épiscopal ne peut mettre en danger les biens paroissiaux. Les laïques exercent une sorte de contrôle ; si le diocèse voulait assigner aux fonds de la paroisse un emploi étranger à leur destination, les laïques seraient fondés à porter plainte devant les tribunaux pour malversation. Quant aux formes exigées par la loi de 1863, pour donner la personnalité légale à une semblable communauté, rien n'est plus simple : le conseil de fabrique constitué par l'évêque signe une déclaration constatant qu'il s'est établi suivant tel et tel article de la loi ; on y indique le nom donné à la paroisse, avec l'inventaire de ce qu'elle possède : le tout fait double et déposé tant au secré-

tariat du comté qu'au bureau du secrétaire d'État. Dès ce jour, la paroisse existe.

« D'autres États ont des lois non moins libérales : le Wisconsin et le Texas, tout en exigeant dans chaque paroisse la présence de *trustees,* laissent chaque confession établir le mode d'après lequel ils seront nommés. L'Illinois permet les donations faites directement à l'évêque pour l'usage des paroisses [1]....... Depuis 1859, la législation de la Californie non-seulement accepte les dispositions du Code de New-York, permettant à à toutes les sectes de nommer des *trustees* comme elles l'entendent, mais elle autorise les évêques catholiques et les évêques anglicans à mettre toute l'administration entre les mains des curés. Ces prélats ont, en outre, une faculté très-importante ; ils peuvent se faire incorporer eux-mêmes en tant qu'évêques, et posséder ainsi à perpétuité, eux et leurs successeurs, tous les immeubles de leur diocèse ; ils forment ce que la loi appelle une *sole corporation.* La seule condition imposée dans ce cas, c'est que le juge du district aura toujours le droit d'examiner les comptes du diocèse, non pour en contrôler l'administration, mais pour s'assurer qu'il n'est pas fait confusion entre les actes de l'évêque, agissant comme particulier, et ceux qui émanent de lui en qualité de représentant du diocèse. »

Toutes ces lois, à la différence de ce qui a lieu pour les établissements de bienfaisance proprement dits, ne soumettent à aucun contrôle des magistrats et officiers publics la gestion des administrations ecclésiastiques. On a compris avec raison qu'il fallait leur laisser une liberté d'action complète, pour que les droits de la conscience ne fussent pas exposés à des empiétements fâcheux.

Dans le dernier concile de Baltimore, les évêques ont recommandé l'adoption de règles semblables à celles en

[1] Voir dans l'*Annuaire de la législation étrangère* pour 1873, la loi de l'Illinois du 18 avril 1872 sur les associations, titre III, *Des Associations religieuses.* La nomination des *trustees* a lieu selon les *us et coutumes* propres à chaque confession.

vigueur dans le New-York, et hautement proclamé droit de l'Église à acquérir et à administrer conformément aux canons la propriété de ses temples, presbytères, écoles, cimetières et autres établissements [1].

Les hommes d'État américains, on le voit, ne redoutent nullement des clergés propriétaires. Les catholiques ont profité de ces lois libérales pour élever partout des écoles, des asiles, des hospices et des cathédrales qui, sans égaler celles de l'Europe, font un heureux contraste avec les mesquines proportions des temples protestants; quelques-unes comptent parmi les plus beaux monuments publics des États-Unis, assez pauvres sous ce rapport, pour le dire en passant.

VI

Le Catholicisme est aujourd'hui la confession religieuse qui compte aux États-Unis de beaucoup le plus grand nombre d'adhérents, et l'on comprend les forces croissantes qu'il acquiert, quand on compare la vigueur de son organisation et de ses principes internes avec le fractionnement indéfini et la décomposition intérieure des différentes confessions du Protestantisme.

Ses progrès ne sont pas seulement dus à l'émigration et à l'accroissement remarquable des familles catholiques (§ 3); il entame constamment la société protestante par

[1] *Acta*, t. IV. Les lois des différents États ont posé quelques limites à l'acquisition des propriétés ecclésiastiques. Ainsi à New-York le revenu maximum de chaque paroisse est fixé par la loi. Mais cette fixation est très-large et l'on peut y échapper en dédoublant la paroisse. Là où l'on a conservé le système des actes spéciaux d'incorporation, la Charte indique généralement ce maximum. La loi de l'Illinois se borne à limiter à une certaine étendue les acquisitions de terrain faites par les paroisses ou congrégations.

des conversions individuelles [1]. Le Catholicisme se présente en effet aujourd'hui aux États-Unis, comme la nécessité religieuse et comme la nécessité sociale.

Pour comprendre ce fait qui, dans l'état actuel de la nation américaine, domine toutes les questions sociales et politiques, il faut percer ce voile d'esprit religieux et ces manifestations extérieures de Christianisme, dont nous avons parlé pour examiner les principes actifs et positifs que renferme le Protestantisme aux États-Unis.

Plus que partout ailleurs, il subit les conséquences de son point de départ, le libre examen. De là, une multiplicité de sectes qui vont du rationalisme jusqu'à l'illuminisme [2]. Même dans le sein de chaque confession, il y a toujours au moins deux partis qui se livrent à des discussions et à des rivalités fort vives. Autrefois, ces divergences amenaient le fractionnement de la *dénomination* en sectes rivales. Mais aujourd'hui les confessions protestantes ont senti l'inconvénient de se diviser, et elles tendent plutôt à se concentrer. Dans ces *fusions,* elles trouvent des avantages matériels incontestables, mais elles ne les obtiennent qu'en admettant dans leur intérieur des différences fonda-

[1] D'après des statistiques tenues par les évêques et dont les résultats varient selon les diocèses, en moyenne, sur 100 personnes à qui ils administrent le sacrement de confirmation, il se trouve 12 protestants convertis. (*Catholic World*, août 1872.)

[2] Ainsi le Méthodisme se divise déjà en huit ou neuf branches. Sur les sectes protestantes aux États-Unis, après l'ouvrage de M. Baird, on consultera avec fruit les *Lettres de M. de Saint-Victor* et l'*Amérique nouvelle d'Hepworth Dixon*, 2e partie. Comme exemple des déviations auxquelles peut s'abandonner le sentiment religieux, en l'absence d'une direction autorisée, nous citerons une petite église baptiste appelée *Handshells-Baptists*, dont les membres poussant à l'extrême les principes calvinistes, soutiennent que Dieu sauvera toujours, quoi qu'on fasse, ses élus, et, en conséquence, réprouvent les catéchismes, les missions, les sociétés de tempérance. Le peuple les appelle par dérision les *Whisky-Baptists*.

mentales de croyances. Ainsi le dogme disparaît, la morale s'affaiblit, la forme extérieure subsiste seule.

Désireux de réagir contre cette décomposition, rendue plus sensible par les progrès du Catholicisme, des esprits souples et ingénieux cherchent à réunir dans un syncrétisme protestant toutes les confessions qui reconnaissent au moins la divinité de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Les ministres des sectes qui acceptent cette alliance, prêchent sans difficulté dans les temples les uns des autres, et laissent leurs adhérents passer d'une congrégation à l'autre, selon leurs convenances du moment[1]. Cette attitude peut être commode pour des gens préoccupés de leur désarroi et de leur petit nombre; mais elle amène forcément l'indifférence pour tous les dogmes sur lesquels ces sectes diffèrent, et ces dogmes sont d'une importance capitale. De là à l'indifférentisme général et systématique, il n'y a qu'un pas bientôt franchi. Au point de vue moral, on ne peut nier que l'intolérance farouche des Puritains et des Anglicans d'autrefois ne fût supérieure à cet affaissement de la foi religieuse où tout périt. Le Protestantisme n'a jamais réussi à allier des croyances vives à une sincère tolérance pour les personnes[2]. La liberté religieuse lui est particulièrement funeste : l'expérience faite de nos jours aux États-Unis le démontre d'une façon péremptoire; et, si l'on étudie l'histoire, on verra qu'il n'a jamais eu d'action religieuse sérieuse que dans deux conditions, ou quand il a eu le prestige de la persécution, ou quand il a été religion d'État.

[1] Ce parti a tenu à la fin de 1873, à New-York, une grande convention, où beaucoup d'Églises protestantes d'Europe étaient représentées, sous le titre d'*Evangelical Alliance*.

[2] Cette remarque ne porte que sur le Protestantisme considéré en général et comme corps religieux. Beaucoup de chrétiens dans son sein se font remarquer par leur sincère tolérance.

VII

Les différentes dénominations protestantes des États-Unis peuvent se diviser en deux grandes classes, selon qu'elles s'adressent plus spécialement aux classes éclairées ou aux masses populaires.

Dans la première catégorie il faut ranger l'Épiscopalisme, le Congrégationalisme et le Presbytérianisme, avec leurs différentes branches. L'Épiscopalisme, qui réunit toujours les classes élevées du Sud et de l'État de New-York, est de tous les cultes protestants celui dont l'organisation est la plus consistante en apparence, et dont le clergé a les habitudes les plus régulières; mais il périt encore plus qu'en Angleterre par le *laïcisme*. L'Église épiscopale n'a pu se maintenir en Amérique qu'en adoptant les institutions républicaines. L'autorité dogmatique et disciplinaire, au lieu d'être entre les mains du *Conseil privé*, appartient à une assemblée élue, la *Convention*, formée de deux chambres : la chambre haute, celle des évêques, la chambre basse, composée de ministres et de laïques en nombre égal. Chacun de ces trois éléments a le droit de *veto* sur les décisions des deux autres, et aucune mesure ne peut être prise que d'un commun accord. L'Église épiscopale américaine a rompu toutes relations avec celle d'Angleterre, et, comme toutes les dénominations protestantes du pays, se cantonne strictement dans les limites des États-Unis. C'est là une exigence du préjugé national ! Au lieu de combattre les erreurs religieuses et sociales du jour, les évêques et les Conventions anglicanes déploient toutes leurs forces contre les pratiques ritualistes[1].

[1] Voir les décisions de la *Convention* de l'Église épiscopale tenue à New-York en octobre 1874.

Dans la Nouvelle-Angleterre, le Congrégationalisme et le Presbytérianisme ont des racines historiques qui leur assurent la même influence sur les familles qui ont reçu une certaine éducation (ch. xiv, § 4).

Ce sont là les Églises *des gens comme il faut;* leur organisation matérielle, comme le caractère de leurs ministres, en écarte complétement le peuple. Leurs temples, ouverts seulement le dimanche aux heures du service divin, sont entièrement remplis par des bancs (*pews*), qui sont la propriété héréditaire de quelques familles et qui atteignent des prix très-élevés, quand ils sont mis à l'encan [1].

L'influence du *laïcisme* pèse de toutes les façons sur ces Églises. Le ministre est partout choisi par la congrégation, propriétaire du temple, qui le paye [2], et il se trouve vis-à-vis d'elle dans un état de dépendance qui amoindrit son caractère et son enseignement.

« Que l'un de vous, a pu dire le Dr Brownson en s'adressant aux ministres protestants, ses anciens confrères, vienne à s'élever contre nos vices prédominants, qu'il prêche contre le luxe, la cupidité, la concupiscence de la chair, qu'arrivera-t-il? Dès le lendemain, il recevra la visite des hommes les plus marquants de son troupeau, lesquels lui déclareront qu'on ne le paye pas pour tonner contre ce qui fait la source de leur bien-être et de leur fortune. Si le malheureux ministre persiste au nom de sa conscience, on mettra la menace à exécution et il devra chercher fortune ailleurs, ou bien subir sa ruine en silence. Mais l'infortuné a souvent femme et

[1] Voir l'ouvrage d'un protestant zélé, M. Tuckermann, intitulé : *The religion principle and regulation of the ministry at large.* Boston, 1838.

[2] Dans ces dernières années on a vu se produire la combinaison inverse. Un prédicateur en renom bâtit lui-même un temple avec l'aide de capitalistes, et exploite la location des bancs à son profit personnel.

enfants; il se tait donc par prudence, couvrant de cette lâche compromission son devoir le plus rigoureux et tenant la vérité captive. »

C'est surtout à propos de l'esclavage qu'on a vu les tristes effets de la dépendance du clergé. Le docteur Thornwell, une des lumières de l'Église épiscopale dans le Sud, a été jusqu'à dire que la traite était la plus belle des sociétés de mission! Deux congrégations baptistes en Virginie ont décidé, pour complaire aux maîtres, que quand deux esclaves, mari et femme, étaient séparés involontairement à de grandes distances, on devait considérer le mariage comme dissous! Les Églises presbytériennes et congrégationnelles du Nord rivalisaient sous ce rapport avec celles du Sud. Le président d'un collége de la Nouvelle-Angleterre défendait avec ardeur le système de l'esclavage, comme une institution positivement révélée par la religion et qui n'était pas incompatible avec la loi d'amour. Un des professeurs les plus instruits d'une école théologique du Massachussetts composait un traité pour montrer que c'était un devoir de ramener les esclaves fugitifs à leurs maîtres!

Cette subordination des *clergymen* aux laïques a eu pour résultat de favoriser beaucoup l'Unitarisme dont les doctrines flattent les passions des gens du monde. C'est en effet une chose fort remarquable que cette doctrine destructrice du Christianisme, se soit développée dans le sein des Églises puritaines dont la foi était si vive jadis. Les mêmes causes ont propagé les mêmes doctrines dans les congrégations de Quakers, qui réunissaient autrefois l'élite de la société dans la Pennsylvanie et le New-Jersey [1].

[1] Voir *Document annexé* M. *De la religion en Amérique, il y a cent ans et aujourd'hui.*

VIII

Le Méthodisme et le Baptisme procèdent tout autrement. Ils s'adressent aux masses, prêchent au besoin dans les rues et envoient leurs missionnaires jusqu'aux confins de la civilisation, au milieu des populations violentes de pionniers et d'aventuriers. Ces deux confessions ont joué dans la civilisation de l'Amérique un rôle considérable, malgré ses lacunes et ses graves défauts [1].

Le Méthodisme, prêché par Wesley et Whitefield à la fin du siècle dernier, s'est séparé dans les premières années de celui-ci des Églises épiscopales et congrégationnelles, où il s'était d'abord propagé uniquement comme une doctrine de rénovation morale. Ses grands succès sont dus à son organisation essentiellement centralisée et autoritaire, non moins qu'au caractère populaire de ses ministres et à l'absence presque complète d'enseignement théologique dans sa prédication. A lui seul, le Méthodisme doit compter près de six ou sept millions d'adhérents quoique divisés en plusieurs branches.

La plus nombreuse, l'Église méthodiste épiscopale, forme un corps unique, administré souverainement par une sorte de sénat, appelé la *Conférence générale*, qui se recrute lui-même. Au-dessous d'elle se trouvent des conférences annuelles et trimestrielles de districts, formées de *prêcheurs* dont quelques-uns portent le titre d'évêques, d'où son nom d'Église épiscopale. Le dernier degré de

[1] V. l'ouvrage intitulé : *Un missionnaire en Californie. Vie et aventures du Rév. Taylor*, et les charmants romans de mœurs de M. EGGLESTON · *The Circuit-Rider, the Hoosier School-Master*, etc.

cette organisation est la *classe*, composée de douze à vingt individus seulement, sous la direction d'un chef nommé par le ministre, et qui rend compte constamment de sa direction à ses supérieurs hiérarchiques. Les *prêcheurs* se divisent en *itinérants* et *sédentaires*, et l'influence la plus considérable est réservée aux *itinérants* qui sont plus directement sous la main de la *conférence*. *A tous les degrés de cette hiérarchie, la nomination aux fonctions, depuis celle de chef de classe jusqu'à celle d'évêque ou de membre de la conférence, émane toujours du degré hiérarchique supérieur*. Par là le Méthodisme se montre infiniment supérieur, comme organisation et force de propagande, à toutes les autres sectes protestantes. C'est aussi celle qui exerce l'action disciplinaire la plus forte sur ses membres, les retient le mieux dans l'obéissance, et dispose du budget le plus considérable, quoique se recrutant principalement dans les classes populaires.

Les prédicants méthodistes exercent une grande influence sur le peuple, et grâce à l'habile direction qu'ils reçoivent de leurs chefs, ils se mêlent fort habilement à ses passions et à ses intérêts. Nous avons dit comment ils avaient organisé la fameuse croisade des femmes contre l'ivrognerie, qui un moment a agité la moitié de l'Union. Ce sont eux qui ont le mieux réussi à donner un culte quelconque aux noirs, en leur permettant de se livrer aux manifestations désordonnées qui semblent inhérentes à leur race. Ils se font enfin depuis quinze ans les missionnaires du radicalisme, et, en se liant ainsi à un parti politique, augmentent encore leur dangereuse puissance.

Parmi les moyens d'action dont usent les méthodistes et les baptistes (qui, sauf la savante organisation qui vient d'être décrite, ont avec eux de grandes analogies), il faut

placer au premier rang les *revivals* (réveils religieux) et les *camps-meetings* ou assemblées en plein air.

On entend par *revival* une effusion plus particulière de la grâce divine, qui à certaines époques va toucher les pécheurs et *réveiller* la foi en leur âme. Cette idée est fort juste en soi ; malheureusement les protestants, à commencer par les presbytériens et les congrégationalistes, ont cru qu'il dépendait des hommes de faire naître à volonté ces réveils ; la manière de les provoquer et de les conduire est devenue un art, une *spécialité*. Le grand ressort employé est le sombre dogme de la prédestination. Les prédicateurs *revivalistes* enferment souvent dans des *anxious-meetings*, qui durent plusieurs jours, les individus chez lesquels ils ont excité des remords. Alors se produisent, surtout chez les femmes, des cris, des pleurs, des convulsions, quelquefois même des manifestations dont le caractère extranaturel ne peut être contesté, et qui présentent la plus grande analogie avec les phénomènes constatés chez les jansénistes et les camisards des Cévennes. Ces *revivals* se propagent comme d'une façon épidémique, et quelquefois toute la population d'un district en est atteinte ; généralement ils déterminent de nombreux cas de folie et de suicide. Les hommes les plus éclairés du Protestantisme conviennent que ces *revivals* sont fort mélangés de bien et de mal et les condamnent. Mais ils ne s'en renouvellent pas moins périodiquement, et contribuent plus que toute autre chose à maintenir les principales sectes[1].

[1] Voir BAIRD, t. II, l. V, ch. VII à XI, et *A serious address to the presbytery of Oneida on the manner of conducting the late Revivals within their bounds*, by EPHRAIM PERKINS. (Ce dernier opuscule est reproduit en partie dans les *Lettres sur les États-Unis* de M. DE SAINT-VICTOR.) Sur les phénomènes extranaturels qui se produisent dans les *revivals*, voir ASTIÉ, *Histoire des États-Unis*,

Le *camp-meeting*, né à l'origine du besoin de réunir des pionniers dispersés dans la forêt, est la manifestation la plus intense du *revival*. Le souffle de l'esprit s'y fait sentir surtout par des danses sacrées, qui rappellent celles des derviches et les orgies antiques. Ces réunions participent à la fois d'une assemblée religieuse, d'un champ de foire et d'une fête populaire. Elles sont l'objet de désordres fort graves. « Beaucoup de visiteurs tombent » malades et meurent dans le camp même, dit un témoin » qui a assisté à plusieurs de ces tempêtes spirituelles. Au » milieu des angoisses de la lutte contre le péché et la peur » de la mort, toutes les passions semblent se déchaîner [1]. »

En constatant ces déviations du sentiment religieux et en en faisant remonter la responsabilité au principe fondamental du Protestantisme, le libre examen, nous les plaçons cependant beaucoup au-dessus du scepticisme, de l'incrédulité ou de l'hypocrisie des unitariens. Encore moins voudrions-vous blesser les nombreux hommes de bonne foi que l'on rencontre dans les diverses confessions protestantes. Beaucoup y pratiquent une vie réellement chrétienne, et sont préservés par la grâce d'en haut de ces dangereuses erreurs. Mais il ne faut pas s'étonner si, parmi ces chrétiens qui se nourrissent humblement de la lecture des livres saints et espèrent en Jésus-Christ Dieu fait homme, beaucoup, le jour où la Providence leur

t. II, p. 350 ; CARLIER, *Hist. du peuple amér.*, t. I, p. 433 ; EGGLESTON, *op. cit.*, et les documents cités dans un ouvrage de M. Hip. BLANC : *le Merveilleux dans le Jansénisme, le Méthodisme, le Baptisme américain* (Plon, 1865).

[1] Comme en cette matière nous voulons citer surtout les écrivains protestants, nous renvoyons à la description d'un *camp-meeting* faite par H. DIXON, l'*Amérique Nouvelle*, 2e p., ch. XIV. Nous nous sommes assurés par de nombreux témoignages de son exactitude.

fait entendre une prédication catholique, reconnaissent qu'ils ont enfin trouvé ce qu'ils cherchaient depuis longtemps dans le secret de leur cœur.

IX

Indépendamment des besoins religieux qui tourmentent un grand nombre d'esprits et les ramènent à la vérité, les Américains, avec leur habitude de juger des principes par leurs résultats pratiques, sont fortement frappés des avantages sociaux que présente le Catholicisme. La multiplication merveilleuse de ses œuvres et de ses établissements de charité, malgré les ressources bornées de ses adhérents, leur bonne administration qui contraste avec tant de honteuses dilapidations[1], les légions de sœurs de charité qu'il envoie dans les hôpitaux, le célibat des prêtres[2], tout cet ensemble de vertus et de dévouements attire l'estime et la sympathie de la grande majorité du peuple.

Les hommes qui réfléchissent sont encore plus frappés de la supériorité avec laquelle le Catholicisme résout les délicats problèmes de l'éducation de la jeunesse

[1] Ainsi, dans les trois grandes sociétés de charité protestantes de New-York, *the Society for the reformation of juvenile delinquents, the Juvenile azylum, the Children's aid society,* le traitement des maîtres et employés absorbe le tiers ou la moitié de leurs ressources, tandis que ce genre de dépenses ne figure que pour un dixième ou un onzième dans le compte de l'institution similaire, *the Catholic Protectory.*

[2] Sans insister sur le scandale récent de la *Congrégation* de Brooklyn, nous remarquerons seulement que le *ministère ecclésiastique* des différentes *dénominations* est constitué d'une facon très-inférieure même au clergé de l'Église établie d'Angleterre. Le *ministry* est une profession comme une autre que l'on prend et quitte à volonté; la notion de son incompatibilité avec les *affaires* va toujours s'effaçant.

(chap. xx, § 8) et des rapports du foyer domestique. L'on ne voit pas les femmes des catholiques réclamer bruyamment leurs droits sociaux et politiques. Lors de la dernière croisade contre l'ivrognerie, quand les ministres de beaucoup de sectes se jetaient à corps perdu dans ce mouvement, qui devait si vite aboutir à un échec grotesque, les évêques catholiques ont immédiatement imposé à leurs fidèles une sage réserve, s'élevant contre des exagérations doctrinales fâcheuses [1], défendant aux femmes de se mêler aux manifestations tumultueuses de la rue, mais profitant habilement du mouvement des esprits pour créer de solides et durables associations de tempérance. La conduite des missionnaires catholiques avec les Indiens, notamment, contraste hautement avec les procédés des prêcheurs méthodistes, toujours doublés d'un agent commercial, et leur attire les sympathies des officiers de l'armée fédérale, qui déclarent qu'eux seuls peuvent inspirer confiance à ces malheureuses populations si souvent et si indignement trompées [2] (chap. xxii, § 8).

[1] Les évêques ont dû démontrer, contrairement à certains prédicants qui renouvelaient l'erreur des Manichéens, que le vin n'était pas une substance mauvaise en elle-même. A cette occasion nous devons constater que les systèmes absolus appliqués dans certaines localités (ch. xvi, § 6), qui ont pour base la prohibition radicale des boissons fermentées, aboutissent à un résultat diamétralement opposé, c'est-à-dire à l'accroissement de l'intempérance (chap. viii, § 1). Voir l'ouvrage récent intitulé : *Prohibition a failure the true solution of the temperance question,* by Dio Lewis, M. D. (Boston, 1875). L'auteur montre que le véritable remède à ce vice est dans le sentiment public et les influences morales.

[2] Dans une lettre publiée par tous les journaux américains, en date du 12 juillet 1868, fort Sully (Dacotah), le général major Stanley a témoigné hautement des services rendus par le Père de Smet, de la Compagnie de Jésus. L'intervention de l'illustre missionnaire avait amené la paix entre les États-Unis et les Indiens. Voir aussi Hepworth Dixon, *la Nouvelle Amérique,* partie I, ch. ix.

Mais c'est surtout pendant la guerre de la Sécession que le Catholicisme, sans parler du dévouement de ses aumôniers et de ses religieux, a manifesté aux yeux de tous la force de discipline et la sûreté de principes, qui sont les signes incontestables de la vérité. Presque toutes les confessions protestantes se scindaient en deux, et sont restées divisées à cause de la question de l'esclavage. Dans le Nord comme dans le Sud, la plupart des chaires se transformaient en tribunes politiques où retentissaient les excitations les plus passionnées. Rien de semblable ne s'est produit dans les diocèses catholiques. Malgré les nuances personnelles d'appréciation de chaque évêque, et tout en sympathisant fortement avec les populations au milieu desquelles chacun vivait, tous ont gardé une profonde réserve sur le principe de la servitude des noirs, montrant que dans ces délicates questions sociales leur religion désapprouvait les révolutions violentes, en même temps qu'elle favorisait tous les véritables progrès. Aujourd'hui encore, malgré les bills sur les *civil rights*, toutes les confessions protestantes excluent rigoureusement les noirs des temples des blancs[1]. Le clergé catholique au contraire, même aux temps de l'esclavage, a toujours protesté contre cette pratique et ouvert ses églises aux deux races[2] Aussi est-il maintenant mieux à même qu'aucun autre de présider à l'établissement de rapports tolérables entre les anciens maîtres et les esclaves affranchis (chap. XXII, § 3).

[1] La franc-maçonnerie aux États-Unis, malgré ses théories sur l'égalité absolue de tous les hommes et sur la perfection originelle, persiste aujourd'hui encore à exclure les hommes de couleur des loges des blancs et elle déclare *irrégulières* les loges mixtes.

[2] L'évêque de Saint-Augustin (Floride), en organisant des confréries religieuses de nègres, a pu les placer sous le patronage d'un saint de race noire, saint Benoît le Maure, qui a été canonisé par Pie VII.

X

Un éminent observateur a résumé la situation du Catholicisme aux États-Unis dans quelques lignes qui sont la confirmation des développements qui précèdent :

« Les catholiques s'élèvent depuis quelques années aux États-Unis à une hauteur qu'attestent d'éclatants témoignages. Pour moi, c'est dans la conversation et dans les écrits des catholiques de l'Amérique du Nord que j'ai surtout puisé l'espoir de voir accomplir prochainement, sous l'influence de la religion, la réforme sociale des peuples latins du sud-ouest de l'Europe. Jamais, en effet, nos écrivains catholiques du dix-septième siècle n'ont été mieux inspirés que ne le sont aujourd'hui ceux de la Nouvelle-Angleterre; jamais ils n'ont émis des pensées plus nobles et plus conformes aux besoins de notre temps [1]. »

On en jugera par ces pages écrites, il y a peu d'années, par un de leurs principaux publicistes, Brownson. Simple laïque et ne relevant que de lui-même, il y exprime, au milieu de vues générales dont il est seul responsable, l'amour mêlé d'orgueil que ses coreligionnaires ont pour la Constitution des États-Unis et ce qu'ils en attendent pour le Catholicisme.

« La destinée politique des États-Unis est de configurer l'État à l'ordre réel ou, pour ainsi parler, à l'idée divine de la création; leur destinée religieuse est de rendre praticables et pratiques les relations normales de l'Église et de l'État, de la religion et de la politique, dans la vie d'une nation.

» En fait de gouvernement, les États-Unis n'ont pas à réaliser une théorie politique quelconque. Au contraire, ils réfutent victorieusement toutes les théories politiques, les mettent de

[1] M. Le Play, *la Réforme sociale*, ch. XII, § 3.

côté, et construisent un état sur la réalité, sur les principes éternels et immuables avec lesquels l'homme doit vivre en relation, non sur une théorie, sur une base artificielle, établie par la raison ou la volonté de l'homme.

» La destinée religieuse des États-Unis n'est pas de créer une nouvelle religion, ou de fonder une Église nouvelle. Toute religion réelle est catholique; elle n'est ni nouvelle, ni vieille, elle est simplement partout et toujours. Notre-Seigneur lui-même ne vint pas fonder une nouvelle Église, ni créer une religion nouvelle. Son Église est nécessairement catholique, parce qu'elle est fondée sur les dogmes, et les dogmes sont catholiques parce qu'ils ne sont autre chose que les principes universels et immuables, ayant leur source et leur base en Dieu, ou bien dans l'acte créateur par lequel il produit et soutient toutes choses.......

» Aux États-Unis, les religions fausses sont légalement aussi libres que la vraie religion, avec cette différence que les premières, reposant sur des principes de division, de sophisme et de morcellement, sont opposées à l'esprit de l'État, qui tend lui-même à les éliminer lentement, mais efficacement. La Constitution américaine ne reconnaît que la religion catholique; elle répugne à toute hérésie, et aucune secte n'a pu réussir encore à faire entrer ses singularités dans les principes et les lois de l'État. Cette Constitution s'adapte, au contraire, à toute vérité religieuse catholique et universelle, et laisse de côté ce qui n'a pas ce caractère, pour vivre et mourir selon le degré de vitalité qui lui est propre. La conscience de l'État est catholique, non sectarienne; aussi, la plus large liberté peut-elle être laissée sans danger aux religions fausses aussi bien qu'à la vraie, car l'État, par son organisme catholique, ne saurait jamais permettre aux adhérents de l'erreur d'opprimer la conscience des vrais croyants. Avec une Église indépendante et un État qui s'harmonise à ses principes, le catholicisme possède, dans cette double liberté, toute la protection dont il a besoin, toute la sécurité qu'il demande, tout le secours qu'il peut attendre de l'établissement social extérieur et politique [1]. »

[1] *The American Republic*, ch. xv, p. 409 et suiv. — On jugera cependant mieux de la véritable position doctrinale prise par les

On retrouve bien dans ces pages ardentes, écrites en 1863, certaines tendances doctrinales erronées contre lesquelles l'épiscopat a dû s'élever, et que l'auteur a généreusement abandonnées. Nous les citons seulement comme l'expression des sentiments que les catholiques américains ont pour les institutions de leur pays. Le grand archevêque de New-York, Mgr Hughes, de sainte mémoire, témoignait avec non moins de chaleur de son amour pour les lois des États-Unis, dans une circonstance mémorable où il prêchait devant le Congrès assemblé. Ce sont les sentiments que développe constamment dans ses *conférences* le révérend père Hecker, l'éminent fondateur des Paulistes. « C'est seulement depuis que j'appar- » tiens à la grande communion catholique que j'ai appris » à remplir les devoirs d'un citoyen d'un état libre, » répète-t-il souvent avec des accents dignes de saint Paul revendiquant les droits de citoyen romain [1].

catholiques des États-Unis par les lignes suivantes que nous trouvons dans une récente biographie de Mgr Spalding, l'éminent archevêque de Baltimore : « Il acceptait avec un courage joyeux la position dans laquelle Dieu avait placé son Église dans cette jeune république. Il ne demandait pour elle ni privilége ni protection, mais seulement justice et droit commun sous la loi commune. Telle était sa confiance en Dieu et sa foi en sa cause qu'il n'avait aucun doute sur l'issue du combat que livrait la religion, librement et au grand jour, aux préjugés d'un peuple qui, malgré ses erreurs et ses méprises, était bien intentionné et généreux. Admirant beaucoup dans le passé, il ne pensait pas que tout fût perdu, parce que le passé n'était plus... Sans entrer dans la question complexe et délicate des rapports naturels entre l'Église et l'État, il acceptait la position actuelle de l'Église dans ce pays avec reconnaissance et sans réserve mentale. Jamais il ne blâmait le passé, ni ne prétendait dicter à l'avenir sa règle de conduite, mais il mettait la main à l'œuvre que Dieu avait placée devant lui. » *(The life of the most Rev. Spalding D. D. archbishop of Baltimore,* by J. L, SPALDING, New-York, 1873, in-8°.)

[1] Voir *Complete Works of the most Rev. J. Hughes,* t. I, p. 560.

Les catholiques sont les meilleurs républicains des États-Unis, et ils ont pour cette forme de gouvernement le même attachement, peut-être un peu trop exclusif, que leurs autres concitoyens [1]. Quoique les catholiques américains se gardent soigneusement de former un parti politique distinct, ils se placent au premier rang des bons citoyens qui veulent défendre l'œuvre de Washington contre les attentats du radicalisme. Sans s'engager comme corps, la plupart d'entre eux votent avec les *démocrates,* qui actuellement forment le parti conservateur.

XI

L'avenir justifiera-t-il pleinement la confiance de ces patriotes généreux dans les institutions de leur pays? C'est là une question vitale pour l'avenir de la grande République. Nous ne hasarderons point de prophétie; nous signalerons seulement certains points noirs bien visibles dès à présent dans le ciel radieux de la liberté américaine.

Sur le P. Hecker, voir, dans le *Correspondant* du 10 décembre 1868, l'art. intitulé : *les Catholiques du Nouveau-Monde.* Nous sommes heureux de mentionner ici un article du *Catholic World,* revue dirigée par le P. Hecker, sur la question des rapports de l'Église et de l'État (nº de février 1875, *Religion and State in our Republic*), où la doctrine catholique sur ces délicates matières est exposée dans toute sa netteté, telle qu'elle a été fixée par les actes du Saint-Siége, et qui se termine par cette déclaration loyale : « Les catholiques devinssent-ils la majorité ou l'unanimité dans certains États, » la loi commune du pays, qui est déjà chrétienne, prendrait évidemment une interprétation catholique, mais sans jamais dépouiller les minorités de leurs propriétés ni de leurs priviléges acquis » conformément aux lois. (V. *Document annexé* L.)

[1] Voir dans ce même article, les cantiques chantés dans les écoles catholiques du dimanche à New-York.

A mesure que le parti radical multiplie ses attentats et étend sa domination, la Constitution des États-Unis s'écarte de plus en plus de l'idéal tracé par Brownson. ses paroles d'espérance s'appliquent à l'œuvre de Washington. Mais Lincoln et Grant ont tué cette constitution, Pourra-t-on la faire revivre ?

Déjà sur un point fondamental et qui n'admet pas de transaction, la question de l'école, les catholiques américains ont dû entrer en lutte avec la législation de la plupart des États (chap. xx, § 4). Ce conflit permanent n'attirera-t-il pas des attaques plus directes contre le Catholicisme de la part des gouvernements?

Le Catholicisme a grandi à la faveur de la trêve générale que les différentes confessions protestantes, lasses de lutter les unes contre les autres, avaient dû s'accorder. Le jour où lui-même sera devenu une puissance, où il fera sentir son influence dans l'ordre des faits sociaux et politiques, ne verra-t-on pas se produire un retour offensif de la vieille intolérance? Écoutez plutôt ce que dit M. Seaman, cet écrivain si grave et si modéré :

« Les antipathies religieuses ont été adoucies et ont à peu près disparu entre les sectes protestantes différentes, mais ce sentiment ne pourra jamais être entièrement éteint entre les catholiques et les protestants[1]. »

On en voit la preuve dans les mille petites persécutions qui accueillent la conversion d'un protestant au Catholicisme, tandis que le passage d'une secte à l'autre est considéré, dans les relations de société, comme une chose absolument indifférente.

Cette sourde haine se manifeste par l'exclusion gé-

[1] *Système du gouvernement américain*, p. 132,

nérale des catholiques des fonctions publiques, partout où ils ne forment pas des groupes très-compacts[1].

Des faits bien plus graves se produisent de la part des administrations protestantes. Les dépôts de mendicité, les écoles pour les enfants vagabonds et les orphelins sont livrés exclusivement aux sectes protestantes, et il s'y commet aux dépens de la classe pauvre de véritables vols d'enfants[2]. Le système de l'école obligatoire que l'on introduit maintenant facilitera encore davantage cette odieuse et hypocrite oppression. Dans ces derniers temps

[1] Voir le rapport de l'*Union catholique de New-York* pour 1874.

[2] Voir les *Actes du 2e Concile de Baltimore;* dans les *Annales de de la Propagation de la foi*, lettre de l'évêque de Buffalo, 1867, lettre du vicaire général du Kansas. Dans le *Catholic World* d'avril 1873, on trouvera les détails les plus précis sur les manœuvres auxquelles se livrent trois ou quatre sociétés protestantes largement subventionnées par l'État et la ville, notamment la *Children's aid Society*, pour arracher à la foi catholique les malheureux enfants qu'elles attirent sous prétexte de charité. Elles les envoient ensuite dans l'Ouest en changeant leurs noms. Là, ils sont vendus à des *farmers*, et leurs parents perdent complétement leurs traces. L'écrivain qui faisait récemment l'éloge de cette société dans la *Revue des Deux Mondes* (no du 15 janvier 1875) ne se serait pas exprimé de la sorte s'il l'eût connue autrement que par ses propres rapports qui, naturellement, cachent toutes les ombres du tableau. La loi récente de l'État de New-York, qui autorise l'arrestation par la police de tous les enfants, au-dessus de huit ans, rencontrés dans les rues à l'heure des classes, va considérablement augmenter ces abus. Des faits encore plus graves, s'il est possible, se sont récemment produits dans les asiles de Providence (Rhode-Island). Voir *Investigation into the management of the Providence-Reform school*, made by the board of aldermen under direction of the city Council of the city of Providence, 1869. Voir également le *Bulletin of the Catholic Union* de janvier 1875, où sont signalés les attentats à la liberté de conscience de deux sociétés de New-York déjà nommées (§ 9) et qui sont subventionnées par l'État et par la cité : le *Juvenile Asylum* et la *Society for the reformation of juvenile delinquents*.

ces faits ont pris une telle gravité, qu'un des principaux organes de New-York, le *Freeman's journal* disait que les catholiques jouissaient aux États-Unis, non pas de la liberté, mais d'une tolérance précaire (numéro du 7 novembre 1874).

Un ensemble de faits très-graves qui se produisent depuis 1870 semble indiquer que les États-Unis ne continueront pas longtemps à jouir de la paix religieuse, qu'ils devaient à la générosité et à la sagesse de la génération qui a fondé la nationalité américaine.

Sans aucune provocation de la part des catholiques, et malgré le sang versé par beaucoup des leurs au profit du Nord pendant la guerre, une fraction notable du parti républicain, c'est-à-dire les radicaux, a déclaré une guerre ouverte au Catholicisme et à ce qu'il appelle son influence politique et sociale. De grands journaux politiques se départent de la sage pratique qui laissait la polémique religieuse aux organes spéciaux des différentes confessions et l'attaquent fréquemment. Deux feuilles qui sont les organes particuliers du président Grant, le *Harper's Weekly* et le *New-York Times*, se distinguent dans cette guerre déloyale, et des sociétés secrètes anti-catholiques ont été récemment fondées sous la même influence. (ch. xxi, § 2).

La persécution engagée en ce moment dans presque toute l'Europe contre l'Église, sous la direction du prince de Bismarck, a surexcité violemment les passions protestantes, qui croient le moment favorable pour reprendre le terrain perdu. La dernière Convention de l'*Evangelical Alliance* s'est préoccupée des moyens de faire prendre au gouvernement des États-Unis le caractère d'État protestant, ce qui est beaucoup plus sérieux que ses essais de syncrétisme religieux (§ 6).

En soutenant la seconde candidature de Grant, son organe, le *Harper's Magazine,* faisait un dangereux appel aux passions des Allemands établis aux États-Unis (chap. XXII, § 6), en représentant Grant comme l'allié de Bismarck, dans sa lutte contre le *Jésuitisme,* et en les exhortant à voter pour lui par cette raison [1].

Grant s'est montré digne de cette recommandation, en faisant une guerre acharnée aux missions catholiques sur les territoires indiens. Il a successivement chassé les missionaires de l'Arizona et de l'Orégon pour y établir des prédicants méthodistes, quoique tous les Indiens chrétiens de ces territoires fussent catholiques, et il a eu soin de nommer pour surintendant des affaires indiennes de l'Orégon un Juif, le docteur Bendell, d'Albany. Plus de 80,000 Indiens sont ainsi violemment privés du libre exercice de leur religion [2].

Les limites de ses pouvoirs constitutionnels n'ont heureusement pas permis à Grant de faire davantage. Mais il ne perd jamais une occasion de pousser l'opinion dans une mauvaise voie, et tout récemment, répondant à une adresse de la Société de l'ancienne armée du Tennessee, il a gratuitement lancé l'injure aux chrétiens zélés qui veulent maintenir l'enseignement religieux dans les écoles,

[1] Voir le *Catholic World* de mars et juin 1872, mars 1873, janvier 1874.

[2] Voir, dans le journal *les Missions,* lettres de l'évêque d'Arizona et du P. de Smet, n[os] des 15, 22 et 29 novembre 1872. Voir le *Catholic World* d'août 1872, et un *Appel du clergé de l'Orégon à tous les citoyens américains* reproduit dans la correspondance américaine du *Monde,* du 2 janvier 1875. L'éminent évêque de Natchitoches, en unissant ses protestations à celles de ses confrères dans l'épiscopat, a écrit publiquement que Grant en cela se solidarisait avec les persécuteurs européens de l'Église et se montrait l'instrument de la franc-maçonnerie. (Voir son mandement dans le *Propagateur de la Nouvelle-Orléans* du 3 avril 1875.)

et n'a pas craint de prononcer comme conclusion ces paroles étranges, qui sont véritablement un appel à une nouvelle guerre civile : « Si dans un avenir prochain nous » avons quelque contestation, je prévois que ce n'est pas » la ligne de Mason et de Dixon qui nous séparera, *mais* » *une ligne tracée entre l'intelligence et le patriotisme* » *d'une part, la superstition, l'ambition et l'ignorance de* » *l'autre.* » (29 septembre 1875.) On peut juger par là de ce que ferait le parti radical s'il devenait un jour le maître absolu des affaires [1].

Une coalition des protestants dominés par l'esprit de secte, des radicaux allemands, enfin des athées et des matérialistes dont le nombre va toujours croissant, voilà ce qui est à craindre pour l'avenir du Catholicisme et de la liberté américaine. Malgré leur répugnance à se constituer à l'état de parti militant, les catholiques peuvent y être forcés par les nécessités d'une légitime défense [2]. Il est à craindre que ce péril ne se présente bientôt, et que la révolution ne transporte aux États-Unis les luttes religieuses qu'elle a engagées dans le vieux monde. (V. *Épilogue de* 1877, chap. XXVI, §§ 2 et 10.)

[1] Le président Lincoln et son ministre Seward avaient cherché, en 1864, à soumettre à leur approbation la nomination des évêques des États-Unis. Leur tentative échoua.

[2] Dans plusieurs États, notamment dans l'Ohio, le Minnesota, des *Unions catholiques* se sont constituées, et, grâce à leur intervention dans les élections, ont obtenu des législatures le libre exercice des droits de conscience dans les établissements et asiles de toute sorte soutenus par l'Etat.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

LES SYMPTÔMES EXTRÊMES DE LA DÉCOMPOSITION RELIGIEUSE ET SOCIALE.

I

Après avoir signalé l'affaissement religieux des principales dénominations protestantes et les désordres qui s'y produisent, nous devons maintenant indiquer l'existence de certaines sectes monstrueuses qui foulent aux pieds tous les principes de la morale publique, et y substituent des conceptions sociales et des mœurs semblables aux plus honteuses productions du paganisme antique [1].

Voici d'abord les *Shakers* ou *trembleurs* qui prétendent qu'un nouveau Messie s'est manifesté sous la figure d'une femme, Anna Lee, que le monde actuel est mauvais, qu'il faut le faire finir au plus tôt, et pour cela n'avoir plus d'enfants. En conséquence les *Skakers* quittent la société civile et vont former de petites colonies agricoles où l'on pratique la communauté des biens et le célibat. On compte environ une vingtaine de ces colonies et il s'en crée toujours quelqu'une après les grands *revivals* qui se produisent périodiquement. Au milieu de beaucoup d'hypocrisie et

[1] Nous ne mentionnons dans ce chapitre que les sectes qui ont une certaine importance par le nombre de leurs adhérents. Les lecteurs qui désireraient plus de détails les trouveront dans la *Nouvelle-Amérique* d'Hepworth-Dixon, 2e partie; dans l'*History of american socialism*, by Noyes; dans les *Communistic Societies of the United-States*, by Nordhoff, New-York, 1875, etc.



de vices cachés, elles renferment incontestablement un certain nombre d'âmes mystiques désabusées du monde et témoignent ainsi de la nécessité de la vie monastique et du célibat religieux dans une société organisée de façon à satisfaire les diverses aspirations du cœur humain.

II

On n'en pourrait dire autant d'autres sectes, qui offrent ouvertement aux passions les appâts les plus grossiers. Tel est le cas des *perfectionnistes*, fondés par Noyes, qui forment des communautés où, sous prétexte de n'obéir qu'aux *affinités spirituelles*, on pratique la *pantagamie* ou la promiscuité des sexes.

D'autres réformateurs, généralement des femmes, prêchent la doctrine du mariage libre ou *free love*, selon laquelle Dieu a, à l'origine, créé des hommes par couples sympathiques, qui doivent ensuite se réunir malgré tous les obstacles moraux et légaux.

Au milieu de ce dévergondage de doctrines, certains novateurs proclament la supériorité du principe féminin dans la création, en sorte que le cycle de toutes les erreurs païennes est parcouru d'un bout à l'autre.

III

La plus importante de ces sectes est celle des *Mormons*, et par son développement elle est devenue un danger pour la civilisation américaine. Cette religion grossière mais énergique, qui prétend reconstruire la société sur la base de la polygamie, compte aujourd'hui plus de cent

mille adhérents. Leur principal groupe est établi au pied des montagnes Rocheuses, près du lac Salé, où ils ont formé un petit État, le territoire de l'Utah, complétement organisé d'après leurs principes. De là, ils ont envoyé quelques colonies disséminées dans les États du Pacifique. Sans doute bien des dissensions se produisent dans la société des *Saints du dernier jour*, comme ils s'appellent, et même sans l'intervention des soldats de l'Union, elle aurait fini par se dissoudre. Pour être passager, le succès de cette secte n'en est pas moins très-significatif. Il n'a pas été dû seulement aux passions sur lesquelles elle s'appuie, mais aussi à l'esprit de discipline et de travail que ses chefs ont réussi à inspirer à leurs adhérents. Ils ont parfaitement saisi les côtés faibles de la démocratie moderne. A la séparation contre nature de la société religieuse et de la société civile, ils ont opposé la théocratie, au libre examen l'autorité, à la liberté sans limite et à la concurrence le régime harmonique du travail, au mariage troublé par le divorce et l'adultère la polygamie, aux tromperies du suffrage universel une hiérarchie fortement organisée.

« Croyez-vous, disait déjà Noyes dans ses prédications, que le ciel ressemble à votre République ; — que ce soit la majorité qui gouverne là-haut ; — que l'on nomme les anges au scrutin secret ; — que Dieu remplisse le rôle d'un président responsable envers la populace ? »

En 1840, un écrivain américain de beaucoup d'esprit, mettait dans la bouche de Joë Smith ces paroles dont les événements ont montré la justesse :

« Le premier fait que j'ai reconnu, c'est la folie avec laquelle les hommes prétendus libres de nos républiques américaines, si

fiers de leurs institutions, se réunissent pour s'entre-détruire et se regarder comme une proie mutuelle tour à tour dévorée et dévorante. De ces atomes ennemis, de ces individualités égoïstes, de ces appétits en lutte, il n'y a rien à espérer qu'une éternelle guerre et une destruction sans fin..... Voilà ce que je compris et une idée me frappa : c'est qu'il fallait souder ces volontés au moyen d'une volonté plus énergique ; — que peu importait la folie des opinions ou des idées sous l'étendard desquelles on se réunirait, pourvu que le bataillon se formât. Je me mis donc à l'œuvre et je réussis..... Vous ne savez pas combien la liberté d'action pèse à la plupart des hommes, combien le despotisme leur est nécessaire. C'est une des causes majeures de mon succès ; peu de gens ont le courage de prendre une initiative. Bien peu savent user de l'indépendance. Je suis despote, moi, tout m'obéit.... J'ai pour moi l'harmonie et l'ordre ; je rallie les éléments divisés. Pendant que la démocratie isole les individus, moi je les groupe[1]. »

En ce moment, le pouvoir fédéral, obéissant à une pression irrésistible de l'opinion, est décidé à en finir avec l'État mormon. Ses chefs sont traduits devant les tribunaux pour crime de bigamie, et on leur demande un compte sévère des nombreux assassinats qu'ils ont commis. Quoique les Mormons soient plus de 100,000 dans l'Utah, ils ne pourront pas résister, et leur existence comme corps politique indépendant sera bientôt finie.

Mais le fait de leur domination et de leurs succès pendant vingt-cinq ans n'en est pas moins un symptôme très-grave. De même que certains champignons vénéneux dénotent une décomposition putride, le Mormonisme aura été le signe trop certain de la décomposition morale d'une partie de la société américaine, et les soldats qui détruiront le temple de *Salt-Lake-City* ne guériront pas cette plaie-là.

[1] *Life of Jonathan Sharp.*

Il y a plus : en se dispersant dans les États du Pacifique, les Mormons y propageront leurs mœurs infâmes, leurs habitudes de sauvage énergie, et ils apporteront de nouveaux ferments de corruption dans cette partie de l'Union si différente sous bien des rapports de l'ancienne Amérique (chap. XXII, § 7) ; de nouvelles Sodomes s'y élèveront peut-être quelque jour !

IV

Les hommes corrompus qui se séparent ouvertement de la société sont moins à redouter que ceux qui y demeurent. Parmi les symptômes les plus dangereux pour l'avenir de la civilisation chrétienne en Amérique, il faut placer les progrès qu'a faits le Spiritisme, non pas dans les solitudes sauvages du *Far-West*, mais dans la partie la plus policée de l'Union. C'est dans la Nouvelle-Angleterre qu'ont pris naissance, en 1846, ces manifestations dont les adeptes ont la prétention de former un culte nouveau. En 1854, quinze mille d'entre eux adressaient au Congrès, une pétition pour lui demander de reconnaître cet ordre de faits. Depuis lors ils tiennent régulièrement des *Conventions*, comme les grands partis et les grandes confessions religieuses. Dans une des dernières, ils se sont vantés d'être trois millions d'Américains et d'Américaines, ayant rompu avec toutes les Églises chrétiennes et décidés à agir sur l'opinion publique non-seulement pour les questions de dogme, mais encore pour les questions morales et sociales.

Quoique les spirites ne méritent pas d'être crus sur parole, ce chiffre d'adeptes ne nous étonne pas, puisque les différentes confessions religieuses ne comptent

qu'environ douze millions d'adhérents fréquentant réellement les temples. Le principe protestant de l'inspiration directe de chaque individu par l'esprit (*inner light*), ne facilite que trop ces illusions, et puis la plupart des sectes abandonnent de plus en plus la pratique du baptême[1].

Aussi, tandis qu'en France le Spiritisme n'a pu s'implanter, il s'affermit de plus en plus aux États-Unis, et l'on n'a qu'à voir la place que la discussion des faits de ce genre tient, non pas dans les publications spéciales de la secte, mais dans les grandes revues qui sont les organes habituels de l'opinion. Par un dangereux abus des mots, c'est sous le nom de *spiritualisme* qu'il se produit, cherchant ainsi à bénéficier de la répulsion légitime qu'inspirent, à un grand nombre d'âmes, le dur athéisme et le positivisme desséchant que répand une école en renom. Les ravages que fait le Spiritisme dans la société américaine, sont de deux ordres : d'un côté, il affilie à ses pratiques de grandes masses d'individus qui se conduisent uniquement d'après les inspirations des esprits, et se livrent à de honteux désordres dignes du paganisme, dont le Spiritisme est la continuation directe : d'un autre côté, il est adopté par des hommes plus éclairés, mais qui, ne discernant pas la véritable cause surnaturelle de ces manifestations, les regardent comme des faits susceptibles de rentrer dans l'ordre des phénomènes naturels et scientifiques. Cette perversion de la méthode d'observation et de la science est préconisée par un certain nombre d'auteurs appartenant plus ou moins à l'Unitarisme et à l'Universalisme, qui prétendent trouver dans les

[1] « C'est à peine si sur dix protestants on en rencontre un qui soit baptisé. » (Mgr Vérot, évêque de Savannah, *Annales de la Propagation de la foi*, 1865.)

phénomènes spiritistes l'explication des grands miracles du Christianisme. Leur prétention est de renouveler le Protestantisme par cette doctrine[1], et en l'état de décomposition où sont tombées la plupart des sectes et du succès qu'obtiennent les plus décevantes divagations, c'est un réel et sérieux danger.

V

Il faut encore tenir compte des restes de paganisme que les Indiens ont laissés dans le pays, de ceux qu'apportent les noirs et les Chinois. Elles se révèlent par des pratiques superstitieuses qu'on est parfois étonné de rencontrer en pleine civilisation et dont le fond est l'adoration de l'Esprit mauvais.

En 1876, on a découvert dans l'Arkansas une secte de quelques centaines d'individus groupés autour d'un vieillard nommé Kobb qui prétendait être le Christ, prêchait la prostitution des femmes et ordonnait des sacrifices humains. Un certain nombre d'enfants avaient déjà été offerts en holocauste au milieu d'orgies dignes de Baal et de Moloch, quand la colère populaire a mis en fuite Kobb et ses adhérents. Une pareille secte ne peut pas prendre l'extension du Mormonisme, mais elle est un symptôme des dépravations religieuses qui existent dans certaines couches de la nation.

[1] Voir notamment l'ouvrage de Robert Dale Owen, intitulé : *the debatable Land between this World and the Next* (New-York, 1872) et ses publications dans l'*Atlantic Monthly* de 1874. Voir aussi *the Identity of primitive christianity and modern spiritualism*, by Eug. Crowel (New-York 1874).

CHAPITRE VINGTIÈME

LA QUESTION DE L'ÉCOLE ET L'ÉDUCATION NATIONALE [1].

I

On a justement signalé l'importance et les grands résultats du système d'écoles publiques des États-Unis, ou plutôt de la partie septentrionale et centrale de l'Union. Il y a eu sous ce rapport, entre les deux grandes fractions du pays, une différence de manière d'agir qui n'a pas peu contribué à la suprématie du Nord. En effet, tandis que les États du Sud, non pas par indifférence, comme on les en a très-injustement accusés, mais à cause du caractère rural et de la dissémination de leur population, ne comptaient qu'un nombre restreint d'établissements d'instruction, la Nouvelle-Angleterre développait admirablement le système d'écoles communes que les Puritains avaient fondé. Le caractère industriel de sa population s'y prêtant, non-seulement une certaine moyenne d'instruction est très-répandue, mais encore ces États sont devenus avec la Pennsylvanie une pépinière d'insti-

[1] Sur ce sujet, voir l'*Instruction publique aux États-Unis, rapport adressé au Ministre*, par C. Hippeau, 2e édit. Paris, 1872; *Report on the common Schools system of the United States*, by the Rev. James Fraser (Londres, 1867); — *A Visit to some american Schools and Colleges*, by mistress Jex Blake (Londres, 1867); le rapport de M. John Eaton, commissaire du bureau de l'éducation nationale sur les résultats de 1873 (Washington, 1874); une série d'articles sur l'éducation dans l'*Atlantic Monthly* de Boston, 1874-75 et le *Journal of social science*, 1873-76, *passim*.

tuteurs pour le Centre et l'Ouest. Il est évident que l'influence de ces instituteurs a beaucoup contribué à modeler les États nouveaux sur le type yankee.

Aujourd'hui tout Américain natif, à part les noirs du Sud, sait lire et écrire et possède à peu près les éléments des sciences usuelles[1]. Un système d'écoles gratuites habilement graduées permet à ses enfants de parvenir jusqu'au seuil des professions libérales. Des écoles du soir et des classes d'adultes donnent aux plus pauvres immigrants et aux affranchis le moyen de se mettre au niveau de la population indigène. Pour atteindre ces résultats, l'État et la commune ne regardent à aucun sacrifice et les sommes dépensées pour l'instruction publique dépassent de beaucoup le budget de la guerre du plus grand État européen.

L'instruction *intégrale* du peuple, ce grand *desideratum* de notre démocratie, est donc à peu près réalisée aux États-Unis, et si la démocratie n'y donne pas de meilleurs fruits, on n'a pas la ressource de se rejeter sur le temps *où tout citoyen saura lire et écrire!*

Ajoutez, pour compléter le tableau, que la profession d'instituteur est fort honorée et se recrute dans la partie la plus respectable de la population, enfin que les familles riches n'ont point de préjugé à l'endroit des écoles publiques et y envoient généralement leurs enfants, en sorte qu'un bienfaisant rapprochement social s'opère dès les bancs de l'école[2].

[1] D'après le recensement de 1870, sur 28,000,000 d'individus de plus de dix ans, 5,658,144 ne savaient pas écrire, et 4,528,084 pas lire. En déduisant les noirs, il reste 2,074,000 blancs illettrés. Ce sont soit des immigrants des pays du Sud de l'Europe, soit des membres de cette classe vouée au paupérisme qui va en se développant dans les grandes villes. (Chap. XXIII, §§ 2 et 5.)

[2] En constatant l'importance de ce fait, il ne faut pas l'exagérer.

Quels sont les principes dont l'application a produit ces remarquables résultats? Quels sont les côtés faibles de ce système? Quels sont les courants d'idées qui s'établissent dans la nation sur cet important sujet? Voilà maintenant les questions qu'il faut examiner.

II

Dans les anciens États, le système scolaire tout entier a été créé sous la direction des différentes confessions religieuses, et s'est développé par des fondations privéees faites avec une admirable générosité. Quand les communes et l'État ont voulu étendre davantage l'instruction, ils ont donné des subventions aux établissements déjà existants, et jusqu'à ces dernières années on s'est préoccupé par-dessus tout de ne pas étouffer ni décourager l'initiative charitable et religieuse des particuliers.

Dans les États de nouvelle formation, l'initiative, par la force des choses, a dû partir du gouvernement. Quand on a cadastré les terres publiques, on a réservé, dans chaque township de six milles carrés, la trente-sixième et quelquefois même la dix-huitième partie des terres, pour servir à la dotation des écoles. Au fur et à mesure que la population, en devenant plus dense, rend nécessaire l'ouverture de nouvelles écoles, on vend ces terres réservées dont la valeur vénale a été en augmentant par suite même de l'accroissement de la population.

Le nombre des familles riches qui ne veulent plus envoyer leurs enfants aux *common schools* va en augmentant, surtout dans les grands centres. D'après le dernier rapport de M. Eaton, il y aurait 8 millions d'enfants dans les écoles publiques et 500,000 dans les écoles privées. Ce résultat est évidemment dû en partie aux dangers que court la moralité de la jeunesse dans les *common schools* organisées d'après les systèmes modernes.

Mais dans les nouveaux comme dans les anciens États, rien n'est plus *décentralisé* que le régime de l'instruction publique. Non-seulement le gouvernement fédéral ne prétend pas la diriger, mais encore les gouvernements d'États, tout en levant des taxes pour les écoles et en pourvoyant à leur établissement dans les localités qui en sont dépourvues, ne leur ont, au moins jusqu'ici, imposé ni des méthodes communes, ni une direction unique. On connaît l'histoire de ce ministre de l'instruction publique, qui, en regardant sa montre s'écriait, avec une satisfaction puérile : « A cette heure-ci tous les élèves de sixième de tous les lycées et colléges de France font la même version! » Rien de semblable n'existe dans aucun des trente-sept États de l'Union américaine. La direction des écoles tant au point de vue des méthodes, que pour le choix des maîtres, appartient exclusivement à un *board of schools* composé de commissaires spéciaux, dont le nombre est approprié aux besoins des localités. Ces commissaires, dont les fonctions sont gratuites, lèvent les taxes scolaires et en font l'emploi. Suivant les États, le comté, la cité ou le township exerce un certain contrôle financier; les détails d'organisation varient naturellement d'un État à l'autre, mais partout le principe de l'autonomie du *board of schools* est respectée. Les conseils municipaux et les maires n'ont aucun droit d'administration sur les écoles, et fréquemment les circonscriptions scolaires sont différentes de celles des *townships*.

Partout donc les questions d'enseignement sont traitées par des hommes bien posés, ayant sinon des aptitudes éprouvées, du moins une sympathie particulière pour l'éducation de la jeunesse [1]. C'est à cette sage pra-

[1] Voilà la théorie, mais la pratique est souvent contraire. Les membres des *boards of schools*, au lieu d'être choisis par les pères

tique et à la législation libérale qui encourage la générosité des citoyens, qu'il faut attribuer la multiplication des écoles et la perfection des méthodes pédagogiques. Il règne une émulation salutaire entre les *boards of schools* des différents États et des grandes cités. On ne reste jamais stationnaire; toujours l'on cherche le mieux, et, quand une erreur a été commise, la leçon profite aux autres localités, sans que l'*honneur de l'État enseignant soit compromis* ou que l'entêtement de bureaux ministériels, qui ne veulent pas avouer leur sottise, pèse sur toute une génération dans le pays entier[1].

Il n'y aurait qu'à louer les Américains pour la façon dont ils ont organisé l'instruction publique, si, depuis une vingtaine d'années, des principes absolument faux sur les bases de l'éducation morale de la jeunesse n'étaient venus altérer le fond même du système.

III

Pendant longtemps, l'école a été considérée comme une

de famille intéressés, sont élus au suffrage universel, et il arrive que la politique fait sentir son influence dans ces choix. En 1871, à New-York, à l'époque de la domination du *Tammany-ring,* un journal pouvait écrire que le *board of schools*, formé de vingt et une personnes était en grande partie composé de piliers d'estaminet et de billard, de maquignons, de marchands d'objets à l'usage des écoles, et de cette classe indescriptible qu'on appelle brocanteurs (*brokers*). Dans le Sud, sous le règne des radicaux, les bureaux d'examens qui délivrent les diplômes aux instituteurs sont composés de nègres qui ne connaissent même pas les lettres de l'alphabet. Voir Robert Somers, *the Southern States*, p. 175.

[1] L'ouvrage de M. Hippeau met parfaitement en lumière ces heureux résultats de la liberté et de la concurrence. Dans la bouche d'un haut employé de la bureaucratie universitaire ces aveux sont précieux.

annexe de l'Église, comme le supplément de l'instruction donnée par le ministre de l'Évangile. C'est ainsi que l'entendaient les Puritains de la Nouvelle-Angleterre, quand ils obligeaient chaque *township* à entretenir un ou plusieurs maîtres d'écoles :

« Attendu, porte un statut de Boston, daté de 1635, que Satan, l'ennemi du genre humain, trouve dans l'ignorance des hommes ses plus puissantes armes et qu'il importe que les lumières qu'ont apportées nos pères, ne soient point ensevelies dans leurs tombeaux; attendu que l'éducation des enfants est un des premiers intérêts de l'État avec l'assistance du Seigneur..... »

Dans les colonies du Sud où l'Anglicanisme était la religion d'État, les mêmes principes régnaient et aucun maître d'école ne pouvait exercer sa profession sans un brevet de l'évêque[1]. Les dissidents, là où ils étaient tolérés, avaient des écoles séparées.

Cet état de choses subsista dans ses parties essentielles, même après la séparation de l'Église et de l'État. Les communes et les États subventionnaient les écoles des différentes dénominations proportionnellement au nombre de leurs adhérents[2]. M. de Tocqueville trouva cet état de choses en pleine vigueur et unanimement approuvé par l'opinion. Dix ans plus tard, le Rév. Baird constatait encore que « les écoles primaires recevaient presque toutes une instruction biblique[3] ». Même de nos jours, le

[1] Baird, *la Religion en Amérique*, t. I, p. 230.

[2] La Géorgie et quelques États du Sud conservent encore ce régime fondé sur les meilleures traditions. La paix religieuse qui y règne fait un heureux contraste avec les discussions auxquelles donne lieu ailleurs le système des écoles dites *unsectarian*.

[3] M. de Tocqueville, *Notes de voyage* (Œuvres, t. VIII, p. 239), conversation avec M. Spencer : D. « Est-ce que parmi vous le

Massachussetts conserve un règlement scolaire daté de 1826 qui prescrit dans les écoles « la lecture de la Bible, les prières, le chant des hymnes », et recommande aux instituteurs « d'enseigner les principes de la piété et de la moralité ».

IV

Mais aujourd'hui, dans presque tous les États, à la suite d'un travail latent très-puissant exercé sur l'opinion, le principe admis est que, dans les écoles publiques ainsi que dans les écoles privées recevant des subventions, il ne doit être donné aucun enseignement spécial à une confession (*sectarian*). Les maîtres se bornent à faire au commencement des classes une lecture de la Bible, et pour éviter que l'ordre de ces lectures ne favorise les principes d'une confession particulière, on leur prescrit de tirer au sort le chapitre qui sera lu.

On a prétendu édicter ces lois pour respecter la conscience de tous les croyants; mais leur véritable but est de faire une génération étrangère à toute croyance positive. Les chrétiens zélés, même parmi les protestants, ne s'y trompent pas. Voici entre autres ce que disait en 1864 le rapport sur l'état des écoles en Pennsylvanie :

« L'importance, sinon l'absolue nécessité de l'éducation religieuse devient de jour en jour plus visible. Si nous voulons maintenir nos institutions, il est essentiel d'élever le niveau des caractères et de raviver au milieu de nous l'esprit chrétien. La génération qui va prochainement prendre notre

clergé dirige l'instruction publique? — R. Absolument; je ne connais que deux exemples du contraire dans l'État de New-York. Cet état de choses me paraît conforme à la nature. » — BAIRD, t. I, p. 335.

place, ne doit pas seulement avoir la main habile, le cœur fort, l'esprit éclairé, il faut aussi qu'elle apprenne à aimer Dieu et les hommes, à pratiquer le devoir [1]. »

Malheureusement ces protestations sont restées impuissantes, et dans les dix ans écoulés depuis lors, le système *unsectarian* a fait de tels progrès, qu'on doit le regarder maintenant comme inébranlable. Ce funeste résultat est dû en grande partie à la capitulation des clergés des confessions protestantes. Presque tous ont applaudi à ce système, se persuadant que les écoles du dimanche suffiraient à l'éducation religieuse. Les vrais chrétiens font remarquer que cette séparation des deux enseignements tend à faire regarder la religion comme une chose étrangère à la pratique de la vie, que la véritable éducation morale est toute d'une pièce et doit saisir l'âme de l'enfant à tous les instants et dans toutes ses manifestations.

Dans le dernier Concile de Baltimore, les évêques se sont énergiquement élevés contre le système suivi dans les écoles publiques et ont revendiqué hautement pour l'église de Jésus-Christ le droit de diriger l'éducation de la jeunesse. Ils multiplient les mandements pour défendre aux fidèles, sous peine de péché, de mettre leurs enfants dans ces écoles, et, aidés par des associations laïques, ils ouvrent partout à grands frais des écoles placées sous leur direction; en même temps, par la voie du pétitionnement, ils ne cessent de protester auprès des Assemblées législatives. Outre les dangers que court la moralité de la jeunesse dans les écoles publiques, ils démontrent que l'enseignement des maîtres et des livres classiques est

[1] Voir des plaintes analogues faites par les *rapporteurs* des bureaux d'éducation de plusieurs États cités dans l'*Atlantic Monthly* de novembre 1874, avril 1875 et février 1876.

essentiellement anticatholique; que, par conséquent, on viole tous les principes d'égalité politique et d'incompétence religieuse de l'État en forçant les catholiques à payer des taxes pour des écoles dont il ne peuvent pas profiter. Il y a là une question pleine de conflits et de périls et qui va toujours en s'aigrissant par suite de l'acharnement des législatures à aggraver le système funeste de l'*école laïque*[1].

V

L'école *laïque* est d'autant plus oppressive qu'elle est aussi *gratuite et obligatoire; gratuite* au moyen de taxes énormes et si écrasantes dans certains États, que l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans* écrivait récemment :

« Les écoles publiques coûtent plus que les écoles particulières et comparativement elles valent fort peu. Leur budget est extravagant. Cette taxe des écoles publiques est devenue le cancer de notre civilisation. » (N° du 24 janvier 1874.)

Dans l'État de New-York, cent mille enfants inscrits dans les écoles de l'État coûtent plus de trois millions de dollars, soit trente dollars par tête, tandis que vingt-cinq

[1] Le *Catholic World* de New-York a publié sur ce sujet (n° de janvier 1872) un remarquable article dans lequel il demande soit la répartition de la taxe des écoles entre toutes les écoles confessionnelles, en laissant aux autorités religieuses de chaque dénomination le droit de nommer les maîtres, et de diriger les études, l'État n'ayant qu'un contrôle financier, soit l'abandon complet du système des écoles publiques et des taxes scolaires pour laisser aux parents le soin d'élever leurs enfants comme ils l'entendent. L'auteur de cet article manifeste hautement sa préférence pour ce dernier système, beaucoup plus conforme, dit-il, aux principes américains, selon lesquels l'État ne doit se charger que des objets auxquels ne peut suffire l'initiative des pères de famille. C'était le système suivi avant la guerre de la Sécession dans les États du Sud.

mille élèves des écoles gratuites catholiques coûtent cent mille dollars, c'est-à-dire seulement quatre dollars par enfant!

Obligatoire aussi; dix à douze États en sont arrivés là aujourd'hui, et ils sanctionnent l'obligation en séquestrant dans des asiles publics les enfants qui ne fréquentent pas l'école, souvent à cause de la misère de leurs parents. Ces lois deviennent la source de beaucoup de vexations locales, d'autant plus regrettables, que le but poursuivi par leurs promoteurs n'est pas atteint. En effet, les fonctionnaires chargés de sanctionner l'obligation étant élus au suffrage universel, sont sous la dépendance de leurs électeurs; et puis, dès qu'il y a un temps d'arrêt dans la prospérité publique, le nombre des enfants fréquentant l'école diminue malgré toutes les lois. C'est précisément ce qui arrive depuis la guerre civile, en sorte qu'en même temps que l'école est devenue obligatoire, l'instruction populaire a sensiblement diminué [1].

Mais voici où la nouvelle direction donnée à l'opinion publique s'accuse d'une façon encore plus significative. Dans les dernières révisions constitutionnelles, on a inscrit dans le texte des constitutions, que l'État a le devoir de distribuer l'instruction au peuple et que tout citoyen a le droit de l'exiger de lui.

[1] Dans l'État de New-York, d'après le dernier rapport, 79 p. 100 des enfants en âge de fréquenter l'école sont inscrits sur les écoles, mais 33 p. 100 seulement les suivent assidûment, malgré le *compulsory act*. Dans la Pennsylvanie, on viole journellement la loi qui défend d'employer dans les manufactures des enfants au-dessous de 13 ans. Les chefs d'industrie disent qu'ils seraient obligés de fermer leurs établissements s'ils n'employaient pas, pour certaines fabrications, des enfants au lieu d'ouvriers adultes. Voir l'*Atlantic Monthly*, février 1875. Ces faits justifient de nouveau les judicieuses considérations présentées par M. LE PLAY dans la *Réforme sociale*, chap. XLVII, §§ 5 à 10. (V. *Document annexé* D, IV.)

Les habitudes de *self government* pour les localités, les familles et les églises, sont trop profondes et trop anciennes chez les Américains, pour que, de l'énoncé de ces théories à leur mise en pratique, il ne s'écoule pas un long espace de temps. Mais les textes législatifs agissent à la longue sur l'opinion du peuple, qui y voit l'expression de la vérité et de la justice. Puis, peu à peu, il se crée un personnel bureaucratique qui cherche à vivre d'un système centralisé et autoritaire d'instruction publique. A peu près chaque État a maintenant un *surintendant de l'éducation*, chargé de faire des rapports statistiques. Sous ce prétexte, ce fonctionnaire se subordonne peu à peu les *boards of schools* des localités. Dans des rapports adressés aux législatures, fort de la compétence qu'on attribue aux hommes *spéciaux*, il demande l'uniformité des méthodes d'enseignement et des livres classiques. Des publications spéciales, éditées par des intéressés, secondent ce mouvement, et l'on obtient ainsi successivement des législatures, des actes qui centralisent plus ou moins la direction de l'éducation dans chaque État aux mains de ce personnage (Cpr., chap. XVI, § 5).

De même dans les grandes cités, les membres des *boards of schools* sont obligés de se décharger d'une partie de leurs fonctions sur des *surintendants* et des *inspecteurs* payés qui en font leur profession[1]. Au lieu de

[1] C'est à l'intervention de ce personnel bureaucratique, de création récente, qu'il faut attribuer les dilapidations énormes qui se produisent sur les fonds destinés aux écoles. Voici ce qu'on lit à ce sujet dans l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans* du 7 mars 1874 : « Depuis plusieurs années, nous n'avons cessé de dénoncer le gaspillage que les radicaux faisaient des deniers publics sous prétexte d'éducation. M. W. G. Brown, surintendant de l'éducation publique dans la Louisiane, confirme pleinement nos accusations. Il signale des fraudes incroyables dans la plupart des paroisses où les fonds des écoles ont été détournés de leur destination, quand ils n'ont

prendre comme autrefois les instituteurs parmi les meilleurs rejetons des familles modèles, qui voyaient dans l'enseignement un stage utile pour leurs jeunes années, on multiplie les écoles normales. Ces institutions, en échange de meilleures méthodes pédagogiques, ont le grave inconvénient de faire des instituteurs une caste spéciale qui devient de plus en plus étrangère à la vie pratique[1]. C'est ainsi que peu à peu des perfectionnements extérieurs sont apportés au système des écoles publiques, mais que tout ce qui en faisait l'âme est gravement altéré par des idées inconnues à la génération qui vient de finir.

Depuis quatre ans surtout (1870), l'exemple de l'Allemagne unifiée et autoritaire exerce une influence très-grande sur la direction de l'opinion. Les Américains, qui ne s'étaient nullement laissé prendre à la conception

pas été appropriés aux besoins personnels des nombreux employés qui composent un état-major assez inutile pour l'éducation publique. Cet état-major n'absorbe pas moins de 155,422 piastres au budget, tandis que les salaires des professeurs s'élèvent à près de 551,460. Avec tout ce gaspillage et ces vols, on ne trouve pas moyen de payer les professeurs auxquels il est dû cinq mois de solde arriérée. » — Une foule de faits semblables sont rapportés par M. R. Somers, (voir p. 170, 227). Le *board of schools* de New-York, dont nous avons dit la bonne composition, avait trouvé le moyen d'élever de 1,450,000 à 2,900,000 dollars le montant des taxes scolaires, alors que le nombre des élèves restait le même ou diminuait. Dans son compte, on voit figurer 60,000 dollars pour dépenses imprévues, c'est-à-dire, pour dîners et rafraîchissements que ses membres s'offraient à eux-mêmes. En 1871, le gouverneur de la Pennsylvanie a signalé des faits analogues pour cet État.

[1] Cpr *la Réforme sociale*, chap. XLVII, § 13. Le Vermont a conservé le même état scolaire qu'il y a cinquante ans. La plupart des écoles sont encore tenues par des jeunes filles qui prennent cette charge pour rendre service à leurs voisins. Quoique l'on y compte très-peu d'illettrés, cet État est signalé à toute l'Union comme déplorablement *arriéré*. Voir l'*Atlantic Monthly*, novembre 1874.

napoléonienne de l'université française, sont de plus en plus portés à imiter les Allemands dans le rôle exagéré donné à l'instituteur, dans les procédés pédagogiques et enfin dans l'attribution à l'État de la direction de l'éducation.

Ces appels à la centralisation et à l'omnipotence du Gouvernement dépassent la sphère de l'État, et ne vont rien moins qu'à pousser le Congrès à établir un système général d'instruction publique. Certains journaux radicaux soutiennent cette thèse, et l'on peut regarder comme un acheminement vers sa réalisation la création à Washington, en 1867, d'un bureau d'éducation nationale. Ce bureau n'a que des attributions purement statistiques, mais avec le temps, on lui en donnera d'autres. Il est question de créer un système d'écoles publiques, dirigées par l'Union pour les noirs affranchis. Enfin, dans l'avant-dernière session, un des *leaders* du parti radical, le sénateur Stewart, a proposé un amendement à la Constitution donnant à l'Union le pouvoir de forcer les États à établir un système d'éducation commune déterminé par le Congrès.

Deux choses nous frappent dans ces nouveaux courants d'opinion; d'un côté, leur opposition avec le vieux fonds d'idées et de libertés propres à la race anglo-saxonne sur lequel les États-Unis ont vécu jusque vers 1850; de l'autre, leur identité avec les principes propagés en Europe par les partis révolutionnaires. Il est impossible, pour l'observateur impartial, de ne pas reconnaître là l'effet d'une cause identique, agissant conformément à un but déterminé. Cette cause, cet agent, nommons-les tout de suite, c'est la franc-maçonnerie, dont nous dirons bientôt les progrès et le développement en Amérique (chap. XXI). On peut bien juger du véritable but qu'elle

poursuit, en l'étudiant aux États-Unis. Là, les conflits et les passions du vieux monde n'ont rien à faire; ce que la maçonnerie veut, c'est la destruction de toute religion positive, de tout principe d'autorité dans les rapports politiques et sociaux. La défense de commenter la Bible dans les écoles n'a été, pour elle, qu'un premier pas. Là où elle est maîtresse, c'est la Bible même qu'elle prétend détruire. Depuis un an, un mouvement très-accentué se produit en ce sens, surtout dans les États de l'Ouest, et une ligue spéciale, la *liberal-league*, s'est constituée dans ce but. Il y a quelques années, un pareil dessein eût soulevé l'indignation générale; aujourd'hui, il est secondé par une partie importante de l'opinion. Déjà plusieurs *boards of schools*, notamment celui de Chicago, sont entrés dans cette voie et ont proscrit dans leurs écoles la lecture de la Bible, la récitation de toute prière et le chant d'hymnes religieux. D'autres, par une sorte de transaction, ne conservent plus que la récitation des dix commandements [1].

VI

Nous reconnaissons également l'influence de la franc-maçonnerie dans le système des écoles mixtes pour les garçons et les filles, qu'elle propage partout, malgré la répulsion qu'elle inspire aux familles honnêtes [2]. Il est établi aujourd'hui dans beaucoup de grandes villes amé-

[1] Déjà dans beaucoup de congrégations unitairiennes on a supprimé les écoles du dimanche; dans d'autres, les lectures sont tirées du Coran et l'on évite de prononcer le nom de Jésus-Christ.

[2] Les Prussiens, dès qu'ils ont été en possession de l'Alsace-Lorraine, ont introduit par la force ce même système d'écoles mixtes, dans le but avoué de corrompre ces populations si catholiques et si françaises.

ricaines, sous l'empire de cet engouement banal que les loges savent si bien produire. On vante l'émulation qui s'établit entre les jeunes gens des deux sexes, l'adoucissement des mœurs qui se produit [1]; on s'extasie devant les figures et les danses que garçons et filles exécutent au son du piano touché par la maîtresse de classe, et qui rappellent les chœurs antiques. Mais pour qui veut aller au fond des choses, le résultat en est une effroyable démoralisation de la jeunesse, démoralisation bien plus grave que celle qui se traduirait par un chiffre élevé de naissances naturelles. Voici un témoignage qui ne sera pas suspect, celui d'Agassiz, rapporté ainsi par le *New-York Herald :*

« Chaque année, le chef de police publie la statistique de la prostitution dans Boston; mais combien peu de citoyens ne jettent qu'un regard indifférent sur les misères que ces tableaux leur représentent! Quoique ces chiffres soient assez éloquents pour remplir de honte et de tristesse le cœur humain, nous sommes certains que l'on ne nous donne qu'un faible exposé de la licence et de l'immoralité qui règnent dans toutes les classes de la société.

» Il y a peu de mois, le professeur Agassiz, dont le mérite scientifique est connu de tous, a voulu faire une investigation personnelle sur cette matière, et ce qu'il a vu l'a rempli d'épouvante. En sondant l'abîme de dégradation dans lequel

[1] Vraie ou inventée, l'anecdote suivante et les réflexions des journaux qui la rapportent indiquent l'abaissement actuel des idées morales en cette matière : « Un maître d'école du comté de Witt (Illinois) a introduit une nouvelle méthode de punition. Quand une jeune fille épelle mal un mot, le jeune garçon qui l'interroge a la permission de l'embrasser. Le *Clinton Public* dit que le résultat est, que les jeunes filles oublient tout ce qu'elles savent d'épellation, mais que les jeunes garçons font des progrès remarquables. » (*Liechtfield Ledger,* 30 avril 1874.) Sur la propagande des livres obscènes dans les écoles, voir l'enquête faite par la législature de New-York, 5 octobre 1875, *Herald* du 6.

sont tombés les hommes et les femmes, il se prend à désespérer de la civilisation tant vantée du dix-neuvième siècle.

» Il a parcouru les antres de la débauche, soit publics, soit privés, répandus dans tous les coins de la cité. Il déclare qu'il a fait un catalogue de chacune de ces infâmes demeures, des habitants qu'elles renferment, et qu'il a relevé des faits propres à remplir d'étonnement s'ils étaient connus.

» Il a conversé librement avec ces malheureuses victimes du vice, il a su les causes qui les avaient conduites à leur perte. A sa grande surprise, la majeure partie de ces « colombes souillées » attribuaient leur chute à l'influence qu'elles avaient subie dans les écoles publiques, et, quoique Boston soit justement fière de ses écoles, il lui paraît évident qu'elles ont besoin d'une réforme complète. Dans le plus grand nombre des écoles, les livres et les gravures les plus obscènes circulent parmi les enfants des deux sexes.

» Le secret que l'on met à se les communiquer y ajoute un charme irrésistible, et pour lui il n'existe aucun doute que la majorité des garçons et des filles n'en possèdent des exemplaires qu'ils se prêtent mutuellement. Les conséquences qui en résultent naturellement sont faciles à imaginer. Ce sont les plus détestables pratiques. Ce mal ne se confine pas seulement dans Boston, il s'étend aux autres cités et dans les campagnes.

» Il n'y a que peu d'années que la seconde ville du Massachussetts fut frappée d'épouvante en découvrant qu'une des écoles de la cité était le théâtre du libertinage, et que les enfants des deux sexes s'y donnaient rendez-vous pour satisfaire leurs passions. — Tout récemment le même scandale s'est produit, mais les autorités ne l'ont pas laissé ébruiter pour ne pas faire déserter l'école. » *(N° du 20 oct. 1871.)*

Dans son dernier rapport officiel, le surintendant des écoles de Brooklyn a signalé les graves abus moraux que produisait le mélange des jeunes gens des deux sexes. Constamment les journaux racontent des faits de ce genre; mais l'infatuation du public est telle, que l'on ferme volontairement les yeux devant tous les scandales

plutôt que de revenir sur une pratique évidemment erronée[1].

VII

Les Américains de nos jours, sous l'influence des fausses idées qui prévalent en Europe, sont de plus en plus portés à exagérer le rôle et la portée de l'école. Ils font figurer dans le programme des classes de grammaire l'étude de la Constitution des États-Unis, et l'on y exerce les enfants de huit à douze ans à l'improvisation politique. M. Fraser raconte qu'on demanda, en sa présence, à un écolier de cet âge d'expliquer ce qu'il pensait du suffrage des nègres. Sur quoi, l'enfant se mit à disserter pendant une demi-heure. Voici maintenant une autre anecdote, racontée avec une admiration visible par M. Hippeau, le délégué du ministre de l'instruction publique de France : la scène se passe cette fois dans une école de filles :

« La maîtresse pria l'une d'elles d'apprécier la conduite politique de Milton, à propos de la mort de Charles Ier, et lui demanda ce qu'elle pensait de cet événement. Elle ne répondit pas. Une autre plus hardie dit que Charles Ier avait mérité la mort, parce qu'il avait violé les lois de sa patrie; cette réponse parut satisfaire les autres élèves. L'une d'elles cependant se leva et dit que pour son compte elle désapprouvait d'une manière absolue la peine de mort, et qu'il aurait été beaucoup plus convenable de bannir Charles Ier ou de le tenir en prison, que de faire tomber sa tête. Il paraît que si je n'avais pas été présent à cette discussion, elle se serait prolongée, et que chaque élève aurait soutenu avec ardeur ses opinions. La jeune

[1] Voir dans le *Freeman's Journal* de New-York, du 27 mars 1875, une lettre dans laquelle M. Kennedy dévoile l'effroyable corruption qui règne dans les *high schools* de cette ville.

fille qui s'était montrée si sévère envers le roi d'Angleterre avait dix-sept ans, l'autre dix-neuf. Je venais d'assister à l'un de ces exercices familiers dans les écoles d'Amérique, où, dès les premières années, on croit qu'il est utile de laisser à la pensée le droit de s'exprimer librement, où le maître avertit, conseille et dirige, mais ne se croit pas le droit d'imposer ses idées et ses sentiments. »

A l'engouement de l'universitaire français, nous préférons de beaucoup les sages réflexions du délégué anglais, M. Fraser :

« Tel est, dit-il, le précoce esprit d'indépendance produit par le courant de la vie sociale, que des garçons et des filles de douze à quatorze ans se jugent capables de décider seuls d'une foule de choses pour lesquelles des Anglais de vingt ans se croiraient tenus de demander l'assentiment paternel. Ce n'est pas là une situation normale et quiconque porte un intérêt véritable à la grande République américaine, doit désirer que l'on applique un prompt remède à une pareille plaie [1]. »

Un officier de notre marine, esprit sagace et distingué, M. du Hailly, dit à son tour :

« Cet enseignement qui semble rappeler ce que l'histoire nous a conservé des excentricités de Lycurgue, cet enseignement si démocratique et si séduisant au premier abord est en

[1] Dans certaines écoles, notamment à Buffalo, on suit le *système républicain*. Ce sont les élèves eux-mêmes qui établissent les règlements des classes, et veillent à leur observation. Ils ont la charge de maintenir entre eux la discipline, peuvent chasser un mauvais élève. Ils ont enfin un droit de censure à l'égard de ceux de leurs professeurs qui auraient abusé de leur autorité ou dépassé leur attribution. Voir l'ouvrage de M. Hippeau, p. 190. Même dans les localités où ce singulier système n'est pas établi, les jeunes gens et les jeunes filles de douze ou quatorze ans envoient à tout propos aux journaux des déclarations et des adresses, où ils expriment leur sentiment sur telle ou telle question de discipline ou d'enseignement, et les journaux les reproduisent sérieusement !

réalité singulièrement arbitraire et despotique dans ses effets, et il l'est en pleine connaissance de cause. De là naissent bien des inconvénients : d'abord chez les enfants, l'oubli ou plutôt l'amoindrissement marqué du sentiment de la famille; puis, chez les parents, trop d'insouciance du plus ou moins d'instruction acquise. Il semble que leur responsabilité cesse dès que celle de l'État commence, et qu'une éducation soit terminée dès qu'elle permet à l'élève de figurer derrière le pupitre d'un comptoir. »

Les Américains éclairés qui savent se mettre au-dessus des puérilités de la vanité nationale ne pensent pas autrement.

« Parmi nous, dit le docteur Brownson, la jeunesse a une trop courte durée, aussi les mœurs et les manières de notre pays en souffrent continuellement [1]. »

L'*Atlantic Monthly* rend aussi témoignage au rôle de conservatrice des vérités de l'ordre naturel et social, que remplit depuis sa fondation l'Église catholique, à l'encontre de toutes les aberrations produites par l'esprit d'innovation :

« Ces couvents et ces colléges religieux sont exempts de la plupart des inconvénients reprochés à nos académies. Chez nous, on oublie trop que les enfants ne sont pas compris dans le premier article de la *Déclaration d'indépendance*. L'Église catholique, au contraire, a toujours eu pour tradition qu'on doit les traiter en enfants, c'est-à-dire comme des mineurs incapables de se diriger eux-mêmes et dont il faut réprimer les caprices, si l'on ne veut pas les laisser se faire un mal irréparable. Dans les communautés religieuses, les professeurs sont assez indépendants pour être respectés des élèves, pas assez pour que leur autorité dégénère en tyrannie. Le vêtement de la religieuse, du frère de la doctrine, de la sœur de

[1] *The Convert or Leaves from my own experience*, 1857. Voir *Documents* H, *la Jeune Amérique*, et N, *l'Esprit nouveau et les méthodes d'éducation*.

Saint-Vincent de Paul, leur maintien plein de douceur et de dignité suffiraient pour imposer le respect et apprendre aux enfants des riches, que posséder des palais somptueux ornés de frontons de marbre et d'escaliers de bois de rose, ne constitue pas la distinction sociale la plus haute et la plus enviable [1]. »

VIII

Là est la raison des grands succès qu'obtiennent les établissements catholiques. A mesure que l'école échappe à la direction immédiate des pères de famille, comme l'établissait le vieux système américain, et qu'elle devient un foyer de corruption, par suite des faux principes et des mauvaises pratiques indiquées ci-dessus, les familles honorables réagissent instinctivement et confient leurs enfants aux maîtres qui leur offrent le plus de garanties. Les écoles catholiques de tous les degrés comptent un grand nombre d'enfants de familles protestantes qui leur sont confiés spontanément. Aucune tentative de prosélytisme n'est faite sur eux pendant leur séjour à l'école, mais les impressions qu'ils y reçoivent sont dans la suite une source abondante de conversions (ch. XXI, § 2).

Les ordres religieux voués à l'enseignement, les frères de la doctrine chrétienne, les ursulines, les filles de la Charité, les dames du Sacré-Cœur, plusieurs congrégations nées dans le pays, ont des établissements très-nombreux, et le défaut de sujets en quantité suffisante arrête seul leurs progrès. Le Catholicisme pénètre ainsi dans

[1] Numéros d'avril et mai 1868. Dans le numéro de mai 1874, cette revue qui est à la fois protestante et libre penseuse, publie un charmant article intitulé *Behind convent grilles*, destiné à justifier les familles protestantes qui font élever leurs filles dans les couvents catholiques, plutôt que « dans les écoles fashionables des grandes villes où l'on n'en fait que des *ladies miniatures*. »

la société américaine par l'éducation de la jeunesse et l'influence de la femme, et il groupe peu à peu autour de lui toutes les familles qui ont conservé des traditions de vertu et un foyer honorable (ch. xxv, § 6)[1].

Dans l'ordre de l'enseignement supérieur et secondaire, les succès des ordres religieux sont encore plus marqués; les jésuites ont plusieurs universités qui tiennent un bon rang dans le pays et où ils cultivent les sciences physiques et naturelles, si en honneur aux États-Unis, avec la même supériorité que leurs prédécesseurs du dix-septième et du dix-huitième siècle[2].

IX

L'enseignement secondaire et l'enseignement supérieur ont jusqu'ici échappé aux fausses théories qui ont vicié l'enseignement primaire. Une raison caractéristique est donnée de ce fait par un écrivain américain : « *C'est que le peuple, comme tel, ne s'intéresse pas à un enseignement dont il ne profite pas*[3]. » Aussi quoique dans beaucoup

[1] Voir dans le *New-York Tablet* du 11 septembre 1869, un tableau des congrégations religieuses vouées à l'enseignement, et dans le *Contemporain* d'octobre 1872 un article de M. de Saint-Mauris sur *les Écoles chrétiennes aux États-Unis*. Voir dans le *Catholic-World*, n° de juin 1874, un article sur les ordres religieux de femmes aux États-Unis. On évalue à 300,000 le nombre des jeunes filles élevées gratuitement dans les écoles tenues par des religieuses, et à 50 ou 60,000 le nombre de celles qui reçoivent dans des *Académies* et des *select-schools* une instruction plus complète.

[2] Parmi les établissements des jésuites, nous citerons notamment l'université de Saint-Louis (Missouri), le collége de Georgetown, près de Washington et deux colléges fondés en 1867 à Santa-Clara et à San-Francisco (Californie) par les pères piémontais chassés d'Italie. En 1875, les colléges et *académies* catholiques s'élevaient à 540 avec 48,000 élèves.

[3] M. A. Matile, article dans la *Revue histor. de droit*, t. IX.

d'États les législatures aient donné de larges subventions aux *Colléges* et *Universités*[1], jusqu'à ces derniers temps elles ne se sont pas immiscées dans leur direction.

La plupart de ces établissements doivent leur création à des particuliers généreux. Des dons ou legs en faveur de l'instruction supérieure montant à 33 millions de dollars en quatre ans seulement (de 1871 à 1875), témoignent hautement de la fécondité du principe de la liberté des fondations. Les colléges ainsi créés sont ensuite soutenus par les confessions religieuses dont ils représentent les principes. On demande seulement à l'État une incorporation qui n'est jamais refusée.

En 1868, sur 290 colléges ou universités, 90 seulement avaient été fondés par les États dans lesquels ils étaient ouverts et devaient recevoir des élèves de tous les cultes. Les 200 autres étaient des établissements créés sous la direction d'une confession religieuse : 59 appartenaient aux méthodistes, 39 aux baptistes, 32 aux presbytériens, 31 aux catholiques, 15 aux épiscopaux, 12 aux luthériens, 11 aux congrégationalistes, 2 aux unitairiens, et le reste aux autres sectes moins importantes; chacune d'elles tenant essentiellement à avoir son université[2].

[1] On réserve le nom d'*université* aux établissements où sont enseignés la théologie, le droit, la médecine, les sciences physiques et la littérature, comprises sous le nom de faculté de *philosophie*. Les *colléges* sont des établissements reconnus comme personne civile par une charte d'incorporation et où l'on enseigne, avec les mathématiques, cette partie des belles-lettres qui forme la matière de nos classes de seconde, de rhétorique et de philosophie. (Le reste de l'enseignement classique rentre dans le programme des *High Schools* et des *Grammar Schools*, qui, avec les *Elementar Schools* forment le système des *Common Schools*). Les universités ont presque toutes plusieurs *colléges* comme annexes. Les *académies* sont généralement des institutions privées non incorporées.

[2] Les séminaires théologiques ne sont pas comptés dans ces chiffres.

Par cette brève statistique, on voit combien le système américain diffère de celui suivi en France et en Allemagne. A part les tristes effets de la division religieuse, il rappelle par sa puissante vitalité celui qui florissait en Europe au moyen âge. L'enseignement religieux tient encore une grande place dans les colléges et les universités. Ainsi les règlements du collége de Harvard, à Cambridge, qui remonte aux plus beaux temps des Puritains, prescrivent la prière commune chaque matin, et obligent tous les étudiants à assister au service du dimanche. Même dans les colléges où l'on admet des élèves de différentes confessions, ceux qui ne suivent pas les exercices de la chapelle de l'établissement, doivent justifier de la fréquentation d'un autre temple.

Les Américains ne connaissent, à aucun degré de l'éducation, ce déplorable régime de l'internat, qui étiole et corrompt les jeunes générations françaises. Les colléges sont généralement établis à la campagne ou dans de petites villes qui sacrifient tout au désir de conserver ces établissements, et proscrivent sévèrement les théâtres et lieux de débauche. Tout autour du collége s'établissent des pensions ou des *académies*, où les jeunes étudiants retrouvent la vie de famille et la liberté mesurée qu'elle comporte.

Les universités et les colléges sont administrés par des *trustees*, nommés conformément aux dispositions des fondateurs et des chartes d'incorporation [1]. Les *trustees* ou

[1] Ainsi, par exemple, les professeurs et les *trustees* du collége de Lafayette (Pennsylvanie), sont nommés par le synode presbytérien de Philadelphie qui l'a organisé et doté. En 1871, quelques riches et zélés méthodistes ont fondé à Boston une université dont ils ont réservé la direction à leur Église. Cette université a immédiatement obtenu une charte et elle est déjà une des plus importantes des États-Unis.

administrateurs nomment à leur tour le *président,* qui réside dans le collége et a la charge délicate de maintenir la discipline entre les professeurs et les étudiants. Les grades académiques sont conférés par le corps des professeurs et donnent l'entrée aux carrières publiques dans l'État où est située l'université et dans les États qui ont admis la réciprocité. Quand une chaire devient vacante, si le fondateur n'en a pas réservé la nomination à ses héritiers, les professeurs et les administrateurs réunis choisissent le nouveau titulaire, sans être limités dans leur choix par aucune condition de grade, ce qui permet d'appeler dans l'université les notoriétés scientifiques qui se produisent en dehors du corps enseignant. L'intérêt de l'université est une garantie suffisante pour le bon choix des professeurs et pour une juste sévérité dans la collation des grades. Sa prospérité dépend du nombre des étudiants et de la confiance accordée par le public à ses diplômes. Dès qu'une université se relâche, elle est bien vite abandonnée. Tel est, dans ses principaux traits, le système généralement suivi. Comme on le voit, l'État n'intervient pas. Dans ces dernières années cependant les législatures qui ont accordé de fortes subventions réservent à un *contrôleur* de l'État l'entrée dans le corps des *trustees;* mais cette intervention n'a encore été, nulle part, jusqu'à absorber l'autonomie des corps universitaires.

Grâce à ce système fondé sur des traditions qui remontent à l'ancien régime colonial, les présidents, les administrateurs et même les professeurs des colléges et des universités, échappent généralement aux États-Unis à cet esprit de corps et à cette absorption des facultés maîtresses de l'intelligence, qu'on observe trop souvent chez les membres du personnel enseignant en Europe.

Les hommes éminents de la Nouvelle-Angleterre, après avoir passé par les plus hautes fonctions de la vie publique, tiennent à honneur de remplir les charges de présidents et d'administrateurs des colléges de Harvard et de Yale. Il en est de même pour l'université de Virginie, dont le premier président fut Jefferson, et qui, après les malheurs de la guerre de la Sécession, appela pour la réorganiser l'illustre général Lee. On comprend facilement tout ce que la jeunesse gagne, sous le rapport de la haute éducation, à être dirigée par des hommes formés eux-mêmes à la pratique des grandes affaires. Les colléges et les universités américaines sont ainsi de véritables écoles de *gentlemen*[1].

La générosité des particuliers et l'intérêt puissant que les hautes classes portent au développement des établissements supérieurs, les ont multipliés dans des proportions remarquables dans toute l'Union et les ont fait richement doter sous le rapport des installations, bibliothèques et collections. Ce qui leur manque, ce sont des élèves[2].

[1] Sur la vie intérieure des universités américaines, voir *Life of Josiah Quincy*, chap. XVII, et *le Général Lee, sa vie et ses campagnes*, chap. XVI.

[2] En 1861, dans la grande cité de New-York, tandis que les écoles élémentaires et de grammaire comptaient 170,000 élèves, 814 seulement fréquentaient l'université, et encore plus de la moitié de ce nombre appartenait au cours préparatoire. Dans le cours de première année il n'y avait que 168 étudiants, dans celui de deuxième année que 109, dans celui de troisième que 69, dans celui de quatrième que 36. Quant aux diplômes universitaires, qui témoignent de la persévérance des étudiants, de 1861 à 1866, l'université de New-York a reçu seulement 77 bacheliers ès arts, 99 bacheliers en droit, 7 bacheliers ès sciences et 330 docteurs en médecine. La grande majorité des étudiants ne passe que six mois ou un an à l'université. En 1873, à Philadelphie, sur une population scolaire de 148,511 enfants, 2,000 seulement fréquentaient les *High Schools* et les classes avancées des *Grammar Schools*. Sur

Le mot de Tocqueville, que les États-Unis sont le pays qui, proportion gardée, compte le moins d'ignorants et le moins de savants, reste toujours vrai.

Le haut enseignement du droit et de la médecine, tel que nous le concevons en Europe, est encore très-peu développé. C'est une grave lacune. Mais il ne faut pas accuser le système de liberté et de décentralisation suivi jusqu'ici. Cela tient uniquement aux conditions économiques du pays. Les spéculations industrielles absorbent trop d'intelligences, les arts mécaniques et l'agriculture réclament trop de bras, pour que les études spéculatives et les arts délicats, fruits d'une civilisation ancienne, puissent se développer. Des établissements remarquables, dus à l'initiative des corporations religieuses et de particuliers éclairés, ont cherché autant que possible à approprier les moyens d'instruction à toutes les situations où peuvent se trouver les étudiants [1].

Tout ce qui pouvait se faire a été fait, et en définitive les moyens d'instruction dépassent de beaucoup le nombre de ceux qui peuvent en profiter. N'est-ce pas le plus bel éloge qu'on puisse faire de la pratique suivie par les Américains [2]?

les 7,200,000 enfants qui, selon l'*Atlantic-Monthly*, fréquentent les écoles dans tous les États-Unis, 7 millions ne vont pas plus loin que les écoles de grammaire (novembre 1874). Les examinateurs de l'école militaire de West-Point ont récemment signalé l'insuffisance littéraire des candidats.

[1] Nous citerons entre autres l'université d'Ithaca et le collége d'Oberlin, qui sont organisés de façon à ce que les étudiants puissent se livrer à un travail manuel lucratif, pendant leurs études.

[2] En 1875, M. Eaton a constaté l'existence de 374 universités ou colléges, de 106 écoles isolées de droit, de médecine, de théologie, de 65 colléges pour les femmes, en tout 545 établissements conférant des grades. Leur valeur scientifique est naturellement fort inégale.

X

Il y a cependant un nombre croissant de lettrés, nourris dans l'admiration des institutions allemandes, qui réclament la création d'universités d'État libres, de tout contrôle religieux (c'est là le point essentiel pour eux). Les plus avancés voudraient fonder à Washington une université *nationale* entretenue par le pouvoir fédéral, et dont les grades seraient bientôt exclusivement reconnus dans toute l'Union. D'autres, plus habiles, comprenant les vives résistances locales que, pendant longtemps encore, un pareil projet soulèvera, prétendent arriver à ce résultat en faisant créer dans chaque grand État une université dirigée exclusivement par le bureau d'éducation, et qui, grâce à de fortes subventions, écraserait bientôt les établissements similaires libres. C'est, on le voit, l'extension dans le domaine de l'instruction supérieure de ce qui a lieu pour l'éducation élémentaire (§ 4).

Ces idées sont propagées dans les réunions de sociétés savantes[1], et sont ouvertement favorisées par le *bureau de l'éducation* de Washington et par le personnel bureaucratique qui existe dans les différents États (§ 5). Quoique combattues, elles gagnent du terrain dans l'opinion, et c'est ce qui arrive toujours pour les idées qui réunissent les lettrés dans un intérêt commun de castes.

Les universités de Californie, d'Iowa et de Michigan (Ann-Arbor) ont été organisées par ces États selon ces principes. Il en est de même de l'université de New-York,

[1] Voir dans le *Journal of social science* de 1873 et de 1874 le compte rendu des discussions qui ont eu lieu sur ce sujet à la *National association of teachers* et à l'*American social science association.*

créée par l'État de ce nom en 1860. Cette université est tout à fait le type qui répond aux visées des novateurs.

Un article de sa charte lui interdit formellement l'enseignement de la théologie, et ses chaires sont devenues des foyers de propagande antichrétienne [1].

Ces systèmes, qui trouvent surtout faveur dans la population sans traditions des grandes villes et dans les masses allemandes de l'Ouest, rencontrent une vive résistance de la part des hommes éminents de la Nouvelle-Angleterre et des anciens petits États. L'*Atlantic-Monthly*, à propos de faits récents qui ont bouleversé l'université de Californie, fait, avec beaucoup de bon sens, ressortir les dangers du principe de l'*État enseignant* :

« Avec tous ces avantages et toutes ces riches dotations, il y a un danger sérieux. Le principal soutien de l'Université peut devenir son destructeur. Ces fonds venant pour la plus grande partie du trésor public, la législature a retenu un pouvoir d'inspection qui porte non-seulement sur la partie financière, mais encore sur l'organisation intérieure, la discipline et le cours d'études. L'Université n'est pas gouvernée par une charte, mais par un chapitre du Code politique. La législature, pendant ses sessions, est souveraine et possède sur elle un pouvoir comme les rois et les parlements n'en ont jamais eu dans l'administration des colléges et des universités... Cette suprématie est nominalement celle du peuple ; mais le danger est que ce soit celle de l'ignorance et des préjugés. Témoin ce qui est arrivé récemment, où, à la suite des délibérations des *granges*, les *farmers* de la Californie, avec les meilleures intentions pour leur université ont failli la boule-

[1] C'est dans l'État de New-York que le système de l'éducation publique *unsectarian* a commencé. New-York est le point par où les idées radicales et révolutionnaires, contraires aux vieilles traditions anglo-saxonnes, ont pénétré en Amérique. Nouvel exemple des dangers des grandes agglomérations urbaines. V. SAINT-VICTOR, Lettres IV, VII et X (Cpr., chap. II, § 2).

verser en voulant subordonner l'enseignement des lettres et des sciences, à celui de l'agriculture, et en voulant remplacer les régents par des hommes sortis tout frais du suffrage populaire! » (N° de juillet 1874.)

A peu près à la même époque, l'éminent président d'Harvard-College, M. Ch. W. Elliot, parlant devant la *National educational association,* terminait une remarquable critique de toutes ces innovations par ces paroles qui jettent un grand jour sur la situation actuelle des États-Unis :

« Pendant la guerre de la Rébellion, nous avons pris l'habitude de voir le gouvernement dépenser d'énormes sommes et faire de puissants efforts. Nous nous sommes alors demandé si toutes ces sommes et tous ces efforts ne pourraient pas être appliqués à la création d'œuvres de paix, comme ils l'avaient été à des œuvres de destruction. C'est ainsi que nous avons subventionné des compagnies de chemins de fer et de navigation à vapeur. Aujourd'hui, on propose de subventionner une université nationale. Mais l'objection décisive à tous ces projets, c'est qu'ils sapent les fondements de notre liberté. *Les seules véritables sûretés pour la liberté publique sont les habitudes nationales, les coutumes et le caractère formé à la longue par la pratique du self-government.* Nous nous trompons nous-mêmes si nous croyons que l'éducation primaire ou universitaire garantit les institutions républicaines. Un peuple républicain doit être instruit et intelligent, mais il ne s'ensuit nullement qu'un peuple instruit et intelligent soit forcément républicain. Je semble peut-être conjurer des dangers imaginaires ; mais c'est à nous, instituteurs, à nous souvenir de la maxime : *Principiis obsta.* Suivons donc le système national des Américains, le vieux système du Massachussetts ; il est complétement opposé à l'organisation militaire et despotique de l'instruction publique de la Prusse. »

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET L'ANTAGONISME RELIGIEUX.

I

Dans une étude des éléments de la vie nationale d'un peuple, on ne saurait, sans être incomplet, passer sous silence les sociétés secrètes, dont la multiplication est un des traits caractéristiques des temps modernes. Au premier rang, il faut placer la franc-maçonnerie à cause de son importance, de son universalité et de son ancienneté relative. A la fin du dix-huitième siècle, un certain nombre de personnages influents appartenant aux hautes classes de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre, s'étaient affiliés aux loges. L'action de la loge établie à Portsmouth, peut seule expliquer le mouvement antireligieux et destructeur des coutumes, auquel l'aristocratie virginienne donna les mains en 1776 (*Introduction,* § 7). Un peu plus tard, de 1795 à 1812, la propagation de l'unitarisme dans les congrégations puritaines fut conduite avec toutes les allures d'une conspiration ; et quoique des documents authentiques n'établissent pas l'action de la maçonnerie dans cette affaire, le fait doit cependant être constaté[1].

Depuis lors, les loges n'ont cessé de se multiplier aux États-Unis, et elles comptent parmi leurs affiliés une grande partie des classes élevées et moyennes. Dans un pays où les hiérarchies sociales et les traditions du patro-

[1] V. Baird, *de la Religion en Amérique*, t. II, p. 295 à 304.

nage ont été détruites, et où les familles se dispersent rapidement, beaucoup d'individus sont attirés à cette association par la protection mutuelle, souvent très-efficace, qu'elle assure à ses membres.

Vers 1830, des meurtres secrets et de graves abus d'influence soulevèrent l'opinion contre les loges et donnèrent naissance à un parti *antimaçonnique*, dont le programme était d'écarter tout affilié des fonctions publiques[1]. Mais la lutte était par trop inégale. Aussi, au bout de peu d'années, ce parti avait disparu et la maçonnerie était plus puissante que jamais. D'après les statistiques, il y aurait aujourd'hui aux États-Unis plus de 8,000 loges groupées dans chaque État autour d'une grande loge maîtresse, sans compter les rites spéciaux[2].

Sans doute beaucoup de ces loges sont relativement inoffensives et ne sont guères que des associations de secours mutuels; mais dans bien des localités elles se mêlent activement aux luttes politiques et ne permettent à aucun profane d'arriver aux fonctions publiques. Cette sorte d'ostracisme, qui domine les oscillations des partis politiques, est un fait considérable et qui explique la

[1] En 1827, dans l'État de New-York, un journaliste, nommé Morgan, ayant divulgué les secrets d'une loge, fut arrêté sous un prétexte futile et disparut bientôt après. Son cadavre fut retrouvé dans l'Érié. Le juge qui l'avait fait arrêter était franc-maçon. Les tribunaux devant lesquels ses parents demandèrent justice étaient composés d'initiés et ils refusèrent de suivre l'affaire. Ce fut là l'origine du parti antimaçonnique. Le *New-York Herald* a publié de nouvelles révélations sur cet événement, nos des 9 et 11 août 1875.

[2] Parmi ces rites, il faut mentionner celui des *Beni-Berith* qui ne reçoit que des israëlites et qui a pour but de grouper les juifs dont le nombre croît aux États-Unis avec une rapidité étonnante (ch. XXII, § 2). Ils travaillent du reste activement à propager tous les rites maçonniques. V. le *Hebrew leader*, qui est l'organe du parti libéral juif. Leur influence à New-York est déjà considérable (ch. XXIV, § 3).

rapide disparition, dès le commencement de ce siècle, des influences locales et de famille.

La franc-maçonnerie est répandue dans toutes les parties de l'Union et la *chevalerie du Sud* s'y était complétement engagée. Ce n'est pas la première fois que des partis honnêtes essayent de profiter de la puissance de cette association. Mais le principe essentiellement révolutionnaire de la maçonnerie a toujours neutralisé ces combinaisons et les a, à la longue, fait tourner contre la cause de la conservation sociale. Pendant la guerre de la Sécession, les hommes du Sud ont pu voir ce que valait la fraternité maçonnique de leurs frères yankees.

Plusieurs Américains dignes de foi nous ont affirmé que le voyage fait par Kossuth aux États-Unis, en 1851, a eu pour résultat de donner une nouvelle impulsion à la maçonnerie. Le fameux Sumner, le théoricien du parti radical, prononça son premier discours au sénat, à cette occasion, et c'est effectivement de cette époque que date la dissolution de l'ancien parti *Whig* et la constitution du parti *radical* qui, dès lors, commença à préparer la guerre. Or, les thèses que soutient le parti radical, et qu'il a réalisées en partie pendant son passage au pouvoir, à savoir : la destruction des autonomies locales, la suprématie de la souveraineté populaire sur tous les droits historiques, l'indépendance absolue de l'État vis-à-vis de toute notion religieuse, l'école obligatoire et laïque, l'émancipation des femmes, l'unification de tous les peuples dans une république universelle, toutes ces thèses ne sont pas autre chose que le fond de l'enseignement maçonnique. Elles sont sans cesse répétées dans les discours maçonniques, et inculquées dans l'esprit des affiliés par les rites et les symboles, en sorte que là même où les loges semblent rester étrangères aux luttes politiques, elles

modifient, sans qu'on s'en aperçoive, l'opinion générale[1]. C'est évidemment à cette action occulte mais universelle et suivie sans relâche, qu'il faut attribuer l'abandon si prompt, par les Américains, de leurs traditions nationales et de la plupart des idées que les Puritains semblaient avoir incrustées dans l'âme de leurs descendants!

Les confessions protestantes n'ont jamais essayé de lutter contre la maçonnerie, quoique son enseignement ruine par la base les principes chrétiens qu'elles retiennent encore. La franc-maçonnerie les a au contraire pénétrées et les fait tourner à une religiosité vague et sans objet (chap. XVII, § 8, et chap. XIX, § 4). Le catholicisme seul l'a constamment condamnée, et entre elle et lui, il règne une lutte qui, pour être latente, n'en est pas moins sérieuse. C'est la maçonnerie qui fait partout établir le système de l'école sans religion (chap. XVII, § 4) et les protestants intolérants qui y applaudissent, jouent le rôle de comparses inconscients.

II

Sous la direction plus ou moins ostensible de la maçonnerie, des associations antichrétiennes se forment dans plusieurs parties du pays, sous le couvert de sociétés de bienfaisance et de gymnastique, et développent chez leurs membres un fanatisme d'impiété plus farouche que celui qu'ait jamais eu aucune religion (ch. XXII, § 6).

La plupart se sont fondues ou agrégées à une puissante société, créée en 1867 sous le nom d'*Order of American Union*, dans le but de détruire le catholicisme. Ses membres s'engagent par serment à le combattre par tous les moyens, à exclure les catholiques de tous les emplois, à ne jamais faire élever leurs enfants dans leurs établisse-

ments, enfin à soutenir le système des écoles publiques *unsectarian.* Pour s'assurer le concours des protestants de bonne foi, l'*Order* prétend vouloir maintenir la Bible dans les écoles, mais ses chefs sont des radicaux qui ne se soucient nullement de la Bible, et, après leur triomphe, ils seraient les premiers à la proscrire. En attendant, leur action est fort habilement combinée avec la *ligue libérale* qui combat la Bible (ch. xx, § 5) pour faire converger toutes les forces du Radicalisme et du Protestantisme vers le but suprême : la destruction du Catholicisme.

L'*Order* a un nombre considérable d'affiliés dans l'Est et dans l'Ouest; dans le Sud, il s'est rattaché les nègres déjà enrégimentés dans les *ligues de l'Union* par les prédicants méthodistes.

Grant et les principaux membres du parti républicain font partie de cette société et ont été vraisemblablement ses inspirateurs. Par son organisation secrète et l'obéissance absolue exigée de ses membres, l'*Order of American Union* est en mesure d'exercer une action considérable. Il a déjà beaucoup contribué aux élections *républicaines* de novembre 1875, et il paraît devoir jouer un rôle important dans la campagne présidentielle prochaine. (V. *Épilogue de* 1877, chap. xxvi, § 2.)

III

Il y a encore aux États-Unis beaucoup d'autres sociétés secrètes, *templiers, oddfellows, druides, etc., etc.* Ce n'est pas un des traits les moins curieux de l'Amérique contemporaine, que cette tendance à nouer des liens secrets et occultes, alors que les lois du pays n'apportent aucune entrave aux réunions et aux associations de toute sortes. Parmi ces innombrables sociétés, mentionnons seulement

l'ancien ordre hibernien, qui se couvre du prétexte de conserver la nationalité des Irlandais sur la terre étrangère, mais qui, en réalité, est dirigé par la maçonnerie. L'épiscopat catholique l'a condamné dans plusieurs diocèses, comme il avait précédemment réprouvé le *fenianisme* qui, sous un voile patriotique, avait pour but de détacher les fidèles irlandais de la foi de leurs pères.

Toutes ces associations ne sont en réalité que des formes simplifiées de la franc-maçonnerie, plus accessibles aux masses populaires.

En présence de la multiplicité des sociétés plus ou moins secrètes qui surgissent constamment, les évêques ont adopté une règle très-sage. Ils condamnent toute société dont les membres promettent, à leur entrée, de garder un secret qui leur doit être révélé plus tard, ou s'engagent à une obéissance absolue aux ordres des chefs, même contrairement aux puissances légitimes civiles et religieuses. Quant aux autres associations, notamment aux sociétés ouvrières et nationales, qui jouent un rôle considérable (chap. XXII et XXIII), non-seulement le clergé ne les condamne pas, mais il cherche à les diriger pour le bien. Partout on voit des prêtres zélés à la tête des sociétés de tempérance, des associations corporatives et des fêtes nationales des immigrants. Ils remplissent ainsi un rôle de patronage d'autant plus nécessaire, que les classes élevées oublient davantage leurs devoirs de direction. Le dernier concile de Baltimore, pour mieux sauvegarder la liberté de ces associations, a interdit aux évêques de condamner individuellement une société quelconque, à moins qu'elle ne tombe évidemment sous le coup des censures générales déjà portées par le Saint-Siége.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

LES QUESTIONS DE RACES ET L'ANTAGONISME DES DIFFÉRENTES PARTIES DE L'UNION.

I

Pendant la longue période qui s'est écoulée depuis le commencement de ce siècle jusqu'à la guerre de la Sécession, toute la politique intérieure des États-Unis avait été dominée par la rivalité du Nord et du Sud. Longtemps égales en puissance, ces deux parties de l'Union s'équilibraient, les hommes du Sud faisaient de grandes concessions aux intérêts manufacturiers du Nord, et leur rivalité conservait le caractère d'une lutte pour l'hégémonie (chap. III, § 1).

La victoire du Nord a écrasé momentanément le Sud et a amené l'abolition de l'esclavage qui était la cause apparente du conflit ; mais, comme toutes les œuvres de la force, elle n'a résolu définitivement aucune question. Loin de là, la prépondérance exclusive du Nord a exaspéré les anciens antagonismes qui existaient entre les races si hétérogènes établies sur le territoire de l'Union, et en a même créé de nouveaux peut-être plus redoutables pour l'avenir.

Le Nord, c'est-à-dire la Nouvelle-Angleterre, le New-York, la Pennsylvanie avec les petits états de Delaware, New-Jersey et West-Virginia, forme une région parfaitement homogène, dans laquelle les intérêts manufacturiers et commerciaux l'emportent de beaucoup sur les intérêts

agricoles[1]. C'est dans cette région que se trouvent les trois quarts des manufactures des États-Unis. Elles sont alimentées par une immense bassin de fer et de houille, qui, pendant longtemps dominera toutes les exploitations rivales. C'est là encore que sont situées les trois grandes métropoles commerciales, New-York, Boston, Philadelphie, qui sont, pour l'Union entière, les centres de répartition de la richesse et accaparent tout son commerce avec l'ancien continent. Il en est résulté une grande concentration de capitaux qui tend toujours à s'accroître et rend, par là, ce monopole plus puissant. Maintenir cette prépondérance financière et commerciale, soutenir la concurrence des industriels européens qui ont la main-d'œuvre à moitié prix au moins, pour cela établir un tarif protecteur, telle est depuis longtemps la politique fondamentale des États de cette région. Toutes les autres questions politiques et sociales, pour lesquelles ils semblent se passionner, n'ont jamais été que des moyens de mieux servir cet intérêt vital. Depuis leur triomphe, aucune influence ne leur a plus fait contre-poids dans le Congrès, et ils ont gouverné l'Union dans leur intérêt exclusif. L'esprit mercantile, l'âpreté de caractère dont les habitants du Nord, qui forment proprement la race Yankee, ont hérité des Puritains, ont encore rendu leur domination plus lourde pour les autres régions de l'Union.

II

La répulsion des hommes du Sud pour les *Yankees* est plus vive que jamais, à la suite du régime abominable

[1] En ajoutant à ces onze États le district fédéral de Colombie, leur population était, d'après le recensement de 1870, de 13 millions d'habitants en chiffres ronds.

(chap. III) que le parti radical a imposé aux anciens États confédérés. Mais, outre ses griefs politiques, le Sud[1] a encore à se plaindre de l'exploitation financière et commerciale dont il est l'objet, de la part des capitalistes du Nord.

La guerre et la brusque émancipation des esclaves ont entraîné une ruine complète pour les planteurs du Sud et pour les manufacturiers qui commençaient à s'y établir. Par suite du régime servile, leur capital consistait presque exclusivement en esclaves, au lieu d'être sous la forme d'améliorations foncières ou de machines[2]. Les esclaves ayant été émancipés, les propriétaires restent avec leurs terres, sans capital pour l'exploiter. Profitant

[1] La région du Sud comprend les États suivants : le Maryland, la Virginie, les deux Carolines, la Géorgie, l'Alabama, le Mississipi, la Floride, la Louisiane, l'Arkansas, le Texas, le Tennessee et le Kentucky. (Ce dernier État se rattache presque autant à la région de l'Ouest.) En 1870, leur population totale était de 11,589,000 âmes sur lesquelles 4,500,000 gens de couleur environ. Cette région est encore exclusivement agricole, et les richesses minérales qu'elle possède ne sont presque pas exploitées. Les villes y sont peu nombreuses. Après Baltimore et la Nouvelle-Orléans, viennent Richmond (75,000 habitants), Charleston et Memphis, de 45,000 chacune. (Louisville, à l'extrémité du Kentucky, est plutôt une ville de l'Ouest.) Le Maryland, la Virginie et le Kentucky qui appartiennent essentiellement au Sud par leur race et leur histoire, peuvent être considérés comme formant une région distincte au point de vue économique. Les céréales et le tabac y sont les principales productions agricoles, tandis que, dans les autres États de cette région, le coton est cultivé presque exclusivement. La race noire tend à abandonner ces trois États pour aller plus au Sud; c'est un fait fort important pour leur avenir et qui doit attirer l'immigration européenne. Depuis cinq ans beaucoup d'Anglais s'y sont établis.

[2] Ce qui est dit au texte indique une cause intime de la faiblesse du Sud et de l'infériorité où il s'est peu à peu trouvé vis-à-vis du Nord, qui s'accroissait toujours par le capital et le travail libre. D'après le *census* de 1860, la valeur des esclaves, qui ont été émancipés depuis, s'élevait à 1,936 millions de dollars.

de cette situation, les financiers de New-York et de la Nouvelle-Angleterre, viennent s'implanter dans le Sud dont ils font comme une nouvelle conquête. C'est à la présence de leurs nombreux agents que les villes du Sud doivent une augmentation de population, qui contraste avec l'appauvrissement du reste du pays. Malheureusement ces capitalistes, au lieu d'apporter au Sud des éléments d'honnêteté et de prospérité, n'y voient qu'un marché à exploiter par tous les moyens. Leur principale industrie consiste à faire aux planteurs des avances sur la récolte du coton, à un taux de 100 à 200 pour cent. Leurs agents sont généralement des juifs d'origine allemande. Actuellement tout le petit commerce et la plupart des boutiques sont aux mains de ces gens-là[1].

Oppression politique et exploitation industrielle ont été entretenues avec un soin égal par le gouvernement radical, qui depuis 1861 siége à Washington. — Les travaux publics exécutés sur les fonds de l'Union, ont été presque exclusivement faits dans le Nord, tandis que le Sud était complétement délaissé. Les lignes de chemin de fer qui sont généralement en la possession des capitalistes yankees, ont été toutes dirigées sur New-York, de façon à y concentrer le commerce du coton et à isoler les ports du Sud, non-seulement du bassin du Mississipi, mais même des régions agricoles des États où ils sont situés[2]. Le tarif protecteur achève d'enlever au Sud toute chance de se relever. On peut en juger par ce seul fait : en 1869, le port de Savannah, qui est la principale place d'armement du Sud, avait exporté pour 30,221,576 dollars, et le total des importations fut seulement de 1,115,821 dollars !

[1] Somers, *the Southern States*, p. 45, 96, 134, 167, 241.

[2] *Southern-States*, p. 33-35. *Abeille de la Nouvelle-Orléans* du 9 mai 1874.

Dans une situation normale, une place de cette importance devrait avoir des importations égales à ses exportations et distribuer, à la région dont elle est le débouché, une valeur équivalente à celle qu'elle exporte. Mais tout commerce direct avec l'Europe se trouvant paralysé par le tarif, la différence va aux mains des manufacturiers de New-York, du Massachussetts et de la Pennsylvanie qui font payer au Sud leurs produits deux fois plus cher que s'il les recevaient directement de l'Angleterre et de la France[1].

Il n'y a pas lieu de s'étonner de la persistance des idées séparatistes dans les anciens États confédérés. Les planteurs ont accepté très-loyalement l'abolition de l'esclavage, mais ils s'appuyent avec raison sur les intérêts essentiellement distincts des deux régions pour penser qu'un jour ou l'autre ils devront se séparer du Nord. A mesure que les ruines matérielles se réparent, par l'action du temps et du travail, les sentiments de revanche s'exaltent. En ce moment, les villes du Sud sont fréquemment le théâtre d'imposantes manifestations commémoratives en l'honneur des soldats sudistes *morts pour la patrie et le devoir.* La force seule maintient encore l'Union.

III

Malheureusement la situation du Sud est aggravée par une question de races presque insoluble.

L'émancipation a tout d'un coup donné la liberté complète, avec la plénitude des droits civils et le droit de suffrage, à quatre millions de noirs qui, en prenant l'en-

[1] *The Southern States,* p. 75. On trouvera dans cet ouvrage une foule de faits qui complètent cette démonstration.

semble des anciens pays à esclaves, forment les deux cinquièmes de la population totale, mais qui, dans certains États égalent la race blanche ou même la dépassent en nombre[1]. Comme c'était à prévoir, le travail fut interrompu dans beaucoup de localités, et un assez grand nombre de noirs quittèrent les campagnes pour venir dans les villes se livrer à une oisiveté turbulente. Pendant quelque temps ils ont trouvé à vivre de déprédations et surtout du gaspillage systématique de la fortune publique auquel présidaient les *Carpet baggers* radicaux. Une mortalité considérable a été, pour les noirs, le châtiment de cette conduite, et avec le temps, un certain équilibre tend à se produire, mais il est encore fort imparfait.

Le noir n'a pas une inaptitude intellectuelle absolue; beaucoup d'anciens esclaves, grâce à de la moralité et à de l'économie, ont constitué une famille et un petit domaine, qui, bien cultivé, leur assure rapidement l'aisance. D'autres, en moindre nombre, réussissent dans le petit commerce; enfin, l'on en voit quelques-uns (généralement des mulâtres), exercer la profession de légiste. Mais la grande masse de la population de couleur est dominée par la paresse et le goût de la dépense. Elle ne travaille que pour satisfaire ses plus grossiers appétits et ne se soucie d'aucune amélioration morale ou matérielle de son sort. Après les premiers désordrés, beaucoup de noirs sont revenus sur les anciennes plantations où ils travaillent, moyennant le logement dans une case entourée d'un jardin et une part dans la récolte du coton (la

[1] Il y a environ 3 noirs pour 8 blancs au Maryland, 5 noirs pour 7 blancs en Virginie, 4 noirs pour 7 blancs dans la Caroline du Nord, 7 noirs pour 4 blancs dans la Caroline du Sud, 5 noirs pour 6 blancs dans la Géorgie et l'Alabama, 6 noirs pour 7 blancs en Floride, 4 noirs pour 3 blancs au Mississipi, 3 noirs pour 8 blancs au Tenneesse et au Texas. Ces chiffres sont ceux du *Census* de 1860.

moitié ou le quart, selon que le propriétaire leur fournit ou non des rations de vivres). Ce système assez analogue au métayage, a l'inconvénient d'empêcher l'introduction des machines agricoles et des ouvriers d'art, qui seraient nécessaires pour donner un plus fort rendement au coton. Ni la loi, ni les mœurs n'obligent à aucune fixité le noir devenu colon, et les planteurs se plaignent justement de son incurie, de son inconstance et de ses habitudes de vol.

Le fond de la question est, en définitive, dans les rapports entre les propriétaires et les travailleurs noirs. Dans les États où les conservateurs ont repris le pouvoir, ces rapports s'améliorent bientôt, et l'on ne saurait trop louer l'esprit d'équité que les planteurs y apportent généralement, comme pour racheter les fautes du passé. Mais, là où les radicaux gouvernent, une lutte, tantôt sourde, tantôt déclarée, règne entre les deux races. La Louisiane, le Mississipi, la Caroline du Sud, la Géorgie, continuent à être le théâtre de conflits sanglants. Il est de toute évidence que la concession du droit de suffrage aux noirs, n'a fait qu'augmenter l'antagonisme des races et rendre plus difficile l'établissement de bons rapports. La fameuse question des *droits civils* a été soulevée par les politiciens yankees, uniquement pour surexciter la défiance entre les noirs et leurs anciens maîtres. Les résultats s'en font déjà sentir. Ainsi, au mois de mai 1874, le conseil des aldermen de Nashville (Tennessee), apprenant que le Sénat avait adopté une clause rendant les écoles publiques communes aux enfants des noirs et à ceux des blancs, suspendit immédiatement la construction de nouveaux bâtiments d'écoles qui étaient commencés.

Au Nord comme au Sud, tous les hommes qui n'ont

pas l'intelligence oblitérée par l'esprit de parti reconnaissent la gravité de cette situation, mais ils s'accordent difficilement sur les moyens d'en résoudre les difficultés.

La fusion des races par le mariage (*miscegenation*) est une utopie humanitaire qui ne triomphera jamais de la répulsion que le noir inspire à l'homme et surtout à la femme blanche. Ce sentiment est si fort que les lois de certains États du Nord, du Michigan et du Massachussetts notamment, prohibent le mariage entre gens de différentes races. Les rapports illégitimes entre les blancs et des femmes de couleur, ont créé une race intermédiaire qui va depuis le demi-sang jusqu'aux sept huitièmes de sang blanc. Malheureusement les mulâtres, probablement à cause de leur fausse position sociale, héritent généralement des vices des deux races et sont l'objet de la défiance des noirs comme des blancs[1]. On est donc forcé de chercher d'autres moyens pour résoudre ce douloureux problème.

Un des *leaders* du parti radical, le sénateur Frelinghuysen, a dit, en plein Congrès, « que les nègres étaient destinés par la Providence à s'instruire en Amérique dans les principes du gouvernement républicain et à aller eux-mêmes jeter les semences du gouvernement libre et de la vraie religion dans les déserts de l'Afrique. » Cette pensée était, dit-on, celle de Lincoln, et elle a inspiré, il y a déjà longtemps, la fondation de la colonie de Liberia, sur la côte de Guinée. Mais le succès très-limité de cette expérience, montre qu'il n'y a pas de résultat considérable à attendre dans cette voie. En effet, les noirs se

[1] D'après le *Census* de 1870, les mulâtres étaient au nombre de 584,049, et probablement que beaucoup de quarterons se sont fait passer pour blancs. Cette partie de la population de couleur s'accroît rapidement.

trouvent beaucoup mieux en Amérique que dans leur patrie originaire, et ils n'y retourneront jamais en masse volontairement.

D'autres personnes, se fondant sur ce que, depuis l'émancipation, la mortalité est beaucoup plus forte que sous l'esclavage, se flattent qu'avec le temps et la libre concurrence, la race blanche les supplantera complétement, comme les populations indigènes qu'elle a rencontrées sur le continent américain. En admettant l'exactitude de cette théorie, plusieurs siècles s'écouleraient avant que ce résultat fût obtenu, et il n'est assurément pas à désirer.

On jugera des idées qui s'agitent par un important article du *Saint-Louis Républican* sur le *problème de l'avenir des noirs,* dont voici la conclusion :

« Les hommes du Nord refusent eux-mêmes d'admettre les noirs à l'égalité des droits civils. Les deux races séparées légalement ne doivent-elles pas être séparées géographiquement? — Ne faudra-t-il pas assigner une portion du Sud à la race noire pour sauver le reste? — Les noirs eux-mêmes ne poussent-ils pas les choses dans ce sens? — Ce sont là des questions que dans dix ans peut-être nous aurons à examiner et à décider[1]. »

Un homme éminent du Sud nous écrivait, il y a peu de mois, ces lignes qui résument la situation :

« Le nouvel état social dans le Sud n'est pas encore réglé et il n'y a rien de stable. Les deux races ne peuvent se coordonner ni former un tout homogène, et je ne sais trop comment cela finira. Les blancs reprendront la suprématie tôt ou tard et cela ne se peut pas sans conflit. Le chaos dans lequel on a vécu depuis dix ans a causé une grande démoralisation, et il

[1] Reproduit par le *Daily Mobile Register* du 8 avril 1875.

faudra un long travail et de sérieux efforts pour reconstituer la société sur des bases stables et convenables. »

Les Américains ont à la fois fait trop et pas assez pour les noirs ; — trop en leur donnant la liberté complète et le droit de suffrage ; — pas assez, en ne pas les attachant au sol par des liens permanents. La vraie solution eût consisté dans un système analogue au servage de la glèbe. Cette période de transition eût pu durer de longues années, mais elle n'aurait compromis ni la prospérité du pays, ni la moralité de ceux qu'on prétendait affranchir. N'est-ce pas le cas de remarquer combien cette civilisation si vantée s'est montrée inférieure à la société chrétienne qui, du quatrième au dixième siècle, sut si heureusement transformer graduellement l'esclavage antique[1]. La démocratie américaine est même restée au-dessous des empires contemporains du Brésil et de la Russie, qui se sont trouvés en présence de difficultés semblables et les ont résolues sans provoquer un cataclysme social.

Même en supposant qu'une réforme énergique rende la suprématie politique aux blancs, la présence d'une race inférieure et peu morale n'en sera pas moins une cause permanente de désordres. Cela est si vrai que, maintenant comme avant l'abolition, les immigrants du Nord ni ceux de l'Europe ne viennent pas s'établir dans le Sud. Le peu de développement du sens moral chez la population de couleur doit assurément être attribué en grande partie aux anciens maîtres qui ne remplissaient généralement pas envers leurs esclaves leurs devoirs d'instruction reli-

[1] Le général Lee exprimait une pensée semblable dans une lettre reproduite dans l'ouvrage déjà cité de M. Lee CHILDE, p. 28. Nous avons dit comment les passions du Sud s'opposaient à cette solution non moins que les desseins intéressés des Yankees. (Chap. II, § 6.)

gieuse. Mais depuis douze ans que les noirs sont livrés aux *bureaux des affranchis*, aux écoles publiques, aux prédicants méthodistes subventionnés par les Congrès radicaux, leur moralité a encore baissé. On constate que la nouvelle génération est inférieure comme probité et habitude de travail à celle qui avait été formée sous le régime servile[1].

Le catholicisme pourrait seul, avec le temps, rendre la situation moins difficile, en rapprochant les deux races sur le terrain religieux et en excluant toute contrainte légale. Il se trouve particulièrement apte à cette mission de paix, parce que ses prêtres sont toujours restés étrangers aux anciens conflits, et que, par son culte extérieur, il peut dominer l'imagination et le caractère léger du noir. Depuis l'abolition de l'esclavage, sa propagation parmi les gens de couleur rencontre moins d'obstacles et une vive impulsion est donnée aux missions[2]. On commence déjà à avoir un certain nombre de prêtres de race noire, qui seront éminemment propres à ce ministère.

IV

Les nombreux États qui se sont formés dans l'immense bassin du Mississipi entre les monts Alleghanys et les montagnes Rocheuses ont constitué une nouvelle région, qui depuis vingt ans s'est accrue dans des proportions beaucoup plus rapides que toute autre partie de l'Union,

[1] Voir un *Mémoire* du Dr Winkler (de Géorgie), analysé dans le *Morning Post* (de Londres) de septembre 1874.

[2] Voir *Lettres* de Mgr Vérot, évêque de Savannah et de Mgr Lynch, évêque de Charleston, dans les *Ann. de la Prop. de la foi*, 1865 et 1868, et les actes du second concile de Baltimore.

et est appelée encore à de nouveaux progrès [1]. Aussi l'Ouest commence à avoir conscience de ses intérêts particuliers et de son avenir, et il est de moins en moins disposé à subir la domination du Nord. Cet antagonisme, quoique d'une autre nature que celui du Sud, n'en est pas moins redoutable, car il dérive de la nature des choses et de la constitution géographique de l'Union.

Tandis que la finance et l'industrie sont les intérêts dominants du Nord, l'Ouest est presque exclusivement agricole, et quelques progrès qu'il réalise plus tard, sa principale richesse consistera toujours dans les produits du sol. Échanger aux meilleures conditions possibles l'excédant de leur production en céréales, en viandes salées et en métaux précieux contre les objets manufacturés dont ils ont besoin, voilà l'intérêt essentiel des *farmers* et des pionniers de ces pays. Or, depuis que les Yankees ont inauguré un système protecteur à outrance, ils payent ces objets le double de leur valeur réelle. En même temps, le capital étant peu abondant dans ces États, et l'exportation de leurs produits étant pour eux une nécessité immédiate, ce sont les places commerciales de l'Est qui font les prix sur leurs propres marchés. De plus, presque toutes les entreprises industrielles sont

[1] Cette région comprend les États d'Ohio, Indiana, Michigan, Illinois, Iowa, Missouri, Kansas, Wisconsin, Minnesota, Nébraska, Colorado, et les territoires de Montana, Wyoming, Dacotah, New-Mexico. Au 1er janvier 1870, sa population officielle était de 13,140,334 habitants. (En y ajoutant celle du Kentucky, elle serait de 14,461,000.) Mais elle s'est accrue considérablement depuis. Ainsi, entre 1870 et 1875, les deux grandes villes de Chicago et de Saint-Louis ont passé de 3 à 500,000 habitants. Le Colorado, qui en 1870 avait seulement 39,800 âmes, était arrivé à la fin de 1874 à 150,000. (Voir le *Denver Mirror* du 4 avril 1875.) En 1860, la population de cette région était seulement de 9,224,509, et en 1850 de 5,465,001.

entre les mains des capitalistes de New-York et de la Pennsylvanie. Cela est surtout vrai pour les chemins de fer. Par suite d'un plan de fusion habilement suivi et réalisé par des moyens dont on a vu la moralité (ch. VII, § 7), trois ou quatre grandes compagnies monopolisent les transports entre l'Ouest et les ports de l'Atlantique. Habituellement, elles s'entendent pour élever le tarif des transports à un taux considérable. Quand elles se font concurrence, c'est seulement sur les points où elles sont en contact, et elles se dédommagent, au moyen de tarifs différentiels, aux dépens des pays situés sur les parcours intermédiaires, où elles sont maîtresses absolues. La variation constante de ces tarifs et leur élévation pendant les longs mois d'hiver, où les canaux et la voie des grands lacs ne peuvent leur faire concurrence, rendent encore plus dure cette domination. Plusieurs fois, les *farmers* ont été obligés de livrer aux flammes d'immenses amas de céréales, dont le prix de vente n'aurait pas couvert les frais de transport sur les marchés de l'Est. Depuis plusieurs années, les progrès des États purement agricoles de l'Ouest sont paralysés, les terres n'augmentent pas de valeur et l'émigration ne se porte plus guère que sur les districts miniers et dans les villes.

Pour défendre leurs intérêts, les *farmers* ont créé des organisations spéciales qui ont pris une très-grande importance. Elles portent le nom de *Granges*, et se sont constituées sur le modèle de la franc-maçonnerie (*Order of patrons of Husbandry*)[1]. Les *Granges* et les *Farmer's*

[1] Cette association, fondée en 1867, admet les femmes comme les hommes, pourvu qu'elles soient engagées dans l'agriculture. A l'imitation du rit réformé de la Maçonnerie, elle a 7 degrés. Comme organisation extérieure, elle compte une *grange nationale*, avec un comité exécutif de trois membres, des *granges d'État* et des

Clubs qui leur sont annexés, couvrent aujourd'hui de leur puissant réseau, non-seulement l'Ouest, mais aussi le Sud dont les intérêts agricoles et économiques sont identiques (§ 2). Elles ont réussi à s'emparer des législatures de plusieurs États, qu'occupaient auparavant les affidés des compagnies de chemins de fer, et ont engagé contre elles une lutte acharnée sur le terrain de la législation locale. Mais souvent les notions élémentaires de la justice et du respect des contrats sont violés par les élus des *Granges*. Cette association est, en effet, portée à exagérer le rôle de l'État, et emprunte aux socialistes quelques-unes de leurs plus dangereuses théories . (V. chap. XXVI, § 9.)

La même lutte se poursuit dans le Congrès où les représentants de l'Ouest sollicitent journellement l'établissement d'un système national et centralisé de voies de communication[1]. En 1874, dans une question où la rareté du capital dans l'Ouest donne à cette région des intérêts complétement opposés à ceux du Nord, celle de l'augmentation du papier-monnaie (*inflation*), ses représentants et ceux du Sud réunis, avaient obtenu du Congrès l'extension de la circulation. Mais les influences des capitalistes de New-York l'emportèrent auprès du président, et obtinrent de lui un *veto*. Après la session, une convention spéciale des membres du Congrès pour l'Ouest et le Sud, s'est réunie pour concerter un plan de défense commune. Leur réunion a eu lieu à Saint-Louis, qui

granges de district. Le nombre des *granges* s'élevait en 1874 à 18,000, et celui de leurs affiliés a environ 2 millions et demi.

[1] Voir les résolutions de la *National commercial convention* tenue à Baltimore en 1872, publiées ainsi que plusieurs autres documents dans l'*Atlantic Monthly* de septembre 1872 (*Western View of unterstate transportation*) et les débats du Sénat pendant la session de 1874 sur les rapports du *Transportation Committee*.

aspire de plus en plus à jouer le rôle de capitale de tout le bassin du Mississipi.

Dans toutes ces occasions, la Chambre et le Sénat se sont partagés non plus par partis, mais par régions, de façon à faire penser, qu'un jour où l'autre une scission se produirait entre le Nord et l'Ouest, jadis unis pour écraser le Sud. L'Ouest a en abondance sur son territoire le fer et la houille, ces deux grands instruments d'indépendance des peuples modernes. D'un côté le Mississipi, de l'autre les grands lacs peuvent le mettre en communication directe avec l'Europe ; ses trois grandes villes, Cincinnati, Saint-Louis et Chicago, croissent chaque jour en force[1], et lorsque son capital accumulé sera suffisamment développé, il pourra bien être tenté de s'insurger contre la suprématie de New-York !

V

L'antagonisme entre le Nord et l'Ouest se compliquera, dans un avenir peut-être prochain, d'une question de nationalité.

L'immigration européenne a été la principale cause de la grande prospérité matérielle des Américains, mais maintenant elle leur fait courir des dangers certains. Avant 1830, les immigrants n'arrivaient que par petits groupes et prenaient promptement les mœurs et la langue du pays. Depuis que l'Irlande et l'Allemagne dirigent sur les États-Unis un véritable exode, les immigrants de chaque race s'établissent par masses compactes

[1] L'Ohio occupe déjà le quatrième rang parmi les États manufacturiers de l'Union. L'Illinois, le Missouri, le Michigan progressent aussi journellement sous ce rapport.

et homogènes, qui retiennent soigneusement leur nationalité. Irlandais, Allemands, Franco-Canadiens occupent dans les villes des quartiers distincts, ont leurs journaux, leurs églises, leurs caisses de secours et leurs sociétés nationales, et se marient presque exclusivement entre eux. Si le gouvernement entreprenait de lutter contre ces tendances, il soulèverait des conflits violents. Les Américains, qui sentent combien l'immigration leur est nécessaire, se gardent bien de la décourager par des mesures vexatoires et comprennent que le meilleur moyen de faire aimer leur nouvelle patrie aux exilés du vieux monde, c'est de leur laisser librement conserver leurs souvenirs nationaux. Aussi, voit-on à tour de rôle chaque nationalité remplir les grandes villes d'interminables processions en l'honneur de ses héros ou de ses anniversaires historiques.

Malgré leur dédain et leur antipathie pour les Irlandais catholiques, ce sont ceux que les Américains doivent le moins craindre. Ils parlent la même langue, et à mesure que le catholicisme progresse, Irlandais et Américains natifs se fusionnent naturellement. A la seconde génération, on ne les distingue plus. La grande masse des Irlandais reste dans les États de l'Est, où les Américains sont en nombre; ils ne peuvent donc agir sur eux que par une lente et graduelle infiltration [1].

Il en est tout autrement des Allemands. De 1832 à 1875, plus de trois millions d'individus parlant la langue allemande sont venus s'établir aux États-Unis et

[1] D'après le *census* de 1870, il y avait aux États-Unis 1,855,827 individus nés en Irlande. Sur ce nombre, 1,217,496 étaient concentrés dans les États de la Nouvelle-Angleterre, de New-York, de Pennsylvanie et de New-Jersey. Sur la race irlandaise aux États-Unis. V. *Irish Emigration to the U. S., what it has been und what it is,* by REV. ST. BYRNE, New-York, 1874.

se sont presque exclusivement concentrés dans l'Ouest. L'occupation des nouveaux territoires ne se fait plus comme au temps de la colonisation primitive, où de hardis pionniers s'avançaient peu à peu au milieu des forêts, la hâche à la main, guidés par leur courage et l'esprit d'aventure (chap. XIII, § 2).

Des agences d'immigration organisées par les compagnies de chemins de fer s'emparent des immigrants à leur arrivée, et quelquefois même à leur port d'embarquement, et les établissent par groupes de 50 à 150 dans des terres qu'elles leur vendent. Ces groupes forment immédiatement un village parfaitement homogène; les enfants s'élèvent dans la langue et les habitudes de leurs parents. C'est ainsi que des comtés entiers, dans certains États de l'Ouest, sont aujourd'hui exclusivement allemands[1]. Le nombre des journaux écrits en cette langue était en 1873, de 462, auxquels il faut ajouter dix-huit publications scandinaves, et leur nombre va toujours en se multipliant!

Il n'est pas facile d'évaluer au juste la population de langue et d'origine allemande. Un auteur optimiste, M. Thompson, de New-York, la porte seulement à 5 millions. Selon les écrivains allemands, elle serait de 9 à 10 millions; nous croyons ce dernier chiffre plus près de la vérité en nous fondant sur le rapport qui existe entre le nombre des individus nés à l'étranger et ceux

[1] Ainsi dans le Missouri, on comptait en 1870 113,618 individus nés en Allemagne; dans l'Illinois, 203,758; dans l'Indiana, 78,060; dans l'Ohio, 182,000; dans le Wisconsin, 162,314. (*Rapport spécial sur l'immigration*, tableau n° 13, p. 31.) Les individus nés de parents étrangers, étant actuellement en nombre double de celui des individus nés en Europe, chacun de ces chiffres représente seulement le tiers de la population allemande établie dans ces États.

nés en Amérique de parents étrangers et sur la fécondité propre aux familles allemandes, dont quelques-unes sont déjà à la troisième génération.

La présence d'une population aussi considérable au cœur des États-Unis est un fait considérable. Jusqu'à présent, les Américains se vantaient de leur puissance d'absorption; mais la fécondité de leurs familles décroit par suite des mauvaises mœurs (chap. XII, § 5, et XIV, § 6), précisément à mesure que les éléments étrangers deviennent plus nombreux. De là, une préoccupation et une hostilité sourde chez les Américains natifs[1]. En 1860, un chef du parti radical avait dit : « Débarrassons-nous d'abord du pouvoir esclavagiste, en nous servant des Allemands; ensuite nous aurons bon marché de cet élément quand il deviendra gênant. » Cette insolente bravade ne viendrait à l'idée de personne aujourd'hui.

VI

Quelles idées et quelles mœurs apporte cette race nouvelle au sein de l'Amérique, formée jusqu'ici à l'image de la New-England? Quelle sera l'influence sur l'avenir des États-Unis, de ce peuple plus vigoureux et plus simple, mais dangereusement porté au matérialisme et à l'impiété?

La revue la plus importante de Boston, l'*Atlantic*

[1] Comme expression du sentiment populaire à l'endroit des Allemands voyez les *Récits satyriques* d'ARTEMUS WARD. Les Américains du Nord sont d'ailleurs hostiles à tous les éléments étrangers. Voyez comme preuve de leur antipathie pour les races latines de la Louisiane et du Sud-Ouest, deux articles de la *Tribune* de Chicago et du *National Republican* de Washington, cités par l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans*, du 26 décembre 1874. L'évidence de leur intérêt les empêche seule de traduire ces sentiments en actes.

Monthly (n° d'octobre 1872), exprime à ce sujet les appréhensions qui sont communes à tous les Américains. Elles méritent d'autant plus d'être recueillies, que cette revue n'est ni puritaine ni même chrétienne.

« C'est après 1848 que l'émigration germanique a pris des proportions extraordinaires... Dans beaucoup de nos grandes cités de l'Ouest il y a plus d'Allemands que d'Américains; dans quelques-unes davantage. Dans l'Est ils sont disséminés ; mais dans l'Ouest ils sont pressés comme les feuilles d'automne ; ils couvrent les campagnes et fourmillent dans les villes. Non Américains de langage, non Américains par l'éducation et, sous quelques rapports, non Américains dans leurs idées ; socialement, et dans une certaine mesure commercialement, isolés de la population indigène, et cependant investis de tous les droits des citoyens américains, Américains *de jure*, mais non *de facto* : — n'y a-t-il pas là de quoi attirer l'attention de tout patriote et de tout homme d'État?... Fonderont-ils *un empire dans l'empire*, ou seront-ils absorbés par le corps américain? affecteront-ils le caractère national d'une façon permanente et comment?

» Les Allemands, dans ce pays, ont l'esprit de clan et se pressent les uns contre les autres... Leurs quartiers, et ils en ont de séparés dans toutes les villes où ils sont en quelque nombre, se distinguent au premier aspect par leur extérieur... L'inévitable salon de bière ouvre ses portes à l'Allemand à chaque pas. Plus il avance, plus les salons de bière se multiplient : seulement il avance dans une proportion mathématique et les salons de bière s'accroissent en proportion géométrique... Malgré cela, ils peuvent supporter ce grand nombre d'établissements... Rien n'est plus rare que de rencontrer un Allemand absolument livré à la boisson, si ce n'est d'en trouver un partisan de l'abstinence totale.....

» L'aspect des habitants est en harmonie avec les quartiers où ils vivent. Les hommes en général sont larges, vigoureux et sains; les femmes plus remarquables par leur air robuste que par leur beauté : comparés à ceux des Américains, leurs enfants sont plus grands de taille, plus forts et plus pesants...

Chez eux rien n'est donné au luxe, mais rien n'est indécent... Les Allemands sont une race prolifique qui élève de nombreuses familles et s'en réjouit. De ci, de là, les enfants fourmillent, tous musculeux et aux larges épaules... Il n'y a rien d'efféminé chez eux, pas même chez les femmes... Là sont des enfants de cinq ans qui apprennent déjà à gagner leur pain quotidien... Là les hommes et même les enfants connaissent la valeur d'un *penny*, aiment à travailler et comprennent, dès le berceau, que la vie est une lutte où ils gagnent relativement beaucoup et dépensent peu... Les écoles sont remplies de leurs enfants : c'est entre eux et les enfants des Américains que se dispute l'influence de ce grand Ouest, qui dans moins d'un demi-siècle sera la partie prépondérante du pays. La sévérité de l'éducation première du jeune Allemand est renforcée par des habitudes d'honnêteté, d'économie et d'industrie, qui lui font trouver du crédit partout où il s'établit.

» Les femmes travaillent autant, si ce n'est plus, que les hommes. Quoique l'Allemand ne soit pas dépourvu de tout sentiment romanesque, il ne pense pas que la femme soit faite pour être seulement dans la vie un objet d'ornement... Parmi les opposants au suffrage des femmes, les Allemands sont les plus tenaces. Même chez les gens bien élevés, le mari confie à sa femme la surveillance de la cuisine, quand elle ne la fait pas elle-même. Sa femme l'aide dans toutes les petites besognes. Dans une journée elle ne perd pas deux heures ; son industrie est parfois merveilleuse...

» Règle générale, l'Allemand dans l'Ouest est propriétaire de sa maison et du fonds sur lequel elle est bâtie. Elle est habituellement fort modeste, mais il en est fier en pensant que c'est là un domaine qui lui appartient en propre. Il plante un rond de peupliers devant son cottage, et alors la dernière touche est donnée à son *manoir !* Ajoutez à toutes ces bonnes qualités que l'Allemand est prévoyant... Parfois ces qualités sont poussées à un point qui les fait paraître des défauts à nos yeux à nous... Avec tout son amour pour un gain immédiat, il manque de cette initiative pour le progrès, qui pourrait lui faire courir un petit risque...

» L'Allemand se montre sociable, mais avec ses propres compatriotes seulement; avec l'Américain il est plus réservé; il

n'a avec lui que des relations d'affaires et encore sont-elles petites... Les Américains sont pratiquement des étrangers pour leurs concitoyens allemands, à qui il semble que ce serait une trahison secrète pour la patrie de leur donner leur pratique. Aussi la population allemande a-t-elle ses marchands, ses artisans, ses ouvriers, ses coiffeurs, ses médecins à elle. Elle a aussi ses sociétés littéraires et scientifiques particulières, ses salons de lecture et ses librairies particulières, sa presse particulière, qui peuvent parfaitement supporter la comparaison avec les institutions semblables des Américains.....

» Les Allemands, comme on peut s'y attendre, ont leurs églises particulières. En religion, ils sont luthériens ou de l'église réformée allemande ou romains catholiques; et quand ils professent quelqu'une de ces croyances, leur orthodoxie est hors de question. C'est une opinion très-répandue que le rationalisme ou l'infidélité ou quelque autre forme d'incrédulité prévaut dans la partie allemande de notre population. Il y a quelque chose de vrai là-dedans. Cependant la grande majorité de nos Allemands dans l'Est et dans l'Ouest sont chrétiens de quelque confession. Mais parmi eux, les gens instruits, en général, ne font partie d'aucune Eglise; et quant aux enfants de parents allemands nés dans ce pays, un très-grand nombre, peut-être la majorité de ceux qui reçoivent une éducation approchant de celle des colléges, n'acceptent le christianisme sous aucune forme et la plupart favorisent le matérialisme absolu. On ne peut pas dire que ce soient les manières américaines de penser ou l'atmosphère de l'opinion américaine qui opère ce changement. La pensée américaine (ou son équivalent, la pensée de la *New-England*) n'exerce aucune influence sur nos Allemands... ils ne se forment que sur des auteurs allemands; ils lisent Büchner, Vogt et Hœckel.

» L'Allemand radical ou matérialiste n'a pas les dispositions modérées de l'Américain, qui embrasse les mêmes opinions. Il serait difficile de trouver quelqu'un plus affirmatif et plus impatient de toute contradiction qu'un disciple de Büchner... Le christianisme, dans le sens étymologique du mot (et dans tous les sens en réalité), s'en va dans la population allemande d'Amérique plus rapidement que dans aucune autre classe et

dans aucun autre pays du monde. Si jamais nos radicaux extrêmes en religion arrivaient à avoir dans le pays quelque signification politique, ils seraient chaudement appuyés par une nombreuse et croissante classe d'Allemands de l'Ouest, qui sont encore plus radicaux que les Américains sur ce point et pensent que ce radicalisme est l'expression de la liberté la plus éclairée. Là où l'Américain se contente de la liberté de soutenir ses propres vues, l'Allemand, probablement à cause de l'atmosphère dans laquelle il a été élevé, est porté à agir comme si ses opinions propres avaient seules droit à être respectées...

» En ce qui touche le dimanche, les Allemands ont des idées tout à fait opposées à celles des Américains. C'est pour eux un jour d'amusement... hommes, femmes, enfants, vieillards avec leurs femmes, jeunes gens avec leurs amies, remplissent les lieux où l'on fait de la musique, sans se soucier de l'impression qu'ils produisent sur les Américains. »

Ici l'auteur de cette intéressante étude nous montre les Allemands installant partout des écoles de leur langue. Ils aiment l'instruction et sont fiers de la supériorité de leurs méthodes devant lesquelles les Américains s'inclinent eux-mêmes (ch. xx, § 5, 10). L'école est pour eux le grand moyen de conserver la nationalité germanique chez leurs enfants, et là où ils ne sont pas assez nombreux pour être les maîtres absolus des écoles publiques, ils en créent de particulières. Sans suivre l'auteur dans tous ses développements, nous noterons seulement les faits suivants dont la gravité n'échappera à personne :

« Pour d'autres Allemands, nos écoles publiques ont le défaut opposé à celui que leur reprochent les catholiques. Le nom de Dieu, une allusion à la Providence, ou quelque autre chose de non scientifique dans un livre scolaire, suffit à l'Allemand radical pour qu'il veuille soustraire à ces influences les jeunes intelligences de ses enfants. Ce qu'il lui faudrait, ce serait un établissement où il n'y eût ni prières, ni lecture de

la Bible, ni allusion au ciel, où la science fût enseignée sans jamais aucune allusion à une cause première, où la littérature ne fût pas encombrée de livres faits par des évêques, des prêtres, des diacres, et d'où Milton lui-même fût exclu à cause du choix malencontreux de son sujet.

» Certaines branches d'éducation, comme la gymnastique et la musique, qui sont négligées par les Américains, sont très-développées chez les Allemands... Dès que leurs enfants sont grands, ils deviennent membres d'un *Turnverein* ou société de gymnastes. Ces institutions pour le développement physique et intellectuel sont suspectes à un grand nombre de personnes, parce que leurs sociétaires ne sont fréquemment et même le plus souvent membres d'aucune Église et sont opposés à toute espèce de religion...

» L'Allemand estime dans l'Américain sa persévérance, son esprit d'entreprise, son courage, son aptitude au *self-government;* mais c'est tout; et pour tout le reste, leur moins intelligent compagnon répète que, comparés aux peuples de l'Europe, nous n'avons qu'un caractère colonial... Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner qu'il ne veuille pas devenir Américain.....

» Que sera l'avenir? En dépit de toutes les visées des Allemands et par la force des circonstances, leurs descendants seront Américains : la distinction entre l'Américain et l'Allemand cessera sans que l'une des deux races soit complétement absorbée et détruite par l'autre... Les Allemands modifieront la communauté américaine de deux manières, par le sang et par les idées. Le produit de cette fusion ne sera ni *Yankee* ni Allemand, il sera Américain.

» Nous laissons à d'autres le soin de décider si l'idée germanique vaut mieux que la pensée *yankee*... Ce qui est certain c'est que partout où ils sont établis en nombre, ils tiennent ou peuvent tenir, s'ils le veulent, la balance du pouvoir. Là il serait impossible de faire passer et surtout de faire observer, comme dans le Maine, une loi prohibant la vente des liqueurs ou une loi sur l'observation du dimanche. Le principe que le Christianisme fait partie de la *Common-law* doit fatalement disparaître là où ils sont établis. Dans toute question touchant à ce point, un juge désireux des suffrages des Allemands et

plaçant son élection au-dessus des principes et de la dignité de la justice, se garderait bien d'affirmer dans ses jugements cette règle fondamendale... C'est surtout socialement et dans l'histoire religieuse que les Allemands auront agi sur nous, et peut-être, en fin de compte, plus sur ce dernier point que sur le premier. L'antichristianisme semble être une tendance du caractère germanique. Nous nous souvenons nous-même de nous être trouvé un soir de Noël dans la maison d'un vénérable patriarche allemand. Les petits enfants sautaient sur ses genoux parlant de l'enfant Jésus qui leur avait envoyé des fruits d'or, tandis que leur grand-père exaltait Renan et argumentait contre l'existence de Dieu. Avant que ces enfants aient dépouillé leurs petits habits, la Saint-Nicolas et la Noël auront été réléguées dans l'âge mythique de la *nursery*. Et tous les jours quelque chose de semblable se passe chez les Allemands de l'Ouest !

» Quand on sait qu'un des objets des *turnvereins* (sociétés de gymnastes) est la propagation des idées les plus radicales en matière politique et religieuse et que ces sociétés sont fondées dans chaque État de l'Union, on peut entrevoir de quelle manière ils nous modifieront sous ce rapport. Cette influence-là et d'autres survivront à l'Allemand en Amérique. Lui-même passera, mais, que ce soit un bien ou un danger, ces influences demeureront. Le caractère des Allemands ne périra pas, il changera. Son nom, ses sentiments, ses pensées, ses aspirations, cesseront d'être germaniques ; elle deviendront américaines, mais pas dans le sens précis qui est attaché à ce mot. Car l'Amérique n'est pas exempte des lois qui produisent les vicissitudes des nations et les variations constantes du caractère national [1]. »

[1] L'auteur de cet article, en signalant les tendances antichrétiennes de la race germanique, fait une exception en faveur des Allemands catholiques qui, dit-il, dans la question des écoles, suivent les mêmes principes que les autres catholiques du pays. Ils forment environ les deux cinquièmes de la population d'origine allemande et doivent être 1,500,000 ou 2 millions. Là où ils sont établis en grand nombre, comme par exemple dans le Missouri, ils ont des journaux qui méritent d'être placés au premier rang de la presse catholique. Sous les autres rapports, le tableau qui est tracé

Il est très-vrai qu'il existe, parmi ces Allemands, un parti qui rêve de faire prévaloir dans la libre Amérique les principes de démocratie autoritaire qui ont cours dans les associations socialistes de leur pays. (Ch. XXIII, § 7.) Les victoires de M. de Bismarck avaient démesurément accru leurs espérances[1]. L'arrêt de l'immigration est heureusement venu atténuer ces dangers. Mais si les Américains veulent conserver la supériorité que leur donne la longue habitude du *self-government*, ils doivent se préserver d'un aveugle engouement pour la fausse science germanique, et ne pas faire eux-mêmes l'œuvre de leurs rivaux. (Ch. XXV, § 3.)

VII

A côté de la germanisation de l'Amérique et de la profonde altération morale qui s'ensuivra pour la vieille souche anglo-saxonne, toutes les autres questions s'effacent. Il faut cependant indiquer le singulier mélange de populations qui s'opère en ce moment dans les États du Pacifique[2], et particulièrement dans la Californie.

des mœurs allemandes s'applique aussi à eux. Ainsi, ils ne conservent guère la pratique de leur religion qu'à la condition d'avoir des prêtres de leur langue, et de former des congrégations distinctes où ils sont séparés des Anglo-Américains et des Irlandais. C'est là une difficulté considérable pour l'administration des diocèses. Le puissant esprit d'organisation et de gouvernement de l'Église catholique se révèle dans la façon dont elle en triomphe. On doit citer comme un des faits sociaux les plus remarquables l'établissement de catholiques allemands qui a été fondé dans le sud de l'Indiana par un essaim de missionnaires bénédictins détachés de la grande abbaye d'Einsielden. En peu d'années, ils ont groupé autour de leur monastère de Saint-Meinrad une foule d'Allemands catholiques dispersés dans le pays; ils ont créé des écoles et une université qui est un centre de civilisation pour toute cette population.

[1] Les immigrants allemands ont fondé dans le Montana une ville appelée Bismarck, qui a déjà une certaine importance.

[2] On entend par États du Pacifique la Californie, le Nevada

Là, les Yankees se croisent non plus seulement avec les Allemands, mais encore avec le vieux fond de la population, avec de nombreux Français et Italiens, qui donnent peu à peu à la race en formation un caractère plus vif et plus ouvert. On ne peut prévoir ce que sera cette nationalité, d'autant qu'elle est aussi pénétrée en assez grande proportion par les races asiatiques. Sans parler des Kanaks des îles Sandwich, plus de 150,000 Chinois sont aujourd'hui établis dans le pays. Grâce à leur sobriété et aux salaires inférieurs dont ils se contentent, ils font une concurrence redoutable aux ouvriers blancs. Certains métiers, qui sont chez nous l'apanage exclusif des femmes, leur sont abandonnés; en même temps, ils font les travaux de chemins de fer. Quelques-uns ont réalisé des fortunes considérables dans le commerce, et comptent parmi les plus importantes maisons de San Francisco.

L'immigration des Chinois est encouragée par les employeurs de travail, qui, grâce à eux, ont pu ramener le taux des salaires à un certain équilibre; mais, par la même raison, elle soulève la colère des ouvriers blancs, non-seulement du pays, mais même des États de l'Atlantique, qui craignent que l'importation de ces travailleurs à bas prix ne fasse de proche en proche baisser leurs salaires [1].

l'Orégon et le territoire de Washington. On peut y ajouter les territoires d'Idaho, d'Utah et d'Arizona qui sont entre les deux grandes chaînes des montagnes Rocheuses, mais dont les eaux vont également se jeter dans le grand Océan. En 1870, la population de ces sept États ou territoires s'élevait à 829,000 habitants. Les terres situées sur le versant du Pacifique sont d'une grande fertilité. Des richesses minérales considérables sont répandues avec profusion dans toute cette région. Par sa position, San Francisco est appelée à devenir la métropole du Pacifique. Déjà il est le centre d'un commerce considérable avec l'Australie et l'extrême Orient.

[1] Les ouvriers chinois ont déjà été employés à la construction des

Ce qu'il y a de plus grave, c'est l'immoralité de cette race. Jusqu'à présent, l'immigration chinoise a été presque exclusivement masculine, et les quelques femmes qui ont été importées l'ont été par une traite infâme. En outre, les Chinois ont établi dans leurs communautés les *sociétés secrètes* de l'empire du Milieu avec leurs tribunaux mystérieux et ils se livrent impunément aux crimes les plus atroces.

Il est évident que si cette immigration se développe et si les Chinois s'implantent dans le pays par la propriété foncière, ce sera une grave cause de démoralisation pour tous les États de cette région. Le danger serait d'autant plus grave que le quinzième amendement constitutionnel, adopté malgré le vote négatif de la Californie et des États voisins, leur donne le droit de suffrage comme aux nègres.

« Il est probable, dit M. Séaman, qu'avant la fin du siècle actuel, nous aurons chez nous plusieurs millions d'habitants de cette race de peuple ; et que dans beaucoup de districts et de comtés ils constitueront la majorité des habitants. Ils pourraient la former dans tous les États à l'ouest des montagnes Rocheuses... Ce sont des païens d'un degré d'intelligence peu élevé, d'une civilisation peu avancée. Ont-ils quelques droits de réclamer un pouvoir et des privilèges égaux aux nôtres, nous qui sommes un peuple supérieur, instruit et chrétien, d'origine européenne[1] ? »

Cette dangereuse immigration augmentant toujours[1], la législature de Californie a voté des lois de nature à la restreindre. La Cour suprême ayant déclaré qu'elle avait empiété sur les droits de l'Union, les États du Pacifique réclament impérieusement du Congrès l'exclusion de ces

chemins de fer du Sud. V. R. Somers, *Southern States*, p. 163, 225.

[1] En 1875-76, l'immigration chinoise a été encore de 22,781.

Celestials, essentiellement réfractaires à la civilisation européenne. Des intérêts puissants les défendent cependant. Il y a là une question d'une haute gravité pour les États-Unis et même pour tout le continent américain, car les bouleversements sociaux imminents en Chine et au Japon menacent de précipiter des flots d'Asiatiques sur la côte opposée du Pacifique.

VIII

La présence des races indigènes, des Indiens, sur le territoire des États-Unis ne soulève ni problème social, ni problème économique, par la raison que les Américains les ont presque complétement détruits et que la disparition de leurs derniers descendants n'est plus qu'une affaire de temps.

Dès le commencement de leur établissement, les colons de la Nouvelle-Angleterre, comme ceux du Sud, se refusèrent à contracter des unions légitimes avec les filles des Indiens [1], et s'efforcèrent de les rejeter toujours plus avant dans l'intérieur du pays. Ils y ont réussi à tel point qu'on ne trouve plus guère d'Indiens si ce n'est au delà du Mississipi, et que leur nombre va décroissant d'année en année.

Pour s'excuser à leurs propres yeux, les Américains prétendent que les Indiens sont absolument réfractaires à la vie sédentaire et à la civilisation. Mais cette assertion est démentie par l'exemple des Franco-Canadiens et des Espagnols. Ces deux peuples ont parfaitement réussi,

[1] Cependant les rares unions de ce genre qui se produisent ne sont pas frappées de réprobation par le sentiment public comme celles avec des femmes noires. Tout en la détruisant, les Américains reconnaissent la valeur morale de la race rouge.

grâce à leurs missionnaires et à de nombreuses unions légitimes, à fixer au sol les populations aborigènes et s'en sont fait de précieux auxiliaires [1].

Les affaires indiennes rentrent dans les attributions du pouvoir fédéral, et sa politique a toujours été de cantonner les Indiens dans des *réserves* où ils peuvent chasser et où les blancs ne doivent pas pénétrer. Les pionniers ne sont jamais laissé arrêter par ces défenses, et quand ils se sont établis en certain nombre sur le territoire des Indiens, le gouvernement cantonne ces derniers un peu plus à l'Ouest. Au milieu de cette migration continue, les tribus indigènes ont perdu leurs anciennes coutumes et se sont démoralisées encore plus au contact des blancs. Irritées de la violation constante et hypocrite de leurs droits, elles se livrent à une guerre constante de surprises et d'embuscades qui tourne toujours contre elles.

Les missionnaires catholiques obtenaient généralement leur confiance et parvenaient à en fixer un certain nombre dans la vie agricole; mais le général Grant les a chassés récemment des *réserves* qu'ils avaient évangélisées (chap. XVIII, § 11), pour mettre à leur place des agents méthodistes, qui ont le grave tort de mêler à leurs prédications des opérations commerciales où les Indiens sont toujours trompés [2]. Il a ainsi enlevé à cette

[1] Sur le territoire actuel des États-Unis, on a un exemple des bons résultats obtenus par les Espagnols dans les *missions* de la Californie. Les Indiens y étaient arrivés à un degré remarquable de civilisation; la décadence avait commencé quand le gouvernement mexicain avait sécularisé ces missions. Voir les intéressants détails donnés par M. du HAILLY, *Campagnes et stations de l'Amérique du Nord,* p. 72 et suiv. et un rapport de Mgr VÉROT, évêque de Saint-Augustin (Floride), sur l'histoire de ce pays. (*Annales de la propagation de la foi*. 1859.)

[2] Dans un rapport publié en février 1874, le général Sherman a déclaré qu'il fallait absolument renoncer aux prédicants *quakers* et

malheureuse race, la dernière chance de salut qui lui restait [1].

En résumé, les Anglo-Américains, dans leur conduite vis-à-vis des races indigènes, se sont montrés très inférieurs aux Français et aux Espagnols, et la destruction systématique des Indiens restera dans leur histoire une tache ineffaçable [2].

Les hommes éclairés du pays le reconnaissent et le déplorent. En août 1876, après la destruction de la colonne du général Custer par les Sioux, la *Société de la paix* du Connecticut déclara, dans une adresse solennelle, que le droit était du côté des Indiens, et que la catastrophe des troupes devait être considérée comme une punition de Dieu. Cette manifestation n'a eu aucune action sur le gouvernement, elle n'a même pas été fort bien reçue par le public; mais elle doit être mentionnée comme un exemple des efforts louables que font certaines associations privées pour maintenir les notions de moralité dans la nation.

méthodistes, comme agents locaux pour les affaires indiennes, et confier exclusivement ces fonctions aux officiers de l'armée fédérale, qui ne s'écartent pas des règles de la probité et de l'honneur.

[1] D'après le rapport du *Commissioner of indian affairs* pour 1875, les Indiens catholiques sont au nombre de 106,000 et les Indiens protestants au nombre de 15,000. Pour les premiers, le gouvernement payait seulement 32 maîtres ou maîtresses catholiques, figurant au budget pour 15,000 dollars; tandis que les différentes sectes protestantes avaient 72 agences avec des allocations montant à 185,000 dollars.

[2] En 1852, il existait encore 400,000 Indiens dans le territoire des États-Unis; en 1866, ce chiffre était tombé à 300,000; en 1870, il n'était plus que de 288,000, en ne comptant pas les naturels de l'Alaska. Sur l'histoire de la race rouge aux États-Unis, le meilleur ouvrage à consulter est celui de M. Carlier : *Histoire du peuple américain et de ses rapports avec les Indiens.*

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

LA QUESTION OUVRIÈRE ET L'ANTAGONISME SOCIAL.

I

Malgré leur prépondérance politique sur le reste de l'Union et leurs immenses progrès matériels, les États du Nord subissent en ce moment une redoutable crise économique et sociale.

Cette crise se manifeste par la perturbation des rapports entre patrons et ouvriers. Dans toute la région industrielle et minière du Nord-Est et dans les grandes villes des États voisins, le travail est constamment interrompu par des grèves, qui tendent soit à l'augmentation des salaires, soit à la réduction des heures de travail. Les ouvriers sont organisés en *Trade's Unions* et exercent des mesures de coaction sur les travailleurs restés en dehors d'elles!

Le *Brotherhood of engineers,* par exemple, réunit, au nombre de 13,000, presque tous les mécaniciens des chemins de fer des États-Unis, et il a, à plusieurs reprises, interrompu brusquement la circulation sur des voies ferrées sur l'ordre donné par son chef.

Le socialisme est professé par un certain nombre de journaux et d'associations ouvrières, et, à l'occasion, il descend dans la rue. Le 12 septembre 1873, « au sein de cette république qui, gâtée par la fortune, ne s'était guère préoccupée jusqu'ici de la misère », New-York a vu, réunis dans un meeting colossal, les délégués des travailleurs sans ouvrage représentant, disaient-ils,

180,000 hommes dans l'État, 110,000 dans la ville, et 38,000 femmes, sans occupation ou gagnant un salaire insuffisant pour vivre. Là, ils ont signifié au gouvernement issu de leur vote « que, tout en désirant s'abstenir » de violences envers les personnes ou les propriétés, ils » allaient se pourvoir de logements et choses nécessaires » à l'existence pour eux et leurs familles et qu'ils enver- » raient les comptes de ces dépenses au trésorier de la » cité, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu de l'ouvrage. » En même temps, ils demandaient le vote d'une loi qui limiterait l'accumulation des capitaux dans les mains de tout individu par l'impôt progressif.

Depuis lors, les manifestations de ce genre sont devenues quotidiennes. Elles témoignent de souffrances réelles.

Indépendamment des longs chômages qui ont lieu depuis 1873, et amené des souffrances sans précédents (§ 2), la vérité est que depuis la guerre de la Sécession, même dans les moments d'activité industrielle, et *malgré le taux nominal très-élevé des salaires, l'ouvrier américain, dans les États industriels du Nord-Est, est dans une situation plus précaire que l'ouvrier européen dans la plupart des pays.* Ce fait capital pour l'avenir des États-Unis et qui contraste si étrangement avec la situation d'il y a quinze ans, a été produit d'abord par le faux régime économique et financier, inauguré par le parti radical à la suite de sa victoire sur le Sud; en second lieu, par la corruption générale des mœurs et les malversations des pouvoirs publics.

II

Sur le premier point, conformément à notre méthode de laisser le plus possible la parole aux Américains

éclairés, nous allons reproduire quelques pages d'un travail publié, en 1871, par M. David A. Wells, ancien commissaire du revenu à Washington[1] :

« Avant l'explosion de la guerre civile, en 1861, les États-Unis étaient dans la situation exceptionnelle d'un grand peuple qui est exempt des embarras inhérents à une dette nationale ou publique. Les contributions indirectes (*excise*), le timbre, l'impôt sur le revenu et les impôts directs sur la propriété étaient inconnus sous le gouvernement fédéral, les dépenses d'une administration simple et peu coûteuse étant presque entièrement couvertes par les droits de douane... Le taux moyen des droits imposés sur la valeur totale des objets étrangers importés pendant les trente années qui précédèrent 1860 fut d'environ 20 pour 100; mais pendant une portion de cette période il fut beaucoup moindre, et pendant quelques années (1858 à 1861 inclusivement), il ne dépassa pas 15 pour 100. Malgré ces revenus si peu nombreux, le gouvernement fédéral avait des excédants de recettes dont il était souvent embarrassé : les fonds disponibles du trésor furent souvent confiés à de petites banques locales, avec injonction de les prêter libéralement aux marchands....... Le peuple jouissait en général d'une grande prospérité. Le paupérisme, si l'on en excepte les grandes cités, était presque inconnu ; la richesse était très-équitablement répartie. La prospérité du peuple était si grande, grâce à l'intelligent emploi qu'il faisait de ses ressources naturelles et à son activité, jointe à l'arrivée continuelle d'immigrants et de capitaux étrangers, que *cette prospérité devenait elle-même un obstacle aux réformes, et l'on peut dire en général que la nation aimait mieux endurer les divers inconvénients économiques et sociaux inhérents à sa situation, que de consacrer son temps à les discuter et à aborder les graves questions qui naîtraient des changements et des réformes.* »

Le Gouvernement fit face aux premières dépenses de

[1] Ce travail, qui a paru d'abord dans le *Cobden Clubs Essays*, 1871-1872, a été traduit dans le *Journal des Économistes*, numéros de juin et de juillet 1873.

la guerre par des émissions sans limites de papier-monnaie, et des appels au crédit qui furent rendus plus onéreux par l'oubli des règles financières élémentaires. Ensuite, on recourut à une taxation presque universelle. Au timbre, aux droits sur les patentes industrielles, aux droits sur les spiritueux, à l'impôt sur le revenu, on ajouta des taxes *ad valorem* sur tous les objets fabriqués à l'intérieur, en même temps qu'on élevait proportionnellement les droits de douane. M. Wells montre ensuite par une analyse très-précise, comment pendant la guerre même les populations du Nord purent ne pas trop souffrir et comment la spéculation parvint à tromper l'opinion. Parmi ces phénomènes *économiques, essentiellement transitoires,* les deux suivants sont intéressants à relever :

« La demande pour la plupart des objets manufacturés et des produits du sol due à l'énorme consommation des armées et à la diminution du travail dans ses diverses branches, par suite des enrôlements, égala ou même dépassa l'offre. Les prix s'élevèrent rapidement au fur et à mesure qu'augmentèrent les taxes ou qu'avaient lieu de nouvelles émissions de papier. Sous l'empire de ces circonstances, les charges résultant de la guerre ne furent pas regardées comme trop oppressives. Au contraire, comptant les taxes comme un des éléments du prix de revient et proportionnant leurs bénéfices à ce prix total, il en résultait généralement que l'ensemble des bénéfices du producteur s'élevait en réalité par l'effet des taxes, bien au delà de ce qu'il aurait été s'il n'y avait pas eu de taxes. *Et véritablement il ne fut pas rare de voir les fabricants eux-mêmes se montrer les plus ardents avocats de la continuation de la guerre et du rapide accroissement des taxes,* en vue de réaliser par là, en augmentant leurs prix de vente, un large bénéfice additionnel sur leurs produits et les éléments de ces produits précédemment taxés ou importés, quand les taxes ou les droits d'entrée étaient moins élevés. *Pour obte-*

nir cet accroissement, l'influence et l'argent étaient prodigués sans scrupule. Ainsi dans le cas des esprits distillés, la taxe fut successivement élevée en peu d'années de 20 cents par gallon, à 1 dollar 50 cents, et finalement à 10 dollars. Dans chacune de ces circonstances, et particulièrement après l'établissement des deux premières et plus basses taxes, les distillateurs et spéculateurs comptèrent bien, sans crainte de se tromper, qu'une plus grande élévation de la taxe aurait lieu ultérieurement et que la nouvelle loi ne serait point rétroactive, c'est-à-dire ne serait point applicable aux esprits distillés ou taxés antérieurement. Ils ne furent point déçus dans leurs prévisions. *Le Congrès, obéissant aux influences qui le dominaient,* agit dans chaque circonstance précisément comme on l'avait espéré et procura ainsi aux détenteurs d'esprits, accumulés dans l'espérance de la hausse, des bénéfices qui ne peuvent être estimés à moins de 50 millions de dollars.

» Après la paix, des spéculations semblables furent faites quand on réduisit les droits sur le whisky et certaines industries, *le Congrès, manœuvrant toujours au gré des spéculateurs*[1]... »

« Une autre explication plus spécialement applicable aux producteurs agricoles se trouve dans la circonstance que voici : tandis que ces producteurs vendaient pour l'exportation à un prix inférieur payé en or, ils étaient payés à un prix extraordinairement élevé en papier-monnaie circulant dans les États-Unis, où, ayant été déclaré monnaie légale, il conservait toute sa valeur nominale sans aucune réduction ou dépréciation dans le payement des dettes contractées à une époque antérieure, quand l'or et le papier-monnaie étaient au pair ou très-près du pair... *Une énorme quantité de dettes et d'hypothèques mises sur les fermes furent acquittées au su de chacun de cette façon, ce qui ne contribua pas peu à rendre la guerre populaire dans certaines classes de la population.* »

[1] Ces détails donnés par un témoin si autorisé, expliquent mieux que toutes les considérations politiques la guerre de 1861 et le régime qui l'a suivi. Une situation pareille s'était produite en France après la Terreur sous le Directoire. Les passions font les révolutions et les intérêts qu'elles créent soutiennent ensuite leur œuvre.

Selon M. Wells, les pertes causées par la guerre s'élevèrent à neuf milliards de dollars (sans compter la valeur des esclaves émancipés), et à un million d'hommes. La puissante vitalité de la nation aurait déjà réparé ces pertes, mais elle est paralysée par un système protecteur insensé, que les manufacturiers et les *lobbysts*, une fois débarrassés du contrôle des représentants du Sud, ont réussi à maintenir sous le fallacieux prétexte d'éteindre la dette dans un bref délai :

« Cette classe réalise de grands profits, mais la masse du peuple souffre considérablement... En ce moment, sous la double influence des droits protecteurs d'un côté et d'un papier-monnaie avili de l'autre, les outils et les instruments dont le peuple fait usage dans l'œuvre de la production, le fer, l'acier, les rails de chemins de fer, les locomotives, les navires à voile et à vapeur coûtent plus cher que chez les autres nations civilisées ; et, comme tout ce qui augmente le coût des instruments et des machines augmente aussi le coût de tout ce que les machines et instruments aident à produire, il s'ensuit qu'aux États-Unis l'industrie et les développements du pays subissent les taxes les plus lourdes que l'homme puisse jamais concevoir et appliquer. Il est aussi de toute évidence que ce système de taxation pèse plus lourdement sur cette partie de la population qui est le moins en état de le supporter, car tout ce qui grossit le coût des outils et des instruments de la production diminue la part de la chose produite, qui sera employée, sous forme de salaires, au payement du travail. De là, au temps présent, quoique les salaires soient nominalement plus élevés et les ressources matérielles du pays dans toute leur plénitude, les travailleurs sont probablement plus mécontents et dans une situation plus difficile qu'ils ne l'ont été à aucune époque antérieure..... D'après une enquête récente faite dans une des plus grandes cités manufacturières des États de l'Atlantique, la comparaison faite en détail de la dépense hebdomadaire (nourriture et loyer) d'un ouvrier ayant à sa charge une famille de trois personnes et recevant un salaire

de 12 dollars par semaine en or en 1860 et un salaire de 20 dollars en papier en 1871 pour le même travail, montre que le pouvoir d'acheter des 12 dollars de 1860 était d'environ 2 pour 100 supérieur aux 20 dollars de 1871 et prouve ainsi que l'accroissement des salaires payés en papier en 1871 comparés aux salaires payés en or en 1860 n'a, par suite de l'accroissement correspondant du prix des loyers et des denrées, nullement amélioré la situation de l'ouvrier.....

» Comme on aurait pu le prévoir, par suite de l'accroissement considérable du prix de revient de tous les produits, les États-Unis sont devenus un des meilleurs marchés pour les étrangers qui viennent y vendre et un des plus désavantageux pour ceux qui viennent y acheter ; aussi dans ces dernières années les importations ont tendu à s'accroître, sans qu'il y ait eu un accroissement relatif des produits ordinaires des États-Unis. La marine nationale a particulièrement souffert de cet état de choses. Tandis que dans le courant de 1869 environ 73 pour 100 de tout ce qui entra dans les États-Unis ou en sortit fut transporté par des navires étrangers, en 1870, ce chiffre s'élevait à plus de 79 pour 100[1]... »

» Les débouchés à l'exportation ayant été notablement diminués, par l'élévation des frais de production, on a vu à plusieurs reprises les représentants de presque toutes les grandes branches de l'industrie manufacturière, — les producteurs de coton, de laine, de chaussures, de charbon de terre, de sel, de fer, de gros meubles, de papier, — se réunir en convention et décider que chacune de ces spécialités produisait trop et qu'il était dès lors nécessaire de diminuer le nombre des heures et la quantité de travail. »

En résumé, depuis la catastrophe de 1861, une certaine classe de capitalistes s'est enrichie. Mais la masse de la nation, et particulièrement les ouvriers, ont été appauvris. Depuis que M. Wells écrivait ces pages, la situation s'est encore aggravée. L'*income-tax* a bien été aboli, mais

[1] On trouvera des détails encore plus précis sur ce fait si important dans M. SEAMAN, *Système du Gouvernement américain*, p. 303-305, et M. ROBERT SOMERS, *the Southern States*, p. 224 et 226.

le tarif de douane n'a pas été abaissé, et les réductions de la dette ont été plus nuisibles qu'utiles. En effet, ces réductions, n'étant pas proportionnées avec les ressources normales du pays, n'ont pu que contribuer à retarder la reprise des payements en espèces. Malgré les dates que les partis prétendent fixer, on en est encore bien éloigné. Un écart considérable continue à subsister entre l'or et la *currency* après douze ans; tandis que la France, dans une épreuve semblable, a vu, au bout d'un an, ses billets de Banque faire le pair.

En 1873, un effondrement s'est produit. On a pu croire d'abord à une de ces crises financières et commerciales qui se renouvellent de temps à autre. (Ch. XI, § 2.) Mais sa durée exceptionnelle (elle s'est prolongée jusqu'au milieu de 1876) a montré son véritable caractère, c'est-à-dire la liquidation forcée de toutes les fausses entreprises développées par la spéculation et le système protecteur.

Les ouvriers en ont particulièrement souffert. De longs chômages ont eu lieu, et les salaires ont subi de brusques réductions contre lesquelles toutes les grèves ont été impuissantes. New-York et toute la région manufacturière du Nord-Est ont été le théâtre de souffrances qui rappelaient les plus mauvais jours de la révolution industrielle qu'a traversée la Grande-Bretagne il y a quarante ans.

Même après cette liquidation, la situation reste beaucoup moins favorable qu'auparavant. (Voir *Document* P.)

III

Outre le faux régime économique et financier, cette crise a des causes plus profondes qui tiennent aux mauvaises institutions et aux vices de la population.

Nous avons indiqué, à plusieurs reprises, la dîme

énorme que prélevaient sur la fortune publique les concussions des *politiciens* et la malhonnêteté dans les grandes entreprises industrielles. Dans tous les programmes et dans toutes les manifestations de leurs associations, les travailleurs élèvent des plaintes aussi justes qu'amères contre ces formidables abus qui se produisent impunément en pleine civilisation et sous le règne des lois. Le socialisme sort comme naturellement des entrailles d'une société aussi corrompue.

A ces causes de déperdition de la richesse générale, il faut ajouter les habitudes de luxe qui régnent dans tous les rangs de la population. Le caractère aventureux du commerce et de l'industrie, le mépris de la vie rurale et l'effacement dans lequel sont tombées les anciennes familles ont développé chez les riches un goût de la dépense et de l'ostentation qui dépasse toute mesure. A leur tour les classes moyennes et jusqu'aux ouvriers, dominés par les mêmes désirs, et plus encore, peut-être, par un faux sentiment d'égalité développé par les institutions du pays, veulent s'habiller et se nourrir d'une façon semblable. De là, un luxe qui dévore les familles moyennes et qui les pousse dans la voie de la stérilité systématique. De là, la multiplication des fonctions parasites, la prédominance anormale des professions commerciales et industrielles sur l'agriculture [1], et l'accroissement exagéré des agglomérations urbaines (*Introduction*, § 1).

[1] La population agricole ne forme plus que le 46 p. 100 de la population totale, et tandis que, de 1860 à 1870, l'ensemble de la population des États-Unis augmentait seulement de 22 p. 100, celle des villes s'accroissait de 78 p. 100. Ce n'est pas là un état de choses normal. « Il n'y a probablement pas de pays en ce temps, dit M. Dorman Eaton, où il y ait une plus forte tendance que chez nous de la part du peuple des campagnes à se concentrer dans les villages et de la part de celui des villages à aller dans les villes. »

Dans ces grandes cités et dans les villes industrielles de second ordre, il est devenu impossible aux ouvriers, même les plus économes, d'acquérir la propriété de leur habitation. Un puissant élément de consolidation et de moralisation est ainsi enlevé à ces classes. En même temps, le *paupérisme,* c'est-à-dire la classe des personnes qui comptent sur les secours publics pour vivre et qui transmettent cette condition à leurs enfants, a fait des progrès effrayants à New-York et dans toutes les villes importantes.

Ajoutez à cela une autre espèce de dépense de *luxe* qui absorbe le plus clair revenu d'un grand nombre de familles ; nous voulons parler de l'abus des liqueurs alcooliques. Indépendamment des effets *moraux* de ce vice, voici quels en sont les effets économiques : d'après les documents officiels, résumés par M. Block, en une seule année, il a été consommé aux États-Unis, pour 330 millions de dollars de farine, pour 115 millions de cotonnades, pour 90 millons de chaussures, pour 70 millions de vêtements, pour 60 millions de lainage, pour 40 millions de frais d'impression : ces six objets de première nécessité n'ont absorbé ensemble que 905 millions de dollars, *tandis qu'on a dépensé* 1,487 *millions en eau-de-vie, vin et bière !*

La confiance exagérée que les Américains ont en eux-mêmes, et l'espèce d'enivrement que leur ont fait éprouver leurs succès matériels, les ont poussés à une foule de dépenses improductives et mal conçues, qui, en se répétant constamment, entraînent une énorme déperdition de richesse. Tels sont ces chemins de fer construits parallèlement à d'autres voies, pour leur faire une concurrence qui cesse bientôt ; ces villes mal bâties que les incendies dévorent périodiquement et qui sont toujours à refaire.

Tel est surtout le système de culture épuisante et extensive suivi jusqu'à présent et qui a amené dans les anciens États l'appauvrissement d'une partie du sol (ch. XIII, § 5).

La crise économique que traversent actuellement les États-Unis cessera, comme les précédentes, quand un certain équilibre se sera rétabli et alors l'immigration arrêtée reprendra son cours. Mais ce sera dans de moindres proportions que par le passé, et les États-Unis ne retrouveront pas la prospérité des quarante années qui ont précédé la guerre. Tous les économistes sérieux sont d'accord sur ce point, et en tenant compte des habitudes nouvelles du peuple, ils estiment que la population des États-Unis, à la fin de ce siècle, atteindra seulement 75 millions d'habitants au lieu des 100 millions, dans lesquels se complaît d'avance le *Humbug* national. Plus les États-Unis deviendront semblable au vieux monde, moins ils pourront supporter les vices de leurs institutions.

IV

La cause première et malheureusement la plus difficile à guérir de cette perturbation du régime du travail, c'est l'absence de rapports permanents et harmoniques entre les patrons et les ouvriers. Dans l'enquête faite en 1870 sur l'ordre du *Foreign-Office*, les agents anglais ont été unanimes à signaler le défaut de sympathie entre les industriels et les travailleurs, et la dureté avec laquelle ces derniers sont traités. Ils l'attribuent, avec raison, au sentiment mal compris de l'égalité. En possession du suffrage universel et flattées constamment par des journalistes et des politiciens ambitieux, les classes inférieures ne comprennent pas que la nature a établi une répartition des

fonctions sociales avec des devoirs corrélatifs. Non-seulement la notion du patronage est inconnue, mais le mot même soulèverait les colères d'une démocratie ombrageuse. Le célèbre tableau que M. de Tocqueville traçait du riche américain, flattant le pauvre et en même temps s'isolant de lui, est resté toujours profondément vrai. Les classes riches forment, de plus en plus, un monde à part, compensant, par les jouissances du luxe et les voyages, le vide que fait dans leur existence l'exclusion de la vie publique (chap. x, § 1). Sans doute, on rencontre dans leur sein beaucoup d'hommes de bien qui consacrent leur fortune et leur temps à des œuvres d'utilité générale; mais ces dévouements sont le fait d'individualités généreuses et ils ne constituent pas l'accomplissement du devoir social par les classes dirigeantes. Ils aboutissent à des fondations publiques, ou à l'organisation d'associations charitables, plutôt qu'à l'établissement de bons rapports entre les familles placées aux différents degrés de la fortune; en sorte que, nulle part autant qu'en Amérique, les hommes ne sont plus étrangers les uns aux autres[1].

Les chefs d'industrie ne recevant aucune marque de déférence de la part de ceux qu'ils emploient, profitent généralement de la liberté que les mœurs et la loi leur donnent pour considérer le travail comme une marchandise, soumise à la loi de l'offre et de la demande. Quand l'offre devient abondante, ils baissent sans scrupule le taux des salaires, sans se soucier de la désolation qu'ils jettent ainsi dans les ménages d'ouvriers, et l'on ne voit pas chez eux, comme en France, de grand fabricants con-

[1] Voir *Document annexé* D, sur la condition des classes ouvrières dans les districts manufacturiers de New-York et de la Nouvelle-Angleterre.

tinuer à travailler, pendant les crises, uniquement pour préserver leurs ouvriers du chômage. La plupart des grandes industries ayant adopté la forme de sociétés par actions, échappent encore plus facilement à la responsabilité de droit divin qui pèse sur la richesse. A ce fait général, il y a heureusement des exceptions, et l'on trouve encore des patrons qui, sous l'empire d'un sentiment humanitaire, se préoccupent du bien-être de leurs ouvriers ; tel est, par exemple, le grand commerçant de New-York, M. Stewart ; d'autres, s'élevant plus haut par l'effet d'une pensée profondément religieuse, cherchent, en outre, à préserver les populations ouvrières de l'invasion du mal. Les belles institutions de Lowel (Massachussetts), qui assurent la moralité des nombreuses jeunes filles employées aux filatures de coton, sont connues de tous, et elles n'ont pas été ébranlées par le grand accroissement qu'a pris cette cité industrielle depuis l'époque où M. Michel Chevalier les décrivait[1].

Mais encore une fois, ces faits restent à l'état d'exception. Leur action est, du reste, très-bornée à cause de l'instabilité de la population. Nous avons déjà indiqué à plusieurs reprises, comment le peuple américain était toujours en mouvement, et comment même, dans la Nouvelle-Angleterre, là où la civilisation est la plus ancienne, la population s'est presque complétement renouvelée dans les quarante dernières années (chap. XIV, § 6). Il n'y a donc pas de stabilité à attendre des ouvriers. Même chez les patrons, il est très-rare de voir des

[1] Comme types de ces établissements recommandables, voir dans le rapport du jury spécial de l'Exposition de 1867, la Notice sur la manufacture des *Pacific-Mills* établie à Lawrence (Massachussetts), par M. W. CHAPIN, et dans le *Frazer's Magazine* de janvier 1875, Notice sur la colonie de *Vineland*, fondée par M. Landis dans le New-Jersey.

familles se perpétuer dans la même usine et dans la même industrie. Pour espérer une réforme des mœurs sur ce point si important, il faut peut-être attendre encore bien des années, jusqu'à ce que le mouvement qui emporte la génération actuelle toujours plus avant à l'Ouest se soit arrêté par la force des choses [1].

V

Le fait dominant de cette situation nouvelle est la constitution, dans la région industrielle du Nord-Est [2], d'un *quatrième État*, c'est-à-dire d'une classe ouvrière qui vit

[1] Nous sommes heureux, cependant, de constater que devant la perturbation profonde causée par les grèves, certains esprits commencent à s'apercevoir que le véritable remède consiste dans l'accomplissement par les classes riches des devoirs du patronage. Ainsi, l'important journal de New-York *the Nation* conclut un article très-étudié sur les récentes grèves des mécaniciens de chemins de fer, en déclarant : que les mesures de répression proposées par les *commissioners of railways*, du Massachussetts, seront illusoires, mais que les directeurs des Compagnies ont la solution de la question dans leurs mains, et qu'ils doivent, en s'occupant du bien-être matériel et moral de leurs ouvriers, en créant des institutions de patronage et en leur assurant des subventions, les soustraire à la déplorable domination du comitédirecteur du *Brotherhood of engineers* (nº du 22 mars 1877). Nous avons trouvé la même idée dans un des nombreux ouvrages que suscite aux États-Unis la question du travail, depuis qu'elle est ainsi à l'état de *question ouverte;* son titre est *the Conflict between labor and capital*, by ALBERT S. BALLES. Philadelphia, 1876. (*Note de la troisième édition*)

[2] Nous ne saurions trop prier le lecteur de remarquer que ce chapitre s'applique presque exclusivement aux États manufacturirés du Nord-Est. Dans l'Ouest, la condition des travailleurs, des ouvriers d'art surtout, est restée très-bonne. Ils souffrent seulement comme les *farmers* de la rareté du capital. Cette partie de l'Union cherche de plus en plus à se rendre indépendante de la domination industrielle du Nord, en créant des manufactures des objets les plus usuels. Au Sud, la situation est encore meilleure pour l'ouvrier blanc. C'est la région qui offre actuellement de beaucoup les plus grands avantages aux immigrants européens.

avec peine de ses salaires, est obligée de recourir au travail de la femme et des enfants, ne fait point d'économies, et est réduite à la misère par les chômages. Cette classe, en un mot, au lieu de s'élever graduellement dans la hiérarchie sociale, confine plutôt au paupérisme. Elle se compose des ouvriers qui n'ont pas de métier proprement dit, et dont le travail consiste principalement dans la force musculaire. Les économistes américains appellent ce travail *unskilled labor,* et le distinguent fort justement de celui des ouvriers d'art, *skilled labor.*

Ces derniers ouvriers, sans être aussi prospères qu'autrefois, ont cependant une condition équivalente, peut-être même encore supérieure à celle des catégories correspondantes de l'Europe. On trouve dans leurs habitations des tapis, des machines à coudre, des livres, parfois même des pianos.

Les *unskilled laborers* sont bien loin de jouir de ce confort (V. *Documents annexés* D et P), et, malheureusement, leur nombre tend de plus en plus à augmenter, à mesure que le régime de la grande industrie et de la manufacture, exploitée par des compagnies par actions, se substitue aux petits ateliers domestiques, que connaissait seuls l'Amérique d'il y a trente ans.

Quand un chômage survient, ces pauvres travailleurs se trouvent dans une situation fort douloureuse. Malgré les admirables efforts de la charité privée, qui, répétons-le, honore au plus haut point la société américaine, l'assistance légale est obligée de prendre des développements tout nouveaux[1].

[1] Dans un article caractéristique intitulé *Free Soupes,* la *Nation* (de New-York) du 9 mars 1876 témoigne des inquiétudes qu'éveillent chez les Américains les distributions gratuites d'aliments que doivent organiser les administrations municipales pendant l'hiver.

Il y a plus : quand les chômages se prolongent, et que les manifestations menaçantes que nous signalions au commencement de ce chapitre prennent de trop grandes proportions, les municipalités ouvrent des chantiers de travaux publics, pour donner du travail aux ouvriers.

Avec le déplorable régime qui préside à l'administration des villes et de toutes les localités où le *système municipal représentatif* a été introduit (chap. XVI, § 9), ce genre de secours présente les plus graves inconvénients, et l'on peut redouter que les *politiciens* ne s'en servent comme d'un *trick* électoral, en promettant à l'envi le développement des travaux publics ou une augmentation de salaire dans ces nouveaux ateliers de charité.

Les bases de la constitution sociale des États-Unis sont profondément altérées par l'entrée en scène de ce *quatrième État*. Jefferson comptait sur son absence pour le succès des institutions démocratiques. « Les hommes de » nos États, écrivait-il en 1813, peuvent avec sécurité se » réserver à eux-mêmes un contrôle salutaire sur les » affaires publiques, et un degré de liberté qui dans les » mains de la *canaille* (*mob*) des villes d'Europe serait » bientôt employé à la destruction des intérêts publics[1]. »

Les classes que ce propagateur de la démocratie qualifiait ainsi existent aujourd'hui dans les États les plus riches et les plus peuplés, et représentent une force politique qui se mesure à l'accroissement des grandes cités. Il faudra bientôt compter avec elle! (Introduction, § Ier; chap. VIII, § 3; XXIII, § 3.)

[1] CONSEIL, *Mélanges politiques de Jefferson*, t. II, p. 223, 230.

VI

On se demandera peut-être, en présence de ce tableau, pourquoi ces ouvriers, dont la condition est si précaire, ne vont pas dans l'Ouest, où ils peuvent si facilement devenir propriétaires (chap. XIII, § 3), et comment l'équilibre entre la demande et l'offre des *bras* ne se rétablit pas au profit des ouvriers.

La réponse à cette question, c'est d'abord que l'*Ouest s'éloigne de plus en plus;* en d'autres termes, qu'il faut aller chercher plus loin les terres publiques, et que ces terres, situées sous un climat plus dur, ne sont pas revêtues de la magnifique végétation forestière qu'offraient la Pennsylvanie, l'Ohio, le Kentucky, l'Illinois, l'Indiana (chap. XIII, § 5). Quoique données presque gratuitement, il faut pour les mettre en rapport plus de temps, de travail et de capital. Puis la colonisation de l'Ouest a été accomplie soit par les rejetons des familles-souches américaines, qui y apportaient une partie du capital domestique, soit par des Européens qui avaient amassé un pécule dans les campagnes ou les villes de l'Est, par un stage de quelques années. Or, c'est ce pécule indispensable qui fait défaut aux pauvres *unskilled laborers,* et l'œuvre de la colonisation, quand ils entraînent avec eux toute une famille, présente de rudes difficultés devant lesquelles ils sont impuissants.

S'il ne dépend pas toujours des patrons d'augmenter, ou du moins de maintenir les salaires à un taux satisfaisant, les ouvriers ne peuvent-ils par l'*association,* par les *sociétés coopératives,* lutter contre le renchérissement de la vie?

La science économique ne saurait trop préconiser le

principe des *sociétés de consommation.* Les écrivains américains qui s'occupent de la question ouvrière les recommandent hautement. La législation de plusieurs États favorise par divers priviléges la formation et le fonctionnement de ces sociétés. Malgré cela, il en existe un très-petit nombre, et elles sont, sauf quelques exceptions, peu prospères. Le *Bureau des statistiques du travail* du Massachussetts, dans son rapport pour 1875, constate qu'il n'y avait dans tout l'État que quinze *sociétés de consommation* et *pas une seule société de production.* Un grand nombre fondées précédemment ont succombé par l'incapacité ou même la malhonnêteté de leurs administrateurs [1].

VII

Ce qui vient d'être dit explique un phénomène également nouveau dans l'histoire des États-Unis, l'apparition d'écoles et de partis *socialistes.* Ils sont déjà assez importants pour qué M. David A. Wells, présidant en 1875 le Congrès de l'*American social science association,* ait cru devoir consacrer son *inaugural address* à la réfutation méthodique de leurs théories décevantes.

Ce n'est pas l'*Internationale* qui est le plus à craindre. Quoique son conseil central siége à New-York, elle n'a d'adhérents que parmi les ouvriers *étrangers* de quelques grandes villes. Son caractère cosmopolite et ses appels à l'incendie répugnent également au tempérament américain. Les États-Unis ne seront jamais pour elle qu'un lieu

[1] C'est ce que reconnaît, en généralisant ses observations à l'ensemble des États-Unis, M. Francis A. Walker, dans un ouvrage plein de mérites, intitulé : *Wages Question, a treatise on Wages and the Wages-class* (New-York, 1876).

de refuge et un point d'appui pour des conspirations contre les gouvernements européens[1].

Le *parti démocrate socialiste allemand* s'est transporté en Amérique avec les émigrants de sa nationalité, et exerce une influence réelle sur les ouvriers d'origine germanique des grandes villes, dont l'esprit antireligieux excite, on l'a vu, l'alarme d'écrivains habituellement assez sceptiques (chap. XXII, § 6)[2]. Trois journaux,

[1] Plusieurs des *Trade's Unions* anglaises ont aux États-Unis des branches qui sont en relations continues avec le conseil central de Londres. Ainsi, l'*Amalgamated Society of Engineers* y compte 30 branches, et l'*Amalgamated Society of Carpenters and Joiners* 14 branches. L'*Internationale* a-t-elle quelque influence sur ces sociétés, c'est ce qu'il est également difficile d'affirmer ou de nier. Cette tendance des *Trade's Unions* à s'étendre sur les différents pays, et à fondre en une seule corporation les ouvriers du même métier, quelle que soit leur nationalité, est un fait considérable.

[2] Dans une correspondance des États-Unis adressée au *Bauhütte,* journal maçonnique de Leipzig (n° du 24 mars 1866), on lit ceci: « Dans nos loges, comme dans les autres loges américaines, se trou- » vent des frères qui n'appartiennent plus à aucune Église. Ces » frères apportent leurs enfants nouveau-nés à nos célébrations de » la Saint-Jean, et leur donnent là des noms de frères et de sœurs » au lieu de les faire asperger d'eau par quelqu'une des sectes chré- » tiennes et de les dépouiller du péché originel. »

On lira avec intérêt, croyons-nous, l'appréciation suivante sur les divers éléments dont se compose l'immigration allemande. Elle est due à un publiciste allemand qu'un long séjour aux États-Unis rend particulièrement compétent, et fait partie d'une suite d'articles qu'ont consacrés au présent ouvrage les *Historisch-politische Blaetter*.

« Avant 1848, presque toute l'immigration allemande consistait » en paysans et ouvriers, gens simples qui allaient en Amérique » pour se créer, avec le travail de leurs bras, une situation indépen- » dante, et, en fait, ils formaient la meilleure partie de la popula- » tion européenne aux États-Unis. Mais après vint avec eux un » élément ennemi du travail, qui malheureusement, par sa plus » haute culture, exerça la pire influence sur les Allemands. Presque » tous les athées et les républicains rouges se lièrent avec le parti » radical auquel ils apportèrent un nombreux bétail électoral. »

« ..... L'influence des idées de la *Jeune Allemagne,* des *gebildete*

Der Social Democrat et *The Socialist,* le premier allemand, le second anglais, à New-York, et *Der Messager* à Chicago, propagent les doctrines de l'association. L'esprit qui l'anime est certainement très-dangereux[1]. Mais, par la force des choses, son action est limitée : les conditions économiques du Far West et de la Saxe sont trop différentes ! Avec leur solide bon sens et leurs bonnes habitudes domestiques, dès que les Allemands ont l'espérance de devenir *farmers,* ils abandonnent pratiquement, sinon théoriquement, leurs idées de révolution sociale.

C'est là l'heureux écueil contre lequel échouera toujours le socialisme proprement dit aux États-Unis. Un champ trop vaste y est ouvert à l'activité des hommes mécontents de leur sort. Malgré la diminution de la richesse publique, tout homme fort et intelligent peut encore arriver à l'aisance, sinon à la richesse. L'armée socialiste perd ainsi continuellement cet état-major d'ouvriers intelligents et actifs, mais étrangers malheureusement à la loi morale, et auxquels la société européenne, devenue trop dense, ne peut pas offrir des positions proportionnées à leurs ambitions.

Le véritable socialisme américain, celui du *Labor-reform-party,* n'attaque pas le principe de la propriété, mais il fait appel à l'État pour élever de toute façon la condition du peuple. La réduction légale de la journée de travail, la prohibition de l'accumulation des capitaux au delà de certaines limites, les subventions de l'État aux

» *Deutschen,* ne peut pas non plus être méconnue. Ils se montrent » toujours plus accessibles aux idées de la révolution rouge d'Europe. » (N^{os} des 15 juillet et 15 septembre 1876.)

[1] Une opinion assez répandue attribue à l'*Internationale,* c'est-à-dire à des sociétés révolutionnaires, les incendies de Chicago qui se répétèrent deux ans de suite. Il y a là un terrible mystère qui ne sera peut-être jamais éclairci.

associations ouvrières, sont les principaux points de son programme. Il se rapproche assez, comme on le voit, de celui de la nouvelle école économique allemande, à qui ses affinités ont fait donner le nom de *Catheder socialisten*.

Le *Labor-reform-party* a pour organe un journal intitulé *the World*, publié à New-Bedford (Connecticut), dont l'éditeur, M. Tucker, a traduit les œuvres de Proudhon. Il exerce son action sur un grand nombre de corporations ouvrières, et a la prétention de relier en un faisceau toutes les *trade's unions*[1].

Sur le terrain relativement limité où il se place, il peut obtenir certains succès. Déjà plusieurs législatures ont fixé la journée du travail à huit heures, et l'on peut craindre d'autres mesures attentatoires à la liberté des transactions ou hostiles au capital[2].

Une récente décision de la Cour suprême vient de déclarer que les États ont le droit de régler les tarifs des chemins de fer, des docks renfermant des élévateurs et

[1] En 1872, le *Labor-reform-party* présenta un candidat aux élections présidentielles, M. David Davis, juge à la Cour suprême. Mais son peu de succès l'a détourné de recommencer en 1876. Ses différentes sections se bornent depuis lors à mettre leurs voix à prix dans les élections locales, et à les reporter sur les candidats des différents partis qui leur promettent quelque avantage. V. un exemple de ces stipulations dans le *New-York Herald* du 13 février 1876.

[2] Ce n'est pas sans étonnement qu'on lit dans le Rapport pour 1875 du *Bureau des statistiques du travail* du Massachussetts des assertions comme celles-ci :

« Nous croyons qu'il y a un certain minimum de salaire annuel » ou journalier qui répond au travail de l'adulte, et que tout enga- » gement de l'ouvrier à un taux moindre, qu'il soit temporaire ou » résulte de contrats, doit être frappé de réprobation (*discounte- » nanced*) par l'opinion publique, et, *si l'on y persistait au détri- » ment de quelqu'un, il devrait être prévenu par une législation » appropriée, rigoureusement sanctionnée.* »

autres institutions d'un intérêt général pour le commerce, encore qu'elles aient été fondées par des associations privées. Étant donné la composition des législatures et l'esprit qui y règne parfois, il est fort à craindre qu'elles n'abusent de ce pouvoir, et ne violent souvent l'équité dans ces réglementations.

Le danger vient de l'affaiblissement des principes de justice et de religion [1] dans certaines parties de la population, dans ces sociétés ouvrières qui subissent l'influence de la maçonnerie [2] (chap. XXI, § 3), comme dans les *Granges* de l'Ouest (chap. XXII, § 4). Le mouvement *antirenter* [3], qui troubla l'État de New-York de 1840 à 1850, peut parfaitement se reproduire sur une plus grande échelle. Ces doctrines ont en effet pour elles l'avantage de la logique, dans un pays où la *souveraineté du peuple* est la loi suprême, et où prévaut la maxime que *tout ce que le peuple veut est par là même juste*. Des révolutionnaires avancés ont déjà dit qu' « *après avoir proclamé, en* 1789, *la souveraineté politique du peuple, il fallait maintenant réaliser sa souveraineté économique* ». On ne peut nier qu'ils n'aient la logique pour eux.

[1] Le vrai mouvement d'idées d'où découle l'organisation du *labor-reform-party* s'accuse dans la publication toute récente, par le même M. Tucker, d'un grand organe trimestriel, *the radical Review*. Les articles publiés dans le premier numéro répondent complétement au sens que les lecteurs européens peuvent attacher à l'expression de *radicalisme*, qu'il arbore dans son titre comme un drapeau.

[2] Il arrive fréquemment que des associations ouvrières ou nationales, fondées d'abord dans un but exclusivement professionnel ou patriotique, tombent sous la domination de la maçonnerie. Cela arrive presque infailliblement quand elles ont eu le malheur de se constituer sous forme de société secrète, comme les Américains en ont la manie. (V. chap. XXI, § 3.)

[3] Cooper, dans un de ses romans intitulé *Ravensnest*, a décrit les agitations soulevées par les *antirenters*.

Cependant, même sur le terrain où se place le *Labor-reform-party,* les atteintes qui pourront être portées à la propriété seront, grâce à la division du pays en États distincts, toujours limitées à quelques points, et serviront ainsi d'enseignement pour les autres parties de l'Union. Les Américains sont, en somme, remarquablement aptes à profiter des leçons de l'expérience. Ils n'ont pas les tenaces fanatismes des populations du vieux monde, et, si les mouvements de l'opinion sont impétueux, ses retours sont prompts, au moins quand il s'agit des intérêts matériels (chap. XXVI, § 9).

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DES ÉTATS-UNIS.

I

L'extension trop rapide du territoire des États-Unis a incontestablement contribué à corrompre les institutions publiques et à donner une fausse direction à l'esprit national.

Dès la guerre de l'Indépendance, les hommes d'État américains se préoccupaient d'écarter de leur voisinage toutes les nations européennes, et en demandant le secours de la France, ils y mettaient pour condition qu'elle renoncerait à reprendre le Canada perdu seulement depuis quinze ans; tel fut l'aveuglement ou la coupable connivence des ministres de l'infortuné Louis XVI, que cette condition fut acceptée[1] ! La fameuse doctrine de Monroë, que l'Amérique doit appartenir aux Américains, était en germe dès cette époque.

Cette doctrine n'est rien moins que la négation de tout le droit des gens : c'est en se fondant sur elle que les États-Unis se hâtèrent, dès 1822, de reconnaître l'indépendance des colonies espagnoles. Ils n'ont pas davantage respecté les règles de la justice internationale dans les guerres qui ont amené l'annexion du Texas, du Nouveau-Mexique et de la Californie. Tous les observateurs

[1] Voir l'historique de ces négociations dans l'ouvrage de M. CORNÉLIS DE WITT sur *Jefferson*.



impartiaux ont constaté le développement de l'esprit d'orgueil, d'intrigue et de violence, qui a suivi ces conquêtes injustes. Depuis, on a vu le gouvernement de Washington favoriser ouvertement les insurgés de Cuba et les tentatives des Fénians contre le Canada. Cette violation de la justice dans les rapports de peuple à peuple est une cause d'autant plus profonde de démoralisation, que l'exemple du mal est donné par les pouvoirs publics. Aussi, au jour des grandes crises, n'a-t-on pas mieux respecté que les traités l'acte essentiellement synallagmatique par lequel les États souverains avaient fondé l'Union (ch. III, § 1).

II

La masse du peuple des États-Unis se flatte de réduire bientôt sous son empire toute l'Amérique du Nord et les Antilles. Cette pensée est secrètement favorisée par le gouvernement, et c'est pour cela que le président Lincoln, en soutenant Juarez, a empêché le Mexique de se régénérer sous un gouvernement approprié au génie de sa race. Grâce à l'anarchie soigneusement entretenue par les agents des États-Unis dans ce malheureux pays, les honnêtes gens seront bientôt amenés à réclamer eux-mêmes l'annexion. Ce résultat, ainsi que l'acquisition si désirée de Cuba et de Saint-Domingue, serait très-fâcheux pour les États-Unis, et les hommes éclairés, qui ne cèdent pas au sentiment populaire, comprennent que le jour où l'Union embrasserait des pays si vastes, des climats si opposés et des races si hétérogènes, l'unité nationale serait perdue. Si ces extensions de territoire se réalisent dans un avenir prochain, comme c'est probable, la crise qui doit un jour

ou l'autre armer les unes contre les autres les différentes fractions de l'Union sera précipitée.

Il est une autre annexion souhaitée par les sages comme par les masses, c'est celle du Canada et de l'Amérique anglaise. Les présidents qui se sont succédé à la Maison Blanche, depuis Buchanan jusqu'à Grant, ne cachent pas leurs vœux, et l'acquisition de l'Alaska, acheté à la Russie en 1867, a été comme une pierre d'attente. Le riche et populeux bassin du Saint-Laurent, le magnifique Far-West canadien, la Colombie britannique seraient de précieuses acquisitions territoriales pour l'Union, et leur peuple s'assimilerait promptement à celui de l'Union. Malgré cela, l'annexion du *Dominion of Canada* n'est pas à désirer. Les éléments supérieurs d'organisation sociale et de moralité de ces populations donneraient sans doute momentanément un précieux appoint aux conservateurs des États-Unis; mais avant peu de temps, les *politiciens* et les manieurs d'argent yankees auraient corrompu ces pays qui, quoique autonomes de fait, doivent au principe monarchique, représenté par la couronne d'Angleterre, une stabilité et une moralité publique, dignes de servir de modèle à leurs voisins républicains. Il faut donc souhaiter que la race française et la race anglaise s'unissent au Canada pour former une nationalité distincte, pénétrée de la mission de haute civilisation qui est dans ses destinées. La division de l'humanité en nationalités diverses et particulièrement la juxtaposition de petits États au milieu des grandes agglomérations, sont un des plus puissants moyens providentiels de conservation et de progrès. Ces petits États servent à arrêter les débordements de la corruption et à maintenir une salutaire émulation entre les peuples. Les Canadiens sont incontestablement mieux doués que le peuple des États-Unis sous le rapport de la

culture intellectuelle, de l'esprit chevaleresque et du caractère religieux. Leur rôle est de conserver dans le nouveau-monde ces éléments supérieurs de civilisation [1].

III

Depuis que le parti radical occupe le pouvoir, les États-Unis manifestent une tendance de plus en plus grande à prendre une position dans les affaires européennes. Leur gouvernement, suivant en cela, il faut le reconnaître, l'impulsion donnée par la presse et l'opinion, s'est de tout temps montré sympathique aux révolutionnaires du vieux monde. Le président Grant a accentué encore plus cette communauté de principes dans sa proclamation pour l'inauguration de son second terme (chap. IV, § 1). C'est conformément au but poursuivi par les sectes qu'il s'est associé dans une certaine mesure à l'alliance formée entre la Prusse et la Russie, et dont le but est une persécution religieuse universelle (chap. XVIII, § 11). Les félicitations mêlées d'outrages à la France vaincue, que son ambassadeur à Berlin, M. Bancroft, adressa en 1870 à l'empereur Guillaume, sont faites pour ouvrir les yeux à nos compatriotes sur l'impulsion donnée à la politique générale du monde. En 1873, le Congrès, suivant toujours la même ligne, est intervenu dans les rapports de la Turquie avec ses tributaires et a voté l'établissement de relations

[1] Sur le rôle du Canada, voir les belles pages par lesquelles M. Rameau termine son livre sur ce pays et surtout les *Causeries du dimanche* d'un écrivain canadien très-distingué, M. J. B. Routhier; voir les chapitres intitulés : *Notre situation*, *l'Annexion*, *l'Indépendance*, *l'Émigration*, *l'Avenir des États-Unis*.

diplomatiques directes avec l'Égypte et la Roumanie. On a pu reconnaître dans cette dernière affaire à la fois la main de la Russie et celle des juifs de New-York assez puissants pour avoir une influence dans le Congrès [1].

A un autre point de vue, les agents diplomatiques américains donnent lieu à de nombreuses plaintes en propageant des désordres religieux dans les États catholiques, et en donnant partout à leur gouvernement une attitude d'État protestant qui est contraire à la constitution et ne serait pas tolérée sur le territoire des États-Unis dans les affaires intérieures [2].

[1] Voir un article très-curieux adressé de Washington à l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans*, du 23 mai 1874, sous ce titre : *la Question d'Orient à Washington.*

Les journaux publient la dépêche suivante datée de Washington, 30 mai 1877 : « M. Evarts, ministre des affaires étrangères, a transmis au ministre des États-Unis à Constantinople les réclamations des Israélites d'Amérique, relativement à la façon dont sont traités les juifs des provinces turques et roumaines. M. Evarts a donné des instructions au ministre américain pour qu'il fasse des démarches auprès de la Porte afin d'assurer aux juifs une amélioration dans leur situation. » (*Note de la troisième édition.*)

[2] Voir dans le *Catholic World* d'avril 1873 un article où sont racontés les graves abus d'autorité commis récemment par les agents américains au Mexique et en Chine.

Pour envisager la question sous toutes ses faces, il faut ajouter que les missions dirigées dans l'Australie et l'extrême Orient par les deux ou trois grandes sociétés formées dans ce but en Amérique contribuent puissamment à faire passer peu à peu et sans bruit ces pays sous le protectorat des États-Unis. Si elles font peu de conversions religieuses, elles n'en préparent pas moins des relations commerciales utiles et sont comme des postes permanents qui font rayonner l'influence du drapeau étoilé. En les soutenant, le gouvernement de Washington fait acte de politique plus encore que de prosélytisme.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

LA RÉFORME ET SES ÉLÉMENTS.

I

Il y aura bientôt un siècle que les États-Unis forment une nation indépendante, et, après ce laps de temps, ils se trouvent en proie à une crise à la fois politique, sociale et religieuse, dont la guerre de la Sécession a été comme l'ouverture. Les dix années écoulées depuis la fin de la guerre n'ont fait que montrer combien la crise était profonde et affectait la vie nationale. Un journal qui, comme le *Times* de Londres, reflète habituellement d'une façon assez fidèle les courants de l'opinion, le *New-York Herald*, se faisait, il y a peu de temps, l'écho des préoccupations générales.

« Nous avons traité le Sud, disait-il, non pas avec sagesse et prévoyance (pour ne point parler des considérations de fraternité et d'humanité), mais comme Attila et Gengis-Khan traitaient leurs ennemis vaincus. Nous avons détruit le génie, la valeur, l'esprit d'entreprise des États du Sud ; nous leur avons donné une paix qui est synonyme de banqueroute et de désolation....... Examinons dans quelles proportions les dettes de l'État et des communes se sont accrues, et arrêtons les faillites en perspective, qui seraient aussi honteuses pour le Nord que pour le Sud;... examinons aussi d'autres questions moins importantes peut-être, mais qui sont sorties de la guerre. Le terme de la présidence, les pouvoirs exceptionnels et anti-républicains du Sénat, les finances, la faculté qu'ont les États d'emprunter sans intention de rembourser, les chemins de

fer, le service civil, toutes questions nées de la guerre et inconnues à nos ancêtres, doivent être discutés. Dans peu de temps, nous allons célébrer le centième anniversaire de notre existence nationale. Comment pourrions-nous mieux consacrer cette fête solennelle qu'en réunissant une assemblée nationale qui, chargée d'une mission de paix et de réorganisation, fera revivre le Sud amoindri et souffrant et donnera plus de vigueur aux institutions républicaines du pays? » (9 *septembre* 1874.)

Inaugurée en 1790, après plusieurs années d'agitation, la Constitution de Washington s'est effondrée en 1861, après une durée de soixante-dix ans. Son ombre seule subsiste encore, et tout le monde sent qu'il est impossible de la remettre en vigueur purement et simplement. Écoutons une dernière fois M. Seaman :

« Les interprétations subtiles de la Constitution et les mesures de parti violentes ont été si nombreuses et si variées sous les différents partis, qu'elles forment des précédents plausibles pour presque tout changement de gouvernement que les chefs d'un parti ambitieux et triomphant pourraient désirer par la suite. S'ils ne peuvent pas interpréter la Constitution à la satisfaction de leur parti, ainsi que cela peut arriver, pour assurer le changement désiré, ils peuvent y proposer un amendement, et, par des tactiques de parti et par leur pouvoir, ils peuvent éventuellement l'imposer au pays. Il n'y aura, pour ce motif, pas de coups d'État, ni d'emploi des modes violents adoptés par Sylla et César, Cromwell et Napoléon, Santa-Anna et Louis Napoléon pour atteindre leur but..... Il n'y a pas de danger d'un gouvernement impérial ou d'une aristocratie (comme quelques-uns l'ont supposé), car ils ne concordent pas avec l'esprit de notre peuple et les tendances de notre âge. Mais il y a un grand danger dans une conduite aussi insouciante des majorités de parti, dans une pareille corruption et prodigalité, dans une pareille taxation onéreuse et oppression de la plupart des classes du peuple. Il en peut résulter des troubles et des émeutes, parfois une résistance et *un état*

chronique d'anarchie et de guerre civile, comme au Mexique et à Haïti [1].

Ainsi l'Amérique s'achemine vers ce fatal dénoûment qu'un jour le grand orateur Henri Clay avait entrevu quand, plein de sinistres pressentiments, il s'écriait que « quelque jour la République s'écroulerait, pour faire place à un despotisme pire que celui qui règne à Constantinople ! »

Ce n'est pas seulement le pacte constitutionnel, mais encore l'Union elle-même qui est en jeu. La vieille rivalité politique de la Virginie et de la Nouvelle-Angleterre a été remplacée par un antagonisme entre les différentes régions, d'autant plus grave qu'il a pour cause une opposition essentielle d'intérêts. Déjà l'on peut prévoir le jour où le Sud, les États du Pacifique et surtout l'Ouest, qui tend de plus en plus à devenir le centre de gravité de l'Union, secoueront le joug de New-York et de la Nouvelle-Angleterre. De deux choses l'une : ou bien l'Ouest attirera à lui le siége des pouvoirs fédéraux [2] et gouvernera les États-Unis selon les principes et les maximes de la nouvelle race d'hommes qui s'y élève (chap. XXII, § 6), ou bien trois ou quatre nouvelles confédérations se formeront sur les ruines de l'Union. Toute extension de territoire ou toute guerre extérieure hâtera ce dénouement (chap. XXIV, § 2).

La forme républicaine et démocratique de son gouvernement n'a donc pas préservé la nation américaine des conflits qui désolent les peuples européens. Sous le rap-

[1] *Système du gouvernement américain*, p. 40.

[2] Le général Sherman, qui commande toute l'armée des États-Unis, a, en 1874, transporté son quartier général de Washington à Saint-Louis, pour être plus au centre des troupes placées sous ses ordres.

port de la paix intérieure et de la stabilité, elle a été, en définitive, moins heureuse que les grandes monarchies du vieux monde; et le débordement de la corruption publique et privée la met bien au-dessous de notre pauvre France, livrée elle aussi depuis un siècle à l'expérimentation des faux dogmes modernes. Un des plus illustres jurisconsultes de l'Union, un de ces hommes qui ont le plus contribué à la soutenir par leur science et leurs vertus, le chancelier James Kent, prévoyait ces tristes résultats, et écrivait en 1826 cette page prophétique :

« Pour que notre machine politique pût résister à l'action combinée de forces aussi redoutables que le suffrage universel, la fréquence des élections, l'électivité de toutes les fonctions, la courte durée de tous les mandats, il faudrait que le peuple américain fût doué d'une vertu et d'une sagesse surhumaines... Si nous sommes capables de continuer pendant cinquante ans à élire le chef de notre république avec intégrité, discrétion, modération, nous pourrons ainsi donner la plus haute idée de notre caractère national et présenter nos institutions à la partie la plus éclairée du genre humain; car, il faut l'avouer, l'expérience de l'Europe ancienne et moderne a été peu favorable, jusqu'à ce jour, à une élection paisible et populaire du magistrat d'une grande nation. » (*Commentaries on am. law*, t. I, p. 257.)

Les cinquante ans sont écoulés aujourd'hui, et un publiciste américain, étudiant ***les progrès de l'absolutisme aux États-Unis***, a pu conclure par cette parole : « L'expé» rience américaine, ainsi qu'on l'a appelée, a abouti à » un insuccès [1]. » Le mot semble excessif. Il est cependant rigoureusement vrai, si on l'entend seulement des maximes nouvelles introduites par la ***Déclaration des Droits***. L'Amérique doit sa puissante vitalité aux principes anciens antérieurs à cette expérience.

[1] D. WHITAKER, *New-Orleans Review*, mars 1875.

II

Les institutions républicaines ont fonctionné avec un succès qui a trompé bien des esprits, tant qu'elles ont été soutenues par des mœurs domestiques et des coutumes locales qui s'incarnaient dans un petit nombre d'États ou de communautés, comme elles s'appelaient (*commonwealth*), fondées sur des traditions d'une haute valeur (chap. XIV). Aujourd'hui, ces treize communautés primitives sont noyées au milieu d'une quarantaine d'États et de territoires dont la plupart ne sont que de pures expressions géographiques [1].

Le peuple des anciens États s'est lui-même déplacé et transformé au point que les États-Unis présentent l'aspect d'un vaste caravansérail où toutes les nationalités affluent, mais où il n'y a pas de vie nationale propre fondée sur des principes communs.

Un droit de suffrage étendu a pu fonctionner sans produire de désordres, tant qu'il a été, sinon de par les textes constitutionnels au moins dans la réalité des

[1] Des écrits de plus en plus nombreux appellent l'attention des Américains sur la gravité de la crise sociale actuelle. Nous signalerons encore ici l'ouvrage tout récent de M. CH. INGERSOLL, de Philadelphie, intitulé *Fears for democracy regarded from the american point of wiew*. Les deux propositions suivantes en résument les longs développements : « Du temps de Washington, la jeune république n'était pas une démocratie, mais tendait seulement à le devenir. » Et « Les défaillances de la démocratie en Amérique ont produit ce que nous avons à présent, un gouvernement qui se représente lui-même et non le peuple. Le pouvoir central, par les plus misérables instruments, va faire les plus viles besognes à chaque coin de la république. *Ainsi est détruit l'esprit local, l'esprit d'indépendance, qui est pour la liberté ce que le sang est au cœur.* »

choses, exclusivement aux mains des propriétaires ruraux. En 1850, l'ancien président van Buren formulait encore ainsi la théorie politique des hommes d'État qui pendant trois quarts de siècle avaient gouverné l'Union :

« On ne peut pas trouver dans le monde une classe plus estimable que les *farmers* et les *planteurs* des États-Unis. Depuis l'établissement des Pèlerins jusqu'à nos jours, ils ont exercé une effective et salutaire influence sur la condition du pays non-seulement sous le rapport des progrès matériels, mais encore sur le caractère et la vigueur de nos institutions politiques...... Ma ferme conviction est que l'intérêt rural assurera à notre peuple les bienfaits du gouvernement républicain aussi longtemps qu'il demeurera l'intérêt prédominant dans ce pays. Ce sera seulement quand les agriculteurs abandonneront le champ de leurs travaux et deviendront, avec ceux qui maintenant remplissent des fonctions auxiliaires, boutiquiers, manufacturiers, entrepreneurs de transports, négociants, que la république sera menacée par les influences du pouvoir de l'argent. *Mais cela n'arrivera jamais.* Chaque défaillance de l'intérêt rural en ce sens, quoique faible, a été pour lui une source de pertes, de regrets et de repentir. Entre 1835 et 1840, quand le pays était poussé dans des spéculations extravagantes par la banque des États-Unis et ses alliés, les intérêts de l'agriculture furent négligés au point d'avoir recours à de larges importations de céréales de l'Europe, et quoique le pays fût couvert de luxe, la banqueroute et l'appauvrissement s'ensuivirent bientôt. Mais le sage retour du peuple aux principes, dans une très-courte période de temps, ramena cette grande branche de l'industrie nationale au point d'où elle était tombée et chassa du pouvoir ceux qui n'y étaient arrivés qu'en trompant le sentiment populaire[1]. »

[1] *Inquiry into political parties in the U. S.*, p. 177 et 230. D'après une statistique qu'il relate, il y avait en 1850 2,360,000 *farmers*, 27,000 planteurs et 37,000 ouvriers agricoles, contre 1,600,000 personnes engagées dans le commerce, l'industrie, les métiers mécaniques, les mines, et 94,000 légistes, médecins, mi-

Ce que van Buren croyait ne devoir jamais arriver s'est produit de nos jours. Le commerce, l'industrie et malheureusement les professions parasites ont relégué au second plan l'intérêt agricole. Leur influence est d'autant plus grande qu'elle est concentrée dans d'immenses agglomérations urbaines (Introduction, § 1, et chap. XXIII, § 3). Le pouvoir dirigeant est aux mains de la tourbe des spéculateurs, des directeurs de sociétés par actions, des légistes de bas étage, des *politiciens,* des *lobbysts;* et New-York exerce sur l'Union entière une action presque aussi puissante et aussi dangereuse que Paris sur la France.

« Le principe du plus grand bien du plus grand nombre, dit un écrivain que nous citions tout à l'heure, a été supprimé au profit particulier des monopolistes, des corporations de banque, des sociétés d'assurances et de chemins de fer. C'est l'âge des combinaisons de forces plutôt que celui de la pensée et de l'indépendance individuelles. Les hommes ont pris l'habitude de penser par foules et par coteries, et de rejeter la responsabilité qui leur appartient réellement sur les épaules des autres. La richesse est plus généralement l'objet de la poursuite de chacun que le bonheur intérieur, l'honneur ou la dignité. Le crédit auquel nos contemporains aspirent et veulent arriver est celui que donne l'argent plutôt que celui qui suit la vertu. De belles maisons, un train élégant, une vie luxueuse, des réceptions coûteuses, des amusements à la mode, voilà les objets de leur ambition bien plus que la culture intellectuelle et morale, les triomphes de l'art ou les découvertes de la science. C'est ainsi que les choses se passent dans tous nos grands centres. Un

nistres du culte. Le *Census* de 1870 donne les classifications suivantes :

Agriculteurs (hommes au-dessus de vingt ans), 5,151,000; — individus occupés dans le commerce, les transports, les manufactures, les mines, les arts mécaniques, la domesticité, les professions libérales, 6,003,000. — La proportion est complétement renversée, comme on le voit.

extérieur pompeux et le décorum des manières qui attire les regards, l'admiration et la popularité, sont plus prisés que des principes inflexibles et une conduite droite. En résumé, la société américaine, dans les villes et dans le reste du pays, est futile, superficielle, vaine, et s'appuie plus sur les prétentions que sur le mérite [1]. »

III

Sans doute, l'affluence trop rapide des immigrants a contribué à cette défaillance des mœurs privées qui est encore plus redoutable pour l'Amérique que la corruption de ses gouvernants; mais le danger eût été conjuré si ses propres enfants étaient restés fidèles à ses traditions.

[1] *New-Orleans Monthly Review*, mars 1875. Un autre publiciste louisianais adressait il y a un an à ses compatriotes ces paroles qui semblent écrites pour nous : « La Louisiane d'aujourd'hui n'est plus la Louisiane de nos pères. Les hommes sont changés au point de n'être plus reconnaissables, et il semblerait qu'une autre population avec des idées entièrement différentes a pris la place de la première... A force d'entendre les *politiciens* nous appeler des irréconciliables, des démocrates fossiles, et taxer de préjugés ridicules, incompatibles avec les idées de ce siècle, nos opinions les plus arrêtées et nos principes les plus sacrés, nous avons fini par nous relâcher de notre sévérité austère; nous avons écouté ces insinuations perfides et nous avons failli trop souvent. En vérité, *ce qui a perdu la Louisiane, ce ne sont pas tant nos ennemis que nos compromis avec l'honneur... On ne triomphe pas de la corruption en faisant cause commune avec elle;* mais il faut être armé de toutes pièces et fort de sa vertu pour la terrasser et pour la vaincre. *Pour les nations comme pour les hommes, il arrive un moment où il faut trancher dans le vif pour être guéri radicalement.* A notre avis, ce qui empêche la réhabilitation de la Louisiane, indépendamment de nos difficultés politiques, c'est l'amour immodéré du luxe dans les familles, l'ébranlement des grands principes fondamentaux de la société, le manque d'unité d'action et de patriotisme désintéressé. » (*Abeille de la Nouvelle-Orléans*, 23 mai 1874.)

En 1850, d'après M. van Buren, un cinquième de la population totale des États-Unis descendait encore de la souche puritaine de la New-England, et les fortes races de la Virginie, du Maryland, de la Pennsylvanie, étaient représentées dans des proportions semblables dans les nouveaux États (chap. XIII, § 2) [1]. Mais tandis que leurs pères absorbaient rapidement par l'ascendant de leurs fortes mœurs les immigrants gallois, irlandais, écossais et allemands, les Américains de nos jours vendent leurs foyers, se livrent à une poursuite insensée de la richesse et du luxe, méprisent le travail et finalement s'abandonnent à une stérilité systématique qui menace leur race d'une rapide disparition.

La Nouvelle-Angleterre, qui, il y a quarante ans, formait encore au milieu de l'Union un peuple si compact, n'existe plus dans son originalité. Sauf quelques anciennes familles et quelques *towns* du Maine et du Vermont, elle est devenue absolument semblable aux autres États de l'Union. La génération actuelle y fait bon marché de ses traditions les plus respectables, et même à Boston il est aujourd'hui de bon ton de se moquer de l'*old puritanic bigotry*.

« Nous avions autrefois, il n'y a pas longtemps, — dit une *Revue* généralement favorable à l'esprit d'innovation, — une classe d'hommes chez qui le respect pour toutes les choses vénérables, l'amour pour toutes les choses belles, la sympathie pour tout ce qui est noble dans le vieux monde donnaient

[1] Plus on remonte, plus on constate la prédominance des éléments sociaux supérieurs des anciennes colonies. Ainsi M. de Tocqueville rapporte qu'en 1830 le huitième des membres du Congrès, soit 36 représentants ou sénateurs, était né dans le Connecticut. Ce petit État n'envoyait cependant que cinq représentants au Congrès. Les autres étaient députés par les nouveaux États où ils s'étaient établis. (*De la Démocratie*, t. II, p. 198.)

largeur et fermeté à leur zèle par la vie plus jeune, plus pure, plus loyale, qu'ils croyaient devoir être fondée dans le nouveau monde. Il y a encore parmi nous des spécimens de ces hommes; mais, comme classe, ils sont mourants...

» Il y a au contraire, aujourd'hui, dans notre pays, une classe d'hommes, croissant chaque jour en nombre, qui raillent ouvertement et méprisent le passé; qui n'ont ni respect pour sa sagesse, ni affection pour son antiquité; ils sont sourds à son autorité, aveugles à sa beauté : tradition et association n'ont ni charme ni sainteté pour eux. L'insensibilité les a empoisonnés encore plus que l'ignorance. Ils sont souvent subtils, primesautiers, originaux, même brillants, mais dans quels bas-fonds, au milieu de quelles pierres et de quelles broussailles ils ont crû!... Ce ne sont pas nécessairement des hommes méchants, mais ils rendent les autres méchants. . Les hommes ne peuvent se jouer de l'honneur, du respect, de l'enthousiasme, du sentiment, de la courtoisie et maintenir l'honnêteté, le courage, la bonne foi! Le ricanement habituel abaisse le ton des caractères, corrode la croyance en toute profession de foi propre, étend comme de la fumée sur toute fraîcheur de sentiment..... La prétention de cette école est l'affranchissement de l'hypocrisie et du mensonge... Il y a en réalité plus de mensonge, d'affectation et de *cant* que jamais; seulement, ce sont les sentiments bas au lieu des sentiments élevés que l'on affecte...

» Il y eut un temps, quand Marryat et Dickens vinrent pour la première fois dans notre pays, où l'on nous plaisantait sur notre pédanterie et notre précision dans le discours, sur le puritanisme et la pruderie de nos manières. Aujourd'hui, nos femmes sont devenues proverbiales pour leur légèreté; nos hommes pour leurs blasphèmes et leur grossièreté [1]. »

Là est la véritable cause de la prédominance que les étrangers et surtout leurs idées ont prise aux États-Unis depuis quelques années.

Malgré leur orgueil national, les Américains subissent

[1] *Atlantic Monthly*, mai 1875. *What is an American?* L'article est à lire tout entier.

de plus en plus l'ascendant de la fausse science allemande contemporaine[1], et ils jettent leurs nouvelles générations dans un système d'éducation publique, modelé sur celui de l'Allemagne, qui achèvera de détruire chez elles ce sentiment très-net des libertés domestiques et de la dignité de la vie privée, propre aux Anglo-Saxons et si bien exprimé par le vieux mot de *freedom.* Tout cela, ils le sacrifient de gaieté de cœur à *l'idée moderne, au sentiment humanitaire, à la vie nationale et collective,* vague et dangereuse phraséologie qui fait périr le véritable patriotisme et la notion de la responsabilité individuelle! Le christianisme, encore si vivant dans le premier tiers de ce siècle, perd journellement du terrain, il ne faut pas s'y tromper; et les belles revendications que Kent et Story faisaient de l'Évangile comme d'une partie intégrante de la *common law* (chap. XVII, § 1) ne seraient plus acceptées aujourd'hui.

Que s'élève-t-il sur ces ruines de la vieille Amérique? — Un panthéisme confus qui va depuis l'athéisme brutal des docteurs germaniques jusqu'au spiritisme, honteux symptôme de l'état morbide des descendants des Puritains, et qui aboutit en dernière analyse à l'exaltation de tous les penchants humains, en sorte qu'à considérer seulement ces tristes signes des temps, la jeune république serait mûre pour un césarisme individuel ou collectif, représentant dans un dictateur ou une assemblée le dieu État et le dieu Humanité!

[1] La plupart des ouvrages de science, de philosophie et d'histoire publiés actuellement aux États-Unis s'inspirent malheureusement de plus en plus de ces fausses conceptions. Les jeunes Américains qui vont chercher en Europe la haute éducation scientifique la demandent en nombre toujours croissant aux universités allemandes. L'École de médecine de Paris continue cependant à en attirer quelques-uns.

IV

Aucune corruption cependant n'est fatale, et une nation en décadence peut toujours se relever. Plus que tout autre, le peuple des États-Unis a de merveilleuses ressources morales pour se réformer. Nous avons souvent signalé le patriotisme ardent, l'énergie, la persévérance, l'initiative, l'esprit pratique, la bonne foi et la générosité qui sont les traits les plus recommandables de son caractère et que l'on retrouve chez lui dès que l'on quitte le monde de la politique et de la spéculation. La crise présente que traverse le pays et l'arrêt que subit sa prospérité matérielle peuvent être le signal d'une réforme, en forçant les esprits honnêtes à constater les vices de leurs institutions et les défaillances de leurs mœurs; car pour les nations comme pour les individus, une admirable loi providentielle fait de la souffrance à la fois l'expiation des fautes commises et un appel à la rénovation morale.

Deux faits nous confirment dans cette espérance.

C'est d'abord la sagesse et l'énergie des populations du Sud, qui, après dix ans d'efforts persévérants, sont parvenues à reconquérir la direction de leurs affaires locales et à relever leur pays des ruines causées par la guerre et la domination des radicaux.

C'est ensuite le succès obtenu par les *démocrates*, ou, pour mieux dire, par les conservateurs aux élections de novembre 1874 et d'avril 1875, succès qui, en assurant une majorité conservatrice dans la prochaine Chambre des représentants, mettra fin à ce despotisme de parti auquel les radicaux ont soumis les États-Unis depuis quinze ans (chap. III, § 5; IV, § 1, 5; V, § 1). Après New-York, plusieurs États de la Nouvelle-Angleterre sont

revenus à une politique de conciliation vis-à-vis du Sud, et de modération et d'honnêteté dans le gouvernement intérieur. Beaucoup d'excellents citoyens, d'anciens *whigs,* qui au temps de Washington eussent été *fédéralistes* (chap. I, § 4), se sont rapprochés de leurs anciens adversaires en les voyant débarrassés de la question de l'esclavage et de leur honteuse alliance avec la *Tammany-Society.* Ces élections peuvent être regardées comme l'effort heureux fait par les honnêtes gens pour reprendre dans la vie publique la place qui leur est due et dont les *politiciens* les écartaient depuis trop longtemps [1].

[1] Après avoir vu tant de traits de corruption, on lira avec satisfaction les paroles prononcées par M. Tilden, gouverneur élu de New-York, en novembre 1874, dans un banquet qui lui était offert par le *Young Men's democratic club,* « composé, dit le *Courrier des États Unis*, de jeunes gens appartenant, pour la plupart, aux professions libérales, à la presse et au barreau, et qui ont entrepris de substituer à l'influence des *politiciens* de profession l'initiative d'agents indépendants mus uniquement par un dévouement désintéressé au triomphe des principes démocratiques ». S'adressant à cette jeunesse, M. Tilden a montré : « que la génération actuelle est atteinte d'un mal âcre et dévorant qui appelle impérieusement non pas un remède, mais une régénération complète, radicale, de l'organisme politique. Le peuple américain, en un mot, est en proie à une fièvre intense qui se traduit à la surface par des plaies purulentes et contagieuses... Que les hommes jeunes et non compromis de l'un ou de l'autre côté aient foi dans la masse du peuple, et qu'ils aillent chercher leurs auxiliaires, non parmi les spéculateurs en affaires publiques, mais dans les couches honnêtes de la population, et cet accès de corruption n'aura été qu'une sorte de venin politique qui préservera l'avenir d'une infection irréparable..... Si vous poursuivez les objets qui sont le fond de tous les désirs dans la société humaine, si vous recherchez la fortune, si vous recherchez l'indépendance, si vous recherchez les honneurs, rappelez-vous que vous pouvez acquérir la fortune, l'indépendance et tous les biens que vous ambitionnez sans manquer à l'honneur et à la dignité personnelle, si seulement vous avez le courage d'en faire la condition absolue de votre recherche et que vous soyez bien décidés à n'en accepter aucune autre. »

Il ne faut cependant pas trop compter sur ce succès pour terminer la crise actuelle et guérir les plaies profondes dont la nation est atteinte. En admettant que les *démocrates* prennent définitivement possession des affaires en 1876 par la nomination d'un président, — et d'ici là on peut craindre un revirement d'opinion, — les *démocrates*, disons-nous, se trouveront en présence de difficultés considérables, telles que le suffrage des gens de couleur et par-dessus tout l'antagonisme entre le Sud et l'Ouest d'une part et le Nord de l'autre[1]. L'explosion de la crise ne peut être retardée qu'à la condition de laisser aux États une autonomie très-grande. Or, un puissant mouvement d'opinion pousse à la centralisation, et la complication des intérêts économiques nouveaux, la question des transports intérieurs surtout, conduisent de plus en plus les États à se grouper par régions distinctes. Le retour pur et simple à la pratique gouvernementale des *démocrates* de 1800 à 1860 semble impossible.

Et puis, les *démocrates* auront-ils la force de restaurer les anciens principes de gouvernement intérieur? On en peut douter. Leur succès, en effet, a été dû pour une bonne part à la division du parti républicain, au dégoût produit par les concussions des radicaux au Congrès, et surtout à la crainte d'une dictature militaire causée par les tentatives de Grant pour se faire élire une troisième fois (chap. IV, § 2).

Il est à redouter que ce mouvement d'opinion s'affaisse quand les faits qui l'ont excité seront éloignés, et que les organisations de parti reprennent bientôt le

[1] Nous n'avons rien changé à cette page écrite au mois de novembre 1875. Les événements qui se sont déroulés depuis lors (voir chap. XXVI) ont malheureusement justifié la réserve de nos appréciations. (*Note de la troisième édition.*)

dessus, grâce à l'indifférence pour la chose publique des *honnêtes gens,* uniquement préoccupés de gagner de l'argent; en un mot, qu'il y ait eu seulement un de ces *efforts spasmodiques* si bien décrits par un écrivain américain (chap. XVI, § 10), mais qui ne peuvent suppléer à l'action d'un gouvernement permanent et identifié avec les intérêts nationaux. Nous ne voyons malheureusement pas jusqu'à présent chez les hommes d'État et les publicistes conservateurs des principes nets et précis sur les conditions essentielles à la vie de toutes les sociétés, quelle que soit la forme de leur gouvernement. En somme, le peuple américain a encore un plus grand besoin d'une réforme sociale, morale et intellectuelle que les peuples latins, que l'on représente volontiers, dans une certaine école, comme voués à une décadence fatale.

Quels sont les éléments de cette réforme? — Quels obstacles particuliers rencontre-t-elle aux États-Unis? — Quelles sont ses chances de succès? — Voilà la vraie question où est engagé l'avenir de la république américaine et que nous allons examiner brièvement pour conclure cet ouvrage.

V

Toute réforme, chez quelque peuple que ce soit, rencontre toujours des obstacles dans les mauvais penchants de la nature humaine, penchants anciens comme la chute originelle. Tout homme venant en ce monde les apporte avec lui, et les jette dans la société s'ils ne sont pas combattus par l'éducation et par la religion. Nous ne voulons pas parler ici de ces obstacles *moraux* (il faut cependant rappeler en passant, à cause de leur gravité exceptionnelle, l'amour exagéré de la richesse et les habitudes

d'intempérance qui sont répandues dans toutes les classes de la société[1]); nous devons surtout signaler les obstacles à la réforme propres à la situation particulière du peuple américain de nos jours.

Au premier rang il faut placer la défaillance des institutions religieuses qui représentaient dans le pays la foi chrétienne. Nous avons dit la décadence irrémédiable de toutes les dénominations protestantes (chap. XVIII). Aucune d'elles n'a lutté contre les faux dogmes modernes[2] ni contre les associations secrètes qui ruinent l'ordre chrétien (chap. XXI). Plusieurs se sont même laissé penétrer par des formes d'impiété d'autant plus dangereuses qu'elles sont plus subtiles. Ce résultat s'est surtout produit dans le Puritanisme, qui était l'expression de la nationalité de la Nouvelle-Angleterre. Plusieurs de ces congrégations sont devenues des foyers d'erreurs sociales et morales. Le scepticisme et l'antichristianisme ont pu ainsi devenir aujourd'hui un parti important (chap. XVII,

[1] Cette intempérance ne porte pas seulement sur le wisky èt les liqueurs alcooliques. Dans l'Ouest, l'usage de l'opium et du haschich se propage dans des proportions considérables. La législature du Kentucky a dû établir des peines contre la vente de ces narcotiques. Les statistiques établissent que chaque année 200,000 personnes sont envoyées en prison pour ivresse manifeste, et que 80,000 meurent des suites de l'ivrognerie. (Voir les chiffres de la consommation des boissons fermentées, chap. XXIII, § 3.)

[2] Non-seulement aucune des branches du protestantisme n'a une hiérarchie ecclésiastique assez forte et assez indépendante pour réagir contre des erreurs qui ont l'assentiment général; mais plusieurs *dénominations*, soit par leur organisation intérieure, soit par leurs doctrines, concourent indirectement à la propagation du *radicalisme*. « Tel est notamment, dit M. Seaman, le cas de l'Église baptiste, où chaque corps distinct de fidèles constitue une Église et un gouvernement indépendants. » Rien n'est plus naturel que de transporter dans l'ordre politique les pratiques que l'on voit régner dans l'ordre religieux.

§ 8, et chap. XXII, § 6). Il y a encore heureusement une séve chrétienne vivace et profonde aux États-Unis, mais elle s'est toute retirée dans le secret des âmes et l'intérieur des familles; elle n'existe plus dans les corps ecclésiastiques et confessionnels.

Les erreurs que les Américains ont puisées par l'intermédiaire de Jefferson à l'école de Rousseau, et qui constituent comme les dogmes capitaux de la Révolution, — à savoir la perfection originelle de l'humanité, — la souveraineté du peuple. — l'égalité native des hommes, — le progrès indéfini et nécessaire ; — toutes ces erreurs opposent à la vérité une barrière d'autant plus forte qu'elles sont contemporaines de la constitution des États-Unis, comme nation indépendante, et que depuis lors les Américains les ont vues pénétrer chez les peuples européens. L'esprit critique et le sens historique sont encore trop peu répandus chez eux pour qu'ils se rendent compte des causes complexes qui ont contribué à la formation de leur nationalité et à l'établissement de la république. Après M. Ezra Seaman, nous n'avons pu découvrir aucun écrivain, en dehors des catholiques (§ 8), qui soumît les idées courantes de la politique américaine à une analyse et à une critique indépendantes. Cet éminent publiciste a même rencontré peu d'écho dans son propre pays. *Démocrates conservateurs* et *républicains radicaux* se traînent terre à terre dans les mêmes ornières, sans que les premiers paraissent se douter que le poids des faux principes admis par eux fera toujours tomber le pays du côté de leurs adversaires. Sous l'influence de ces erreurs, les Américains de nos jours, attribuent à l'école un rôle exagéré ; ils lui sacrifient la paix religieuse et leurs traditions nationales; et, en attendant faussement de la diffusion de l'instruction le redressement de leurs

vices, ils se détournent des véritables voies du salut[1].

L'orgueil national, poussé à un degré que n'a connu aucun autre peuple depuis les Grecs, est pour les Américains un nouvel et considérable obstacle à la réforme. Ils se persuadent que jusqu'à la *déclaration de l'indépendance*, l'humanité a vécu dans une sorte de barbarie, que la république est la seule forme légitime de gouvernement, et que les nations européennes ont une faiblesse d'esprit native qui les rend impropres à une civilisation comparable à la leur. Sous l'empire de ces préjugés, les Américains ferment obstinément les yeux à tous les enseignements qui pourraient leur venir, soit du passé bien compris, soit de la pratique des autres peuples. Repoussant *a priori* l'étude et la comparaison de toutes les institutions qui ne sont pas les leurs, ils n'ont pas de science sociale digne de ce nom, c'est-à-dire fondée sur l'observation et le rapprochement des faits.

Négligeant même les leçons de leur propre histoire au temps des colonies, ils s'enfoncent aveuglément dans leur propre *expérience* qui ne commence qu'avec Jefferson. A voir cette infatuation naïve, on est tenté de leur redire ce qu'au rapport de Platon, les prêtres égyp-

[1] Quelques esprits éclairés commencent cependant à voir qu'ils sont engagés dans une fausse route. M. Horatio Seymour, l'un des premiers hommes d'état du parti *démocrate*, disait fort justement en présidant le 26 janvier 1872 l'*American prison Association* : « Le crime croît en habileté avec chaque progrès des arts et des sciences. Le savoir est un pouvoir, mais il n'est pas la vertu; il est aussi prêt à servir le mal que le bien. » Et M. Hopkins, surintendant de l'éducation de l'Indiana, dans son rapport de 1875 : « La culture intellectuelle sans la culture morale n'est-elle pas plutôt un mal qu'un bienfait? N'est-ce pas donner des dents au lion et des serres au serpent? Aucun gouvernement libre ne peut se désintéresser dans cette question, car les nations qui perdent leurs vertus perdent bientôt leur liberté. »

tiens répondirent à Solon : « Vous autres Grecs, vous êtes toujours des enfants : aucune vieille tradition n'a mis dans vos âmes ni opinion ancienne, ni connaissance mûrie par les années. »

VI

Heureusement que de nombreuses familles ont conservé les mœurs et les vertus qui sont le fondement de toutes les sociétés. Avec cela et l'influence croissante du catholicisme, il reste encore à ce grand peuple de puissants moyens de relèvement.

Les lois des États-Unis valent mieux que les nôtres, car, si elles ne combattent pas efficacement le mal, au moins elles n'apportent aucune entrave à l'action de la vérité religieuse, et ne tuent pas systématiquement dans le foyer domestique les forces vives qui renouvellent incessamment la moralité et la vertu des générations humaines épuisées (chap. xv).

Aussi, dans toutes les conditions, on rencontre des familles modèles où la tradition du respect, la discipline domestique, la pureté des femmes, la fécondité et la foi chrétienne se conservent de génération en génération, loin du contact démoralisant des agitateurs politiques. Il existe heureusement de ces familles dans toutes les confessions ; elles réagissent instinctivement et par l'appel direct de la grâce divine contre les défaillances et les égarements des corps ecclésiastiques auxquels elles se rattachent ; elles appartiennent par la sincérité de leur foi à la véritable Église et sont comme les pierres d'attente de l'unité. La bonne éducation donnée par ces familles à leurs enfants assure leurs succès dans la vie pratique. Nous avons déjà remarqué comment, dans les hautes

classes, elles concourent pour une large part, au recrutement des officiers de l'armée et de la marine, et contribuent à faire de ces deux corps une école permanente de vertu sociale et de discipline (chap. XIV, § 4, et XXII, § 8). Le jour où les Américains comprendront, comme leurs ancêtres le sentaient si bien, que l'État, la cité et la commune trouvent leurs meilleures garanties de gouvernement dans les pratiques qui assurent la paix et la prospérité des familles, un pas immense aura été fait pour leur restauration nationale. Remettre dans cette voie l'opinion publique égarée par l'esprit d'innovation, par les sophismes et les banalités de toute sorte, est le plus noble but qu'on puisse proposer aux efforts des lettrés et des savants de ce pays.

Si ces familles modèles gardiennes de la vérité sociale existent dans toutes les parties de l'Union (chap. XIV), elles sont plus nombreuses dans les États du Sud, et y ont mieux gardé la pratique du gouvernement local. Aussi croyons-nous que, si aucune secousse révolutionnaire ne vient aggraver la crise actuelle, la Virginie, avec les États qui gravitent dans son orbite, est appelée à reprendre dans l'Union, sinon sa prépondérance passée, au moins une réelle et heureuse influence (chap. XIV, § 2).

Les progrès merveilleux faits par le catholicisme depuis un demi-siècle sont notre meilleure espérance pour l'avenir des États-Unis. Ce n'est que depuis un petit nombre d'années que sa hiérarchie embrasse tout le tertoire de l'Union et que ses fidèles forment, dans un certain nombre d'États, des masses compactes et homogènes. Tout le mouvement radical et révolutionnaire dont nous avons décrit les phases successives (chap. II), s'est produit avant son entrée en scène, si l'on peut ainsi parler. C'est donc une force absolument nouvelle qui est appelée

à exercer son action dans la société américaine. Or, indépendamment de la vérité dogmatique absolue dont elle est la dépositaire, l'Église catholique a en elle tout ce qu'il faut pour guérir les plaies sociales et morales du peuple des États-Unis. Tout en acceptant franchement le fait du gouvernement républicain et populaire, et en se pénétrant à un haut degré du caractère national, elle combat toutes les erreurs révolutionnaires, et maintient dans la famille et dans l'État le sens du respect qui semble aujourd'hui absolument perdu dans ce pays. Elle seule peut guérir les maladies mentales des femmes qui sont un des signes les plus caractéristiques de la décadence, rendre la fécondité et la stabilité aux familles, porter la paix dans les centres industriels si profondément troublés, prendre la direction de ces associations ouvrières si menaçantes, enfin rapprocher peu à peu sur le terrain commun de l'unité religieuse, les nationalités diverses qui vivent juxtaposées sur l'immense territoire de l'Union. Le catholicisme est à la fois une religion et une école de science sociale[1], et, au milieu de ce grand peuple, encore en voie de formation, il montre les mêmes aptitudes gou-

[1] Pour justifier cette assertion, nous ouvrons au hasard les trois dernières années de la principale revue catholique des États-Unis, le *Catholic World*, dirigé par le P. Hecker, et nous y trouvons des articles sur la *Vraie Notion de la civilisation*, — sur l'*Origine chrétienne et européenne de toutes les libertés modernes* dont les Américains sont si fiers, — sur les *Devoirs politiques, sociaux et religieux des riches*, où le devoir du patronage vis-à-vis des ouvriers est fortement exposé, — sur les *Véritables Droits et devoirs des femmes*, — sur les *Principes de l'éducation de la jeunesse*, — sur le *Luxe*, que l'on condamne comme contraire aux maximes du christianisme et *aux principes austères d'une république*, — sur la convenance pour les jeunes gens de se marier de bonne heure, etc. Tout le cycle des erreurs courantes est ainsi passé en revue et redressé. Aussi ce recueil compte-t-il beaucoup d'abonnés, même parmi les protestants.

vernementales que ses évêques et ses moines déployèrent après la chute de l'empire romain et après la dislocation de l'empire de Charlemagne.

Si le catholicisme faisait pendant cinquante ans encore les mêmes progrès, il réunirait à cette époque la grande majorité du peuple américain; mais, à moins de faits providentiels qui agissent sur le monde entier, nous craignons que tout en croissant en nombre et en ramenant à lui toutes les forces chrétiennes dispersées dans les diverses *dénominations* protestantes, il ne progresse plus dans la proportion géométrique du demi-siècle qui vient de s'écouler. L'immigration ne lui donnera plus le même appoint que par le passé, et surtout il rencontrera des obstacles de plus en plus grands dans les préoccupations matérialistes de la majorité de la nation, dans le funeste système des écoles publiques, enfin dans les idées impies et révolutionnaires des nouvelles générations, qui sont bien plus dangereuses que les vieilles haines de secte.

Malgré cela, le catholicisme peut exercer une influence décisive pour le salut de la république américaine, si tous les éléments de conservation et de christianisme qui existent encore dans le pays s'appuient loyalement sur lui et défendent sa liberté contre les sourdes menaces des sectes révolutionnaires. A plusieurs reprises, nous avons signalé de redoutables symptômes d'antagonisme religieux, et c'est de ce côté que nous voyons le plus grand danger pour les États-Unis. Là est le fond de la question et le nœud de la crise (ch. XVIII, § 11).

VII

Arrivés au terme de cette étude, la conclusion qui s'en dégage pour nous invinciblement, c'est que, dans tous

les pays et dans tous les temps, dans les conditions historiques et économiques les plus diverses, les lois morales qui régissent les sociétés humaines, agissent avec une permanence et une fixité inéluctables. Fondée sur le Décalogue et la raison même de Dieu, la distinction du bien et du mal est immuable. Partout les hommes sont prospères ou malheureux, selon qu'ils observent la loi divine ou la méprisent. Tout leur libre arbitre consiste à choisir entre ces deux termes du problème de la vie, et tous les efforts de l'esprit d'innovation viennent se briser, sans jamais pouvoir les ébranler, contre ces bornes éternelles posées par Dieu à l'orgueilleuse faiblesse de sa créature. C'est là l'enseignement que, par delà l'Océan et à travers les mirages de sa rapide prospérité, la jeune république du nouveau monde renvoie aux vieilles nations européennes, trop portées à croire aux sophismes de la grande erreur moderne et à se méfier de leurs propres traditions.

ÉPILOGUE DE 1877

TROISIÈME ÉDITION

(15 mai 1877)

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

LE CENTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE ET LA CRISE NATIONALE.

I

Les Américains ont célébré en 1876 le centième anniversaire de la *déclaration de l'indépendance,* qui a marqué le commencement de leur vie comme nation distincte et autonome. Par une étonnante coïncidence, cette même année a vu se réaliser le danger depuis longtemps prévu et redouté par les hommes d'État de la République, une élection présidentielle faite à une faible majorité et dont le résultat serait contesté. L'odieuse conspiration du parti radical contre la libre et certaine manifestation des volontés du pays a été couronnée par le succès, et les péripéties de ce drame se sont produites dans des conditions telles, que toute résistance matérielle s'est trouvée impossible. Mais cette dernière épreuve n'en a pas moins achevé d'user la Constitution; son impuissance à dominer les conflits des partis a été démontrée, et il restera de la crise ouverte le 6 novembre 1876 et fermée le 4 mars 1877, avec le dangereux précédent d'une usurpation de la première magistrature du pays, un surcroît de rancunes entre les partis et un plus amer ressentiment de la part de la section de l'Union qui a été tout particulièrement opprimée.

En rapprochant cette douloureuse crise de la joyeuse célébration du centenaire national, ne semble-t-il pas que la Providence ait voulu justifier le mot prophétique de M. de Maistre répondant à ceux qui objectaient le succès des institutions républicaines en Amérique : « Laissez grandir » cet enfant [1] »?

Du reste, ce n'est pas la seule trace d'une action providentielle spéciale que nous rencontrions dans l'histoire de ce grand peuple, et, en terminant ce chapitre, nous apercevrons la main de Dieu le retenant malgré tout sur le bord des abîmes, comme pour récompenser sa fidélité au principe fondamental de la subordination des peuples à sa loi (§ 11).

Les événements, qui ont rempli cette année de crise, ont malheureusement confirmé la plupart des prévisions que l'étude méthodique des mœurs et des idées nouvelles nous avait suggérées dans les précédents chapitres. De plus, ils ont dégagé et mis en relief, soit sous le rapport de l'attaque des traditions anciennes, soit sous celui de la défense sociale, des forces qui s'étaient révélées à nous à l'état latent, pour ainsi parler. Nous allons les voir en pleine

[1] C'est dans les *Considérations sur la France* que M. de Maistre a exprimé sur la république du Nouveau Monde un jugement qui étonne quelquefois parce qu'on n'en a pas le texte complet sous les yeux. Après avoir dit, chapitre IV, avec le relief d'expression qui lui est propre : « On nous cite l'Amérique ! Je ne connais rien de si » impatientant que les louanges décernées à cet enfant au maillot », il revient, dans le chapitre VII, sur les États-Unis et montre comment les Américains ont pu créer une constitution en s'appuyant sur les excellents éléments de leur passé : « Avec ces » éléments, dit-il, et sur le plan des trois pouvoirs qu'ils tenaient de » leurs ancêtres, les Américains ont bâti et n'ont pas fait *table rase* » comme les Français. Mais *tout ce qu'il y a de véritablement nou-* » *veau dans leur constitution,* tout ce qui résulte de la délibération » commune, est la chose du monde la plus fragile. On ne saurait » réunir plus de symptômes de faiblesse et de caducité. »

activité dans le récit des péripéties d'un drame qui tiendra dans l'histoire des États-Unis une place exceptionnelle.

II

Le succès considérable que les *démocrates* avaient eu dans les élections d'État, à l'automne 1874 et au printemps de 1875 (chap. xxv, § 4), fut en grande partie annulé dès le mois de novembre suivant. L'opinion, dans le Nord et l'Ouest, s'était laissé momentanément entraîner par le désir d'opposer un obstacle au projet de Grant de se perpétuer à la présidence (chap. iv, § 2). Mais le sentiment public est bien peu de chose en présence d'organisations de parti aussi enracinées que celles des États-Unis, et il suffit en effet d'un vigoureux effort des *républicains*, appuyés par le gouvernement et les meneurs du Sénat, pour reprendre la direction des quelques États de l'Ouest et de la Nouvelle-Angleterre qui, comme l'Ohio et le Massachussetts, leur avaient momentanément échappé. Les compromissions d'une fraction des *démocrates* avec les partisans de l'augmentation du papier-monnaie, *inflationists* (chap. xxiii, § 4), servirent d'ailleurs trop bien leurs adversaires (V. plus bas § 9).

Dès lors, Grant reprit ouvertement sa campagne pour un troisième terme présidentiel. Les journaux officieux propagèrent de nouveau cette idée, et, si grande est la force que donne aujourd'hui au Président la machine administrative, dont les 80,000 membres dépendent de son bon plaisir, que, quoique ces projets fissent obstacle dans son camp même à beaucoup d'ambitions particulières, nul parmi les chefs de l'organisation *républicaine* n'osait s'y opposer. On a, d'ailleurs, découvert plus tard que tout un

système d'espionnage politique avait été monté par le cabinet privé de la Présidence, sur les fonds secrets, pour surveiller les menées électorales des *politiciens* de son propre parti, dans les basses régions où se manipule longtemps à l'avance la composition des *Conventions nationales* (chap. VI, § 5; chap. XVI, § 9)[1].

Mais il fallait aussi agir sur l'opinion et créer un dérivatif à la répulsion que le *césarisme* inspirait à la grande majorité des Américains. Grant crut avoir trouvé un excellent moyen en faisant appel aux préjugés protestants et surtout aux passions des sectes révolutionnaires contre le catholicisme.

Reprenant la thèse de son discours à l'ancienne armée du Tennessee (chap. XVIII, § 11), il recommanda, dans le message adressé au Congrès le 7 décembre 1876, l'adoption de deux nouveaux amendements à la Constitution, dont l'un enlèverait aux propriétés des *dénominations* religieuses le privilége d'exemption d'impôt qui leur est acquis dans tous les États de l'Union (chap. XVII, § 3), et dont le second aurait « fait un devoir pour chaque État d'établir » et de maintenir des écoles publiques gratuites, fournissant » l'instruction élémentaire à tous les enfants sans distinction » de sexe, de couleur, d'origine ni de religion, prohibant » l'enseignement dans ces écoles de tous dogmes *religieux,* » *athéistes ou païens,* et défendant l'attribution par les » États ou les municipalités d'aucune part du fonds de terre » ou des taxes scolaires à aucune *dénomination* religieuse, » à quelque titre que ce fût ».

Sous une phraséologie hypocrite, c'était la reproduction du programme de l'*Order of American Union.* Pour mieux l'accentuer, le Président destitua, à la même époque, le

[1] V. Sur ces faits d'espionnage, entre autres journaux, *the Nation,* 20 april 1876, et *the New-York Herald,* 26 april 1876.

chief-justice du territoire de l'Arrizona, l'honorable M. Dunne, uniquement parce que quelques mois auparavant, usant de la liberté donnée par les mœurs du pays aux magistrats, il avait prononcé devant une *union catholique* un discours en faveur de la division du fonds scolaire entre les différentes *dénominations* (V. chap. xx, § 4).

Loin qu'un pareil appel à des passions surannées ait soulevé l'indignation publique, on est obligé de constater que cette manœuvre électorale a d'abord réussi. De nombreux journaux, obéissant à un mot d'ordre, dénoncèrent, aux applaudissements des masses, les dangers que *faisaient courir aux institutions du pays les progrès du catholicisme !!!* En même temps, des sociétés secrètes, analogues à l'*Order of American Union,* qui s'étaient organisées dans l'ombre depuis à peu près l'inauguration de Grant en 1868 [1], commencèrent à se livrer à des manifestations publiques contre les catholiques. On vit alors se révéler l'existence de l'*American Alliance,* qui, sous prétexte de reprendre le vieux programme des *Know-Nothings* (chap. I, § 3), se donnait pour but d'exclure tous les catholiques des fonctions publiques. Tel est aussi le mot d'ordre des *Sentinells of freedom.* Ces sociétés ne sont pas autre chose que des organisations spéciales créées par la franc-maçonnerie pour répondre à des circonstances particulières. Mais le fait le plus grave qui soit ressorti des révélations auxquelles leurs manifestations ont donné lieu, c'est que beaucoup d'associations ouvrières qui, à première vue, paraissent exclusivement occupées d'intérêts profes-

[1] Si l'on se reporte à ce qui a été dit des doctrines du parti radical et à la déclaration de principes faite par Grant en 1873 (chap. IV, § 1), il est impossible de ne pas penser que sa tentative pour s'emparer de la dictature en 1877 n'ait été préméditée plusieurs années auparavant avec le concours d'influences importantes.

sionnels, étaient dans le fait soumises à la direction de l'*American Alliance* (V. ch. XXI, § 3, et ch. XXIII, § 7).

Beaucoup de protestants se sont malheureusement associés à cette campagne, quoiqu'elle fût, en réalité, inspirée par un esprit très-opposé aux principes chrétiens admis par eux. L'Église *méthodiste* s'est même compromise comme corps. Un de ses évêques, nommé Haven, dans une réunion ecclésiastique tenue à Boston, a déclaré que la troisième élection de Grant était exigée par les intérêts de l'Église. En vain des réclamations ont été adressées à la *Conférence* (chap. XVIII, § 8), jamais il n'a été possible d'obtenir de sa part un désaveu de cette étrange manifestation. Cette association d'une *dénomination* religieuse à un parti politique est un fait sans précédents, et elle confirme tout ce qu'on savait déjà de l'action d'un grand nombre de prédicants méthodistes en faveur du *Radicalisme* (chap. III, § 3 ; XVIII, § 11 ; XXII, § 8).

III

On s'étonnera peut-être que, dès les premiers pas, Grant n'ait pas été arrêté par la nouvelle Chambre des représentants, qui avait une majorité *démocrate* considérable (chap. XXV, § 4). Mais il ne faut pas juger la constitution des États-Unis d'après la pratique des pays de l'Europe soumis au régime parlementaire, où la chambre issue du suffrage populaire est en fait omnipotente. Aux États-Unis, au contraire, la responsabilité ministérielle n'existant pas, la Chambre des représentants n'a aucune action sur le pouvoir exécutif. Il y a plus, le Sénat est véritablement le pouvoir prépondérant, et, comme l'exprimait très-énergiquement un publiciste américain, « il a en réalité, avec la » moitié du pouvoir législatif, les deux tiers du pouvoir

« exécutif ». Ce qui s'est passé pendant les deux sessions du 44ᵉ Congrès a démontré la vérité de l'exposé fait ci-dessus de la Constitution américaine (chap. I, § 2).

Le Sénat, qui se renouvelle par tiers et émane des législatures, représente généralement un état d'opinion antérieur de plusieurs années à celui que reflète la Chambre des représentants. Ainsi, de 1876 jusqu'à 1877, une majorité républicaine compacte a continué à gouverner le Sénat. Cette majorité obéissait avec une stricte discipline à un certain nombre de *politiciens* émérites. Ceux-ci, unis dans une étroite alliance avec Grant, et lui vendant régulièrement leur droit de confirmation des principales nominations, ont formé pendant toute sa seconde présidence un pouvoir occulte, parfaitement connu sous le nom de *Senatorial Group* ou même de *Senatorial Ring*. L'immoralité des procédés par lesquels ils ont maintenu leur domination a jeté un triste reflet sur le grand corps qu'ils dirigeaient[1] (V. chap. VII, § 3).

[1] On en jugera par cet extrait d'un *editorial* du *the Nation*, journal *républicain* de New-York, du 6 avril 1877 : « Composé » d'hommes purs, honorables, instruits et patriotes, le Sénat est » la première assemblée délibérative du monde. Mais quand il est » rempli pour la plus grande partie de *jobbers*, d'aventuriers, de » concussionnaires ou de démagogues, il devient une officine de » mal de la pire espèce, une sorte de maison pestilentielle dont » l'infection risque d'empoisonner l'atmosphère du pays entier. » Encore si chaque sénateur, en disposant des emplois fédéraux dans » son État, était contrôlé par ses collègues, le système, quoique in- » constitutionnel, pourrait n'être pas absolument mauvais. Mais il » ne l'est pas, grâce à ce qu'on appelle la *courtoisie du Sénat*. Cette » courtoisie n'est en réalité qu'une sorte de collusion pour le partage » des *dépouilles*, chaque sénateur étant protégé par ses collègues » dans l'usage arbitraire de son patronage, sans qu'il ait à craindre » une enquête ou une opposition. . . . . » . . . . . Pour compléter le tableau, nous devons rappeler que » presque toutes les nominations aux fonctions publiques sont faites » en vue de régler l'expression du sentiment public dans la nomina-

Étroitement solidarisés comme ils l'étaient, Grant et le Sénat ont pu constamment tenir en échec la Chambre des représentants pendant deux ans. Ainsi elle n'a pu faire passer un bill d'amnistie générale en faveur des anciens officiers et fonctionnaires confédérés (chap. III, § 3). Elle n'a pas même essayé de refuser le vote du budget : un tel procédé ne serait pas admis par l'opinion en Amérique. Elle s'est bornée, à la suite de longues conférences avec le Sénat[1], à obtenir des réductions d'environ trente millions de dollars sur les ***appropriations*** votées par le précédent Congrès.

» tion des *conventions* et les votes, ou, en d'autres termes, pour » diriger la *machine électorale,* qui est maintenant d'une extraor- » dinaire complexité. . . . . Il est impossible, dans les limites d'un » seul article, de décrire la variété de causes qui se sont combinées » pour élever ce remarquable système. Mais parmi elles il faut men- » tionner, — après le grand accroissement du nombre des fonction- » naires depuis la guerre, — l'abaissement du niveau des législatures » d'États, que les quinze dernières années ont montré ; l'accroisse- » ment de grandeur, de complexité et de coût de la machine politique » causé par l'augmentation de la population ; les larges additions » faites récemment d'électeurs ignorants et faciles à mener, l'absence » depuis 1860 d'une opposition respectable, et l'introduction dans le » Sénat, par les États du Sud et les nouveaux États de l'Ouest, d'un » corps considérable de membres sans caractère ou profession légi- » time et sans autre titre que la richesse récemment acquise. La » présence même d'un petit corps d'aventuriers de cette sorte » abaisse promptement le ton d'une assemblée législative, respec- » table d'ailleurs, par la nécessité qu'éprouvent journellement l'un » et l'autre parti de négocier avec eux. Or, pour de telles gens, la » *courtoisie du Sénat* remplit absolument le même but que la lé- » gère couverture que les pick-pockets portent gravement sur leurs » bras, quand ils entrent dans un *car* public en quête de bourses » et de montres. »

[1] D'après la Constitution, tous les bills de dépenses doivent prendre naissance dans la Chambre des représentants ; mais on a toujours reconnu au Sénat le droit d'introduire de nouvelles allocations par voie d'amendement, et il en use fréquemment de a façon la plus étendue.

La Chambre des représentants du quarante-quatrième Congrès a eu heureusement une action plus efficace en dévoilant les malversations éhontées de l'administration *républicaine* et de l'entourage du Président, que la majorité du Sénat couvrait d'un voile complaisant. Par sa persévérance et son énergie, elle a, à la fin, sauvé le pays des dangers dont le menaçait l'ambition de Grant.

IV

L'histoire aura peine à croire un jour que l'administration d'un grand pays ait pu être composée d'une pareille réunion de concussionnaires, et que la tolérance du chef de l'État l'ait si longtemps couverte. Évidemment le maintien dans leurs fonctions de tous ces hommes était un des ressorts essentiels de la conspiration de Grant pour arriver à un troisième terme. Il faut, pour s'en rendre compte, se reporter à ce qui a été dit de l'influence décisive exercée par les chefs de l'administration sur la composition des *délégations d'État* qui forment la *Convention nationale* du parti (chap. v, § 3). Or, pour Grant, l'important était d'arriver à se faire désigner comme candidat républicain à la présidence par la *Convention* de son parti. De là le *besoin* qu'il avait de conserver ses ministres. Mais passons à l'énumération de ces scandales, dont la révélation successive a offert aux États-Unis et au monde, pendant un an, le spectacle d'un drame à sensation. Ç'à été d'abord le secrétaire d'État pour l'intérieur, Delano, qui a été convaincu, par une série de lettres publiées dans le *New-York Herald* d'août à novembre 1875, d'avoir vendu, de concert avec un frère du président, Orville Grant, les postes d'agents qui ont la

charge de distribuer aux Indiens les subventions des États-Unis, et qui en profitent pour les voler indignement. Delano a prévenu les suites de ces révélations en donnant sa démission.

En entrant en session, au mois de décembre 1875, la majorité *démocrate* de la nouvelle Chambre des représentants, dont l'attention était éveillée par de sourdes rumeurs, institua des commissions d'enquête sur les divers services publics.

La première chose découverte fut que, depuis des années, le trésor était privé d'une partie considérable des recettes sur le wiskey par le fait de nombreuses distilleries qui échappaient complétement aux visites des agents du revenu intérieur. Le secrétaire du trésor, Bristow, ayant voulu changer les *supervisors* de certains districts, le secrétaire particulier de Grant, le général Babcook, les invita à rester à leur poste, et exigea l'abandon des poursuites contre plusieurs coupables, en s'adressant à l'*attorney* fédéral de Saint-Louis nommé Douglass. Décrété d'accusation pour ce fait par le grand jury du Missouri, Babcook n'échappa à une condamnation que par un témoignage favorable du Président lui-même, et par suite d'une circulaire de l'*attorney general,* qui enlevait le bénéfice du pardon aux témoins qui déposeraient de faits pouvant les compromettre. Grant, obligé par l'opinion de se séparer de Babcook, lui donna la direction des travaux publics du district fédéral de Colombie. Là, de nouvelles malversations l'ont, quelques mois plus tard, amené devant la justice, sous la prévention d'avoir détruit frauduleusement les pièces d'une procédure criminelle.

Quelque temps après, une commission d'enquête de la Chambre acquit la preuve que le secrétaire de la guerre, le général Belknap, vendait, par l'intermédiaire de sa

femme et de sa belle-sœur, les *trade's posts*, qui ont le monopole d'approvisionner les troupes des territoires indiens. Immédiatement la Chambre fut saisie d'une demande d'*impeachment*[1]. Belknap, pour la prévenir, donna sa démission, que le président accepta sur l'heure, en lui exprimant *ses regrets* de se séparer de lui. La procédure ayant été portée devant le Sénat, les défenseurs de Belknap prétendirent qu'il n'était pas justiciable du Sénat, parce qu'il était démissionnaire au moment où la Chambre avait introduit l'*impeachment*. La majorité du Sénat repoussa cette exception et passa outre au jugement; mais quand on en vint à voter sur la question de culpabilité, quoique le crime de Belknap eût été surabondamment établi, vingt-cinq sénateurs du parti républicain votèrent *non coupable*, en donnant pour raison de leur vote qu'à leurs yeux le Sénat n'était pas compé-

[1] La Constitution ne permet pas de traduire *de plano* devant les cours de justice le président ni les principaux fonctionnaires. C'est en effet une nécessité, à laquelle n'échappent pas les constitutions républicaines, que les plus hauts représentants de la puissance publique soient inviolables et indépendants dans une certaine mesure. Aux États-Unis, quand le Président, un ministre, un juge à la Cour suprême s'est rendu coupable de trahison, de malversation ou généralement de tout acte délictueux, le grand jury ne peut procéder contre lui si l'*impeachment*, qui le dépouille de son inviolabilité n'a pas été prononcé par le Sénat constitué en cour de justice et saisi par la Chambre des représentants. Quand le Sénat a prononcé l'*impeachment*, l'accusé est privé du privilége que lui assurait sa position, il est déchu de ses fonctions, déclaré incapable d'en exercer aucune à l'avenir. Les tribunaux ordinaires procèdent alors contre lui en toute liberté. Pour donner aux hauts fonctionnaires plus de garanties contre leurs adversaires, l'*impeachment* doit être prononcé à la majorité des deux tiers des voix. Cette disposition protectrice sauva en 1867 le président Johnson d'une injuste accusation, une seule voix ayant manqué pour que la majorité des deux tiers fût acquise contre lui. Les constitutions particulières des États reproduisent ces dispositions sauf quelques différences de détail.

tent. Comme trente-cinq sénateurs seulement avaient voté *coupable,* et que la majorité des deux tiers, nécessaire pour l'*impeachment,* n'avait pas été obtenue, Belknap a été acquitté. Cette conclusion d'une pareille affaire, où le Sénat a à la fois méconnu une décision de principe prise par lui et ouvertement protégé un coupable, a porté un nouveau coup au prestige de son institution, et un journal disait justement :

« Jamais on n'avait vu dans les votes du Sénat une plus » regrettable manifestation d'esprit de parti et d'imbécillité. » La conduite des sénateurs en cette affaire est un avertisse- » ment dont on se souviendra longtemps après que Belknap et » ses crimes auront été oubliés. »

Pendant que ce procès s'achevait, le secrétaire de la marine Robeson était convaincu d'avoir livré les fonds de son département à une maison de banque et d'avoir reçu personnellement de l'argent des fournisseurs de la marine. Devant le déni de justice du Sénat dans l'affaire de Belknap, les représentants ont déclaré ne pas vouloir introduire un nouvel *impeachment,* mais ils ont flétri Robeson par des résolutions motivées.

Dans toutes ces enquêtes, les membres de la Chambre n'ont pas été épargnés. L'*ex-speaker,* Blaine, le leader du parti *républicain,* a vu apporter devant ses collègues les preuves de ses relations avec des entreprises financières au succès desquelles il vendait l'influence que lui donnait sa situation politique. Il n'a échappé à une enquête plus approfondie de la part de la Chambre qu'en se faisant nommer au Sénat. En même temps, comme pour prouver que la corruption n'est pas l'apanage d'un seul parti, un des hommes les plus considérables du camp *démocrate,* son andidat désigné à la présidence, le sénateur Pendleton, de

l'Ohio, était convaincu d'avoir introduit au nom de sa famille une réclamation frauduleuse contre le trésor public et d'avoir ensuite spolié ses propres neveux.

Une autre affaire a eu non moins de retentissement à cause du théâtre où elle s'est passée. L'envoyé des États-Unis à Londres, le général Schenck, y avait lancé une affaire véreuse de son pays, l'*Emma-Mine,* et il a été obligé de donner sa démission à la suite du scandale qu'a causé l'effondrement de la compagnie formée sous son patronage.

On vient de le voir, presque tous les hommes qui entouraient le président Grant ont fini par être convaincus de malversations de divers genres, et dans cette rapide revue nous devons négliger ceux qui n'occupaient que des positions inférieures. Par l'état-major on peut juger de ce que vaut le gros de l'armée! Ce qu'il importe le plus de constater, c'est que, sans l'arrivée au Congrès d'une Chambre *démocrate,* jamais ces concussions n'auraient été dévoilées. L'esprit de parti était trop fort chez le président et les meneurs du Sénat pour qu'ils exerçassent aucun contrôle sur les leurs, ou que, connaissant la vérité, ils l'eussent dévoilée. Grant l'a bien prouvé en renvoyant du cabinet, à la fin de la session, les deux seuls de ses ministres qui fussent restés intacts devant l'opinion, le secrétaire du trésor Bristow, et le *postmaster-general* Jewel[1], et en destituant plusieurs employés du trésor qui avaient concouru à la découverte des fraudes sur le wiskey. C'est devant l'émotion profonde causée dans tout le pays par la mise au grand jour de ces malversations, et tout à fait à la dernière heure, que Grant a abandonné ses prétentions à un troisième terme présidentiel.

[1] Le Président a besoin de la confirmation du Sénat pour la nomination des ministres et des principaux fonctionnaires, mais il peut les destituer sans aucun contrôle.

V

La situation ayant été ainsi dégagée, les deux grands partis *démocrate* et *républicain* ont procédé au choix de eurs candidats respectifs pour la présidence et la vice-présidence, conformément à la pratique usitée depuis de longues années [1] (chap. vi, § 3).

La *Convention républicaine,* réunie la première à Cincinnati, à la suite de nombreux tours de scrutin qui représentaient uniquement des intrigues et des marchés personnels, a fini par désigner pour candidat présidentiel celui des concurrents qui paraissait avoir d'abord le moins de chance, M. Hayes, gouverneur de l'Ohio. L'obscurité de son nom a précisément contribué à cette désignation (chap. vi, § 2 et 4). Pour rétablir l'équilibre entre les différentes fractions de l'Union, le candidat pour la vice-présidence, M. Wheeler, appartenait à l'État de New-York.

Chez les *démocrates,* au contraire, le candidat était en quelque sorte imposé à l'avance par l'opinion publique. C'était M. Tilden, le gouverneur de New-York, que désignaient sa haute valeur personnelle, sa lutte courageuse contre le *Tammany Ring* (chap. xvi, § 10), et en dernier lieu l'énergie avec laquelle il avait fait prévaloir dans son propre parti les saines doctrines économiques en faveur de la reprise du payement en espèces, contre le groupe qui prétendait chercher dans un surcroît d'émission du papier-monnaie un remède au malaise des populations de l'Ouest [2]. En vain quelques hommes de parti, qui redou-

[1] La seule différence entre les deux organisations de parti, et elle est purement extérieure, c'est que les *démocrates* ne composent leur *convention* que d'un nombre de délégués égal à celui des membres du congrès au lieu de le doubler.

[2] Les *inflationnists* ont voulu quand même affronter la lutte.

taient sa ferme honnêteté, lui firent opposition. Une fois devant la Convention, son nom fut acclamé à l'unanimité. En vertu du système d'équilibre déjà pratiqué par les *républicains*, M. Hendricks, gouverneur de l'Indiana, fut désigné pour la vice-présidence.

Un des traits curieux de la pratique des institutions américaines, c'est la ressemblance presque complète des programmes (*platforms*) des deux partis. L'un et l'autre reconnaissaient comme définitivement acquis les résultats de la guerre de Sécession en ce qui touche le maintien de l'Union et l'égalité des deux races. A l'envi, ils flétrissaient les concussions des fonctionnaires, faisaient les plus belles promesses en faveur du *service civil* (probablement avec l'intention de ne pas les tenir, chap. VII, § 2), déclaraient vouloir le développement du système d'écoles publiques *unsectarian*, point sur lequel les *démocrates* tiennent à se dégager de toute solidarité avec les catholiques (chap. XX, § 4), enfin s'engageaient, pour gagner les voix des États du Pacifique, à prendre des mesures restrictives de l'immigration asiatique (chap. XXII, § 7).

Le seul point sur lequel il y eût une divergence nettement accusée était la question du tarif protecteur. Tandis que les *républicains* déclaraient vouloir persister dans son application, les *démocrates* signalaient énergiquement les maux qu'il cause au pays. La raison de cette différence, c'est que la principale force des démocrates réside dans le Sud, qui souffre d'une façon encore plus apparente que le reste de l'Union du système protectionniste suivi depuis 1865 (chap. XXII, § 2).

Leur candidat Peter Cooper n'a pu obtenir la nomination d'aucun électeur présidentiel. Les 79,000 voix qu'il a eues au premier degré lui ont été données par de petits groupes disséminés dans les différents États de l'Ouest. C'est un parti définitivement mort.

Le parti *républicain-libéral,* qui en 1873 avait suscité la candidature de Greeley contre Grant (chap. IV, § 1), n'a pas reparu dans l'arène. Sans doute il représente les idées d'hommes éminents dont le rôle n'est heureusement pas fini dans le pays, — la politique hardie adoptée par Hayes après son inauguration le prouve bien (V. ci-dessous § 9), — mais deux cadres de parti suffisent à la corporation des *politiciens* pour exercer sa profession, et les vieilles organisations de *démocrates* et de *républicains* répondent mieux aux antagonismes de race et de région qui divisent l'Union.

Ces antagonismes ont été le principal aliment de la lutte électorale. Le président et le *senatorial group* (V. ci-dessus § 2) se sont chargés de les exploiter et ont dirigé sur ce terrain à la fois toute la force de l'organisation du parti et toute celle que la puissance publique mettait entre leurs mains.

Quoique leur programme et la lettre d'acceptation de leur candidat déclarassent que le *service civil* devait être absolument indépendant de la politique, jamais les 80,000 employés fédéraux n'ont déployé une pareille activité. L'exemple leur en était donné de haut.

M. Zacharie Chandler, secrétaire d'État pour l'intérieur, était en même temps président du comité central *républicain.* Au commencement de la lutte, il a signifié à tous les fonctionnaires fédéraux d'avoir à subir une retenue extraordinaire de 2 1/2 pour 100 sur leurs appointements dans l'intérêt de la propagande républicaine (V. chap. VI, § 3). Les employés de la douane ont dû, à eux seuls, verser 60,000 dollars. Il est vrai qu'il y allait de la conservation de leurs places pendant une nouvelle période de quatre ans. M. Hayes, malgré ses belles déclarations en faveur de la réforme du *service civil,* n'a pas trouvé un mot

de protestation contre de pareils agissements employés à son profit [1]. Il a, par contre, mis un grand empressement à accepter publiquement l'appui de l'*American-Alliance* et de toutes les sectes maçonniques liguées contre le catholicisme, qui ont reporté sur lui le concours donné jusque-là aux entreprises de Grant [2].

Mais c'est sur le Sud et contre la population blanche de ces États que le grand effort de l'administration s'est exercé.

[1] En même temps que ce démoralisant spectacle était donné à la nation, on publiait à Philadelphie le tome VIII des *Memoirs of John Quincy Adams,* où est ainsi relatée la ligne de conduite suivie par ce grand citoyen quand, à l'expiration de sa présidence (1828-1832), il était le candidat des wighs contre le général Jackson :

« Il avait adopté pour principe de ne jamais solliciter un office » public et de ne jamais compter pour son avancement que sur des » services rendus réellement au pays. Des efforts sérieux furent faits » pour l'engager à verser de l'argent dans l'intérêt de sa propre » élection. Sa réponse invariable fut : « *La présidence des États-» Unis est un office qui ne doit être ni recherché ni décliné. Em-» ployer de l'argent pour l'obtenir est, à mon sens, incorrect en » principe. Les pratiques de tous les partis tendent à rendre les » élections vénales, et je ne suis pas disposé à les autoriser par » mon exemple.* » A sa sortie de charge on lui offrit une position » de sénateur du Massachussetts ; il refusa, ne voulant pas prendre » la place d'un autre. »

De pareilles publications ne sont pas seulement une critique éloquente du présent. Elles peuvent servir puissamment l'avenir du pays, en montrant dans quel sens devra s'exercer la réforme. C'est ici le cas de mentionner le développement considérable qu'a pris récemment la littérature historique dans la Nouvelle-Angleterre et la Pennsylvanie. Un grand nombre d'hommes bien nés emploient les loisirs que leur fait leur exclusion de la vie publique (chap. x, § 2) à exhumer les meilleurs souvenirs de la grande époque de Washington et des Adams et ceux non moins précieux de la période coloniale. Il y a là des modèles dont l'étude et l'imitation ne peuvent qu'être très-salutaires à la génération contemporaine.

[2] V. *the New-York Herald*, 4 october 1876, et *the New-York Sun* à la même date.

VI

Un an avant l'élection, les orateurs *républicains,* dans le Congrès et les journaux du parti, avaient commencé à agiter le spectre des mauvais jours de la guerre, *the bloody shirt* (littéralement *la chemise sanglante*), déclarant que l'élection de Tilden serait une revanche du Sud et que les noirs seraient livrés aux sévices de leurs anciens maîtres.

Quoique démenties par les faits les plus évidents, ces coupables excitations ont porté leurs fruits en partie. La vieille antipathie de la Nouvelle-Angleterre et de l'élément yankee contre le Sud a été réveillée, et dans les États où les deux races sont en présence, les noirs, travaillés par les *Carpet baggers,* ont commencé à s'agiter. Des incendies fréquents ont eu lieu dans le Mississipi, la Géorgie, les Carolines surtout. Les blancs ont dû prendre quelques précautions dans les États où le pouvoir était aux mains de gouverneurs radicaux, qui leur déniaient absolument toute protection légale. De là l'organisation de *Riflemen clubs* dans la Caroline du Sud. Heureusement que si une certaine fraction de la population de couleur s'est laissé entraîner par les meneurs *radicaux,* la plus grande partie est restée paisible. Cet important résultat est dû à la conduite pleine de sagesse et de modération des planteurs vis-à-vis de leurs anciens esclaves. On peut affirmer que, sans le droit de suffrage donné si imprudemment aux noirs et qui fait d'eux un appoint électoral de près d'un million de votants dont les partis se disputent la possession, sans cette égalité funeste de droits politiques, disons-nous, l'harmonie la plus complète régnerait entre les deux races. En voici un témoignage

rendu au plus fort de la crise par un journal d'autant moins suspect qu'il soutenait fort habilement la candidature d'Hayes :

Un correspondant du *New-York Herald* lui écrivait de Richmond le 14 septembre 1876 :

« En Virginie, tout sentiment d'antagonisme personnel entre les noirs et les blancs va s'évanouissant. En fait, il s'était produit ici seulement pendant quelques années après la guerre et quand les noirs avaient été amenés par les *Carpets baggers* au moyen d'une série d'artifices à nourrir de la haine contre les blancs. Mais les noirs se sont bientôt aperçus que les *patriotes désintéressés* étaient une mystification, et que tout ce qu'ils se laissaient aller à faire par animosité personnelle contre les blancs servait uniquement à engraisser d'indignes Yankees et à s'abaisser eux-mêmes. Il serait curieux de rechercher combien de ces déclassés du Nord, qui vinrent dans le Sud pour allumer la guerre entre les deux races, ont fini leur brillante carrière dans les pénitenciers de la nation.

» ..... Aujourd'hui, en un mot, une harmonie parfaite règne dans cet État, et les noirs, en ce qui touche leur conduite personnelle, méritent toute confiance. Ils ont reçu le bienfait de la liberté avec une modestie, un éloignement de toute violence et un esprit d'amitié pour leurs ennemis apparents qui n'ont jamais été surpassés dans l'histoire. On est surpris de voir la richesse qu'ils ont acquise depuis onze ans. Ils montrent du bon sens dans leurs achats, de la prudence dans leurs marchés, des habitudes de prévoyance dans leur manière de vivre. Quelques-uns sont devenus propriétaires de lots de terrain [1].

» Mais voici le plus singulier aspect du problème que pré-

[1] La façon dont ces noirs ont su user de la liberté est la meilleure preuve de la conduite modérée qu'avaient vis-à-vis de leurs esclaves la plupart des anciens maîtres. Ces faits montrent également combien en deux siècles la race noire s'est élevée intellectuellement et moralement sous le régime de l'esclavage en comparaison de ce qu'elle est encore sur les côtes de Guinée. Mais il ne faut pas perdre de vue que ce qui est dit de l'*industrie* des affranchis s'applique uniquement à la Virginie. Dans beaucoup d'autres États, comme l'Alabama, le Mississipi, la Caroline du Sud, les noirs émancipés s'abandonnent à la paresse et au désordre de manière à montrer qu'ils n'étaient pas

sente ici la ligne de démarcation des couleurs. C'est une chose curieuse d'observer le soin avec lequel un nègre prendra l'avis de ses compatriotes blancs originaires du Sud en toute matière, excepté en politique. Le médecin de sa famille, son avocat, son propriétaire, son fournisseur de denrées, son banquier doivent tous être des *gentlemen* de la vieille Virginie. Lui-même, devenu un *gentleman* virginien, croirait déroger en employant d'autres gens que ses égaux. Mais, changement à vue ! ce même noir veut-il un conseil en politique, il s'adresse toute autre part ! La ligne de démarcation des couleurs reste marquée en politique autant qu'elle l'a jamais été. Je parle de la masse des noirs. Il s'en trouve bien quelques-uns qui *travaillent* avec les *démocrates* blancs, mais cela tient à des froissements d'amour-propre de la part de leurs camarades ou à ce qu'ils sont mieux payés. Et réciproquement ce sont les mêmes motifs qui poussent des blancs du pays à se faire *républicains*. Personne ne se trompe ici sur les raisons réelles de ces *chassés-croisés*.

» Dans les élections locales, les noirs votent assez indifféremment pour l'un ou pour l'autre candidat, si le débat est entre un *démocrate* et un candidat indépendant. Ils suivent alors uniquement leurs amitiés personnelles ou leurs inclinations, et ils se partagent. Mais qu'un des candidats soit désigné comme *républicain*, et *Cuffee*[1] ira à lui en corps, même contre ses amis les plus vrais et les plus éprouvés.

» La faute en est peut-être à un certain manque non pas de jugement, mais de tact de la part des blancs haut placés dans

suffisamment préparés à la liberté. La question des races y reste fort sérieuse (chap. XXII, § 4). On peut rapprocher de nos observations sur ce sujet les lettres adressées par M. de Molinari au *Journal des Débats* en 1876. Il y avait dans le Sud de grandes différences dans la manière dont les esclaves étaient traités. Là où les familles de planteurs étaient anciennement établies, comme en Virginie et en Louisiane, les serviteurs noirs étaient traités avec une grande douceur, leurs générations se succédaient paisiblement sur le même domaine, et ils n'étaient vendus qu'en cas de mauvaise conduite (chap. XVI, § 2). Dans les États de nouvelle formation, au contraire, le recrutement des maîtres et des esclaves était inférieur, et leurs rapports étaient beaucoup plus durs.

[1] Cuffee est, comme Tommy, Pompée, César, un nom populaire du noir.

leurs efforts pour enrégimenter les noirs dans le camp *démocrate*. Il y a un certain air de *patronage* qui ne réussira jamais avec un *souverain*, qu'il soit blanc ou noir. Un *souverain* est naturellement *coquet*, et, quelle que soit la couleur de sa peau, il demande à être cajolé. Le noir est jaloux et fier de son nouvel honneur. Il veut être traité comme le comporte la dignité d'un *souverain*. Il n'a que faire de vos grands airs et de votre condescendance. Il *vaut* autant que vous. »

Hélas! ce n'est pas seulement aux États-Unis que le suffrage universel crée d'incurables défiances entre des hommes dont les intérêts sont solidaires et que les relations de la vie quotidienne rapprocheraient affectueusement sans cela, et il y a aussi des ***lignes de démarcation*** que les ***politiciens*** européens s'entendent trop bien à creuser plus profondément à chaque lutte électorale!

Grant ne s'est pas seulement contenté de la pression que pouvaient exercer dans le Sud les employés civils en prenant prétexte de quelques conflits locaux. Au mois d'août, c'est-à-dire deux mois avant la nomination des électeurs présidentiels, il a fait militairement occuper les anciens États confédérés, déclarant que c'était le seul moyen de soustraire les gens de couleur à l'oppression des blancs. Qu'on juge de la surexcitation donnée aux antagonismes de races par de pareils procédés!

Rien n'était plus inconstitutionnel que cet emploi de l'armée; mais aujourd'hui, aux États-Unis, le parti qui a dans ses mains les pouvoirs publics peut tout se permettre. L'illégalité de cette mesure était d'autant plus flagrante, que peu de mois auparavant la Cour suprême avait rendu deux décisions par lesquelles elle déclarait inconstitutionnelle une partie des clauses de l'***Enforcement act***, qui place les élections fédérales sous la surveillance des ***marshalls*** des États-Unis (chap. III, § 3). Mais en fait ces décisions n'ont eu aucune portée pratique, et le Président

n'en a pris nul souci. Ainsi les coups de force se succèdent, et leur succès justifie les appréhensions qu'exprimait ainsi M. Carl Schurz, aujourd'hui secrétaire d'État pour l'intérieur, dans un discours prononcé au Sénat le 11 janvier 1875 :

« Ce que je crains, c'est que nos principes constitutionnels » ne viennent à s'altérer peu à peu par suite d'abus répétés de » pouvoir s'établissant comme précédents, c'est que la machine » de l'administration ne devienne un outil pour confectionner » des majorités ou organiser le pillage. »

VII

C'est dans ces conditions que, le 6 novembre 1876, a eu lieu dans les 38 États de l'Union le vote pour la nomination des 369 électeurs présidentiels.

Les votes des États se sont ainsi répartis:

Le candidat républicain Hayes a eu les votes de la Nouvelle-Angleterre, à l'exception du Connecticut (34 voix), de la Pennsylvanie (29 voix), de tous les États de l'Ouest, à l'exception de l'Indiana resté fidèle à Hendricks (91 voix), des États du Pacifique (12 voix), et probablement aussi celui de la Caroline du Sud (7 voix), total : 173 voix.

M. Tilden a, par contre, réuni les suffrages de tous les États du Sud, à l'exception de la Caroline du Sud (131 voix), de New-York (35 voix), du Connecticut (6 voix), du New-Jersey (9 voix) et de l'Indiana (15 voix), total : 196 voix.

Quoique très-grand, le succès des *démocrates* n'était pas tel qu'ils étaient en droit de l'espérer. Comparativement au vote de 1872, ils avaient gagné énormément. Mais si l'on se reportait aux votes pour le Congrès en 1874 et 1875,

ils avaient perdu du terrain. La preuve matérielle s'en trouve dans ce fait, c'est que les électeurs étaient appelés à nommer en même temps les représentants, et que dans la Chambre, qui va former le 45e Congrès, la majorité *démocrate* se trouvera réduite à quelques voix. Comme nous le pressentions (chap. xxv, § 4), un revirement très-prompt s'était produit en faveur des *républicains* dans le Nord et l'Ouest. Le symptôme est d'autant plus significatif qu'il succède à la mise en lumière de toutes les concussions de l'administration de Grant (V. ci-dessus § 4). La masse du peuple a donc été en définitive fort peu impressionnée par la révélation de ces scandales. C'est ainsi que les peuples livrés à la démocratie se blasent sur les corruptions de la politique et vont peu à peu perdant toute force de réaction.

Quoi qu'il en fût, le résultat du scrutin paraissait décisif, et au premier moment il fut accepté comme tel par tous. Mais les meneurs du parti républicain virent du premier coup, avec l'*œil américain*, le parti qu'ils pouvaient tirer de cette distribution géographique des votes, qui, — en apparence plus qu'en réalité[1] —, semblait ne donner aux *démocrates* que les voix du Sud, tandis que les républi-

[1] Voici en effet les chiffres qui représentent le vote populaire au premier degré. Dans l'ensemble des États, 4,305,?07 suffrages se sont portés sur le nom de Tilden et 4,044,824 sur celui de Hayes. Dans plusieurs États du Nord et de l'Ouest, qui ont donné la majorité au *ticket* républicain et dont par conséquent les votes présidentiels ont été acquis à Hayes (la Pennsylvanie et l'Ohio par exemple), les votes du premier degré ont été partagés presque également entre les deux candidats. En somme, dans le Nord et dans l'Ouest (en y comprenant le New-Jersey et le New-York), Tilden a réuni 2,675,000 suffrages, ce qui indique la force des *démocrates* dans ces deux régions. De son côté, Hayes a réuni dans le Sud environ 1,300,000 voix. On calcule que, sur 800,000 votants de couleur, 600,000 lui ont donné leur suffrage.

cains auraient eu celles de la Nouvelle-Angleterre, de la Pennsylvanie et de tout l'Ouest. Immédiatement le télégraphe transmet des mots d'ordre, et dans les deux États du Sud où régnaient encore les *radicaux*, en Louisiane et en Floride, les gouverneurs firent déclarer par les bureaux de recensement (*returning boards*), composés de leurs créatures, que le vote de ces États était acquis au *ticket* républicain. Hayes arrivait ainsi à 185 voix, soit une voix de majorité. Dans la Floride, il suffit de falsifier les résultats de quelques *polls* et de déplacer un millier de voix; dans la Louisiane l'opération était plus délicate, il fallut transformer une majorité *démocrate* de 8,000 voix en une majorité *républicaine* de 7,000. Les séances du *returning board* durèrent plusieurs semaines; mais Kellog, qui avait inventé le procédé et en avait bénéficié à deux reprises différentes (ch. III, § 4), ne se laissa pas déconcerter, et les troupes fédérales couvrirent de la protection de leurs baïonnettes cette odieuse manipulation, pour laquelle l'argent non plus ne paraît pas avoir été ménagé.

L'émotion fut grande dans toute l'Union. Les *démocrates* essayèrent de retourner leur procédé contre les *républicains*. Le gouverneur de l'Orégon, qui leur appartenait, profita de ce qu'un des électeurs *républicains* nommés par le peuple était légalement inéligible pour donner un certificat d'élection au candidat qui avait eu le plus de voix après lui, c'est-à-dire à un *démocrate*. De cette façon, chacun des candidats n'avait que 184 voix *prima facie*, et le droit de choisir le président revenait à la Chambre des représentants, votant par État, ce qui eût assuré le succès de M. Tilden (chap. I, § 2).

Le 6 décembre, les électeurs votèrent chacun dans leur État respectif; dans les États contestés, deux délé-

gations rivales se présentèrent et déposèrent leurs votes pour être transmis au Congrès.

Pendant trois mois cette terrible question est restée en suspens. Il faut reconnaître que pendant cette longue incertitude les Américains ont fait preuve de sang-froid et d'habitudes de légalité à un degré remarquable. L'honneur principal en revient aux chefs du parti *démocrate*, qui, sachant que la moindre collision dans le Sud provoquerait une violente explosion contraire dans le Nord, réussirent à maintenir les populations en paix.

Forts de leur bon droit, forts aussi de l'espèce de légalité que leur subterfuge dans l'Orégon mettait de leur côté, ils semblaient pouvoir attendre le compte des votes fixé au premier mercredi de février 1877. D'ailleurs, quand le vote d'un État était contesté, il n'était compté, d'après les précédents de 1867 et de 1872, qu'autant que les deux Chambres s'accordaient pour l'admettre. Les représentants semblaient donc devoir de toutes façons avoir le dernier mot.

Malheureusement ils n'avaient pour eux que le bon droit, et de l'autre côté se trouvaient réunis la majorité du Sénat, le président et la force militaire. Les *républicains* annonçaient hautement leur intention de rejeter les précédents invoqués par leurs adversaires et prétendaient que le président du Sénat (un des leurs) avait seul le droit de compter les votes. Il aurait proclamé Hayes, et au besoin des troupes déjà massées autour de Washington eussent fait un 18 brumaire contre les représentants. Deux circonstances facilitaient ce plan audacieux : d'abord les souvenirs trop récents de la guerre de sécession qui mettaient les *démocrates* dans l'impossibilité morale d'en appeler aux populations du Sud, puis le fait que la nouvelle Chambre des représentants, appelée à entrer en

fonction le 4 mars, en même temps que le président, devait être partagée presque également entre les deux partis.

Dans cette situation, les *démocrates* crurent sage d'accepter un *compromis*, consistant en la création d'un tribunal arbitral. Les *compromis* sont dans la tradition américaine des bonnes époques. C'est à un acte de ce genre que fut due l'adoption de la constitution elle-même et des amendements de 1790. Des *compromis* sauvèrent encore en 1820, 1833, 1850 l'Union des périls de la question de l'esclavage et de celle du tarif douanier. Les plus grands hommes d'État de l'Amérique y avaient attaché leurs noms.

Ce fut sous ces auspices qu'un bill fut voté, portant que les votes contestés seraient soumis au jugement d'un tribunal de 15 membres composé de 5 sénateurs, 5 représentants et 5 juges de la Cour suprême. Les sénateurs, les représentants et quatre des juges de la Cour étaient désignés nominativement dans cet acte, et ils appartenaient en nombre égal à chacun des deux partis. Quant au cinquième juge, qui devait être en définitive l'arbitre de tout, ses quatres collègues désignés dans l'acte étaient chargés de le choisir. L'élément judiciaire, qu'on supposait placé au-dessus des passions des partis, était donc prépondérant.

Malheureusement, les juges de la Cour suprême ont été aussi hommes de parti que les *politiciens* du Congrès. Le cinquième juge choisi s'est trouvé être un *républicain*, et dès lors toutes les questions ont été tranchées par une majorité *républicaine* de huit voix contre une minorité *démocrate* de sept. Ainsi le tribunal déclara d'abord, contrairement au texte même de son acte d'institution, qu'il ne s'occuperait pas de la réalité des élections, que sa seule mission était de constater les votes envoyés par le gouverneur de chaque État, et qu'il n'avait pas à

rechercher quel avait été réellement le vote du peuple, étrange respect du droit des États chez un parti qui l'a toujours violé! Puis il admit en vertu de ce principe les votes des électeurs présidentiels choisis par le *returning-board* de Kellog en Louisiane et par le gouverneur radical de la Floride. Arrivés à l'Orégon, ce principe ne pouvait plus couvrir leur œuvre et se retournait contre eux; mais la majorité du tribunal, sans s'embarrasser davantage, attribua également les trois votes de cet État à Hayes, qui s'est trouvé ainsi proclamé président des États-Unis!

Se ravisant trop tard, une partie de la Chambre des réprésentants a essayé par des procédés parlementaires de faire traîner le compte des votes jusqu'après le 4 mars, jour où, d'après la Constitution, le président doit être installé. Mais les hommes les plus influents parmi les *démocrates,* jugeant la bataille perdue, ne se sont pas prêtés à cette manœuvre et ont, au contraire, cherché à tirer le moins mauvais parti de cette triste situation. (V. § 9.)

En effet, les *démocrates,* par le fait de la constitution d'un tribunal arbitral, ne se trouvaient plus avoir le bénéfice de la légalité, et ils n'auraient pas été soutenus par l'opinion dans une résistance poussée aux extrémités.

C'est dans ces conditions qu'Hayes, qui n'avait eu en réalité que 173 voix, tandis que son concurrent en avait réuni 196, a été inauguré président le 4 mars 1877. Une énergique proclamation de la Chambre l'a flétri comme usurpateur, mais le fait ne s'en est pas moins accompli, et, il faut le dire, à la satisfaction de la grande masse des gens d'affaires, qui étaient lassés de cette question pendante depuis trois mois, et craignaient toujours de la voir aboutir à des troubles matériels.

Non, le peuple des États-Unis, si fier de ses institutions,

ne s'est pas révolté devant une usurpation de la magistrature suprême du pays, la première qui se fût produite dans son histoire! Fanatisme de parti chez quelques-uns, c'a été chez le plus grand nombre indifférence pour la justice et les principes constitutionnels, mais surtout mépris pour la classe des gens qui manient la politique. C'est ce qu'avait prévu Calhoun, attristé comme tous les grands hommes américains (chap. xxv, § 1) par l'affaissement de la moralité et de l'honneur qu'amènent les progrès de la démocratie :

« Quand on en vient à regarder les affaires politiques comme une comédie et à penser que ceux qui y sont engagés ne sont que des acteurs qui jouent un rôle et qu'ils font telle ou telle profession de foi non pas poussés par une honnête conviction et avec l'intention de la réaliser, mais comme un moyen de tromper le peuple et d'acquérir le pouvoir par ces tromperies; — quand toutes les professions de foi seront ainsi destinées à être mises de coté, alors le peuple perdra toute confiance dans les hommes publics. Ils seront tous regardés comme de simples jongleurs, ceux qui sont honnêtes et patriotes aussi bien que les fourbes et les impudents. Le peuple deviendra indifférent et passif sous les plus grands abus de pouvoir, pensant que les hommes qu'il élèverait, à la faveur de quelques promesses que ce soit, au lieu de réformer, ne feraient qu'imiter ceux qu'ils auraient remplacés. »

Mais le plus grand malheur de cette usurpation est la part qu'y a prise la Cour suprême. Cette institution était encore saine et n'avait pas été engagée dans les luttes des partis. Elle a cette fois-ci été leur instrument, et ses membres ont montré qu'ils n'avaient aucune notion fixe de la justice et du droit constitutionnel. Eux-mêmes ont semblé vouloir établir que la Constitution, en tant que principe supérieur aux partis, ne vivait plus dans l'âme de la nation, et qu'il y avait seulement place aux États-Unis pour des coups de majorité en attendant les coups de

la force brutale. Le grand ressort de la Constitution a été ainsi brisé en une fois.

Bien loin qu'il faille voir dans le dénoûment pacifique du conflit présidentiel un gage pour que de semblables solutions soient adoptées à l'avenir, la triste conduite du tribunal arbitral fera que les partis seront, dans des circonstances semblables, éloignés plus que jamais de toute pensée de compromis. Comme l'écrivait le correspondant du *Times* de Londres, « il est à craindre que la » dernière chance d'échapper par un arbitrage pacifique » à une difficulté semblable n'ait été épuisée, et qu'il n'y » ait plus d'espoir que dans une modification de la Con- » stitution pour en prévenir le renouvellement ». La révision de la Constitution semble s'imposer aujourd'hui, mais c'est un grave danger, car elle ne peut se faire que dans un sens plus démocratique.

VIII

La conduite du président Hayes, depuis son inauguration, autorise cependant à espérer que les funestes conséquences des événements, dont on vient de voir le récit, seront en partie atténuées. Il semble avoir compris la grave responsabilité attachée à son usurpation et l'intérêt qu'il avait devant le pays et la postérité à la faire oublier par une sage administration. Ce sont là de ces *accidents heureux* que la Providence ménage de temps à autre aux nations révolutionnées comme aux États despotiques.

Hayes, en constituant son ministère, a choisi des hommes fort recommandables, pris dans la fraction *libérale* du parti républicain que Gran et le *senatorial group*

avaient complétement éliminée depuis plusieurs années. Le personnage le plus marquant est M. Carl Schurz, secrétaire d'État pour l'intérieur, qui avait pris, non sans éclat, en présence des abus de pouvoir de Grant, l'attitude d'un *doctrinaire* constitutionnel. Un des membres du cabinet est même un ancien *démocrate* du Sud. Les meneurs du Sénat, voyant la domination leur échapper, ont eu la velléité de refuser leur confirmation aux nouveaux ministres. Mais les sénateurs *démocrates* ayant donné un énergique appui au Président, l'opposition des *républicains* extrêmes a été annihilée.

C'est la politique qu'avait essayé de suivre le président Johnson. Mais il se trouvait en présence d'une majorité *radicale* compacte dans les deux Chambres, et il fut complétement paralysé! M. Hayes a la bonne fortune de rencontrer un Congrès dans lequel le Sénat et la Chambre des représentants seront l'un et l'autre partagés par fractions égales. Son action personnelle sera très-libre dans ces conditions, et comme la *responsabilité ministérielle* est absolument étrangère aux institutions américaines (chap. I, § 2), il n'est pas à craindre que cet équilibre des partis nuise à la chose publique [1].

M. Hayes paraît ainsi vouloir rompre avec l'élément *radical*, qui, depuis Lincoln et Sumner, dominait exclusivement, pour en revenir aux anciennes traditions du parti

[1] Le président Hayes vient de manifester la force que lui donnent les circonstances en renvoyant au mois d'octobre la session extraordinaire du Congrès nécessitée par le refus de la précédente Chambre de voter dans la session ordinaire le *bill d'appropriations* pour l'armée. A partir du 1er juillet, l'armée des États-Unis ne pourra être soldée légalement, et son maintien reposera exclusivement sur la responsabilité du président. C'est là un fait sans précédents aux États-Unis, et qui montre combien l'ancien esprit de la Constitution est changé.

républicain purement politique (chap. I, § 4; IV, § 1).

Le nouveau président a donné un gage sérieux de ses intentions en faisant cesser l'oppression qui pesait depuis douze ans sur le Sud. Trois États se trouvaient dans une situation particulièrement critique. Dans la Caroline du Sud, les électeurs, tout en donnant une faible majorité à Hayes, avaient en même temps, dans le scrutin pour les fonctions de gouverneur et pour la législature locale, élu une administration *démocrate.* Les *républicains* n'avaient pas accepté ce résultat, et le *returning board* avait déclaré élu leur *ticket.* Deux administrations complètes, ayant gouverneur, Chambre des représentants et Sénat, l'une *républicaine,* l'autre *démocrate,* s'étaient installées face à face. Les troupes fédérales envoyées par Grant soutenaient énergiquement l'administration *républicaine,* et les juges fédéraux du district, se faisant les instruments des *radicaux,* paralysaient toutes les décisions de la Cour suprême de l'État, qui s'était prononcée, quoique composée de *républicains,* en faveur de l'administration *démocrate* comme seule légalement élue.

En Floride et en Louisiane, les *returning boards,* pour donner frauduleusement à Hayes les voix présidentielles, avaient dû falsifier également le scrutin pour les élections d'État, et là aussi les deux partis prétendaient l'avoir emporté. En Floride, les *démocrates* avaient fait prévaloir l'administration légitimement élue par une simple décision de la Cour suprême de l'État, et le pays était rentré en possession de lui-même sans conflit.

Il en était autrement en Louisiane. Depuis longtemps ce beau pays était la proie des *Carpet baggers,* et ils n'entendaient pas s'en dessaisir. Kellog, soutenu par les forces fédérales, avait installé son successeur *républicain* avec une législature composée de toutes pièces dans la maison

d'État, et là il bravait le gouverneur et la législature *démocrate.*

Dans l'un et l'autre État, en Louisiane comme dans la Caroline du Sud, si le gouvernement usurpateur *républicain* était soutenu par les troupes fédérales, le gouvernement *démocrate* était appuyé par les sympathies ardentes de toute la race blanche. Cette population a donné, pendant les six mois qu'a duré cette situation, des preuves admirables de patriotisme et de sagesse. Elle a évité tout conflit matériel avec ses adversaires, fait appel à l'équité du Nord, en affirmant (triste signe de sa situation!) qu'elle ne pourrait ni ne voudrait jamais résister par la force à une intervention fédérale pour injuste qu'elle fût, enfin en soutenant de sa sympathie et de son argent les gouvernements légitimes. Tous les contribuables de ces États étaient avec eux. Ils leur ont payé les taxes d'avance, tandis que les *Carpet baggers* et les nègres électeurs des faux gouvernements *républicains* n'ont pu remplir leur caisse. C'est là, aux États-Unis surtout, une grande faiblesse. Aussi ces usurpations sont-elles mortes en grande partie d'inanition.

M. Hayes, dans les derniers jours du conflit présidentiel, quand certains *démocrates* cherchaient à pousser la Chambre des représentants à des mesures extrêmes, s'engagea vis-à-vis des chefs de la majorité à reconnaître les gouvernements légitimes du Sud, et il réussit par là à être inauguré pacifiquement le 4 mars. Une fois maître du pouvoir, il a tenu sa promesse, et, malgré les vives réclamations des *républicains* qui l'accusaient de trahir le parti, de *désorganiser la machine* (*sic*), il a donné ordre aux troupes fédérales d'évacuer la Caroline du Sud et la Louisiane. Les gouvernements usurpateurs se sont immédiatement évanouis.

Voilà maintenant les treize États sudistes, depuis le Delaware jusqu'au Texas et depuis la Floride jusqu'au Missouri, de nouveau gouvernés par les blancs, par les anciens planteurs. Le règne des noirs, même là où ils sont en majorité numérique (v. chap. XXII, § 3), est fini. Ces États vont promptement retrouver une partie de leur ancienne prospérité, l'antagonisme des races n'étant plus alimenté par les excitations des *Carpet-baggers* ou s'atténuant de plus en plus. On ne voit pas quels événements pourraient enlever à l'ancienne population blanche cette suprématie reconquise au prix de tant de souffrances; on est même en droit d'espérer que de sages réformes dans le gouvernement local la consolideront davantage encore [1].

En l'état, la *restauration du Sud* est un fait capital. Cette section de l'Union, dont l'oppression avait été si funeste au reste du pays, va reprendre sa place dans les affaires générales et pourra peut-être leur donner une autre marche (chap. XXV, § 6). Si elle n'y parvient pas, si le Nord s'enfonce de plus en plus dans *les bas-fonds d'une ultra-*

[1] Les populations du Sud possèdent, en ce moment, au plus haut degré, ces sentiments de confiance en soi-même et d'espérance en l'avenir qui sont déjà une force politique considérable. Ces sentiments sont justifiés par la supériorité de leur organisation sociale. Après les preuves qui en ont été données (chap. XIV, § 2, et *Document annexé* F), on lira encore avec intérêt dans l'*Atlantic Monthly* de juin 1877 un article sur la société dans la Caroline du Sud. Dans cet Etat ruiné entre tous par la guerre, l'ancienne classe des planteurs a conservé la direction de la société en attendant de reprendre celle du gouvernement de l'État. Le *reviewer* attribue ce résultat à la forte organisation de la famille, au caractère chevaleresque et à la haute instruction des hommes, et aussi à la supériorité de l'éducation domestique donnée aux femmes dans le Sud. Ces familles ont éprouvé une perturbation profonde dans leur situation pécuniaire; mais elles ne peuvent manquer de se relever et d'exercer encore une grande influence dans l'Union. Par contre, dans cet État, les noirs profitent très-peu de la liberté pour élever leur niveau moral et améliorer leur condition sociale.

démocratie, comme s'exprime un Américain éminent[1], peut-être que le Sud pourra, au milieu du conflit des intérêts de ce vaste empire, se créer la position indépendante indiquée par la nature des choses[2].

IX

A l'appui de ce symptôme favorable pour l'avenir, on peut relever quelques victoires du bon sens sur certaines questions. Ainsi la fausse théorie de l'*inflation* du papier-monnaie a été vaincue par l'effet de la discussion publique successivement dans le sein des deux grands partis et puis dans le pays (§ 5). Le mouvement des *Granges,* dont nous avons signalé les funestes tendances (chap. xxii, § 4), s'est affaissé de lui-même après quelques années. Les

[1] V. la lettre de M. Ezra Seaman à l'auteur, citée dans l'*Avertissement des éditeurs pour la troisième édition*, § 1.

[2] Un publiciste du Sud, M. Tujague, indique en termes très-précis la cause des futurs conflits entre le Nord et le Sud : « Maintenant que » les questions soulevées par la guerre sont coulées à fond, le sys- » tème économique sera l'une des causes principales qui diviseront » le pays et qui traceront entre les partis de l'avenir la ligne de dé- » marcation. La ville de New-York est *démocrate*, d'abord parce » que les votants d'origine européenne y figurent pour une large part, » ensuite parce que les marchandises étrangères tiennent dans ses » transactions peut-être plus de place que les produits nationaux. » Mais l'État est *républicain* avec la plupart de ceux qui l'entourent. » Les régions manufacturières sont protectionnistes par la nature de » leurs intérêts. Elles veulent continuer à développer leurs indus- » tries sous l'égide des droits exagérés qui frappent à leur entrée » dans le pays les produits étrangers. *Sur le terrain économique* » *comme dans l'arène politique, le Nord sera donc toujours notre* » *ennemi*. L'Ouest seul, par l'identité d'aspirations et de similitude » d'intérêts, a pour le Sud de réelles sympathies et se rangera plus » tard sous sa bannière pour la défense d'une cause commune aux » deux régions. » (*Le Propagateur* de la Nouvelle-Orléans, 3 mars 1877.)

États où il dominait ont dû reconnaître que les mesures hostiles aux chemins de fer et autres grandes entreprises tournaient contre eux-mêmes en éloignant les capitaux de leur sol[1].

On signale également une certaine réaction contre les tendances centralistes des *radicaux*. Les hommes du Nord, aveuglés par l'esprit d'antagonisme, ont trouvé très-bien de détruire dans le Sud les droits des États; mais ils se montrent jaloux de les maintenir pour eux-mêmes, et sur maint point de détail on a pu constater un recul du radicalisme centralisateur[2]. Le nouveau président a, de son côté, la sagesse de revenir à l'ancienne coutume de ne nommer aux emplois fédéraux, dans les États, que des hommes du pays.

Beaucoup d'Américains ont une grande confiance dans ces retours d'opinion. Van Buren en a fait la théorie, en disant que l'on pouvait toujours compter sur la seconde et sage pensée du peuple, *the second sober thought*. En observant les choses attentivement, cette confiance ne

[1] L'organisation des *Granges* ne s'est pas dissoute pour cela. Elle emploie les fonds considérables dont elle dispose à créer des banques et des manufactures de diverses sortes. (Voir sur ces entreprises une correspondance de San-Francisco publiée dans le *Times* de Londres du 30 janvier 1877.) La permanence d'une association de ce genre, avec ce développement financier d'une part, et, de l'autre, l'étroit lien de ses membres, reste un fait important.

[2] Ainsi, le mouvement pour créer une université fédérale et un enseignement public placé sous la direction de l'Union ne s'est pas développé dans ces deux dernières années. Il a été combattu par M. Francis Adams, dans un livre intitulé : *the free school system of the U. S.* (1876). Mais l'auteur se prononce en faveur de la *compulsory education*, et surtout de la direction de l'instruction publique par chaque État. C'est donc sur le degré seul de centralisation que la divergence de vues existe. Le principe de *l'enseignement d'État*, si opposé à l'ancien esprit de la Nouvelle-Angleterre, triomphe de plus en plus, et il doit aboutir fatalement, avec le temps, à une centralisation complète.

nous semble pas devoir être absolue. La théorie de Van Buren pouvait être vraie quand on l'appliquait à un peuple de propriétaires ruraux et de chefs de petits ateliers disséminés dans les campagnes ou dans de petites villes et habitués à pratiquer le *self government* dans l'administration des localités (chap. XVI, 4, et XXV, § 2). Mais la destruction des véritables institutions populaires par le développement des *politiciens,* la distension du lien national par suite de l'accroissement du territoire, l'influence prépondérante des grandes agglomérations urbaines, la création de classes presque complétement désintéressées de la chose publique (chap. XXIII, § 5), ces éléments tout nouveaux dans la constitution sociale du pays sont faits pour rendre bien inefficace le fameux *second sober thought.* Les quelques réactions de l'opinion que l'on vient de signaler ne portent guère que sur des intérêts purement matériels, et elles sont peu de chose en comparaison de l'affaissement si grave de l'esprit public que les derniers événements ont mis en évidence.

Un fait tout récent et bien significatif nous montre qu'il ne faut pas compter de sitôt sur un retour aux principes de conservation sociale et de saine liberté.

Le New-Hampshire, un des États de la Nouvelle-Angleterre qui conservaient encore quelques-unes des meilleures traditions du passé (chap. XVI, § 12), et qui par sa fermeté méritait le beau titre de *Granite-State,* vient de reviser sa constitution (mars 1877). Cette révision a eu précisément pour effet de confier désormais à l'élection populaire un certain nombre de fonctions du gouvernement local, celles de *sheriffs,* de *sollicitors,* de *registrars of probate,* auxquelles le gouverneur nommait jusque-là. Ainsi s'achève, dans le dernier État qui y résistait encore partiellement, le triomphe des idées démocratiques (chap. VIII, § 3; chap. XVI, § 9). Mais voici qui est absolument

caractéristique : les citoyens du New-Hampshire votaient en même temps un amendement constitutionnel pour défendre à l'État et aux municipalités d'affecter aucune allocation aux écoles d'un caractère *sectarian* (v. ci-dessus § 2, et chap. xx, § 4). Enfin, comme pour accentuer encore mieux la situation, le peuple de l'État *rejetait* un troisième amendement qui supprimait la qualification de *protestant* comme condition de l'éligibilité aux fonctions publiques. Au milieu de cette transformation radicale de sa constitution, le New-Hampshire persiste délibérément dans l'ostracisme politique contre les catholiques qui le distingue entre tous les États de l'Union. (V. chap. xviii, § 2.)

Le mouvement actuel, qui entraîne les États-Unis, est donc à la fois démocratique et anticatholique. Il ne se traduit plus, il est vrai, depuis la fin de la période électorale, par des manifestations retentissantes, mais il n'en est pas moins sérieux, et il ne faut pas cesser d'en observer les symptômes.

X

Après le signal donné par Grant, les catholiques ont été pendant quelques mois en butte à une véritable tempête d'attaques dans la presse et dans les *meetings*. Le contre-coup s'en est fait sentir dans bien des localités. Les législateurs de l'Ohio, de Rhode-Island, de New-York ont montré leur hostilité en supprimant la liberté du culte dans les établissements publics, tels que prisons et asiles, en retirant à des *académies* religieuses certains priviléges qu'elles tenaient de leurs chartes, etc. Beaucoup d'hôpitaux catholiques ont été privés des subventions proportionnelles à leur population, qui leur étaient allouées par les villes. Il y a eu, en un mot, une recrudescence d'intolérance très-accentuée.

La question de l'école gratuite, obligatoire et soustraite à tout enseignement confessionnel est toujours celle où les tendances nouvelles des Américains se trouvent en conflit avec les doctrines immuables de l'Église catholique [1].

Ainsi qu'on l'a vu plus haut (§ 2), Grant, dans son message, avait porté ce conflit devant le Congrès. Là le projet, préconisé par lui, de soumettre à l'impôt les biens de toutes les *dénominations* n'a pas rencontré d'appui. Les intérêts des protestants étaient atteints comme ceux des catholiques. Or les *sécularistes*, comme ils s'appellent, ne dirigent pas encore à eux seuls l'opinion. Mais sur le terrain de l'école *unsectarian*, protestants et *sécularistes* pouvaient parfaitement s'entendre.

A la Chambre des représentants, M. Blaine, le *leader* des *républicains*, qui est né catholique, mais a, comme tant d'autres, apostasié sa foi, présenta un amendement con-

[1] Les catholiques n'entendent pas que la religion soit considérée dans l'éducation comme une chose accessoire et que la morale soit présentée comme indépendante du dogme. Voilà leur première objection, essentiellement de principe, au système des *common schools*. Il est une autre divergence de vues portant plutôt sur la pratique et qui a pour objet le mélange des sexes dans les écoles. Ce rapprochement a de graves inconvénients, et nous en avons rapporté des témoignages précis (chap. xx, § 6). Depuis lors, quelques-uns de nos amis d'Amérique nous ont soumis des observations contraires, affirmant que *dans telles et telles localités* ce mélange n'avait pas produit de désordres moraux. Nous sommes disposés à admettre qu'au milieu de populations rurales et où la discipline morale est vigoureuse, l'éducation commune des sexes offre *moins* d'inconvénients, surtout s'il s'agit de races chez lesquelles le développement de la puberté est plus tardif. Mais la nouvelle enquête à laquelle nous nous sommes livrés nous oblige à maintenir nos conclusions dans leur généralité. Il y a plus. En étudiant davantage ce sujet, nous avons reconnu que cette divergence d'appréciations provenait en partie de ce que les confessions protestantes étendent à un beaucoup moins grand nombre d'actions et d'actes de l'esprit que les catholiques les prohibitions formulées dans les 6e et 9e commandements du Décalogue.

stitutionnel défendant aux États et aux municipalités d'affecter aucun fonds à des écoles particulières à une confession religieuse. Chose triste à constater, aucune opposition sérieuse n'a été faite à cet amendement dans la Chambre. Les *démocrates* l'ont voté à l'unanimité, s'empressant de montrer que, s'ils acceptaient les votes des catholiques, ils n'entendaient prendre aucun engagement vis-à-vis d'eux.

Heureusement, au Sénat, l'amendement n'a pas réuni la majorité des deux tiers nécessaire en pareil cas. Mais il s'en est fallu d'un très-petit nombre de voix. C'est là un présage inquiétant pour l'avenir, et qui montre combien est délicate la situation faite aux catholiques [1].

[1] La discussion du Sénat, dans cette circonstance, a soulevé les mêmes questions et les mêmes procédés d'argumentation qui auraient pu se produire dans une chambre allemande ou italienne. Le sénateur du Vermont, M. Edmunds, s'est montré particulièrement violent dans ses attaques contre l'Église catholique, l'Encyclique et le *Syllabus*. Mais il a provoqué une admirable réplique de M. Baugy, sénateur du Missouri, qui, après avoir démontré que l'amendement proposé était un nouvel empiétement sur l'indépendance des États, a déclaré que, loin de mériter l'animadversion des républicains, le *Syllabus* et l'Encyclique avaient droit à leur respect, car ils ne renfermaient pas autre chose que l'essence des véritables principes chrétiens. « Dans ce pays, comme dans tous les autres pays, s'est » écrié l'éloquent orateur, les catholiques sont en faveur d'une » parfaite liberté religieuse, et une juste interprétation du *Syllabus* » montre qu'il ne contient rien qui soit en contradiction avec les » grands principes de liberté fondés sur ce que tous les hommes » éclairés doivent reconnaître : *la loi divine*. Tous les gouvernements doivent s'appuyer sur cette base pour se maintenir, et » celui qui ne veut pas l'accepter sape et détruit le principe même » de la liberté et de tous les bons gouvernements..... On a parlé de » l'intolérance des catholiques. Eh bien! n'est-il pas vrai que les » catholiques du Maryland ont été les premiers à déployer la bannière de la liberté religieuse? Quoi qu'on dise, les premiers, ils » ont proclamé cette liberté dans le Nouveau Monde, non pas comme » une concession, comme un compromis, mais parce qu'elle était » conforme à leurs convictions. »

Quant à eux, ils l'envisagent avec beaucoup de courage et de fermeté. Un de leurs principaux organes, le *Catholic World,* manifeste toujours une confiance inaltérable dans la droiture de cœur du peuple américain et une foi ardente dans l'avenir des institutions du pays. C'est assurément l'attitude la meilleure et la plus politique à prendre. Mais elle ne doit pas empêcher l'observateur désintéressé d'étudier à fond les éléments complexes de la situation. Or, quand on descend dans le détail des luttes quotidiennes qu'ont à soutenir les catholiques devant les législatures, les *boards of charities,* les *boards of schools,* des différents États, on voit qu'ils ne rencontrent plus le large esprit de tolérance dont étaient animés les hommes de la génération précédente placés à la tête de l'opinion.

Le protestantisme excite bien encore contre les catholiques des préjugés populaires ; mais le mouvement actuel a pour principe un esprit nouveau qui s'appelle lui même *l'esprit moderne* et s'est développé à mesure que le sentiment religieux déclinait dans la nation (chap. XVII, § 8). Ses représentants, se faisant l'écho du *Kulturkampf* allemand, dénoncent sans cesse comme un danger pour l'État et la *civilisation* les progrès du catholicisme ; mais leurs coups portent en réalité contre toute religion, et ce mouvement tend en réalité au *sécularisme* complet, tel que l'entend la *liberal league* (chap. XX, § 5, et chap. XXV, § 3).

Voilà la différence capitale entre la situation actuelle et les mouvements superficiels d'opinion causés jadis par les *Know Nothings*.

L'influence de cet *esprit moderne* se fait surtout sentir par un travail intérieur que la franc-maçonnerie cherche à opérer dans une foule de sociétés catholiques de bienfaisance nationales ou ouvrières. Elle s'efforce d'y pro-

pager des tendances *laïques*, de les soustraire à la direction du clergé, et de leur faire prendre une attitude indépendante dans les questions où, comme celle de l'école, l'Église s'est engagée par des décisions absolues. Si ce funeste esprit se développait, il constituerait un grand danger et ferait perdre au catholicisme parmi ses propres enfants beaucoup plus que les conversions ne lui amènent d'adhérents. Aussi les évêques se sont-ils appliqués à le combattre; ils ont dû surveiller de plus près les sociétés catholiques nationales et ouvrières pour les empêcher de tomber sous l'empire des sectes révolutionnaires et socialistes; ils ont même été obligés de censurer plusieurs journaux qui s'intitulaient organes catholiques.

Ces tentatives de pénétration de la franc-maçonnerie resteront, nous l'espérons, sans résultat, parce que ce funeste esprit d'indépendance ne rencontre absolument aucune adhésion dans le clergé. Cette petite crise intérieure, contre-coup de la croisade de l'*American Alliance,* a montré encore mieux l'étroite union qui règne entre les évêques et leurs prêtres. C'est là la force immense de l'Église catholique aux États-Unis. Même chez les laïques, qui n'ont pas eu dans ces derniers temps une attitude correcte, le mal provient surtout de l'ignorance : non-seulement la haute éducation, mais une bonne instruction secondaire, est extrêmement rare en Amérique. Aussi l'épiscopat a-t-il reconnu la nécessité de fonder une grande université nationale vraiment digne de ce nom [1], qui puisse donner aux jeunes Américains des classes supérieures,

[1] Pour l'intelligence de ce qui est dit au texte, il faut se rappeler que la plupart des établissements qui portent le nom d'*universités* ne donnent guère au delà de l'instruction secondaire. Quelle que soit sur ce terrain la supériorité des catholiques américains (V. chap. xx, § 8), ils n'ont pas encore d'universités véritables à la hauteur de celle d'Ann-Arbor ou surtout de Cambridge.

avec les principes de la science divine, la science du monde. Le jour où les catholiques auront une université établie sur le pied de celle de Cambridge, ils verront se former une véritable classe dirigeante en état de restaurer dans l'état social les principes chrétiens, et ils auront bientôt sur l'ensemble de la nation l'ascendant qui leur est dû [1].

Nous sommes en droit, après cette nouvelle étude, d'affirmer encore davantage nos conclusions : c'est que toutes les questions qui agitent le vieux monde se posent aussi dans le nouveau, et que le grand conflit entre la notion des *droits de Dieu* et l'idée de *l'humanité indépendante et étant à elle-même sa fin* se dessine déjà très-nettement sur les rivages colonisés jadis par les Puritains.

Un fait peu important matériellement, mais remarquable comme signe des temps, s'est produit à l'exposition de Philadelphie. Une statue monumentale a été élevée à la *liberté religieuse* dans Fairmount Park. Mais par qui a-t-elle été dédiée? Par les *Beni-Berith,* un ordre maçonnique exclusivement composé d'israélites (chap. XXI, § 1). C'est un étrange présage pour la liberté religieuse que d'être ainsi prise sous le patronage du juif [2].

[1] La même pensée éminemment sociale inspire aux catholiques le dessein de former dans les cantons encore inoccupés des États du Sud et de l'Ouest des colonies exclusivement composées de leurs coreligionnaires. On ne saurait trop souhaiter le succès de cette intelligente initiative. Mais pour la faire réussir, le clergé a besoin du concours de laïques riches et éclairés.

[2] Le *Catholic World* de juin 1877, dans un article intitulé *The present state of Judaism in America,* signale le rapide accroissement de la population israélite aux États-Unis. Avant 1848, elle ne comptait qu'un petit nombre de représentants appartenant aux plus basses classes. Aujourd'hui elle s'élèverait à plus de 450,000 âmes, à 1,000,000 même selon certaines évaluations. Ce prodigieux accroissement provient à la fois de l'immigration et du progrès na-

XI

L'exposition de Philadelphie a été pour tous les Américains l'occasion d'un sentiment d'orgueil justifié sur plus d'un point. Sans doute les progrès de leurs industries ne sont pas sans de très-tristes revers[1]; sans doute encore, les étrangers ont été froissés par des vexations administratives et par un défaut général de courtoisie qui contraste avec la large hospitalité des capitales

turel de la population dû à leurs bonnes mœurs de famille et à l'assistance mutuelle qu'ils pratiquent entre eux. Un grand nombre de ces Juifs sont d'origine allemande.

« Ils sont devenus, en Amérique, dit cet article, un pouvoir dans » la finance, et ils commencent tout doucement à influencer et, » sous quelques rapports, à diriger le journalisme. »

Ces Juifs *s'américanisent* rapidement au point de vue extérieur et se dégagent de l'attitude haineuse et des mœurs sombres qui les rendaient antipathiques aux populations. Le nombre de ceux restés fidèles aux pratiques du Talmud et même à l'observance des cérémonies de la loi est infime et sans influence. La grande masse et tous ceux qui sont riches appartiennent au parti *réformé,* qui abandonne complétement les croyances messianiques. Le Messie, pour eux, n'est qu'un symbole. L'*Humanité,* en tant que race élevée, heureuse, prospère, jouissant de longue vie, de santé, de confort terrestre, voilà le *Messie* qu'ils attendent et que, selon cette école, Moïse et les prophètes ont désigné sous des métaphores poétiques. C'est précisément le fond de l'idée maçonnique. Les Juifs de cette école passent rapidement du déisme au panthéisme. Ils font élever leurs enfants dans les *common schools,* dont l'enseignement ne choque en rien cette manière de penser, et, plus tard, dans les colléges unitairiens et les universités allemandes.

Extérieurement, ces Juifs-là se mêlent de plus en plus à la population américaine, se marient parfois avec des protestants, mais ils conservent soigneusement leur organisation propre. Doué intellectuellement comme il l'est, en tant que race, le Juif deviendra un facteur important dans la civilisation américaine nouvelle. (Cf. chap. XX, § 5; XXI, § 1; XXII, § 2; XXIV, § 3.)

[1] V. *Document annexé* P sur les effets du régime protectionniste aux États-Unis.

européennes en pareille circonstance ; mais au point de vue social et moral, l'organisation de l'exposition a mis en relief plusieurs des traits excellents du caractère national dans les classes nombreuses qui échappent à l'action délétère des *politiciens*.

Cette grande entreprise a été due exclusivement à l'initiative privée. Une commission composée de citoyens éminents, placés la plupart en dehors du monde politique, s'est constituée à Philadelphie comme une corporation privée et a réuni le capital nécessaire pour faire face aux dépenses. La cité et l'État de Pennsylvanie ne sont intervenus que pour lui donner la personnalité civile, lui accorder l'usage temporaire d'un emplacement public et des subventions. Le Congrès a voté de son côté, non pas une subvention, mais une garantie de 1,500,000 dollars, que les actionnaires ont dû rembourser sur leur propre capital lors de la clôture.

L'initiative des particuliers a mené à bonne fin une entreprise qui, partout ailleurs, est considérée comme incombant à l'État. Autant il faut déplorer de voir les associations de capitaux se substituer dans le domaine de la vie privée à l'action des individus, des familles, personnellement responsables, autant l'accomplissement par des corporations libres de services qui sans cela seraient à la charge du gouvernement est avantageux à la liberté et témoigne de la vitalité d'une nation.

Le peuple des États-Unis s'est montré également fidèle à la grande tradition des peuples prospères en faisant consacrer par la religion cette grande fête nationale. L'ouverture et la clôture de l'exposition ont été marquées par des prières solennelles, accomplies par des ministres du culte au milieu du recueillement général. De plus, l'exposition a toujours été rigoureusement fermée

dimanche. Au commencement, cette mesure a soulevé un violent déchaînement dans les journaux et les *meetings*. Les Allemands se sont distingués par la vivacité de leurs protestations, et l'on a pu mesurer à cette occasion le changement de principes qui s'était produit dans une partie considérable de la nation. (Voir chap. XVII, § 8.) Peut-être que si le gouvernement avait eu la direction et la responsabilité de l'exposition, il aurait cédé à ces réclamations; mais la commission, forte de son indépendance, a énergiquement résisté et a maintenu sa décision jusqu'au bout. Elle a été soutenue par tous les hommes religieux et par de nombreux organes de la presse.

Mais le plus beau témoignage de l'empire qu'exerce encore la tradition nationale a été rendu par le Congrès lui-même au jour anniversaire de la *Déclaration de l'Indépendance.*

Le 5 juillet, sur la proposition du sénateur Sherman, les deux Chambres ont adopté à l'unanimité la résolution suivante :

« Attendu qu'il a plu au Dieu tout-puissant de diriger et » de garder les États-Unis d'Amérique à travers un siècle de » vie nationale et de couronner notre peuple des bienfaits » suprêmes de la liberté civile et religieuse,

» Le Sénat et la Chambre des représentants reconnaissent » avec adoration, au nom du peuple des États-Unis, que Dieu » a été la fontaine et la source, l'auteur et le donateur de » tous ces bienfaits, et que nous dépendons entièrement de sa » providence. »

Sans doute, beaucoup de ceux qui ont voté cette résolution sont de bien misérables *politiciens,* mais l'action qu'exerce la tradition sur l'opinion publique et l'influence que cette opinion transmet à son tour aux pouvoirs publics n'en sont que plus remarquables.

Or, quand un peuple reconnaît en un langage si précis et si élevé le principe fondamental de la vie des nations, à savoir la souveraineté de Dieu et de sa loi, il donne au reste du monde un enseignement que n'arrivent pas à obscurcir ni les vices de ses institutions, ni les défaillances de ses mœurs.

DOCUMENTS ANNEXÉS

DOCUMENT A

LA HIÉRARCHIE SOCIALE CHEZ LES PURITAINS DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE AU XVIIe ET AU XVIIIe SIÈCLE.

L'extrait suivant, tiré de l'*Histoire du peuple américain* par M. Carlier (t. I, pages 238-240), montre par les faits les plus authentiques combien fausse est l'idée propagée par M. de Tocqueville, que les Puritains de la Nouvelle-Angleterre avaient fondé leurs établissements sur l'*égalité*.

« Le titre de *gent* ou *gentleman* s'appliquait à un petit nombre d'hommes qui, en Angleterre, se recommandaient déjà par la naissance et l'éducation. Leur nombre s'accrut en Amérique de tous ceux qui acquirent de la fortune et de la considération. Le gentleman pouvait ne pas être un Freeman, membre de l'Eglise. Il avait un rang social, non une condition politique. Mais ce rang conférait des avantages importants qui éloignaient toute idée de démocratie. Le luxe était réprouvé, en principe, et les lois somptuaires avaient pour objet de l'abattre partout où on le voyait poindre ; mais l'aisance se propageant, la vanité voulut marquer davantage sa place, et alors on accorda aux gentlemen seuls, hommes et femmes, le droit de porter des rubans, dentelles, ornements d'or et de soie ; on les prohibait entièrement aux individus au-dessous de cette classe. Cependant on admettait à ce privilége les gens qui, sans être nés gentlemen, possédaient des propriétés mobilières ou immobilières dépassant 200 livres sterling. Pour tous les autres individus, on désignait les étoffes de qualité inférieure qu'il leur était permis de porter. Les contraventions à ces prescriptions appelaient des pénalités en argent.

» Le luxe n'était point le seul privilége du rang et de la fortune. La loi pénale, dans ses applications usuelles, y avait

beaucoup d'égard. En voici un exemple pris dans les annales des premières années de la colonie.

» Un homme de bonne condition avait volé du blé à un Indien, et ne pouvant pas l'emporter seul, il se fit aider par deux de ses domestiques. Le fait fut dénoncé et poursuivi. Les coupables eurent à en rendre compte à la justice et n'échappèrent point à la condamnation. Le maître n'eut à payer qu'une amende de cinq livres sterling, mais on le dégrada du titre de *gentleman*, tandis que ses domestiques furent soumis à la peine du fouet. On voit par là combien les rangs sociaux étaient tranchés, puisque dans l'esprit des magistrats la dégradation du titre de *gentleman* était une peine plus grave pour l'auteur du délit que celle du fouet pour de pauvres gens, ses serviteurs et ses complices.

» Beaucoup plus tard, en 1651, lorsqu'on sévit contre les signataires d'une pétition incriminée par la Cour générale, on fit une grande distinction entre ceux dont on s'empara, non pas en raison de la gravité de l'offense, mais par rapport à la position sociale de chacun d'eux. Ainsi les auteurs de la pétition et les chefs réels de cette grave démonstration furent soumis à une simple amende, tandis qu'un pauvre charpentier qui n'avait d'autre tort que de s'être employé à recueillir des signatures et qui ne possédait ni argent ni patronage, fut mis aux fers, où il resta plusieurs jours comme un grand criminel.

» Dans le *Code des libertés du Massachussetts*, adopté en 1641, se trouve un article 43 qui exempte de la flagellation le gentleman ou tout autre homme de son rang, alors qu'on applique cette peine aux individus d'une classe inférieure. Ces distinctions sociales, très-aristocratiques, n'étaient point particulière au Massachussetts ; toute la Nouvelle-Angleterre en subissait l'influence. Des préjugés de même nature présidaient à l'administration de la justice dans New-Plymouth et dans Rhode-Island....

».... Dans le Connecticut, il y avait des rangs sociaux comme au Massachussetts, donnant droit à certaines prérogatives. On en trouve un exemple entre autres dans une loi de 1676 pour réglementer le luxe..... Les dispositions pénales n'en sont pas appliquées aux magistrats, aux officiers publics ni à leurs femmes et à leurs enfants, qui sont laissés libres de porter



les ornements pouvant leur convenir. « *Il en est de même,* est-il ajouté, *de ceux dont la qualité et les propriétés étaient antérieurement au-dessus du niveau ordinaire, quoique leur situation se soit trouvée abaissée depuis.....* »

» Voici également un fait curieux de cet esprit de caste qui avait sa formule dans le règlement de Yale, institution administrée à peu près sur les mêmes bases que celles de Cambridge (Massachussetts).

» On voit dans le catalogue de ce collége à une époque très-voisine de la révolution américaine, c'est-à-dire en 1768, un classement des élèves fait d'après le rang de leurs parents. Les descendants des familles nobles et des chevaliers occupaient le premier rang sur la liste ; venaient ensuite les fils des gouverneurs, ceux des magistrats, ceux des ministres, et ainsi successivement en descendant l'échelle sociale. On considérait comme une pénalité fort sévère, alors, d'abaisser un élève au-dessous du rang de son père, dans le classement des catalogues. »

DOCUMENT *B*

LÉGISLATION SUR LES CORPORATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Comme on l'a vu dans le corps de l'ouvrage (chap. XV, § 5), la législation sur les corporations d'utilité publique se ramène à deux types selon les États. Dans les uns, et c'est le système le plus ancien, chaque corporation est instituée par un acte spécial de la législature qui détermine individuellement les conditions de son existence. Dans les autres États, et c'est le système qui tend à prévaloir aujourd'hui, le législateur trace aux corporations un cadre légal très-large qu'elles s'approprient librement, et elles naissent à la vie civile sans une intervention spéciale du législateur, en se conformant aux conditions de publicité fixées par la loi. Nous allons donner ici un exemple de chacun de ces systèmes.

I

EXEMPLE DES CHARTES SPÉCIALES ACCORDÉES AUX CORPORATIONS D'UTILITÉ PUBLIQUE.

Acte d'incorporation de la Société de Saint-Vincent de Paul existant dans la ville de New-York, concédé le 10 *avril* 1872.

Le peuple de l'État de New-York, représenté par le Sénat et l'Assemblée, arrête ce qui suit :

§ 1er. Dr Henry James Anderson, Dr Thoura, C. Finnell, Hugh Moore, James Lynch, James Woods, etc., etc., etc., et

leurs successeurs sont, par les présentes, constitués en corporation, sous le nom de Société de Saint-Vincent de Paul, dans la ville de New-York, et sous ce nom auront les pouvoirs qui, par le titre troisième du dix-huitième chapitre de la première partie des statuts revisés, ou par les lois de cet État, qui seraient faites ultérieurement, sont ou peuvent être conférés aux corporations; ils auront le pouvoir d'acquérir des biens mobiliers et immobiliers par achat, donation, legs et testament, soumis aux restrictions prescrites par la loi ; mais les biens mobiliers ne pourront point excéder une valeur de 60,000 dollars, et le revenu annuel des biens immeubles ne pourra point excéder la somme de 50,000 dollars, ni recevoir d'autres emplois que ceux prévus par le présent acte.

§ 2. Les personnes susnommées composeront le conseil d'administration de ladite corporation, et elles auront le droit de pourvoir successivement à toutes les vacances qui pourront survenir parmi elles, par suite de décès, démission ou autrement.

§ 3. Les objets pour lesquels ladite corporation est créée, sont les suivants : la visite et l'assistance des pauvres à domicile ; la fondation et l'administration de maisons d'habitation pour des garçons, d'asiles pour recevoir des garçons pendant le jour, de maisons de retraite pour les vieillards, de bibliothèques et de pharmacies pour les pauvres, la publication d'ouvrages instructifs pour les membres de la Société de Saint-Vincent de Paul et pour les pauvres, et les autres œuvres de charité qui sont aujourd'hui pratiquées ou pourront l'être plus tard par ladite Société, et qui ne sont point contraires à la constitution ni aux lois, soit de cet État, soit des États-Unis.

§ 4. Ladite corporation aura le droit de contracter des engagements tant au nom des garçons qui seront confiés à ses soins par les magistrats de la ville de New-York, auxquels la loi donne le pouvoir de faire enfermer des enfants, que de ceux qui seront confiés à ses soins par leur père ou par leur famille, envers des citoyens de cet État ou des États voisins, dans le but de faire apprendre à ces enfants un art, un métier ou un travail utile, qui seront spécifiés dans les contrats d'engagement.

§ 5. Ladite corporation pourra faire des statuts pour son gouvernement et pour la conduite de ses affaires, et, jusqu'à ce que les statuts aient été adoptés, elle sera régie par les règles générales et les usages de la Société de Saint-Vincent de Paul, tels qu'ils existent aujourd'hui, ou tels qu'ils existeront plus tard, autant, toutefois, que ces règles et ces usages ne seront point en contradiction avec les lois de cet État ou celles des États-Unis.

§ 6. La législature pourra à toute époque modifier amender ou révoquer le présent acte.

§ 7. Ledit acte produira effet à partir du jour de la date.

État de New-York, bureau du secrétaire d'État, etc., etc.[1].

II

EXEMPLE DES LÉGISLATIONS GÉNÉRALES SUR LES CORPORATIONS

Acte de la législature de l'Illinois du 18 *avril* 1872 *sur les associations.*

Section II. — Des associations qui ne sont point formées en vue d'un bénéfice à recueillir.

Art. 29. — Les associations qui ne se forment pas en vue de réaliser un bénéfice pécuniaire sont soumises aux règles suivantes : Lorsque trois personnes ou un plus grand nombre, jouissant de la qualité de citoyen des États-Unis, voudront s'associer pour un objet légal, sans intention de profit, elles dresseront devant un officier public compétent, et déposeront à la secrétairerie d'État un acte authentique, indiquant le nom de la Société projetée, son objet, le nombre de ses administra-

[1] L'État de New-York a, depuis lors, renoncé au système des chartes spéciales pour adopter celui des actes généraux d'incorporation. Une loi du 1er mai 1872 autorise la formation de toute société de cinq personnes au moins, pour un objet littéraire, scientifique, de religion ou de bienfaisance, sous la réserve de l'approbation écrite des statuts, par l'un des juges de la Cour suprême pour le district où la société a son siége.

teurs et les noms de ceux qui sont choisis pour la première année.

Art. 30. — A la réception de cet acte, le secrétaire d'État délivrera sous son seing et sous le sceau de l'État, un certificat dans lequel seront relatés tous les documents qui lui auront été remis concernant l'organisation de l'association ce certificat sera enregistré au bureau du conservateur des actes du comté où est établi le siége social. Ces formalités remplies, l'association sera constituée et pourra commencer ses opérations. Toutefois, le secrétaire d'État ne délivrera jamais deux certificats pour la constitution de sociétés sous le même nom.

Art. 31. — *Droits et pouvoirs de l'association.* — Les fondateurs de l'association et leurs successeurs formeront, sous le titre constaté par le certificat, un corps permanent, investi de la personnalité civile pour passer tous contrats, acquérir et posséder tous biens, meubles et immeubles, en se renfermant dans l'objet de leur institution, faire des règlements en se conformant aux lois de l'Union et de l'État, règlements qui fixeront l'organisation et les attributions du personnel des bureaux de l'association.

Art. 32. — *Administrateurs (trustees, directors or managers).* — Les associations formées sans intention de profit, sous le régime du présent acte, éliront parmi leurs membres, aux époques et pour le temps fixés par les règlements, des administrateurs chargés de la direction des affaires et de l'emploi des fonds. Ceux-ci ne contracteront d'emprunts et n'engageront les biens sociaux, comme garantie du remboursement, que pour l'objet de l'institution et après un vote conforme de la majorité des associés. A chaque élection des administrateurs, un certificat constatant les noms des élus et la durée de leur mandat sera enregistré sous le sceau de l'association, au même bureau de conservation des actes que le certificat d'organisation. Il sera pourvu aux vacances de la manière prévue par les règlements; un certificat de chaque nomination sera présenté au bureau d'enregistrement [1].

[1] Nous empruntons la traduction de cet acte à *l'Annuaire de législation étrangère* publié par la *Société de législation comparée*, 1873.

Les articles suivants prescrivent certaines mesures ayant pour but d'empêcher le partage de l'actif de l'association avant le payement des dettes.

Les associations religieuses sont régies par une autre section de cet acte (ch. xviii, § 5).

DOCUMENT C

ACTES PAR LESQUELS LES POUVOIRS PUBLICS RAPPELLENT LES CITOYENS AU RESPECT DE LA LOI DE DIEU.

On ne peut en citer un plus touchant exemple que cette proclamation adressée à ses troupes par Robert Lee, général en chef des armées confédérées, le 13 août 1863 :

« Le Président des États confédérés a, au nom du peuple, fixé le 21 août pour être un jour de jeûne, d'humiliation et de prières.

» La stricte observation en est enjointe aux officiers et aux soldats de cette armée. Tous les devoirs militaires, sauf l'indispensable, seront suspendus, et les commandants de brigades devront faire célébrer un service divin approprié à cette solennelle occasion.

» Soldats, nous avons péché contre le Dieu tout-puissant, nous avons oublié ses miséricordes, nous avons nourri des sentiments de vengeance, d'orgueil et de triomphe. Nous ne nous sommes pas souvenus que les défenseurs d'une cause juste doivent être purs devant ses yeux, que nos destinées sont entre ses mains, et nous avons trop compté sur nos seules armes pour maintenir notre indépendance. Dieu seul est notre force et notre refuge. Humilions-nous donc devant lui. Confessons-lui nos nombreux péchés et supplions-le qu'il nous donne un courage plus élevé, un patriotisme plus pur, une volonté plus ferme, qu'il change le cœur de nos ennemis, qu'il hâte le moment où les misères et les souffrances de la guerre cesseront, et qu'il nous donne un nom et une place parmi les nations. »

DOCUMENT *D*

DE LA CONDITION DES OUVRIERS DES MANUFACTURES DE NEW-YORK ET DE LA NOUVELLE-ANGLETERRE.

I

Les pages qu'on va lire sont extraites du *Catholic World* d'avril 1872. Ce recueil ne peut pas assurément être suspect d'être hostile au capital et d'exagérer les plaintes des ouvriers. On remarquera que les faits qui y sont racontés, se rapportent à une époque de prospérité industrielle. C'est l'état normal des choses qui y est constaté.

« Les habitations et les souffrances journalières de la classe laborieuse dans les grandes villes, la hideuse misère et les privations qui forment son lot dans la vie ont fréquemment servi de thème à tous ceux qui, par une philanthropie réelle ou prétendue, s'occupent des questions sociales..... La condition de la classe laborieuse est trop dure, elle est trop négligée. Il n'est pas prudent de la laisser dans cette situation et, bien plus, on n'a pas le droit d'agir ainsi. Qu'on nous permette d'indiquer quelques exemples particuliers de l'état d'abandon où sont laissées certaines classes de travailleurs. Il y en a peu qui soient plus déraisonnablement et cruellement surchargés de travail, jour et nuit, que ceux qui remplissent les emplois les plus difficiles sur les chemins de fer. La vie des esclaves noirs du Sud était un paradis en comparaison de ces malheureux souffre-douleur qui travaillent dans les étables de nos chevaux de feu. Les conducteurs et les cochers de nos

fiacres et de nos omnibus, à New-York, sont forcés de travailler à mort pour une si faible paye, que le vol est devenu en quelque sorte une nécessité reconnue de leur situation. Comment ces hommes pourraient-ils aller à l'église les dimanches, approcher des sacrements et jouir d'un innocent jour de fête ? Dans notre cité si éclairée, on dépense une masse étonnante de paroles et d'encre sur nos libertés et nos droits religieux ; et cependant les hommes qui sont employés à soigner le Parc Central ne peuvent trouver une demi-heure le dimanche matin pour aller à la messe !

» Que ceux qui désirent se rendre compte du bonheur de la vie dans ce XIXe siècle et de la façon dont on jouit de cette civilisation avancée qui donne la plus grande somme de satisfaction au plus grand nombre, aillent faire une excursion dans les districts manufacturiers de la New-England !

» L'auteur de ces articles a une expérience longue et très-étendue, comme missionnaire, parmi la population catholique des towns manufacturiers de la New-England. Dans la plupart des cas, les personnes qui avaient des manufactures ont été très-polies et très-obligeantes pendant le cours de ces missions ; souvent elles ont manifesté de l'intérêt pour leur succès et ont accordé des facilités à leurs ouvriers pour assister aux exercices. Ainsi en était-il, sans doute, avec les maîtres d'esclaves des plantations du Sud, Quoi qu'il en soit, ces choses ne peuvent pas faire que l'esclavage fût la liberté, ou que la condition des ouvriers dans les manufactures soit de celles qui peuvent exister dans une société qui se prétend chrétienne ou civilisée. Il y a quantité d'hommes bienveillants et philanthropes parmi les capitalistes de la New-England ; cependant ceux qui sont bienveillants et consciencieux sont entraînés par un système qui est cruel et inique.....

» Si les principes et les lois de ce système produisent une misère morale et physique indépendante des individus qui le conduisent, le système est essentiellement vicieux. C'est précisément là la cause de ces vilenies exceptionnelles et accidentelles qui se produisent sous lui, parce qu'il tend à produire un esprit cruel et tyrannique.

» Le vice essentiel de ce système consiste en ce que les capitalistes cherchent à faire des profits exorbitants, sans

regarder rien autre chose que leurs propres intérêts égoïstes. Ils n'ont aucun souci de leurs ouvriers. Ils sont, en conséquence, surchargés de travail, employés à un âge trop tendre, et pour une grande somme de travail ils sont mal payés. Ils sont regardés comme des machines à produire et non comme des êtres moraux et religieux. Il y a quelque chose de répugnant, de sombre et de barbare dans l'aspect et les mœurs d'une manufacture ou d'un *town* manufacturier. La vie qui y est menée présente les aspects les plus tristes et les plus sévères des instituts monastiques, sans les charmes et les avantages qui les compensent. Il y a là quelque chose de la discipline d'une prison d'État, quelque chose de la maison des pauvres et une grande partie *de la commune*. Il y a dans l'existence de la population de nos towns manufacturiers de la New-England une régularité froide et sinistre comme celle du métier à coton. Chaque chose est arrangée dans les filatures et dans les logements garnis avec une telle régularité au son de la cloche, et avec si peu de condescendance pour tout ce qui n'est pas une fonction physique, que la place serait aussi bien remplie par une variété de singes avec une intelligence suffisante pour mettre en mouvement les machines, que par des êtres humains. Le dimanche est libre, c'est vrai, grâce au peu de la loi chrétienne qui survit encore dans notre contrée....... Nous ne voulons pas nous étendre sur ce que nous avons dit en passant, que la somme régulière de travail exigée est excessive. Cependant que dire de ceux qui tirent de leurs animaux raisonnables surmenés plus même que le nombre régulier et excessif des heures dans une journée? A Manchester (New-Hampshire), pendant une mission dans laquelle l'auteur de cet article était engagé, les ouvriers d'une manufacture étaient employés jusqu'à neuf heures et demie dans la soirée. Quelques-uns de ceux qui faisaient un effort désespéré pour saisir à la dérobée ce qu'ils pouvaient des avantages de la mission, se plaignaient à nous qu'ils étaient à moitié morts de fatigue et trop écrasés pour savoir s'ils avaient une âme ou non. Nous demandâmes si les heures de travail supplémentaires n'étaient pas volontaires. La réponse fut qu'il en était ainsi en apparence et nominalement, mais qu'ils ne pouvaient pas refuser de faire volontairement ce travail supplémentaire, de crainte d'être punis

par la mauvaise volonté de leurs surveillants et d'être même congédiés au premier prétexte.

» Dans un autre town de la New-England, à West-Rutland (Vermont), pendant un temps considérable, les ouvriers, dans les carrières de marbre, avaient été obligés de prendre pour leurs salaires des *stores-pay* (c'est-à-dire d'être payés en marchandises vendues par le patron). Toute la terre, toutes les maisons, toutes les différentes branches de commerce étaient dans les mains ou sous l'influence d'un petit nombre de capitalistes, qui ne voulaient pas permettre qu'aucun travailleur irlandais acquit une propriété ou arrivât à un établissement indépendant et permanent sur le sol.

» Ce sont là des faits pris de côté et d'autre ; mais ils en indiquent beaucoup d'autres, et les lecteurs bien informés sauront d'eux-mêmes compléter le tableau. Bien des personnes engagées dans le système dont nous parlons, admettront ses dangers et sa dureté. Elles s'excusent elles-mêmes sous ce prétexte qu'elles ne peuvent rien personnellement pour le changer. « Les efforts privés, disent-elles, nuiront seulement à ceux qui les feront, en permettant aux hommes sans merci et sans scrupule de dominer le marché et de recueillir tous les bénéfices. Il n'y a point d'espoir, disent-elles, du côté de la législation, parce qu'elle est entre les mains précisément de ces capitalistes très-peu scrupuleux. Le sénateur Wilson l'a affirmé en ce qui regarde New-York. Elle est contrôlée, selon lui, par ce qu'il a appelé une aristocratie féodale d'argent. D'autres étendront probablement cette observation à une plus large sphère que New-York. Généralement nous ne sommes pas en communauté d'opinion avec le sénateur Wilson ; mais nous sommes avec lui du plus grand cœur pour dénoncer et condamner un régime pareil. Seulement nous suggérerons un nom mieux approprié, et au lieu de *féodale*, nous l'appellerons *foodle aristocracy*. Elle est non-seulement cruelle, mais méprisable. »

II

Le *Report of the bureau of statistics of labour*, du Massachussetts, en 1874, établit ainsi le budget d'un *bon*

ouvrier des manufactures de Boston, marié et père de deux enfants en bas âge, l'un de sept ans, l'autre de quatre ans. Il gagne par mois 45 dollars. Sa dépense mensuelle est pour le loyer 9 dollars; combustible, 6 dollars 50 cents; épicerie (thé, sucre, etc.), 15 dollars; viande et autres comestibles, 6 dollars; lait, 2 dollars; vêtements, 5 dollars. Il ne reste pour les *dépenses diverses*, que 2 dollars 50 cents, et ces dépenses diverses comprennent l'éducation des enfants, les soins médicaux, etc., etc. Que deviendra cette famille en temps de chômage ?

Après avoir établi le budget de famille d'ouvriers de différentes professions, et dont le résultat final est à peu près le même, le *Rapport* conclut ainsi : « L'ouvrier qui gagne deux dollars par jour et surtout moins, ce qui est le cas pour des milliers d'hommes, souvent mariés, dans le Massachussetts, est bien près de la pauvreté ou de la privation. »

III

Malgré ce que disent les écrivains américains de la haute situation faite aux femmes dans leur pays, la condition des ouvrières, dans les grandes villes et dans les districts manufacturiers de l'Est, est une des plaies les plus douloureuses de leur état social.

Cette partie des États-Unis a été, presque autant que l'Angleterre, affectée par la révolution économique causée par l'introduction des machines à filer et à tisser. Une quantité considérable de travail qui s'accomplissait autrefois dans l'intérieur de la famille par les femmes s'exécute aujourd'hui dans la manufacture.

« Même la machine à coudre, dit M. Seaman, en augmentant la facilité et en diminuant le travail, a diminué l'impor-

tance relative de la couture et augmenté celle de la coupe et de l'ornementation des vêtements; elle a placé le soin de faire des vêtements davantage dans les mains et sous le contrôle des hommes : elle a rejeté les femmes de plus en plus à la position subordonnée d'exécuter les détails, sous la direction et la surveillance des hommes, et dans une forte proportion elle a enlevé des mains des femmes un travail qui appartient spécialement à la sphère de leur vie. »

La réduction d'un nombre malheureusement considérable de jeunes filles à la condition d'ouvrière produit des conséquences désastreuses au point de vue moral et physiologique. Ce dernier genre de souffrances vient d'être signalé par un médecin de Boston, qui est en même temps *commissioner* du *Board of statistics of labour* du Massachussetts, dans un livre, fruit de longues recherches, intitulé : *Sex in industry, a plea for the working girl,* by Azel Ames Junior M. D. (Boston 1875, Osgood.)

Les salaires payés aux femmes sont non-seulement de beaucoup inférieurs à ceux payés aux hommes, mais même insuffisants pour vivre. Aussi tombent-elles fatalement dans la misère ou le vice.

Là où de puissantes institutions de patronage sont établies, comme à Lowell (chap. XXIII, § 4), le mal est pallié; mais Lowell n'est qu'une exception aux États-Unis. Rien n'est plus misérable que la condition des couturières de New-York. Il en est de même dans le Massachussetts, et les derniers rapports du *Board of statistics of labour* de cet État contiennent des détails lamentables. Voici, ***entre des centaines de faits semblables,*** une déposition faite dans l'enquête ouverte devant ce bureau :

« Miss A. B..., ouvrière en robes, travaille dans un établissement de confections en gros; vint à Boston en avril 1868, sans y connaître personne; trouva une pension rue X..., à

5 dollars par semaine; travailla pendant trois mois à raison de 7 à 8 dollars par semaine à raison de quinze heures de travail par jour; tomba malade d'excès de travail et fut envoyée à l'hôpital; sortit sans avoir un cent en poche et dut travailler huit jours avant d'être payée; ne trouvant pas de *boarding-house* qui la dispensât de faire l'avance du prix d'une semaine, dut partager le lit d'une camarade; emprunta 50 cents pour acheter du pain; ce fut tout ce qu'elle eut pour vivre pendant la semaine, sauf lorsque sa camarade lui donna une tasse de thé ou partagea son lunch avec elle; ne gagna que 5 dollars 75 cents dans ces huit jours; voyant qu'il fallait vivre avec la plus stricte économie, elle loua en commun, avec trois autres jeunes filles, une chambre à raison de 1 dollar par semaine et par personne; la chambre renfermait deux lits, trois chaises et une toilette cassée; elle n'avait ni poêle, ni cheminée, et il fallait coudre dans cette chambre glaciale pendant les longues soirées d'hiver avec une couverture sur les épaules. »

Jusqu'à ces dernières années, il était très-rare qu'une femme mariée, même appartenant à la dernière classe, fût obligée de travailler hors de chez elle. Le sentiment général, en Amérique, est que la mère de famille doit rester à son foyer, et que l'homme a exclusivement la charge de nourrir les siens par son travail. C'était assurément un des traits par lesquels la condition de l'ouvrier américain était bien supérieure à celle du grand nombre des ouvriers européens. Depuis l'abaissement du taux des salaires qui s'est produit depuis 1870, il n'en est plus ainsi. Dans beaucoup de familles, la mère est obligée d'aller chercher dans la fabrique un supplément de salaire au grand détriment de sa santé et du bien-être du foyer.

IV

Il en est de même du travail des enfants dans les manufactures, cette plaie de l'industrie moderne. Les

rapports du ***Bureau des statistiques du travail*** l'ont mise en pleine lumière dans l'État du Massachussetts. En 1875, sur 397 familles observées et décrites, 255 envoyaient leurs enfants à la manufacture, et le produit de leur travail figurait pour 35 pour 100 dans leur budget. Ces familles appartiennent en majorité à l'*unskilled labor* (voir chap. XXIII, § 5). Dans cette classe-là, à peine 9 pour 100 des familles échappent à la nécessité de recourir au travail de leurs enfants dès l'âge de douze ans et quelquefois plus tôt.

Aussi, dans cet État, plus de 25,000 enfants ne reçoivent aucune espèce d'instruction, et un nombre encore plus considérable ne fréquente l'école que d'une façon très-irrégulière, malgré l'organisation de tout un système d'école à demi-temps[1].

Les désordres entraînés par le travail des enfants dans les manufactures sont fort graves. Un journal du Connecticut, le *Hartford-Times*, les stigmatise en ces termes :

« Notre pays assiste à des horreurs qui dépassent celles du temps où le nègre était l'objet d'un commerce. A Norwich, entre autres, cette capitale de l'abolitionisme, on voit dans les manufactures des *enfants de onze, de dix, et même de huit ans travaillant sans relâche onze heures par jour* et quelquefois davantage encore. A ce travail épuisant, ils gagnent de 50 cents à 1 dollar par semaine. Les pauvres familles auxquelles ils appartiennent sont placées entre la nécessité de subir ces conditions ou de mourir de faim, et elles n'échappent pas à cette dernière alternative. Elles sont trop appauvries pour pouvoir aller dans l'Ouest. Toutes les lois sur l'école obligatoire restent impuissantes; car si les parents essayaient de se plaindre, ils seraient immédiatement renvoyés de la manufacture. On en a vu des exemples[2]. »

[1] *Sixth annual report of the bureau of statistics of Labor*, Boston, 1875.

[2] Reproduit par le *Morning-Star* du 29 avril 1877.

Dans la Pennsylvanie, la situation est à peu près la même.

V

Dans les cités manufacturières de la Nouvelle-Angleterre, les logements des ouvriers laissent souvent à désirer sous le rapport de la salubrité, et un nombre de plus en plus grand est privé de cette possession de l'habitation, qui était (et qui est encore heureusement dans bien des parties de l'Union) le principal élément de la condition supérieure du travailleur américain [1].

Aussi, la mortalité s'élève singulièrement dans ces régions. Le Dr W. E. Boardman, membre du ***State board of Health***, du Massachussetts, a prouvé, dans un mémoire spécial, que la mortalité était annuellement dans cet État de vingt décès pour mille habitants, ce qui est une proportion fort élevée. (Voir ***Journal of social science***, n° VIII, p. 9.)

Ces indications doivent être étendues à toutes les agglomérations ouvrières. M. J. Stockton Hough M. D., de Philadelphie, a, dans un opuscule très-remarquable, ***On the relative influence of city and country life*** (Philadelphia, 1874), signalé l'énorme consommation de vies humaines qui se fait dans les grandes villes, et qui porte particulièrement sur la classe ouvrière.

[1] M. David A. Wells affirme de son côté que, dans le Massachussetts, *un individu sur quatorze* au moins est à la charge du public, soit comme pauvre, soit comme criminel. (V. *Journal of social science*, n° VIII, p. 7.)

DOCUMENT *E*

LE DROIT DE SUFFRAGE D'APRÈS LA COUR SUPRÊME DES ÉTATS-UNIS.

La Cour suprême des États-Unis a rendu, à la date du 4 octobre 1875, un arrêt dont les motifs aussi importants que la disposition finale montrent que l'ancienne notion de la *franchise électorale* (chap. II, § 3, et X, § 3) est toujours, malgré l'application du suffrage universel, considérée comme formant la base du droit public américain. Ce jugement indique en même temps les précieuses ressources pour la réforme qu'offre encore la tradition des anciennes institutions des États.

Il a été rendu sur l'appel formé par un certain nombre de femmes du Missouri contre un jugement de la Cour supérieure de cet État, qui leur refusait le droit de vote. Devant la Cour suprême, elles soutenaient que leurs *droits de citoyen*, garantis par la Constitution des États-Unis, avaient été violés par cette décision.

La Cour suprême reconnaît d'abord que les femmes ont droit à la qualité de *citoyen*. « Mais la vraie question est de savoir si tous les *citoyens* ont nécessairement le droit de vote. La Constitution ne définit pas les priviléges et les immunités des citoyens..... Or, nous ne sommes pas obligés de déterminer ce que sont ces privileges, mais seulement si le droit de suffrage est l'un d'eux. Il est certain que cela n'est pas déclaré d'une manière expresse. Les États-Unis n'ont pas de votants, dans les États, de leur propre création. Les officiers électifs des États-Unis sont élus directement ou indirectement par les votants des États. . . . .

» Le pouvoir des États est certainement suprême, jusqu'aux actes du Congrès. »

Et, après une longue discussion sur le texte des XIVe est XVe amendements constitutionnels, le jugement continue ainsi :

« La Constitution n'a pas ajouté le droit de suffrage aux priviléges et immunités du *droit de citoyen*, tel qu'il existait au temps de son adoption. Cela oblige à rechercher si le droit de suffrage était alors coextensif avec le droit de citoyen. Si cela était, on pourrait avec raison soutenir que le droit de suffrage était un des priviléges faisant partie du droit de citoyen; mais c'est le contraire qui est vrai.

» Quand la Constitution des États-Unis fut adoptée, chacun des différents États avait des constitutions particulières. Or, en examinant ces constitutions, nous trouvons que dans aucun État l'universalité des citoyens n'était admise au droit de vote.

. . . .

» Puisque telle était la législation sur le droit de suffrage dans les différents États, on ne peut mettre en doute que les fondateurs de la Constitution des États-Unis, si leur intention eût été de donner le droit de vote à tous les citoyens des États-Unis, l'auraient formellement exprimée. . . . . .

» Il est vrai que les États-Unis garantissent à chaque État une forme républicaine de gouvernement (art IV, clause 4); il est vrai aussi qu'aucun État ne peut passer un bill d'*attainder* (art. I, cl. 10), et qu'aucune personne ne peut être privée de la vie, de la propriété ni de la liberté sans un procès en due forme. Mais toutes ces dispositions de la Constitution doivent être rapprochées des autres parties de ce document et lues à la lumière des circonstances. La garantie est d'une forme républicaine de gouvernement, mais aucun gouvernement n'est désigné d'une façon particulière comme *gouvernement républicain*. Ce n'est pas une forme exactement déterminée qui est garantie spécialement. Il faut donc rechercher ce qui a été en vue. Cette garantie impliquait nécessairement de la part des États eux-mêmes le devoir de pourvoir à l'établissement d'un pareil gouvernement. Or, tous les États avaient des gouvernements. Dans tous, le peuple y participait d'une certaine manière au moyen de représentants élus d'une façon déterminée ; mais tous les citoyens n'étaient pas investis du droit de vote, comme

on l'a vu. Ces gouvernements là, la Constitution ne les changea pas; ils furent acceptés tels qu'ils étaient. Il est donc à présumer qu'ils étaient tels que c'était le devoir des États de les procurer; et nous avons par là la preuve évidente de ce qu'il faut entendre par *gouvernement républicain*, dans le sens où ce terme a été employé par la Constitution. »

Ici le jugement indique comment un grand nombre d'États ont été successivement introduits dans l'Union, quoique leurs institutions ne conférassent pas le droit de vote à tous les citoyens.

« Bien plus, la qualité de citoyen n'a pas été considérée dans tous les cas comme une condition précédant nécessairement l'investissement du droit de suffrage. Ainsi, dans le Missouri, des personnes de naissance étrangère qui ont déclaré leur intention de devenir citoyens des États-Unis peuvent voter dans certaines circonstances. La même disposition existe dans les constitutions d'Alabama, d'Arkansas, de Floride, de Géorgie, d'Indiana, de Kansas, de Minnesota et de Texas.

» Depuis près de quatre-vingt-dix ans, le peuple a vécu sur l'idée que la constitution, quand elle confère le *droit de citoyen*, ne confère pas pour cela nécessairement le droit de suffrage. Si une pratique uniforme longtemps continuée peut établir la vraie portée d'un document aussi important que la Constitution des États-Unis, assurément c'est ici le cas. »

« CONCLUSION. Étant unanimement de l'opinion *que la Constitution des États-Unis ne confère à personne le droit de suffrage*, et que par conséquent les constitutions et les lois des différents États qui confèrent cette importante fonction seulement aux hommes ne sont pas nécessairement nulles, nous décidons que le jugement attaqué suivra son cours. »

DOCUMENT *F*

LA CONSTITUTION SOCIALE DE LA VIRGINIE AVANT LA GUERRE DE LA SÉCESSION.

L'extrait suivant est emprunté à une revue de Boston (l'*Atlantic Monthly* de novembre 1875) qui n'est pas portée à présenter sous un jour trop favorable un État qui fut longtemps le rival heureux de la Nouvelle-Angleterre. On y verra comment la Virginie, cette *mère des présidents,* avait, malgré la différence des conditions politiques, conservé jusqu'en 1861 une constitution sociale presque complétement semblable à celle de l'Angleterre.

I

La principale cause de l'esprit conservateur qui était le trait caractéristique de la vie sociale en Virginie, c'était le soin avec lequel les anciens domaines étaient conservés dans les anciennes familles, de génération en génération. Un Virginien vivait-il dans une résidence rurale (*mansion*), c'était une forte présomption pour penser que son père, son grand-père, son arrière-grand-père y avaient vécu avant lui. Il n'y avait pas, il est vrai, de loi de primogéniture, mais des coutumes fermement établies amenaient le même résultat. L'orgueil de famille était une passion dominante, et il n'était guère de Virginien dans la haute classe, qui eût hésité à faire le sacrifice de son bien-être personnel, comme c'est nécessaire quelquefois, pour assurer le maintien de sa famille dans les rangs de cette sorte de pairie non titrée (*unentitled peerage*). A l'aîné revenait généralement le domaine patrimonial. Il lui était attribué par le testament du père et avec le concours cordial des frères cadets, quand il y en avait. Le frère aîné succédait au père comme le chef de la maison, et il prenait sur sa tête

les devoirs du père et ses charges. C'est sur lui que retombaient l'administration du domaine, l'entretien de la résidence (ce qui, avec les lois de l'hospitalité en vigueur dans cette société, n'était pas peu de chose), l'éducation des fils et des filles en bas âge et enfin, ce qui communément n'était pas la moindre charge, le support de la dette héréditaire. Les cadets avaient toujours un foyer à eux (*a home*) dans la vieille résidence de famille. Quelquefois le testament du père le leur attribuait expressément, et dans tous les cas il leur était réservé par une coutume plus impérieuse qu'aucune loi.

Leur existence était d'ailleurs assurée par divers autres moyens. Si le testateur était riche, il partageait entre eux les valeurs et les capitaux qui n'étaient pas nécessaires à l'entretien du domaine, ou bien il chargeait le chef de la maison de leur payer des legs à chacun. La fortune de la mère, quand elle avait eu un douaire, était habituellement partagée entre tous. Puis le barreau, la médecine, l'armée, la marine, l'Église leur offraient une occupation libérale, s'ils voulaient se créer une position indépendante.

Mais tous ces arrangements étaient avant tout subordonnés à la conservation des biens dans la famille et au maintien de la résidence patrimoniale comme le siége d'une élégante hospitalité. Si grande était l'importance attachée à ce dernier point, et son observation était si strictement imposée au nouveau propriétaire, que fréquemment il était le moins envié de tous. Dans la plupart des cas, l'apparente préférence donnée au fils aîné n'était pas autre chose que le choix de ses épaules pour porter les charges de la famille.

Par cette combinaison ou par d'autres, les anciens domaines, grands ou moyens, étaient conservés intégralement et les vieilles familles demeuraient maîtresses du sol. On ne saurait trop insister sur les conséquences sociales de ce fait. L'héritier d'un grand domaine plein des souvenirs historiques attachés à un vieux nom de famille ne peut guère être autre chose qu'un conservateur de sentiment et d'influence. Ces hommes-là ne sont plus des individus dont les actes n'engagent qu'eux-mêmes, mais les chefs et les représentants de maisons honorables, dont ils ont à soutenir l'honneur bien plus important que le leur propre.

Aussi les changements étaient inconnus dans ce système social. Comme leurs pères avaient vécu ils vivaient. Chacun savait ce qu'il avait à attendre et à faire.

L'état social de chaque personne était si bien connu que toute ostentation était inutile dans les bonnes familles et n'eût servi à rien pour les autres. Les vieilles dames constituaient comme un collége de héraults et pouvaient vous donner en un instant la généalogie de qui que ce soit. Le rang d'une bonne famille était un fait fixe et aucun parvenu ne pouvait par de l'ostentation pénétrer dans ce cercle.

Il n'y avait pas de place pour le mensonge ni de tentation pour un vulgaire étalage, et aussi le mensonge et le vulgaire étalage n'avaient pas de chance de devenir fashionnable.

II

De même que les bonnes familles donnaient le ton à la société, leurs chefs gouvernaient l'État. Les propriétaires des plantations ne formaient que la minorité des électeurs, au moins depuis que la constitution de 1850 avait cessé de faire dépendre le droit de suffrage de la possession d'une propriété foncière; mais les familles suivaient naturellement leurs chefs et votaient comme un seul homme; ainsi avaient-ils dans leurs mains une grande partie de la population. Puis, jusqu'à la guerre de la sécession, le scrutin secret était complétement inconnu en Virginie, et, comme les grands propriétaires étaient justement influents dans le pays, avec le vote de *vive voix,* ils conduisaient les populations dans leur sens. . . .

Ce système était bon au moins en ce qu'il laissait les fondements de la politique aux mains des hommes les plus sages et les meilleurs de l'État; car, en règle générale, les planteurs étaient les hommes bien élevés de la communauté, ceux qui lisaient et qui pensaient, des *scholars;* chacun d'eux était familier avec toute l'histoire des partis et la science de l'homme d'État.

. . . .

III

Les Virginiens ne se dispensaient jamais d'aucun des devoirs du citoyen. Faire les fonctions de surveillant des routes (*roadoverseer*) ou de juré était souvent fastidieux pour des hommes qui aimaient le loisir et le comfort comme eux. Mais chaque Virginien se considérait comme obligé d'honneur à remplir tout service public auquel il était appelé, et cela sans rétribution, car ils regardaient comme le dernier degré de bassesse d'accepter une rémunération pour accomplir ce qui était le devoir pur et simple d'un citoyen.

C'est ce qu'ils faisaient notamment pour les fonctions de *Magistrate*. Jusqu'en 1850, les *Magistrates* étaient nommés par le gouverneur; après ils furent élus, mais, sous l'un comme l'autre système, on n'était pas libre de rechercher ou de refuser cette charge. Nommé ou élu, chacun devait servir sous peine d'être regardé comme méprisant ses devoirs de citoyen et d'homme de bien. Quoique les devoirs de cette charge fussent parfois très-onéreux, les *Magistrates* ne recevaient point de salaire, et ils n'avaient pas l'habitude d'accepter les petits profits que la loi leur allouait. Être *Magistrate* était regardé comme un honneur, et il en était véritablement ainsi en considérant la nature des fonctions d'un *Magistrate* virginien. Cet honneur ne devait jamais être brigué. Le rechercher directement ou indirectement, c'était perdre sans espoir son prestige.

Indépendamment de leurs fonctions de *justice of peace*, trois ou davantage en se réunissant constituaient la *County-Court* qui, outre une large juridiction civile et criminelle propre, avaient sur un district assez grand une juridiction concurrente avec la cour de circuit. Cette cour de comté siégeait mensuellement, et, en outre de ses fonctions judiciaires, elle était chargée d'une foule de fonctions législatives pour le comté, d'après des lois fondées sur une large entente des principes du *self government* local. Quatre fois par an étaient tenues les sessions du grand jury par les soins des *Magistrates*. Dans un grand nombre de causes criminelles, cinq *justices* siégeant à une époque fixe constituaient une *court of oyer and terminer*

La juridiction concurrente de ces *County-Courts* était très-large, et comme leurs sessions étaient mensuelles, tandis que les *Juges de circuit* tenaient session seulement deux fois par an, un très-grand nombre de contestations civiles comportant des intérêts fort importants étaient portés devant elles plutôt que devant le tribunal supérieur. Or voici un fait singulier : Les *Magistrates* étaient habituellement des planteurs, jamais des légistes, et cependant leurs décisions étaient cassées en beaucoup moins grand nombre en appel que celles des tribunaux supérieurs dans lesquelles siégeaient des juges de profession. La raison en est que les *Magistrates*, n'étant pas payés, étaient choisis pour leur seule justesse d'esprit, pour leur intégrité, leur probité, leur intelligence. Or quand des parties nomment des arbitres, ce sont précisément des hommes doués de ces qualités qu'elles choisissent. . . . .

IV

Les Virginiens étaient un peuple religieux..... Ils croyaien de toute leur âme aux doctrines de leurs dénominations particulières; mais ils avaient un amour fraternel sincère, assistaient aux services religieux les uns des autres, et unissaient cordialement leurs mains pour toute œuvre bonne.

L'Église épiscopale avait été autrefois chez eux l'Église établie. Ce que l'on ignore généralement c'est que, jusqu'à la guerre de la sécession, elle demeurait dans un certain sens l'Église établie dans certaines parties de l'État. Dans maints cantons il y avait de vieilles petites églises datant d'un siècle ou deux, alors que les ancêtres de la génération actuelle appartenaient tous à son culte. Je me souviens d'une de ces églises, épiscopale bien entendu, où les sept huitièmes des membres qui la soutenaient étaient méthodistes, baptistes, presbytériens, etc., mais qui la fréquentaient toujours et se trouvaient là comme chez eux. C'était la vieille église de famille où leurs ancêtres avaient prié et à l'ombre de laquelle ils étaient enterrés. Aussi, quoique appartenant à d'autres dénominations, ils payaient le salaire du vieux clergyman, remplissaient les fonctions de la fabrique (*vestry*), entretenaient l'église, l'orgue

et le cimetière. Ils se regardaient comme membres, par droit de naissance et par héritage, de cette vieille église cachée dans les bois, gardant et chérissant comme une mère les restes de leurs morts. C'était *l'Église et la famille* au lieu de *l'Église et de l'État.*

V

Ce serait une grande injustice que de représenter les Virginiens comme un peuple paresseux. Avec de grandes possessions, un service domestique très-large, le travail servi e, ils avaient sans doute beaucoup de loisir, mais ils n'en étaient pas moins à leur façon des gens très-industrieux. Ce n'était pas une petite affaire que de gouverner une grande plantation et en même temps de remplir tous les devoirs que la coutume imposait envers les voisins et les amis. Il fallait faire des visites, en recevoir, aller chaque mois à la cour de comté et assister à tous les meetings de planteurs.

Les femmes avaient aussi leurs devoirs domestiques, au nombre desquels se trouvait la confection des vêtements pour tous les nègres de la plantation. Une couturière nègre eut aussi bien pu les faire, mais ce n'était pas l'usage. Plus d'une belle dame qui pour elle-même avait un confectionneur fashionable, travaillait tous les jours assidûment à coudre ces grossiers vêtements. A cela s'ajoutait l'éducation des jeunes négresses à qui la maîtresse de maison apprenait elle-même à manier le ciseau et l'aiguille, puis la visite journalière des nègres malades qu'elles soignaient toujours de leurs mains. Avec tout cela les femmes virginiennes étaient les femmes du monde les plus occupées qu'on pût voir. Le dimanche ne leur apportait même pas de repos, car elles employaient ce jour-là plusieurs heures à donner l'instruction religieuse dans les écoles du dimanche.

DOCUMENT *G*

LE BUDGET DE L'UNION FÉDÉRALE ET LE TRAVAIL LÉGISLATIF DU CONGRÈS.

L'extension nouvelle des pouvoirs fédéraux se juge à la fois par l'accroissement du budget de l'Union et par le nombre de lois de différente nature, touchant aux intérêts les plus variés, qu'édicte le Congrès. Ces deux ordres d'indications feront mieux comprendre que de longs développements l'action de plus en plus prépondérante exercée par le gouvernement fédéral et l'effacement croissant des gouvernements d'État (chap. III, § 2).

I

Le Budget. A. *Dépenses.* — En 1875, les douze bills *d'appropriations* ou crédits ouverts pour les dépenses de l'exercice fiscal 1875-1876 (30 juin au 30 juin) — aux États-Unis il n'y a pas de vote d'ensemble du budget — (v. chap. VII, § 1) se sont élevés à un total de 148,155,121 dollars, se décomposant ainsi :

Armée	27,933,849 dollars.
Marine	17,001,006
École de Westpoint	364,740
Postes	8,376,205
Pensions	30,000,000
Travaux aux rivières et aux ponts	6,643,517
Fortifications	850,000
Diverses dépenses d'administration civile (*sundry civil*)	26,644,349
Insuffisances d'exercices	4,703,698
A reporter	122,517,364 dollars.

Report	122,517,364 dollars.
Dotation des pouvoirs législatif, exécutif et judiciaire	18,902,237
Subventions aux Indiens	5,360,555
Service diplomatique et consulaire	1,374,985
Total	148,155,121 dollars.

Le service des intérêts de la dette est réglé par des bills séparés. Il s'est élevé pendant l'exercice 1875-1876 à la somme de 100,243,271 dollars.

Nous avons pris pour type le budget de 1875-76, parce qu'en 1876 le Congrès, pour manifester sa défiance contre l'administration de Grant (chap. XXVI, § 3), a réduit les différents crédits dans des proportions excessives (près de 30,000,000 de dollars). Il a été obligé, dans la session suivante, de voter des crédits supplémentaires.

B. *Recettes* du gouvernement fédéral. — Le rapport annuel du secrétaire du trésor établit ainsi l'état des recettes réalisées pendant l'exercice fiscal 1875-1876 :

Droits de douane	148,071,984 dollars.
Revenu intérieur[1]	116 700,732
A reporter	264 772,716 dollars.

[1] Le revenu intérieur se décompose ainsi :

Droits sur les esprits	56,426,365 dollars.
Le tabac	39,795,339
Liqueurs fermentées	9,571,280
Banques et banquiers	4,006,698
Pénalités	409,284
Estampilles sur les marchandises	6,518,487
Recouvrements sur des taxes anciennes	509,631
Total	117,237,085 dollars.

Report...........	264 772,716 dollars.
Ventes de terres publiques...	1,129,466
Taxe sur la circulation et les dépôts des banques nationales....................	7,328,573
Recomblement d'intérêts par les *Pacific railway* compagnies	718,179
Amendes et pénalités douanières....................	183,797
Droits de manutention et de magasinage dans les *Ware Hou es*..................	1,026,346
Ventes de terres indiennes ..	190,160
Droits consulaires, lettres patentes, etc................	2,009,280
Produit de l'aliénation de propriétés de l'État.......	1,852,714
Taxe pour l'hôpital maritime.	345,679
Droits de navigation intérieure....................	265,583
Profit sur le monnayage.....	1,741,117
Taxe des fourrures de loutres de mer..................	317,581
Sources diverses...........	1,877,291
Total des recettes ordinaires:	283,758,482
Auxquelles s'ajoutent: primes pour la vente de monnaie..	3,723,545, 80
Total des recettes en 1875-1876...............	287,482,027, 80 dollars.

C. D'après les *comptes* du même exercice, les dépenses, y compris le service de la dette, se sont élevées à 258,459,797 dollars. Comme on le voit, c'est un peu plus de 10 millions de dollars en sus des *appropriations* primitives. Il y a été pourvu par des bills en cours d'exercice. L'excédant des recettes, soit une somme de 51,889,464 dollars, a été appliqué au rachat de la dette publique.

II

Le travail législatif du Congrès, pendant la session commencée le 7 décembre 1875 et finie le 15 août 1876, se résume par les chiffres suivants :

4,105 bills et 164 résolutions communes (*joint-resolutions*) ont été introduits dans la Chambre des représentants, et 1,045 bills et 25 résolutions communes dans le Sénat.

Hâtons-nous de dire qu'un grand nombre de propositions sont déposées par des membres du Congrès uniquement par courtoisie pour leurs commettants, et qu'on les laisse tomber sans aucune discussion.

Dans le nombre des propositions ci-dessus relatées, environ 140 actes d'intérêt général, 130 d'intérêt privé, 13 *public joint-resolutions* et 5 *private-resolutions* ont été votés et ont passé en force de loi.

On remarque parmi ces lois, indépendamment des *bills* d'*appropriations* et de nombreux votes de crédits en cours d'exercice :

Un acte pour autoriser le peuple du Colorado à se donner une Constitution et un gouvernement d'État;

Un acte relatif aux déclarations à faire pour acquérir la nationalité américaine;

Un acte pour régler la tenue des cours fédérales de circuit dans les districts des États du Pacifique;

Un acte pour fixer à trois ans la prescription des poursuites pénales, quand il ne s'agit pas d'un crime capital;

Plusieurs actes pour fixer les droits respectifs de *préemption* des *settlers* sur les terres publiques et les droits d'*homestead* sur les concessions de terres faites aux chemins de fer, et sur les terres des territoires indiens;

De nombreux actes pour aliéner des parcelles du

domaine public, autoriser des travaux, des constructions, etc.;

Un acte sur les gisements minéraux dans les terres publiques du Kansas et du Missouri;

Plusieurs actes pour régler la navigation des fleuves et y exécuter des travaux;

Un acte pour régler l'extradition;

Un acte pour favoriser les plantations d'arbres dans l'Ouest;

Un acte pour reviser la peine édictée contre l'envoi par la poste des livres et objets obscènes, et défendant le transport par la poste des billets et circulaires de loteries;

Un acte pour autoriser l'émission de dix millions de dollars en argent;

Un acte sur les banqueroutes;

Des actes pour concéder des lignes de transports postaux maritimes, et créer des routes postales;

Divers actes sur l'organisation de l'armée fédérale, relatifs à l'exhibition de Philadelphie, etc., etc.;

Plusieurs actes relatifs à l'administration du district fédéral de Colombie.

Parmi les actes d'intérêt privé, on remarque des bills autorisant la nomination de receveurs de banques nationales.

Entre les nombreux bills qui n'ont été votés que par une Chambre, il faut signaler, à côté d'actes rentrant dans les catégories précédentes :

Un bill pour établir un fonds national d'éducation sur le produit des ventes de terres publiques;

Plusieurs bills attribuant aux *territoires* de l'Ouest des terres publiques pour créer des Universités;

Un bill relatif aux communications télégraphiques entre les États-Unis et les contrées étrangères;

Un bill pour réorganiser les tribunaux fédéraux ;

Un bill pour indemniser les États des dépenses faites en faveur de l'Union pendant la guerre de la sécession.

De nombreuses propositions ont pour objet des modifications de détail aux tarifs de douane.

DOCUMENT *H*

LA JEUNE AMÉRIQUE.

Le faux dogme du progrès fatal et nécessaire inspire depuis un demi-siècle, comme on l'a vu (chapitre xx, § 7), le système d'éducation en Amérique. Il semble que « les » jeunes gens seuls peuvent s'assimiler les plus récentes » conquêtes de la science et de la raison, et en conséquence » c'est à eux qu'il convient d'attribuer autant que possible » l'initiative et l'influence ». Les Américains ont promptement tiré les conséquences pratiques de cette idée. Dans chaque parti on a organisé des *youngmen clubs,* qui exercent une action souvent prépondérante.

M. Seaman, dans un de ses ouvrages intitulé ***Commentaries on the constitutions and laws, peoples and history of the U. S.*** (in-8°, Ann-Arbor, 1863), a été amené à indiquer dans la page suivante les conséquences funestes que cette mauvaise pratique, et l'erreur dont elle découle, ont eues pour son pays :

« Dans les dernières vingt années (depuis 1840 environ), l'esprit de la *Jeune Amérique* a été un élément de désordre dans la politique de notre pays. Le système de sociétés, de *meetings*, de *conventions* de jeunes gens, est d'origine récente. La première *convention d'État* de cette sorte fut tenue dans l'État de New-York, en 1824, par les amis de John Quincy Adams.

Il n'y a aucun inconvénient aux sociétés littéraires formées dans les collèges uniquement entre jeunes gens; mais les sociétés, *meetings* et *conventions* formés dans un but politique ont un caractère tout différent, et devraient être

composés de votants de tout âge, à moins que l'on ne veuille abandonner à la jeunesse la direction entière de la politique et du gouvernement du pays. Il est juste et convenable que les jeunes gens participent à la politique dans leur propre sphère, c'est-à-dire en agissant avec leurs anciens et avec des votants de tout âge sous la direction d'hommes d'esprit mûr et d'expérience. Au contraire, en formant des organisations séparées et en agissant de concert exclusivement entre eux, ils servent souvent d'échelle à de jeunes ambitieux, qui escaladent le pouvoir en évinçant et en supplantant des hommes de plus de maturité d'esprit et de plus de valeur.

La tendance de l'esprit de la *Jeune Amérique* a été de dédaigner la sagesse et les vues nationales profondes que l'âge, l'observation et l'expérience peuvent seuls donner, et d'élever aux hautes fonctions officielles des jeunes gens ou des hommes comparativement jeunes pour de telles fonctions, qui avaient plus d'ambition et de zèle que de sagesse ou de discrétion, plus d'énergie que de prudence; des hommes qui eussent été plus propres à être des agents d'exécution dans les affaires de gouvernement que des législateurs, des directeurs; des hommes de sentiments bouillants, qui voient en avant de larges perspectives, mais qui perçoivent mal les difficultés qui entourent de toutes parts une nation. La *Jeune Amérique* est brillante, mais elle n'est pas sûre.

C'est la *Jeune Amérique* qui, dans le parti *démocrate,* a traité le gouverneur Marcy, le général Cass et autres *leaders* expérimentés, de vieilles *croûtes* (*old foggies*), en arrière sur l'intelligence et l'esprit du temps. La même classe, parmi les *whigs* et les *républicains,* écarta pratiquement Henri Clay, Daniel Webster, le juge Mac-Lean, Edward Everett et presque tous les anciens *leaders* du parti *whig,* pour mettre à leur place des hommes beaucoup plus jeunes et bien moins sages. L'esprit excessif et l'ambition de la *Jeune Amérique* ont accru dans notre pays le fanatisme politique soit au Nord soit au Sud; ils ont contribué à pousser aux extrêmes les antagonismes de parti, les rivalités régionales et les menées politiques, et, finalement, à jeter le Nord et le Sud dans une guerre civile. » (Chap. IV, sect. 18, p. 252-254.)

DOCUMENT *I*

TYPES DE POLITICIENS.

I

THE BOSS (le *Patron*).

Ce n'est pas impunément qu'un peuple méconnaît les lois de la hiérarchie naturelle des sociétés et repousse systématiquement, au nom du principe de l'égalité, les légitimes influences des chefs de famille et d'atelier et des propriétaires fonciers. La force des choses, qui fait qu'aucune agglomération d'hommes ne peut vivre sans autorité, réagit inévitablement contre ces aberrations. Seulement, les populations imbues de ces erreurs se trouvent, en dernier résultat, avoir échangé une direction essentiellement modérée, responsable et dévouée au bien public, pour une domination qui a exactement les caractères opposés à ceux-là. (V. chap. VI et XVI, § 10.)

Les organisations de *politiciens,* obéissant elles aussi à la loi du *progrès,* ne se contentent plus de tromper et de séduire le peuple ; elles le gouvernent avec des procédés d'une brutalité inconnue aux gouvernements absolus. C'est cette nouvelle phase du développement de la démocratie que décrit d'une façon saisissante la *North American Review* de janvier 1876 dans une étude comparée sur les mœurs politiques à l'époque de Washington et aujourd'hui.

« Là où le système a été poussé à sa dernière perfection, il a reçu un nouveau et fatal développement sous la forme du

patron, the Boss. C'est la dernière et parfaite floraison du long développement auquel ont travaillé des centaines d'hommes habiles et artificieux, et où le peuple américain a épuisé la plus grande partie de son énergie politique. On l'a justement observé, cette discipline, cette puissance de coercition, dont nous ne voulons pas entendre parler pour un but national et dans une forme constitutionnelle, apparaît avec toute la vigueur du despotisme militaire dans le parti; cette notion de *loyauté*, qui est sans objet dans notre système politique, est développée au plus haut point dans le parti. En sorte qu'avec ce dernier développement nous avons l'autorité des chefs, l'aristocratie des plus habiles, même la direction monarchique du roi du parti. C'est un dictateur extraordinaire. Il a le pouvoir sans les restrictions et les charges d'un office légal. Il est le produit d'une longue suite de sélections naturelles. Il est sorti des rangs, il a été passé au crible d'épreuves variées, il a commencé par des positions subordonnées, a eu des promotions successives. Ces procédés-là, quand on les propose pour le service public, sont traités de rêveries et de tentatives aristocratiques. Avec le nouveau système de comités, fruit d'une hiérarchie qui part du *ward* et aboutit à la *nation*, avec le système perfectionné de *primary meetings*, de comités de nomination, de conseils secrets et de *conventions*, il n'y a pas un citoyen sur mille qui puisse dire le procédé par lequel un simple *clerk* (employé) de la ville est nommé. Cela devient un commerce spécial, dont l'objet est de manipuler ces choses. Le pouvoir directeur n'est pas la *volonté du peuple*, mais bien l'adresse avec laquelle on construit l'organisation qui est censée la représenter. Cette organisation est le secret par lequel les branches du mécanisme politique sont manipulées, quand elles sont réduites à de pures formes, comme dans les grandes villes. Dans ces cas-là, le *ring* et le *Boss* en sont le produit naturel. »

Ce n'est pas seulement dans de vastes agglomérations urbaines comme New-York que se produit ce despotisme honteux. Dans de grands États tels que la Pensylvanie et le Massachussetts, les partis sont inféodés à un clan de *politiciens* ayant à leur tête un chef qui dispose des fonctions publiques et dirige toutes les affaires locales

avec une autorité absolue. Le Sénat des États-Unis, avec le patronage dont disposent ses membres (V. chap. XXVI, § 3), est le centre où se réunissent ces chefs. Comme par une ironie jetée à la démocratie, la langue politique vulgaire les désigne sous ce nom expressif : *les Barons*.

II

REDDY THE BLACKSMITH,
ou la carrière d'un *politicien* de New-York.

La notice nécrologique ci-dessous, publiée dans le *New-York Herald* du 17 mai 1876, donne une idée du genre d'agents électoraux que les partis sont obligés d'employer, et en même temps de certains bas-fonds de la société dans les grandes villes.

« William Varley, mieux connu sous le non de *Reddy the Blacksmith,* ou le forgeron, est mort vendredi à sa résidence 135 Crosly Street, après une longue maladie de consomption. Le défunt était né en Angleterre, il y a quarante-cinq ans, et il vint en Amérique dans sa jeunesse. Là il fit bientôt de mauvaises relations et avant longtemps devint une notoriété du quatrième ward. Il y a sept ans, il fut accusé d'arrestation sur un grand chemin commise sur un nommé Sweeny de Jersey-City. Il fila à San-Francisco. Au bout de trois mois, les autorités ayant appris sa retraite, il fut ramené à New-York. Mais à l'appel de la cause le principal témoin n'ayant pu être trouvé, l'*attorney* de district dut abandonner la poursuite. Au commencement de 1872, il tua un certain James Haggerty, bretteur de profession, dans une querelle qu'ils eurent dans le *salon* de Patzylagan. Il fut traduit en justice sous la prévention de meurtre, mais son avocat réussit à le sauver en prouvant qu'il avait tué Haggerty en se défendant lui-même.

Reddy the Blacksmith n'était pas moins connu comme un *politicien* de *barroom,* toujours prêt à servir celui qui le payait le mieux, que comme un *rough* (ruffian) dont l'inimitié était

redoutable aux gens de sa classe. Pendant des années il tint dans sa main les votes d'une bande de *rowdies ;* une parole de lui était leur loi. Tous les bretteurs et les *desperadoes* se groupaient autour de lui comme un chef et un matamore. Étant doué d'adresse et d'une certaine capacité, il maintint sa position jusqu'à sa mort. Son *salon* au nº 6 Chatam Square fut, en son temps, le rendez-vous des pires mauvais sujets de la métropole. Quand il fut obligé de se réfugier en Californie, son *salon* fut fermé ; mais après son acquittement, il ouvrit un établissement au nº 616 de Broadway et prit un intérêt dans une banque de faro. »

DOCUMENT J

RÉSULTATS DE LA PRÉDOMINANCE DES LÉGISTES DANS LES ASSEMBLÉES PUBLIQUES

D'après JEFFERSON.

Jefferson, écrivant à la fin de sa carrière sa propre biographie, a été amené à faire la remarque suivante sur les assemblées de son temps et les résultats de la prédominance des légistes. Le caractère bien connu de son auteur ne permet pas de soupçonner qu'elle ait été inspirée par un esprit réactionnaire et aristocratique.

« Avant la révolution, dit-il, j'ai été avec le général Washington dans la législature de la Virginie, et pendant la révolution j'ai été le collègue du docteur Franklin dans le Congrès ; je ne les ai jamais entendus parler dix minutes de suite ; ils ne traitaient que le point principal qui devait décider la question. »

Et il ajoutait (c'était en 1821) : « Si le Congrès actuel commet la faute de trop parler, comment peut-il en être autrement dans un corps où le peuple envoie cent cinquante avocats? Que ces cent cinquante avocats puissent faire ensemble des affaires, c'est ce qu'il n'est pas possible d'attendre. »

(JEFFERSON. *Writtings*, vol. I, p. 58-59.)

DOCUMENT *K*

L'INFANTICIDE ET LA STÉRILITÉ SYSTÉMATIQUE.

I

Le grave document qui suit est extrait de la lettre pastorale collective que les évêques réunis dans le dixième concile provincial de Baltimore en 1869 ont adressée aux fidèles de leurs diocèses.

MEURTRE DES INNOCENTS.

Le douloureux intérêt que nous éprouvons pour la préservation des mœurs de notre pays nous oblige à élever la voix contre la pratique journellement croissante de l'infanticide, principalement avant la naissance. La notoriété que ce crime monstrueux a depuis longtemps, et les hécatombes d'enfants qui sont annuellement sacrifiés à Moloch, nous justifient suffisamment de faire allusion à ce pénible et délicat sujet, *qui devrait n'être pas même nommé parmi les chrétiens*.

Nous pouvons observer que ce lamentable crime d'infanticide est surtout répandu dans les localités où le système d'éducation sans religion prévaut depuis longtemps et a été le plus développé.

Ce crime inhumain peut être comparé au *massacre des innocents;* mais le crime, dans ce cas, est encore plus énorme que celui d'Hérode.

Le meurtre d'un enfant avant sa naissance est, au point de vue de Dieu et de son Église, un crime aussi grand que l'action de le tuer après la naissance, avec cette circonstance aggravante que, dans le premier cas, l'enfant meurt privé de la grâce essentielle du baptême.

Mais nous savons avec confiance que, quant à vous, frères

bien-aimés, vous êtes étrangers à ce vice contre nature; nos paroles sont plutôt le langage de l'avertissement que du reproche.

II

Si la pratique de la stérilité systématique va jusqu'à rendre si fréquent l'avortement, il n'est pas étonnant qu'elle affecte gravement le mouvement de la population.

Le rapport du *Bureau des statistiques du Massachussetts* de 1875 donne les indications suivantes sur la natalité dans cet État :

1° Le nombre moyen des enfants est plus élevé chez les ouvriers que dans l'ensemble de la population de l'État; 2° les familles d'ouvriers *unskilled* ont plus d'enfants que les *skilled laborers ;* 3° les ouvriers d'origine américaine appartiennent presque tous à cette dernière classe, et ce sont eux qui ont le moins d'enfants; ils n'en ont, en moyenne par ménage, que 2,33, tandis que les ouvriers d'origine anglaise en ont 2,99; les écossais, 3; les allemands, 3,50; les franco-canadiens, 3,59, et les irlandais, 3,80.

La conclusion de cette statistique, comme de beaucoup d'autres documents de ce genre, c'est que la société américaine tend de plus en plus à se recruter *par en bas* et par les immigrants étrangers.

DOCUMENT *L*

LES RAPPORTS DE L'ÉGLISE ET DE L'ÉTAT, D'APRÈS LE SECOND CONCILE NATIONAL DE BALTIMORE EN 1866.

L'extrait suivant de la lettre pastorale adressée au peuple américain par les évêques réunis au second concile national de Baltimore expose, en termes d'une remarquable précision, la doctrine de l'Église sur cette importante question, et en même temps il donne une idée de la largeur de vues à laquelle se placent les conciles pour traiter des sujets où tant de préjugés sont répandus. Les évêques américains parlent comme les conciles de tous les temps et de tous les pays, et il serait impossible de trouver dans leur langage la trace d'aucun *esprit particulier :*

Les ennemis de l'Église ne manquent pas de représenter ses réclamations comme incompatibles avec l'indépendance du pouvoir civil, et son action comme un obstacle aux mesures de l'État pour développer le bien-être de la société. Loin que ces accusations soient fondées en fait, on verra que l'autorité et l'influence de l'Église sont l'appui le plus efficace pour l'autorité temporelle par laquelle la société est gouvernée. L'Église cependant ne proclame pas l'absolue et entière indépendance du pouvoir civil, parce qu'elle enseigne avec l'Apôtre que « tout pouvoir est de Dieu », que le magistrat temporel est son ministre, et que le pouvoir du glaive qu'il porte est un exercice délégué de l'autorité commise à lui d'en haut.

En effet, l'obéissance des enfants de l'Église au pouvoir civil n'est pas une soumission à une force à laquelle on ne peut résister ; ce n'est pas seulement pour s'accommoder à une condition nécessaire à la paix et à la sécurité, mais un devoir religieux fondé sur l'obéissance envers Dieu, par l'autorité

duquel le magistrat civil exerce son pouvoir. Le pouvoir, d'ailleurs, comme subordonné et délégué, doit être toujours exercé d'une façon conforme à la loi de Dieu. En prescrivant quelque chose de contraire à cette loi, le pouvoir civil dépasse son autorité et n'a plus de droit à l'obéissance des citoyens.

Jamais il ne peut être licite de désobéir à Dieu, comme les apôtres Pierre et Jean le déclarèrent si explicitement au tribunal devant lequel ils comparaissaient : « Est-il juste devant Dieu de vous écouter plutôt que Dieu ? Jugez-en vous-même. » Ce principe indiscutable, qu'on le remarque, n'a pas les mêmes conséquences dans le système catholique que dans ceux des sectes Dans ces systèmes-là, l'individu est juge en dernier ressort de ce que la loi de Dieu commande ou défend, et est par conséquent exposé à réclamer la sanction de cette loi supérieure pour ce qui peut n'être, et n'est souvent, que la conception d'un esprit indiscipliné ou d'une imagination échauffée. On ne peut pas attendre que le gouvernement civil reconnaisse une autorité qui n'a ni garantie pour la divinité de son caractère, ni limites dans son application, sans exposer l'État au désordre et à l'anarchie.

Le catholique a un guide dans l'Église, comme une institution divine, qui le rend capable de distinguer entre ce que la loi de Dieu défend ou permet. Et cette autorité, l'État est obligé de la reconnaître comme suprême dans sa sphère, qui est celle de l'enseignement moral non moins que de l'enseignement dogmatique.

Il peut y avoir, il est vrai, des cas dans lesquels des catholiques, individuellement, feront une fausse application de ce principe, ou bien dans lesquels, tandis que le principe d'obéissance à l'autorité civile est reconnu comme d'obligation divine, le siége de cette autorité peut être un sujet de doute, par suite du choc des opinions qui se produisent sur ce fait important. L'Église ne se charge pas de décider de telles matières dans l'ordre temporel, parce qu'elle n'est pas le juge des controverses civiles, quoique généralement, quand elle a été invitée à le faire, elle ait entrepris de dissiper les fausses conceptions d'où dérivent si souvent ces dissensions, et de veiller à chaque intérêt tout en maintenant la paix de la société et les droits de la justice.

DOCUMENT M

LA RELIGION AUX ÉTATS-UNIS, IL Y A CENT ANS ET AUJOURD'HUI.

I

La situation sociale faite aux ministres du culte est un des signes extérieurs qui révèlent le mieux l'empire que la religion exerce réellement sur les âmes. Le rapprochement de quelques indications sur ce point, aux deux dates de 1776 et de 1876, montrera le changement profond qui s'est opéré dans la nation.

La *North-American Review*, dans le passage suivant d'un article consacré à la *religion en Amérique*, met très-bien en relief la haute considération dont les *clergymen* jouissaient dans la Nouvelle-Angleterre à l'époque de la guerre de l'Indépendance :

« Rien n'était épargné pour préserver le ministère ecclésiastique de l'intrusion de membres indignes ou même seulement peu convenables. Ce sentiment était poussé si loin que, dans le Connecticut, au temps où l'excitation qui avait accompagné le *grand réveil* (Introduction, § 4) menaçait de renverser un système de salutaires restrictions, une loi fut édictée portant que « nul ne serait reconnu comme *clergyman*, s'il n'était pas » gradué d'Yale ou d'Harvard ou de quelque université étran- » gère ». Tandis que l'organisation des Églises était basée sur une démocratie extrême, et qu'en *théorie* la ligne de démarcation entre le *clergyman* et le *laïque* était détruite au plus haut point, *en fait* la position des *clergymen* était sans rivale comme autorité et influence. Quoique ne possédant aucunes

immunités et n'étant liés entre eux par aucun lien officiel, ils formaient un ordre distinct et jouissaient d'un prestige social tel qu'il était accordé seulement aux membres les plus considérables de la communauté.

« Le respect qui, au siècle dernier, entourait le ministre dans la Nouvelle-Angleterre, n'a été nulle part décrit en termes si expressifs que par feu le président Josiah Quincy. La scène est à Andover, un dimanche matin.

» Tout l'espace devant le *meeting house* (le temple) était » rempli par une multitude respectueuse attendant avec déférence. Au moment du service, le pasteur sortait de sa » demeure avec sa Bible et son sermon manuscrit sous le » bras, avec sa femme s'appuyant sur son bras d'un côté, et » flanqué de l'autre par son nègre, comme sa femme l'était » par son esclave noire. Les petits nègres étaient distribués » selon leur sexe à côté de chacun de leurs parents. Puis suivaient les autres membres de la famille, d'après leur âge et » leur rang, faisant souvent avec les visiteurs de la famille » quelque chose comme une formidable procession. Aussitôt » qu'elle apparaissait, toute la congrégation, comme si elle » était mue par un seul esprit, commençait à se diriger vers » la porte du temple, et, avant que la procession l'atteignît, » tous étaient à leur place. Dès que le pasteur était entré, la » congrégation entière se levait et restait debout jusqu'à ce » qu'il fût dans sa chaire et que sa famille fût assise. A la fin » du service, la congrégation restait encore debout jusqu'à » ce qu'il eût quitté le temple avec sa famille. La même chose » se reproduisait avant et après midi. »

» Cette description de la condition sociale du *clergyman* de la Nouvelle-Angleterre n'est pas seulement une curieuse peinture des mœurs de cette époque; elle fournit encore une indication précieuse pour apprécier les changements qui se produisirent bientôt après. Le clergé congrégationaliste formait une classe extrêmement aristocratique, et sa prééminence sociale, non moins que ses enseignements, finit par soulever contre cette doctrine une partie de la population [1]. »

[1] *North-American Review*, january 1876. Le *reviewer* continue en montrant que le Baptisme et le Méthodisme se développèrent dans la Nouvelle-Angleterre en même temps que le mouvement démocratique dont Jefferson fut la personnification. Il y a du reste, en pareille matière, comme nous l'avons indiqué (chap. XXV, § 5),

Franchissant un espace de cent ans, nous trouvons un tableau bien différent. Obligé de nous borner à quelques traits, nous les empruntons aux comptes rendus de la convention de l'Église épiscopale réunie à Philadelphie en novembre 1875.

Il ne faut pas oublier que l'Église épiscopale est de toutes les confessions protestantes la mieux recrutée et celle dont la discipline extérieure est la plus correcte. Elle compte dans son *ministère* des hommes de véritable valeur[1]. Elle a en outre retenu une plus grande partie du dogme chrétien, et a le grand mérite de lutter contre les mauvaises mœurs en matière de divorce (chap. XII, § 8, et chap. XVIII, § 7). Les tristes aveux faits dans cette réunion n'en sont que plus caractéristiques.

On y a constaté que, tandis que le nombre des adhérents de la *dénomination* augmentait proportionnellement à l'accroissement général de la population, le nombre des prêtres diminuait d'une façon continue. La raison qui en est donnée, c'est le peu de considération sociale dont jouit, sauf des exceptions personnelles, la carrière du *ministry*. Le docteur Schenck a même rappelé, à cette occasion, un proverbe fort inconvenant, à savoir « que le faible d'esprit de » la famille doit entrer dans le *ministry* ». On s'est plaint que les pauvres fuyaient de plus en plus l'Église. Mais la Convention n'a pu trouver de remède au mal et s'est séparée sans prendre de résolutions.

action et réaction. Ainsi, c'est une tradition constante en Amérique que le spectacle d'une petite Église baptiste de son voisinage développa chez Jefferson le goût du gouvernement démocratique direct.

[1] Tel était notamment le Dr Muhlenberg, mort à New-York le 8 avril 1877, après une vie consacrée à des œuvres de bien public, qui lui avaient valu dans la cité une haute considération.



II

Toutes les dénominations protestantes en sont au même point, et avec l'abandon du dogme signalé dans le corps de l'ouvrage (chap. XVII, § 8), toute vie religieuse s'est retirée d'elles. Dans la suite de la revue rétrospective dont nous venons de citer un fragment, la *North-American Review* décrit ainsi les *phases successives* de la religion aux États-Unis :

« Il y a un siècle, la culture religieuse de ce pays était *théologique*. Le courant intellectuel avait pour unique direction de résoudre les problèmes solennels résultant des rapports de l'homme avec son Créateur. Chaque esprit réfléchi était hanté par le sentiment de l'ordre divin dans le monde ; car quelque affaibli que fût l'empire social du Puritanisme, il n'avait presque rien relaché de sa formidable mainmise sur le monde spirituel. . . . . Aujourd'hui, les écrits des anciens *divines* de la Nouvelle-Angleterre n'ont pas plus d'influence sur les esprits cultivés que les productions des *scholars* de l'époque. Leur phraséologie a perdu toute signification pour les hommes de cette génération. . . . .

» La seconde grande phase de notre culture religieuse fut *éthique*, et il n'est pas besoin d'ajouter que son représentant fut Channing. . . . . L'inspiration de Channing était dans son noble *enthousiasme pour l'humanité*. . . . . Il fut le plus actif et le plus éloquent propagateur de ce *sentiment humanitaire*, qui pénètre si profondément notre vie moderne. . . . . Le ton de chaque communion chrétienne a été modifié par lui. . . . . C'est à lui qu'on doit cette disposition nouvelle du christianisme américain à accorder une importance prépondérante à une bonne conduite pratique et à la reconnaissance des relations de l'Évangile avec la vie présente. . . . .

» La plus récente phase de notre culture religieuse, et qui peut à peine être étudiée dans son plein développement, est celle qui, actuellement, dans tous les corps chrétiens, tend à assigner une fonction prééminente au *sentiment*. Dans son

aspect le plus général, c'est une partie d'une grande *réaction contre la conception logique du christianisme.* C'est le résultat du développement social et d'une civilisation plus diversifiée. On pourrait l'appeler la *phase esthétique*..... On en voit les résultats dans une disposition générale qui pousse les différentes confessions à développer le cérémonial religieux, et elle se révèle par l'impulsion extraordinaire donnée à l'architecture ecclésiastique. »

Dans ce développement des cérémonies il faut sans doute reconnaître le contre-coup du *mouvement d'Oxford,* et dans quelques Églises épiscopales il y a un retour marqué vers l'intégrité du dogme, selon la direction donnée par le docteur Pusey. Mais, généralement, c'est une affaire purement extérieure, et le goût des classes riches pour le luxe est la véritable raison de ce nouvel appareil.

« La religion devient rapidement aristocratique en Amérique, disait il n'y a pas longtemps le *New-York Herald.* C'est la plus triste tendance de ce temps. Le dimanche est le grand jour où les classes diverses de la nation se séparent, celui où les différentes divisions de la société sont le plus marquées. Ce jour-là, le pauvre prend son misérable livre de prières et va d'un côté de la rue dans une chapelle, où tout lui fait sentir que, le dimanche, il doit servir Dieu non pas comme un des enfants de la grande famille humaine, mais comme un membre de la classe moyenne. Le riche, au contraire, muni de son livre de prières richement relié, va dans une des églises de la ville haute, où une coterie gantée et vêtue de soie offre ses prières parfumées à une divinité flattée. En Europe, le dimanche est le seul jour démocratique, car tous les hommes sont égaux quand ils se sont agenouillés dans la Cathédrale. » (N° du 6 févr. 1876.)

Sans doute, les chroniqueurs du *Herald* ne se piquent pas de grand respect pour le *ministry,* mais le fait qu'ils décrivent ainsi avec *humour* est reconnu par tout le monde; et à la même date *the Nation,* qui est un journal écrit dans

un tout autre ton, déclarait que, dans les grandes villes, la plupart des temples n'étaient que des *Sunday-Clubs* [1].

Est-ce au développement de l'architecture, à la pompe des cérémonies ou même au système de location des bancs qu'il faut attribuer le sentiment qui éloigne les pauvres de ces églises? Ce serait s'arrêter à la surface, et le *Catholic World*, en constatant les doléances de la convention des Épiscopaliens à ce sujet, pouvait leur répondre : « L'organisation extérieure de l'Église épiscopale et celle de » l'Église catholique sont identiques. Nous aussi nous avons » des édifices grandioses et une grande pompe dans nos » églises ; nous sommes obligés par la nécessité de recourir à » la location des bancs ; et cependant d'où vient que les » pauvres ne se considèrent pas comme des étrangers » chez nous [2]? »

III

Cette grave insuffisance des *dénominations* protestantes donne un aliment à ces excitations passagères connues sous le nom de *revivals* (chap. XVIII, § 8).

Un *revival* a été organisé en 1876 par un prédicateur ambulant, accompagné d'un chanteur d'hymnes, Moody et Sankey. Ils ont parcouru successivement les principales cités du Nord : New-York, Boston, Chicago. Depuis 1857, il n'y avait pas eu de *revival* dans cette partie de l'Union.

Les exercices ont attiré tous les soirs des foules considérables, et les chants populaires exécutés par de grandes masses ont produit les effets nerveux qu'ils ne manquent presque jamais de provoquer. La partie féminine des auditoires a surtout montré de l'enthousiasme. Malheureuse-

[1] *The Nation*, n° du 13 janvier 1876.
[2] *The Catholic World*, n° de janvier 1876.

ment, comme dans tous les *revivals* précédents, on a constaté de nombreux cas de folie[1]. Quant à des résultats sérieux et durables, il ne paraît pas en être resté beaucoup de traces ; d'ailleurs, au point de vue financier, et MM. Moody et Sankey n'y étaient pas indifférents, le *revival* n'a pas donné des résultats suffisants pour fonder des chapelles permanentes en faveur des convertis.

Ce n'a été en somme que la répétition de ces phénomènes religieux propres à l'Angleterre et à l'Amérique, et il n'y aurait pas à s'y arrêter, si l'on n'avait pu constater de nouveau à cette occasion l'altération des idées. Ainsi, tandis que dans les prédications des anciens *revivalistes*, en 1857 notamment, la menace des peines éternelles était invoquée constamment pour exciter les remords des pécheurs, cette fois M. Moody s'est accommodé aux délicatesses de ses auditeurs, et s'est bien gardé de parler de l'enfer. Il n'a jamais été question que d'un Dieu bon et miséricordieux sans distinction, conformément à la doctrine des *Universalistes*, qui a pénétré sourdement la plupart des Congrégations protestantes[2].

[1] *The New-York Herald*, 22 mars 1876 et 2 mai 1877.

[2] *The Nation*, 9 mars 1876.

DOCUMENT N

L'ESPRIT NOUVEAU ET LES MÉTHODES D'ÉDUCATION DANS LES UNIVERSITÉS AMÉRICAINES.

Deux causes distinctes tendent de nos jours à modifier profondément l'organisation extérieure des Universités et même la direction de l'enseignement qui y est donné.

La première de ces causes, parfaitement légitime, est le développement qu'ont pris, de nos jours, les différentes branches des sciences et la nécessité de connaissances spéciales, précises, pour un nombre croissant de carrières professionnelles. Ce fait entraîne nécessairement la création dans le sein des anciennes Universités, ou en dehors d'elles, d'écoles dont le caractère distinctif est l'enseignement professionnel.

La seconde cause, — et celle-là tient uniquement aux erreurs de *l'esprit moderne,* — est cette fausse idée que la jeunesse n'a qu'à être munie de données purement scientifiques et abandonnée ensuite à ses pensées, à ses instincts. Cette opinion entraîne l'abandon de la haute *éducation* morale et sociale, qui était le principal objet des anciennes Universités.

Les nouveaux établissements fondés sous l'influence de cet esprit se préoccupent uniquement de donner à la jeunesse une instruction purement technique.

M. Le Play a signalé la transformation qui s'opère à ce double point de vue en Angleterre, et qui se manifeste dans la coexistence de deux sortes d'Universités. « Elles impri-

» ment, dit-il, aux idées de la classe dirigeante des directions fort différentes. Les grandes Universités d'Oxford et de Cambridge, fondées au moyen âge, comme la petite Université de Durham instituée en 1837, cultivent ce qu'on pourrait appeler *l'esprit ancien ;* elles affermissent chez les maîtres et développent chez les élèves l'attachement au culte officiel, ou plus généralement l'amour de la tradition nationale..... La partie essentielle de l'enseignement donné à un écolier est le contact journalier d'une jeunesse élevée dans les familles qui perpétuent le mieux la tradition des bonnes manières, de l'honneur, du patriotisme et de la vertu..... L'Université instituée à Londres en 1837 procède au contraire de l'*esprit moderne ;* elle n'a point, à l'exemple des précédentes, organisé un enseignement ; mais elle confère, avec le concours d'examinateurs éminents, des grades que l'opinion publique tient en haute estime. Les examens ne réclament point des candidats l'adhésion aux principes d'une religion établie, ni même la connaissance de ses dogmes. L'institution stimule la culture des connaissances qui se perfectionnent journellement, plutôt que celle des vérités qui restent invariables. » (*La Constitution de l'Angleterre,* tome II, p. 97.)

Le même mouvement, qui en Angleterre a abouti à la fondation de l'Université de Londres, s'est produit aux États-Unis et a amené la création d'un nouveau type d'universités ou la transformation des universités anciennes. Ce n'est pas là un des symptômes les moins significatifs de l'étonnante diffusion et de la généralité du mouvement qui agite aujourd'hui toutes les sociétés, quelles que soient leurs institutions politiques ou leurs conditions matérielles d'existence.

La *North-American Review,* dans un article très-remar-

quable consacré à l'histoire de l'éducation aux États-Unis de 1776 à 1876, décrit ce changement, sans en comprendre peut-être toute la portée, mais avec une grande précision dans l'exposé des faits.

« Harvard, Yale, Rutger's College et les autres universités fondées durant la période coloniale étaient des colléges d'origine et de modèle anglais, non des Universités écossaises ou continentales. C'étaient des écoles d'éducation rectorale et d'autorité (*schools of rectorial and tutorial supervision*), non de libre instruction professionnelle. Ils avaient pour pensée mère la discipline morale, et avaient plutôt en vue la culture générale d'un grand nombre d'intelligences que l'instruction spéciale et supérieure d'un petit nombre d'individus choisis. Ils étaient aussi, sous la plupart des rapports, des fondations ecclésiastiques, — trouvant dans les Églises et les ministres leurs constants et quelquefois leur seul efficace soutien. Harvard, Yale et Yarmouth étaient dirigés par les congrégationnalistes; Princeton fut fondé par des presbytériens, et Queen's College (aujourd'hui Rutger's College) à New Brunswick (Connecticut) par des réformés hollandais. Le collége de William and Mary était avant tout un fils de l'Église d'Angleterre, et Kingson Colombia College à New-York était principalement sinon exclusivement gouverné par les épiscopaliens, tandis que Rhode-Island-College (aujourd'hui Brown-University) était sous le patronage des baptistes. La pensée religieuse dominait dans ces établissements, et habituellement l'éducation des ministres était un de leurs principaux objets.

. . . .

» Ces neufs colléges primitifs étaient des sources nourricières de vertu, d'intelligence, de libéralité et de patriotisme, aussi bien que d'instruction. Aussi, quand la guerre de l'Indépendance commença, les chefs les plus éclairés de la nation, soit dans les conseils, soit sur les champs de bataille, se trouvèrent être des gradués de ces colléges. L'influence de l'éducation académique peut distinctement être retrouvée dans la formamation de la constitution des États-Unis et dans les écrits politiques d'Adams, d'Hamilton, de Jefferson, de Madison, de Monroë et de maints autres hommes d'État dirigeants de cette époque. Un écrivain qui a étudié soigneusement l'histoire poli-

tique de l'Amérique l'a remarqué : « Rien n'indique avec plus
» de précision l'influence de l'éducation donnée à Cambridge,
» que la manière magistrale dont les difficiles problèmes
» de législation et de gouvernement étaient traités par les
» hommes qui avaient reçu leur instruction seulement à cette
» source. »

Quant aux méthodes, elles étaient en rapport avec le but éminemment moral et social qu'avaient en vue les colléges :

« ..... Le collége américain typique était un établissement où un cours d'études fixe, principalement consacré au grec, au latin, aux mathématiques, avec une brève introduction aux sciences historiques, politiques et esthétiques, était continué pendant quatre ans, et conduisait au grade de bachelier. Des récitations journalières, la résidence dans l'enceinte du collége, le service religieux le dimanche et les jours de la semaine, étaient également maintenus. Une des premières innovations fut faite quand l'Université de Virginie autorisa ses élèves à choisir eux-mêmes leurs études, donna la prééminence aux examens, et n'attacha plus une importance absolue au système des quatre ans de classe[1]. »

L'auteur de l'article continue à indiquer toutes les modifications qui se sont opérées dans ce sens, et le grand développement qu'ont pris les écoles spéciales. Ces écoles absorbent presque complétement les nouvelles Universités. Ainsi, on trouve réunies, à Ann-Arbor, des écoles spéciales de droit, de médecine, de pharmacie, de thérapeutique homœopathique, d'art dentaire, de génie civil, de mines, d'architecture, et des cours détachés de sciences appliquées,

[1] Si tel est le caractère des nouvelles *Universités d'État*, il ne faut cependant pas perdre de vue qu'un grand nombre d'anciennes Universités conservent leur caractère *confessionnel*, et qu'il s'en est fondé récemment encore plusieurs de ce genre avec les dons fournis par de riches particuliers. (Voir la statistique donnée chap. xx, § 9.)

d'économie politique, etc. Un petit nombre d'anciennes Universités, notamment celles qui sont sous la direction de *dénominations* religieuses, restent fidèles aux anciennes méthodes. L'Université de Cambridge (Massachussetts) a heureusement concilié les deux tendances, en groupant de nombreux départements *spéciaux* autour d'*Harvard college* et de sa *divinity school,* qui conservent toujours leurs traditions. Il en est de même à Yale.

Mais le trait distinctif des nouvelles Universités d'État, qui se fondent successivement dans tous les États de l'Ouest avec de riches dotations de terres fournies par le Congrès, c'est d'être *unsectarian* (v. chap. xx, § 10).

Dans ces nouveaux établissements, l'enseignement oral est rejeté de plus en plus au second plan, et avec lui disparaît l'action morale du professeur sur ses disciples. On la remplace par des examens strictement gradués et par des livres, par des textes (*textbooks*) désignés réglementairement, que le professeur a pour mission d'expliquer.

Le docteur W. T. Harris, de Saint-Louis, un des propagateurs les plus zélés des nouvelles idées en matière d'éducation, a défendu ce système dans un mémoire spécial.

L'extrait suivant, cité avec éloges par la *North-American Review,* nous paraît, au contraire, en faire parfaitement ressortir le vice fondamental :

« On reconnaît, plus explicitement chez nous que partout ailleurs, comme principe fondamental, que l'éducation est importante non pas par ce qu'elle fait pour l'élève, mais par ce qu'elle le rend capable de faire. La théorie américaine est celle-ci : « Plus tôt nous pourrons rendre le jeune homme » capable de poursuivre par lui-même le développement de son » intelligence (*culture*), plus tôt nous pourrons le faire sortir de » l'école avec ses grades. » Voilà pourquoi l'éducation universitaire n'est pas aussi développée dans ce pays qu'en Europe. *La page imprimée est « le medium » et la capacité de lire et de*

comprendre est l'initiation requise pour entrer dans le royaume de l'esprit. Nous donnons à l'élève le bénéfice d'une perpétuelle *self education.* Avec ces points de départ, il peut accroître indéfiniment ses pouvoirs latents. *Par là, la bibliothèque devient ce qu'était jadis l'Université.* La gloire de l'Amérique est dans ses hommes élevés par eux-mêmes. Les dangers du *text-books system,* si grands qu'ils soient, ne sont pas à comparer avec ceux de la méthode orale. La détermination par soi-même, *self determination,* voilà le but auquel on tend dans nos écoles non-seulement dans les sphères théoriques, mais encore dans les sphères de la volonté. »

C'est, en somme, la théorie des *droits de l'homme* appliquée à l'enfance et à la jeunesse, et, sous une forme pédantesque, c'est la vieille théorie de l'*Émile.* On reconnaît dans le développement de ces étranges doctrines la conséquence de l'abandon du dogme fondamental de la chute originelle, abandon qui est général dans la plupart des confessions protestantes aux États-Unis. (Chap XVII, § 8.)

La génération actuelle d'hommes élevés par eux-mêmes, *self educated men,* est-elle vraiment un sujet d'orgueil pour l'Amérique? C'est une question que les lecteurs de ce livre doivent être à même de résoudre.

La nouvelle direction donnée à l'instruction publique, en amenant une surcharge toujours croissante des matières imposées aux élèves, est également l'objet de critiques très-justifiées de la part des hommes de bon sens qui savent résister aux engouements de la mode.

Tel est notamment M. George A. Groot, membre du *board of education* de l'importante ville de Cleveland, dans l'Ohio. Il dénonce ainsi dans un document public les funestes conséquences de ce système :

« La vérité est que les écoles publiques supérieures de Cleveland ne sont pas utiles comme on se l'imagine. Elles ne valent pas ce qu'on les estime, et il ne peut en être autrement

avec le système suivi aujourd'hui. Elles ont adopté ce qu'on pourrait appeler *le système de la haute pression,* surchargeant les élèves, accroissant le nombre des matières d'études au delà de ce qu'il devrait être. Les études d'un intérêt pratique ont été négligées, et l'on a multiplié celles qui ne répondent pas à des besoins rééels.

» ..... Il y a dans le développement des écoles un véritable *trompe-l'œil.* On apprend aux élèves à dessiner, à chanter et à faire maintes autres choses de peu d'utilité dans la vie réelle. Mais ce sont ces exercices-là qui attirent les yeux et les oreilles des gens, et, comme ils voient qu'ils sont utiles pour certaines professions, ils sont portés à les regarder comme nécessairement avantageux dans toutes. A mon avis, les hautes écoles de Cleveland ne supportent pas une comparaison favorable avec les écoles de la campagne, et même avec les simples écoles de district. Il faut en finir avec ce système de haute pression. Pour donner aux écoles une base ferme, il faut qu'elles dispensent à la jeunesse une éducation solide, substantielle, pratique, et qu'elles laissent en dehors du cours réglementaire ce qui n'est qu'un pur ornement d'esprit pour insister sur ce qui est la base de la formation des caractères, tel qu'il convient à des *scholars.* On pourra alors se dispenser avec avantage des services d'un bon nombre de maîtres. »

Le *Catholic-Universe* de Cleveland du 9 juin 1877, à qui nous empruntons cette citation, fait remarquer que le caractère de son auteur, protestant et promoteur zélé des idées modernes sur beaucoup de points, mais homme essentiellement pratique, lui donne encore plus d'autorité

DOCUMENT *O*

L'ÉMANCIPATION DE L'ENFANCE.

La funeste direction donnée à l'éducation de la jeunesse dans les écoles américaines (chap. xx, § 7) se traduit chez les adolescents par une précocité aussi funeste pour l'intelligence que pour la moralité.

Une des manifestations de cet abandon des principes et de l'autorité domestique de la part des parents se trouve dans le développement étrange qu'a pris, depuis quelques années, un journalisme dirigé exclusivement par des enfants de treize à dix-huit ans !

Le *New-York Herald* a eu la curiosité de faire une enquête sur cette singulière presse. Les résultats de cette investigation ont été que depuis un petit nombre d'années *près de cinq mille journaux de cette sorte* ont été publiés soit aux États-Unis, soit au Canada, et que quelques-uns ont une circulation très-étendue.

Ces jeunes journalistes pratiquent largement le *puff* et le *humbug,* et réussissent à dépasser sur ce terrain leurs grands confrères. On signale surtout le caractère *sarcastique* de cette petite presse, qui est poussé à un degré dont des hommes plus âgés ne seraient pas capables. Le *Herald* a raison de signaler ces faits comme le symptôme d'un grave défaut dans la civilisation américaine, et comme un sérieux danger pour l'avenir de la génération qui se prépare ainsi à entrer dans la vie [1].

[1] V. *New-York Herald* du 2 mai 1877.

DOCUMENT *P*

LES RÉSULTATS DU SYSTÈME PROTECTIONNISTE AUX ÉTATS-UNIS.

I

L'expérience du système protectionniste, inaugurée en 1866 par le tarif Morill, a continué sans interruption jusqu'à aujourd'hui, et l'on peut constater que les funestes conséquences signalées par M. David A. Wells dès 1870 (chap. XXIII, § 2) se sont accentuées davantage.

Elles ne sont pas encore cependant aperçues clairement par la masse du public américain.

En effet, le système protecteur trouve aux États-Unis un terrain où l'expérience se fait dans les conditions les plus favorables pour lui. Le marché national est immense, les ressources des différentes parties de l'Union sont très-variées et peuvent ainsi fournir à un mouvement considérable d'échanges.

Sous l'action d'un tarif dont les droits *ad valorem* varient de 30 à 50 pour 100 payables en or, auquel viennent s'ajouter la prime de l'or, les frais d'assurance et de frêt[1],

[1] On consultera sur ces questions avec le plus grand fruit une publication intitulée : *Enquête sur la navigation, l'immigration et le commerce français à la Nouvelle-Orléans en* 1876, *effectuée par M. P. d'Abzac, consul de France, avec le concours des principaux négociants français* (in-8°, Guillaumin, 1876). Elle a été en grande partie l'œuvre de M. Félix Limet, qui défend avec tant de talent, dans l'*Abeille de la Nouvelle-Orléans*, les traditions françaises de notre ancienne colonie.

un grand nombre d'industries nouvelles se sont élevées dans le pays.

L'industrie sidérurgique notamment a pris un essor prodigieux. En 1865, la production de la fonte s'élevait à 931,582 tonnes; en 1874, elle était montée à 2,689,413 tonnes. La production de l'acier Bessemer date seulement de 1865. Elle ne donnait en 1870 que 40,000 tonnes. En 1874, elle arrivait à 190,000 tonnes. Les autres aciers ont, dans la même période, passé de 35,000 tonnes à 50,000. L'importation des fontes et des aciers de France et d'Angleterre, qui était considérable, a presque complétement cessé.

Les filatures de coton ont suivi une progression analogue. En 1870, 7,114,000 broches étaient en activité. En 1874, on en comptait 9,415,383. Le progrès a été réalisé surtout dans le Sud et l'Ouest.

Les manufactures d'objets en coton et de lainages ont fait des progrès semblables. Quant à la soie, c'est une industrie véritablement créée à nouveau. En 1874, elle était représentée par 180 fabriques employant 144,790 ouvriers des deux sexes et produisant annuellement une valeur de 20,082,482 dollars.

D'autres industries, telles que celle de la fabrication des meubles, celle des machines agricoles, l'horlogerie, les instruments de musique, ont pris des développements considérables sous l'égide des droits protecteurs, qui les soustraient à la concurrence des produits similaires français et allemands, si ce n'est dans les qualités supérieures [1].

A en juger par ces chiffres, le système protecteur a donc produit le résultat attendu par ses partisans : la créa-

[1] Voyez des documents statistiques très-complets sur les industries américaines dans un rapport de M. Edward Young, chief of the U. S. bureau of statistics *Labor in Europe and America*. Washington, 1876.

tion de nouvelles industries dans le pays et la suppression des importations étrangères sur beaucoup d'articles. Mais ce n'est qu'un côté de la question, et il faut voir *à quel prix* ce résultat a été acheté.

II

L'écart entre le prix de revient des marchandises étrangères après l'acquit des droits et celui des produits similaires fabriqués dans le pays étant considérable, grâce au tarif, un très-grand nombre de personnes se sont jetées dans ces entreprises nouvelles. Des manufactures ont été montées dans des conditions onéreuses, leur nombre s'est multiplié, et l'on a déplacé des populations considérables, jusque-là vouées à l'agriculture, pour les grouper en masses serrées autour de manufactures colossales[1]. Ce sont là toutes les conséquences de la création subite d'un mouvement artificiel, et la perturbation dans les rapports sociaux qu'elles amènent est déjà une chose grave.

Il y a plus ; on n'enrichit pas les gens que l'on déplace ainsi.

La production de la plupart des industries ainsi protégées, notamment celle de la fonte et de l'acier, est arrivée promptement à dépasser de beaucoup la consommation du marché intérieur[2]. Les débouchés extérieurs leur sont fer-

[1] Là est la raison de la rapide augmentation des villes et du peu d'accroissement de la population agricole, qui ont été signalés chap. XIV § 6, XXIII § 3 ; XXV § 2. Si la production agricole n'a pas diminué, c'est parce que la rareté de la main-d'œuvre a donné un élan très-considérable à l'application des machines aux travaux de la culture. A l'exposition de Philadelphie, la mécanique agricole aux États-Unis a été très-remarquée.

[2] A la fin de 1875, sur 713 hauts-fourneaux, 420 étaient hors

més, car, par suite des conditions coûteuses dans lesquelles ces industries fonctionnent, elles ne peuvent lutter ni dans le Dominion of Canada et l'Australie, ni dans l'Amérique du Sud avec les produits européens. De là un encombrement du marché qui amène la chute de toutes les entreprises qui ne sont pas très-solides, et les longs chômages.

La navigation nationale a subi gravement le contrecoup de cet état de choses, et le commerce entre les États-Unis et l'Europe se fait de plus en plus par navires étrangers. Les navires américains reviennent trop cher à cause des droits *protecteurs,* qui grèvent leur construction.

Toutes les industries, créées uniquement par le fait de la protection, en sont arrivées à n'avoir qu'une activité intermittente qui parcourt successivement ce cycle : production abondante ; — arrêt faute de débouchés ; — liquidation forcée, chômage ; — reprise des meilleures entreprises qui profitent des *lavages de capital* opérés et reprennent les ouvriers à des salaires plus bas. Toutes les classes souffrent d'un pareil régime, qui détruit les épargnes au fur et à mesure qu'elles se font, mais les classes ouvrières en sont surtout les victimes.

III

Quand un État veut créer certaines industries sur son territoire, et qu'il a recours pour cela à un tarif protecteur, une prime correspondante est en réalité payée aux entrepreneurs de ces industries par la masse des consommateurs.

feu. Si tous avaient été en activité, ils auraient produit annuellement 5,500,000 tonnes de fonte, tandis que les nécessités de la consommation ne dépassent pas annuellement 2,800,000 tonnes.

C'est là une vérité de toute évidence[1]. On comprend que ce système puisse être employé, dans des circonstances données, au profit *d'un petit nombre d'industries* dont l'introduction paraît mériter ce sacrifice pendant un certain temps. Mais si l'on prétend appliquer ce système *à toutes les industries,* on arrive inévitablement a faire renchérir tous les produits. C'est un cercle vicieux. De plus, comme les salaires, ainsi qu'on vient de le voir, ne peuvent pas suivre la même progression, la puissance relative d'acquisition du salaire arrive à diminuer par l'effet même de ce système que l'on présente comme devant donner du travail aux masses.

Cette expérience vient de se faire d'une façon décisive aux États-Unis.

Non-seulement dans la période de 1860 à 1870 la puissance d'acquérir du salaire a baissé (chap. XXIII, § 2), mais une diminution nouvelle s'est encore produite, sauf, *pour certaines professions et dans certaines localités,* dans la période de 1870 à 1874, *pendant laquelle, cependant, les impôts ont diminué.* C'est ce qui résulte de tableaux très-détaillés sur le taux des salaires que nous empruntons à l'ouvrage officiel de M. Edward Young: *Labor in Europe and America.*

Ainsi, un agriculteur expérimenté du New-Hampshire, qui en 1870 gagnait pour le travail d'été, sans être nourri, 27 dollars 55 cents par semaine, n'en gagne plus que 25

[1] Ainsi, en 1876, le prix de revient de la tonne de fonte américaine était de 25 dollars 10 cents, soit environ 112 francs 15 centimes, tandis qu'elle se vendait en Europe 54 francs. Cet écart représente le droit protecteur, qui est de 35 francs par tonne, et les frais de transport, etc. Ce qui prouve que l'existence du droit protecteur maintient les hauts prix, c'est que depuis quinze ans le prix de revient de la fonte américaine n'a pas sensiblement varié, malgré les perfectionnements de l'art métallurgique.

en 1874. Dans le New-Jersey, il gagnait à la première date 24 dollars 67 cents; il ne gagnait plus à la seconde que 20 dollars 50 cents. En Pennsylvanie, les chiffres sont : pour 1870, 25 dollars 40 cents; pour 1874, 22 dollars 32 cents.

Il en est de même pour les ouvriers d'art. Ainsi, dans l'État de New-York, le forgeron qui gagnait par jour, en 1870, 2 dollars 74 cents, ne gagne plus que 2 dollars 64 cents en 1874. Dans la Pennsylvanie, il est tombé de 2 dollars 43 à 2 dollars 32. La diminution est encore plus marquée pour les ouvriers des manufactures, au moins pour ceux qui n'exécutent qu'un travail purement manuel (*uns killed labor*).

Dans de certaines limites, cette diminution est plus apparente que réelle. Les prix ainsi payés le sont en *currency*, papier-monnaie; or, de 1870 à 1874 l'écart entre l'or et la *currency* a diminué. Par la même raison et par suite de l'abolition de plusieurs taxes sur la consommation intérieure, les objets d'habillement et presque toutes les denrées ont baissé de prix. Exemples : dans le New-Hampshire la mesure de farine extrafine, qui en 1869 valait 9 dollars 32, ne vaut plus en 1870 que 7 dollars 17 ; le bœuf est tombé de 20 cents à 16 cents; le thé, de 1 dollar 18 à 77 cents. Dans l'État de New-York, la farine a baissé de 7 dollars 85 à 7 dollars 50; le bœuf, de 19 cents à 15 $\frac{3}{4}$; la tonne de charbon, de 8 dollars 10 à 7 dollars 88. En Pennsylvanie, une paire de bottes, qui en 1869 valait 5 dollars 12, ne coûte plus en 1874 que 4 dollars 40, etc., etc.

Il y a donc, sous certains rapports, compensation à la diminution des salaires. Mais une augmentation considérable a eu lieu sur le prix des logements avec ou sans pension : par exemple, dans la Pennsylvanie, un appartement de quatre pièces, qui en 1869 se louait 4 dollars 40

par mois, se loue en 1874 9 dollars 37. La progression est encore plus forte dans le New-Hampshire, où pendant ces quatre ans le même logement monte de 5 dollars à 9 dollars 58. Le fait est universel dans tous les États de l'Est et du Centre, c'est-à-dire dans tous ceux où la population est condensée. Pour qui sait ce qu'est un ménage ouvrier, cette augmentation est effrayante.

Et il faut remarquer que dans ces statistiques les salaires sont évalués par semaine ou par jour, et qu'il n'est pas tenu compte des périodes de chômage, qui sont devenues très-longues et très-fréquentes depuis 1873.

Une revue américaine, analysant l'ouvrage de M. Young, a donc raison d'en dégager ce fait capital : c'est que, tandis que « les salaires restent stationnaires, le coût de la vie va en augmentant ». Elle conclut ainsi fort justement :

> Le retour aux payements en espèces, quelque avantageux qu'il soit, ne guérira pas tous ces maux. Il faut quelque chose de plus, c'est-à-dire de l'économie, la réduction des dépenses privées et nationales, avant que nous ne tombions dans le gouffre. Les classes ouvrières américaines auront à abandonner la plupart des habitudes de dépense auxquelles elles ne font pas attention maintenant, mais que les ouvriers européens regarderaient comme du luxe. Il faut qu'elles se rapprochent davantage de la manière de vivre du vieux monde !

Depuis 1874 jusqu'au moment où nous écrivons (mai 1877), une nouvelle baisse a eu lieu encore sur les salaires de la plupart des industries.

Les faits qui viennent d'être rapportés s'appliquent surtout aux États industriels du Nord et du Centre. Dans l'Ouest et le Sud, la condition du travail est meilleure. Mais les principales productions de ces régions étant des produits agricoles, elles souffrent à un autre point de vue du système protecteur : au lieu d'échanger leur blé, leur

tabac, leur sucre, leurs suifs contre des marchandises européennes à bon marché, elles sont obligées d'acheter beaucoup plus cher les produits manufacturés dans le Nord-Est. En définitive, ce sont les ouvriers et les propriétaires ruraux qui payent aux manufacturiers les primes que représente pour eux le tarif protecteur [1].

[1] Au moment où paraît cette troisième édition, nous ne pouvons que signaler un important ouvrage de M. Ch. Summer qui vient d'être publié sous le titre de *History of protection in the United States* (New-York, 1877), un vol. in-8°.

FIN DES DOCUMENTS ANNEXÉS

SOMMAIRE ANALYTIQUE

DES DEUX VOLUMES

TOME PREMIER

INTRODUCTION

LES ORIGINES, OU LES ÉTATS-UNIS IL Y A CENT ANS.

CHAPITRE PREMIER

CE QUE LES PARTIS ONT FAIT DE L'ŒUVRE DE WASHINGTON.

CHAPITRE DEUXIÈME

COMMENT LE FAUX PRINCIPE DE LA SOUVERAINETÉ DU PEUPLE A CORROMPU LA RÉPUBLIQUE.

CHAPITRE TROISIÈME

LA GUERRE DE LA SÉCESSION ET SES RÉSULTATS.

CHAPITRE HUITIÈME

DE LA JUSTICE ET DES JUGES

CHAPITRE NEUVIÈME

LE CONTROLE DE LA PRESSE.

CHAPITRE DIXIÈME

CE QUE FONT ET CE QUE PENSENT LES HONNÊTES GENS.

CHAPITRE ONZIÈME

LA CORRUPTION DES RAPPORTS PRIVÉS. — LE TOUT-PUISSANT DOLLAR.

CHAPITRE DOUZIÈME

L'ALTÉRATION DES MŒURS DOMESTIQUES ET LA QUESTION DES FEMMES.

CHAPITRE TREIZIÈME

COMMENT LA CORRUPTION POLITIQUE N'A PAS EMPÊCHÉ JUSQU'ICI LE DÉVELOPPEMENT DE LA PROSPÉRITÉ MATÉRIELLE.

CHAPITRE QUATORZIÈME

LES FORCES SOCIALES OU LES CAUSES QUI ONT SOUTENU LA RÉPUBLIQUE.

CHAPITRE QUINZIÈME

LES VRAIES LIBERTÉS OU LES INSTITUTIONS AUXILIAIRES DU BIEN.

CHAPITRE SEIZIÈME

LE GOUVERNEMENT LOCAL.

TOME SECOND

CHAPITRE DIX-SEPTIÈME

DE LA RELIGION

CHAPITRE DIX-HUITIÈME

LE CATHOLICISME ET LES DIVERSES CONFESSIONS PROTESTANTES.

CHAPITRE DIX-NEUVIÈME

LES SYMPTÔMES EXTRÊMES DE LA DÉCOMPOSITION RELIGIEUSE ET SOCIALE.

CHAPITRE VINGTIÈME

LA QUESTION DE L'ÉCOLE ET L'ÉDUCATION NATIONALE.

CHAPITRE VINGT ET UNIÈME

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES ET L'ANTAGONISME RELIGIEUX.

CHAPITRE VINGT-DEUXIÈME

LES QUESTIONS DE RACES ET L'ANTAGONISME DES DIFFÉRENTES PARTIES DE L'UNION.

CHAPITRE VINGT-TROISIÈME

LA QUESTION OUVRIÈRE ET L'ANTAGONISME SOCIAL.

CHAPITRE VINGT-QUATRIÈME

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DES ÉTATS-UNIS.

CHAPITRE VINGT-CINQUIÈME

LA RÉFORME ET SES ÉLÉMENTS.

ÉPILOGUE DE 1877

CHAPITRE VINGT-SIXIÈME

LE CENTENAIRE DE L'INDÉPENDANCE ET LA CRISE NATIONALE.

DOCUMENTS ANNEXÉS

FIN DU SOMMAIRE ANALYTIQUE.

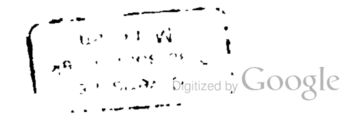


TABLE DES MATIÈRES

DU TOME SECOND.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES DU TOME SECOND.

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

